



Université d'Oran 2  
Faculté des Langues étrangères

**THÈSE**

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat « L.M.D »  
En Langue Française option Sciences du langage

**Analyse des procédés argumentatifs dans les discours du  
président Bouteflika, cas d'étude : la concorde civile**

Présentée et soutenue publiquement par :  
**Mme Boukhors Ouahiba**

Devant le jury composé de

<b>BoutalebDjamila</b> : Professeure, Université d'Oran2	<b>Présidente</b>
<b>LalaouiChiali F.Z</b> : Professeure, Université d'Oran2	<b>Directrice de thèse</b>
<b>Ali benchrifzakaria</b> : Professeur, Université de Tlemcen	<b>Examineur</b>
<b>BenmoussatBoumediene</b> : Professeur, Université de Tlemcen	<b>Examineur</b>
<b>Baghli Farida</b> : MCA , Université de Sidi Bel Abbes	<b>Examinatrice</b>
<b>Harig Fatima Zohra</b> : MCA, Université d'Oran2	<b>Examinatrice</b>

Année 2019-2020

# Résumé

Mobilisant les concepts de l'analyse du discours agencés aux méthodes de la lexicométrie, cette thèse tend à mettre en exergue les principales caractéristiques tant argumentatives que rhétoriques et lexicales des discours de la concorde civile de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. Le corpus qui nous sert de support est constitué des discours prononcés par l'ancien président Bouteflika en 1999

Après avoir fait un rappel de la conjoncture politique, sociale et économique de la dite décennie noire, l'analyse s'est poursuivie par l'examen de la façon dont le locuteur a choisi de disposer les éléments de son discours à l'intention de son auditoire. Ainsi que les attitudes adoptées par le locuteur pour construire son image dans et par le discours et la façon dont il s'y inscrit.

Les méthodes statistiques nous ont permis d'appréhender les différentes constructions rhétoriques et émotionnelles déployées dans ces discours afin de persuader la masse.

Cette étude postule que la puissance de ces discours repose sur l'utilisation de la technique rhétorique, cheville ouvrière de la persuasion, ainsi que sur la densité émotionnelle de la situation dont la politique se réclame.

**Mots clé :** discours politique – argumentation – concorde civile - ethos – émotion

## **Abstract**

Mobilizing the concepts of discourse analysis arranged with the methods of lexicometry, this thesis tends to highlight the main arguments as well as rhetorical and lexical characteristics of the speeches of the civil concord of the former president Abdelaziz Bouteflika. The corpus that we use as support is made up of speeches made by former President Bouteflika in 1999

After a review of the political, social and economic context of the so-called Black Decade, the analysis continued by examining how the speaker chose to dispose of the elements of his speech to the his audience. As well as the attitudes adopted by the speaker to build his image in and through the discourse and the way in which it is inscribed.

Statistical methods allowed us to understand the different rhetorical and emotional constructs deployed in these discourses in order to persuade the masses.

This study postulates that the power of these discourses is based on the use of the rhetorical technique, the linchpin of persuasion, as well as on the emotional density of the situation which the politics claims.

**Key words:** political speech - argumentation - civil harmony - ethos – emotion

## الملخص

بتوظيف مفاهيم تحليل الخطاب موازاة مع أساليب الإحصائية ، تميل هذه الرسالة إلى تسليط الضوء على الحجج الرئيسية والخصائص الخطابية والمعجمية لخطب الوفاق المدني للرئيس السابق عبد العزيز بوتفليقة. تتكون المجموعة التي نستخدمها كدعم من خطب الرئيس السابق بوتفليقة في عام 1999

بعد مراجعة السياق السياسي والاجتماعي والاقتصادي لما يسمي بالعشرية السوداء، استمر التحليل من خلال دراسة كيفية اختيار المتحدث ترتيب عناصر خطابه لصالح جمهوره وكذلك المواقف التي تبناها المتحدث لبناء صورته في الخطاب ومنخلاله وكذا الطريقة التي منخلها لهايدر جنفسه.

سمحت لنا الأساليب الإحصائية بإلقاء نظرة على التركيبات الخطابية والعاطفية المختلفة المنشورة في هذه الخطابات من أجل إقناع الجماهير

تفترض هذه الدراسة أن قوة هذه الخطابات تستند إلى استخدام الأسلوب الخطابية، مفتاح الإقناع، وكذلك على الكثافة العاطفية للوضع الذي تسعنه السياسة

**الكلمات المفتاحية:** الكلام السياسي - الجدل - الوئام المدني - الروح - الانفعال

## **Dédicaces**

Je dédie cette thèse aux êtres les plus chers :

Ma fille adorée: Mélina

Mon mari Younes pour sa présence à mes côtés.

Ma mère que dieu la garde pour nous.

Mes sœurs, mes frères.

Mes amies.

## Remerciements

D'abord, et en premier lieu je tiens à témoigner toute ma gratitude ainsi que mes vifs remerciements les plus sincères :

À ma directrice de thèse:

- La Professeure **ChialiLalaoui Fatima Zohra**, pour son soutien inestimable et son aide durant ce parcours en bénéficiant considérablement de ses observations précieuses ainsi que ses critiques constructives.
- Ensuite, je remercie tous les membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.
- Je remercie ma famille et mon mari pour leur soutien moral lorsque ma détermination flanchait, j'espère que vous appréciez le fruit de tant d'efforts.
- Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail et dont les noms ne figurent malheureusement pas sur ces pages, qu'ils trouvent ici le témoignage de mon estime et de ma gratitude

## **Liste des tableaux**

**Tableau 1 :** Le type de relation qui unit "P à Q"

**Tableau 2 :** Le nombre des occurrences dans les discours de la concorde civile

**Tableau 3 :** La fréquence des pronoms personnels

**Tableau 4 :** La fréquence des verbes

**Tableau 5 :** La fréquence des connecteurs

**Tableau 6 :** La fréquence des adjectifs qualificatifs

**Tableau 7 :** La fréquence des modalisateurs

**Tableau 8 :** Les ethos d'identification

**Tableau 9 :** Classement des émotions

## **Liste des diagrammes**

**Diagramme 1 : Malade**

**Diagramme 2 : Performatif**

**Diagramme 3 : Réconciliation**

**Diagramme 4 : Frère**

**Diagramme 5 : Opposition**

**Diagramme 6 : Négation**

**Diagramme 7 : Dieu**

**Diagramme 8 : Je**

**Diagramme 9 : Prendre**

**Diagramme 10 : Les verbes associés au pronom "je"**

**Diagramme 11 : Nous**

**Diagramme 12 : Devoir**

**Diagramme 13 : Les verbes performatifs**

**Diagramme 14 : Violence**

**Diagramme 15 : Désespoir**

**Diagramme 16 : Tragédie**

**Diagramme 17 : Frère**

**Diagramme 18 : Crise**

**Diagramme 19 : Patriotisme**

**Diagramme 20 : Victime**

**Diagramme 21 : Générosité**

**Diagramme 22 : Tolérance**

**Diagramme 23 : Valeurs**

**Diagramme 24 : Paix**

## **Liste des secteurs**

**Secteur N°1** : les résultats des élections municipales de 1990

**Secteur N°2** : les résultats du suffrage de 1991

**Secteur N°3** : les résultats des élections présidentielles de 1999

**Secteur N°4** : les résultats du referendum

## **Liste des schémas**

**Schéma N°1** : le pronom personnel "vous"

**Schéma N°2** : le pronom personnel " nous"

**Schéma N°3** : la construction de l'ethos

**Schéma N°4** : la construction de l'émotion

# Sommaire

<b>Dédicace.....</b>	<b>I</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>II</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>III</b>
<b>Liste des diagrammes.....</b>	<b>IV</b>
<b>Liste des secteurs.....</b>	<b>V</b>
<b>Liste des schémas.....</b>	<b>VI</b>
<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
1. Objet de la recherche.....	1
2. Problématique et objectifs.....	5
3. Corpus et choix du corpus.....	8
4. Présentation des discours .....	11
5. Méthodologie de la recherche .....	14
6. Outils d'analyse .....	16
7. Résultats attendus .....	19

## **CHAPITRE 1**

### **Le contexte politico-économique de la concorde civile**

1. Discours politique et contexte social.....	21
2. La conjoncture politique et économique en Algérie de 1978 à 1999.....	22
3. De l'interruption du processus électoral à la mise du haut comité d'état .....	29
4. La guerre civile.....	31
5. L'élection de Bouteflika en 1999.....	34
6. La concorde civile.....	38
7. Le référendum du 16 septembre 99.....	41

## **CHAPITRE 2**

### **Les stratégies rhétoriques et argumentatives des discours de la concorde civile**

1. Rhétorique et argumentation.....	45
2. Le statut argumentatif des figures.....	45
3. La comparaison.....	56
4. L'allégorie.....	50
5. Les questions rhétoriques.....	54
6. L'anaphore rhétorique.....	57
7. La métaphore.....	62
8. « MAIS », stratégie argumentative dans les discours de la concorde civile.....	67
9. Si : marqueur d'altérité énonciative dans les discours de la concorde civile....	77

## **CHAPITRE 3**

### **Fonctionnement des stratégies éthologiques**

1. L'éthos ou image auctoriale.....	86
2. L'analyse prosodique des séquences audiovisuelles.....	88
3. L'éthos prédiscursif et la construction de l'éthos dans le discours politique.....	93
4. L'éthos prédiscursif chez Bouteflika .....	102
5. Les réalisations discursives de l'éthos.....	108
5. Les ethos d'identification.....	133

## **CHAPITE 4**

### **La construction discursive de l'émotion dans les discours de la concorde civile**

1. Le pathos.....	137
2. Les stratégies pathémiques.....	143
3. La dramatisation.....	143
4. La compassion.....	153
5. La séduction.....	161
6. L'idéologie : un construit discursif.....	174
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>179</b>
<b>Perspectives de recherche.....</b>	<b>184</b>
<b>Table de matières .....</b>	<b>186</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>190</b>

<b>Annexe .....</b>	<b>204</b>
---------------------	------------

.

# *Introduction*

# *Générale*

« Le temps met tout en lumière. »

**Thalès**

**N**otre introduction va s'organiser en cinq points: l'objet de la recherche, sa méthodologie, le corpus de travail et l'outil utilisé ainsi que les résultats attendus.

## 1. Objet de la recherche

L'argumentation est un phénomène qui caractérise nos relations de tous les jours, les relations institutionnalisées ou interpersonnelles. L'être humain a besoin d'exercer une certaine influence sur autrui même s'il n'y a pas un résultat particulier à obtenir, il a besoin d'exercer son pouvoir à travers la parole.

La parole est par nature dotée d'une force argumentative et rhétorique, elle est un outil politique<sup>1</sup> et un pilier de la démocratie dès la Grèce antique. La parole est une arme de pouvoir et est utilisée pour convaincre, voire pour manipuler.

Dans une démocratie, la parole politique sert de base de conciliation pour régler les divers conflits d'une société et se répand dans l'espace public afin de faciliter l'échange d'opinions.

Elle peut devenir un outil très puissant pour celui qui possède l'art de bien la manipuler afin d'atteindre ses objectifs. Le pouvoir de la parole permet de :

«[...]retenir l'attention des hommes assemblés, séduire les intelligences, entraîner les volontés à son gré, en tous sens. C'est le fait de l'art par excellence, de celui qui, chez les peuples libres, surtout dans les cités pacifiées et tranquilles, a toujours été l'art florissant, l'art dominateur...»<sup>2</sup>

L'art de bien parler a trouvé dans la politique le terrain le plus fertile pour sa manifestation car la politique est ce qui tient une société dans son identité avec un espoir de lendemains meilleurs. La parole politique est alors un lieu où se mélangent espérances et actions dans lequel se noue un contrat d'idéalité sociale entre dirigeants et citoyens.

L'objet de notre étude est le discours politique, prétendre l'analyser ne signifie pas (ou pas prioritairement) délimiter les frontières d'un objet, c'est avant tout proposer un angle

---

<sup>1</sup> Breton Philippe ; La parole manipulée ; La découverte ; 2000 ; Paris

<sup>2</sup> Constantin SALAVASTRU, Rhétorique et politique (le pouvoir du discours et le discours du pouvoir) L'Harmattan, 2004, Paris.

d'analyse et suggérer des paradigmes. Ceci dit, l'analyse que nous proposons à celui-ci conjuguera plusieurs méthodes d'analyse.

En effet, le discours politique n'est pas cet instrument docile et transparent à travers lequel la réalité des choses se laisserait apercevoir. Il a ses logiques propres, *«il construit le monde social autant qu'il le reflète.»*<sup>3</sup>

Notre objectif consiste à repérer dans un premier lieu les singularités qui caractérisent ces discours, chose qui incombe d'établir et d'analyser les fréquences lexicales et dans un second lieu, chercher à effacer les variations pour en dévoiler la trame de ces discours, autrement dit, les thèmes qui les fondent.

Le discours politique a toujours suscité la curiosité des analystes, qui dans leurs travaux, se sont donnés pour objectif selon Benaïouf :

*«... d'analyser de façon exhaustive et systématique le vocabulaire d'un corpus clos constitué autour de variables et d'invariants déterminés»*<sup>4</sup>. Or la délimitation et transformation d'un ou plusieurs discours en un texte clos, isolé de son contexte et de son cotexte peut constituer un artifice de recherche comme le souligne Pecheux *«le discours s'étaye toujours sur du discursif préalable.»*

Comme annoncé dans le titre, les discours de Bouteflika portant sur la concorde civile sont notre objet d'intérêt dans cette recherche.

Les discours politiques sont généralement mis en rapport avec «la gestion de la cité et de la vie publique», la politique quand à elle est née d'un désir d'organiser la vie sociale des individus vivant en communauté, elle recouvre l'art et la manière de gouverner, elle résulte d'une série de faits :

*«Le politique est la résultante de plusieurs composantes : des faits politiques comme actes et décisions qui relèvent de l'autorité ; des faits sociaux comme organisation et structuration des relations sociales ; des faits juridiques comme lois qui régissent les conduites et les rapports des individus vivant en société ; enfin des faits moraux et psychiques comme pratiques qui révèlent des systèmes de valeur»*<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Le Bart Christian ; Le discours politique ; Presses universitaires de France ; 1998. Paris

<sup>4</sup> Le Bart Christian ; Le discours politique ; Presses universitaires de France ; 1998. Paris

<sup>5</sup> Charaudeau Patrick ; le discours politique : les masques du pouvoir ; Lambert-Lucas ; 2014 .Paris

De ce fait, le discours politique est un ensemble d'énoncés qui se caractérise par son mode de production «complexe» comme le souligne Charaudeau :

«Parler (...) de (discours politique) c'est tenter de définir une forme d'organisation du langage dans son usage et dans ses effets psychologiques et sociaux, à l'intérieur d'un certain champ de pratiques » ceci dit, le discours politique se présente en tant qu'une forme discursive ayant des spécificités et des traits particuliers qui le distinguent des autres formes. Il peut être défini comme un discours d'essence sociale non pas parce qu'il est produit pour et par la société mais parce qu'il ne peut pas exister en dehors d'une société. Le discours politique existe comme produit d'une activité discursive spécifique, il émane d'un champ social singulier, c'est pour cela qu'il doit être étudié comme genre singulier doté d'une certaine cohérence»<sup>6</sup>

---

Présenté comme tel, le discours politique s'inscrit dans un cadre où les identités sociales, les rôles et les partenaires de l'échange langagier sont déterminés. C'est dans ce cadre « que prend existence le projet d'influence du sujet communicant »<sup>7</sup>

C'est dans ce sens là que l'idée du pouvoir est profondément liée au discours politique, d'après Charaudeau, « le discours politique n'a pas de sens hors de l'action, et que dans l'action se joue, pour le sujet politique, l'exercice d'un pouvoir. » défini comme tel, le discours politique devient un discours de pouvoir.

Dans le discours politique, le sujet communicant procède à une mise en discours dans laquelle il combine les visées en fonction de la façon dont il imagine son interlocuteur. Quand au sujet interprétant, de son côté, il procède à une construction de sens du message qu'il reçoit.

Dès lors, l'activité politique, est conçue comme instrument de la manipulation des opinions et des esprits du fait que l'orateur veut agir sur l'autre, son objectif est de modifier l'état physique ou mental de l'autre par un processus d'influence. Charaudeau précise que «*ce pouvoir d'agir sur l'autre" renvoie à un projet intentionnel ayant pour visée d'influencer le savoir ou le comportement de l'autre.*»<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup>Ibid.

<sup>8</sup>ibid.

Ainsi, pour convaincre son auditoire, l'orateur doit imposer son charisme en s'appuyant sur des techniques et des procédés divers, mettant en scène et mobilisant éloquence, talent et rhétorique, animé par son désir de séduire, se cachant derrière une finalité celle de convaincre, rendant et transformant la parole en un vrai moyen de combat. Sa visée principale demeure dans le fait de rendre le sujet visé dans une situation où il sera obligé à s'exécuter, c'est-à-dire dans une relation de soumission à la position du sujet communiquant. Cette visée ne peut en rester dans la simple intention de faire faire, de faire dire ou de faire penser. Elle inclut l'exigence de voir l'intention suivie d'effet.

Dans cette quête du pouvoir, l'homme politique doit bien tenir son discours, bien choisir ses arguments pour convaincre les gens à qui il s'adresse c'est les raisons du lien entre rhétorique et politique.

Cependant, l'art oratoire a trouvé dans la politique tout ce qui est nécessaire pour tracer son contour d'art : des types d'arguments différents utilisés en fonction d'un contexte ou d'un auditoire quelconque, des techniques d'argumentation efficaces à l'aide desquelles sont organisés les arguments. Ce lien a été souligné par Aristote :

«... la rhétorique est comme une ramification de la dialectique et de la science morale, qu'il est juste de dénommer politique. C'est précisément pour cette raison que la rhétorique prend le masque de la politique et ceux qui ont la prétention de la pratiquer font de même...»<sup>9</sup>

---

Ceci dit, le lien qui unit l'art de bien parler et l'art de bien gérer le pouvoir est très étroit.

Notre analyse des discours de la concorde civile ne doit pas s'arrêter à une analyse lexicale, ni même à une analyse de l'ensemble des stratégies discursives déployées par l'homme politique, mais elle doit viser la saisie de la performance discursive<sup>10</sup>. Celle-ci repose sur des procédés qui produisent ou accroissent la conviction et la persuasion ainsi que sur l'habileté de l'orateur qui consiste à adapter ses techniques argumentatives en fonction d'un auditoire donné.

---

<sup>9</sup> Aristote, rhétorique :« les belles lettres », Société d'édition ;1976 ; Paris ; p77.

<sup>10</sup> Constantin SALAVASTRU, Rhétorique et politique (le pouvoir du discours et le discours du pouvoir) ; L'Harmattan ; 2004 ; Paris ; P64

## 2. Problématique et objectifs

Analyser le discours politique, c'est avant tout, prendre en considération les différents facteurs qui entrent en sa constitution : les différentes appartenances idéologiques, les situations historiques, les savoirs communs et partagés de cette société la «doxa » etc.

L'homme politique doit prendre en considération tous ces éléments car il s'adresse la plus part du temps à un auditoire hétérogène, ce qui va l'obliger à trouver un moyen afin d'unir et d'unifier cet auditoire. Pour y arriver, il doit faire appel à des procédés divers et à des stratégies dans l'objectif d'emporter l'adhésion de son auditoire à la thèse défendue.

En parlant de procédés, cela fait penser à des moyens utilisés par l'homme politique afin de faire adhérer son auditoire à un programme ou une thèse en particulier par le biais de la parole.

Cette étude s'inscrit dans la continuité de notre travail de Master portant sur l'analyse des stratégies argumentatives déployées par l'ancien président Bouteflika dans ces discours. Dans le but d'affiner un peu plus notre travail en doctorat, nous avons opté pour une étude synchronique d'un cas particulier qui est «la concorde civile en Algérie »

Comme nous le savons, Le projet politique national « concorde civile » visait dans son ensemble la restauration de la paix et la situation sécuritaire dans le pays. Cette loi intervient après l'échec de plusieurs projets, citons entre autres, le dialogue national, la loi de la clémence...etc.

Cette loi, s'adresse à des terroristes à qui elle propose l'allègement des peines pénales, et la remise sous certaines conditions de la sanction.

Ce projet s'est présenté comme le seul moyen de ramener la paix à une population meurtrie par sept ans de guerre interne, c'est de là qu'a été réfléchi notre question principale :

***Quels sont les procédés rhétoriques et argumentatifs mis en œuvre par Bouteflika dans ses discours de la concorde civile ?***

Cette question principale se trouve confrontée à d'autres interrogations qui permettront de mener à bien cette étude, parmi ces interrogations :

- Dans quel contexte ces discours se sont-ils déployés ?
- Comment les éléments discursifs ont contribué à l'efficacité de ces discours ?
- Comment l'image auctoriale de l'homme politique peut-elle exercer une influence sur l'auditoire ?

L'objectif de ce travail est de parvenir à confirmer ou infirmer les hypothèses suivantes :

Le discours politique comme une forme discursive est différent des autres discours, il est régi par un certain nombre d'éléments et de fonctions qui le conditionnent. Les stratégies rhétoriques et argumentatives déployées dans les discours de la concorde civile permettent d'accélérer le processus de persuasion.

Ainsi, les stratégies discursives de l'homme politique destinées à s'attirer la faveur de l'auditoire dépendent de son image auctoriale et de la façon dont il perçoit cet auditoire.

Ceci se traduit par une mise en scène discursive basée sur des univers de croyance thématiques d'une certaine façon, le tout en fonction de l'auditoire visé.

L'analyse des discours politiques relatifs à la concorde civile se fera sous divers angles qui nous aideront à cerner les stratégies et les procédés mis en place dans ces discours.

Pour éclairer notre problématique, nous essaieront d'analyser les discours de Bouteflika relatifs à la concorde civile de manière à mettre en exergue, les phénomènes langagiers et les mécanismes discursifs qui entrent, de manière structurelle, dans la construction du processus de persuasion.

Notre approche obéit aux objectifs suivants :

Le premier objectif tend à une analyse politique et historique de la conjoncture, de ses composantes socio-idéologiques. Afin d'observer comment ces facteurs produisent un discours spécifique à la fois dans sa forme et son contenu. En effet il est impossible de dissocier la forme d'un discours et du topos (situations et circonstances) où il est produit.

Le second tend à appréhender ces discours à travers une analyse visant l'examen de la façon dont le locuteur a choisi de disposer les éléments de son discours à l'intention de son auditoire. Ainsi que les attitudes adoptées par le locuteur pour construire son image dans et par le discours et la façon dont il s'y inscrit.

Le troisième se penche vers une analyse textuelle qui consiste en la description des éléments constitutifs de ces discours, notamment les constructions rhétoriques et émotionnelles utilisées dans ces discours afin de persuader la masse.

Ces axes vont nous permettre de discerner que la puissance du discours repose sur l'utilisation de la technique rhétorique, cheville ouvrière de la persuasion, ainsi que sur la densité émotionnelle de la situation dont la politique se réclame.

Nous nous proposons d'articuler notre travail autour de quatre chapitres :

Dans le premier chapitre, nous approfondirons notre problématique d'un point de vue historique, nous essaierons d'analyser le contexte économique, politique et social de la concorde civile, en effet, les discours politiques sont la résultante d'une conjoncture spéciale.

Dans le deuxième chapitre, nous procéderons à l'analyse de la portée du cadre argumentatif des figures rhétoriques afin d'en dégager leurs principales fonctions dont l'essentielle est l'influence de l'auditoire.

Dans le troisième chapitre, nous procéderons à une étude des stratégies éthologiques à partir des données textuelles qui constituent notre corpus. Cette analyse se fera dans le but de dégager leurs effets dans le processus de persuasion.

Nous étudierons dans le quatrième chapitre, les stratégies pathémiques déployées dans ces discours, en s'intéressant aux modalités de la sémiotisation de l'émotion. Nous nous intéressons aussi aux valeurs que portent ces discours et qui se caractérisent par la constance idéologique et la rénovation sémantique.

### 3. Le choix du corpus

Le corpus désigne dans sa définition classique «[...] un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie.»<sup>11</sup>

Nous nous intéressons à la notion du corpus, dans un premier temps, entant qu'objet concret auquel le traitement peut être appliqué d'une manière double, à la fois qualitative et quantitative.

En effet, le corpus est un ensemble sur lequel se base l'étude d'un phénomène linguistique. Cet ensemble d'énoncés- retenus, écrits ou oraux (parmi l'univers des possibles), qui seront soumis à l'analyse : «base d'observation permettant d'entreprendre la description et l'analyse de la langue en question »<sup>12</sup> doit répondre aux trois conditions : celle de l'acceptabilité, de signifiante, et l'exploitabilité.

Pour être signifiant, le corpus choisi doit être constitué selon un objectif d'analyse précis (pertinence), et doit porter sur un objet particulier pris sous un certain angle de vue (cohérence).

Pour l'acceptabilité, l'échantillon choisi doit être représentatif dans le sens qu'il illustre l'ensemble des possibilités structurelles existantes. Il ne doit pas être parasité par des contraintes externes (régularité) et pour que l'analyse soit complète et minutieuse, le corpus doit être consistant et riche en termes de détails (complétude).

La condition de l'exploitabilité quant à elle, exige que les énoncés qui forment le corpus ne doivent pas être hétéroclites et ils doivent avoir des rapports les uns les autres, et apportent suffisamment d'éléments afin de repérer les comportements significatifs.

L'analyse d'un corpus nous incombe de décrire les phénomènes discursifs qui s'y étendent sous forme de relations internes et non comme le rapprochement de différentes réalités indépendantes. Greimas indique que la redondance de la langue ainsi que la clôture des unités textuelles déterminent l'analyse sur des corpus limités.

---

<sup>11</sup>**Vaguer Céline** : *Corpus, vous avez dit corpus!* De la notion de *corpus* à la création d'un <corpus informatisé> », dans G. Williams (éd.), *Corpus, Langues et Linguistique*, Actes des 3es Journées de la linguistique de corpus (207-223). [VAGUER 2007-33]

<sup>12</sup>**Ibid.**

---

«Le corpus n'est [...] jamais que partiel, et ce serait renoncer à la description que de chercher à assimiler, sans plus, l'idée de sa représentativité à celle de la totalité de la manifestation. Ce qui permet de soutenir que le corpus, tout en restant partiel, peut être représentatif, ce sont les traits fondamentaux du fonctionnement du discours retenus sous les noms de redondance et de clôture. Nous avons vu que toute manifestation est itérative, que le discours tend très vite à se fermer sur lui-même : autrement dit, la manière d'être du discours porte en elle-même les conditions de sa représentativité.»<sup>13</sup>

---

Pour rendre compte de notre étude, nous avons choisi de travailler sur un ensemble de textes appartenant au domaine politique, rassemblés en fonction de notre problématique de départ et qui peuvent constituer un ensemble homogène.

Notre corpus d'investigation est sélectionné à partir de ce que Dubois nomme « l'universel du discours », autrement dit, l'ensemble des énoncés produits par le locuteur dans un contexte discursif précis.

Le corpus qui nous sert de support est constitué de neuf (9) discours prononcés par le président Bouteflika et qui seront numérotés selon un ordre chronologique.

Ces discours ont été prononcés en 1999. Cette année marque une date charnière dans l'histoire de l'Algérie, c'est l'année où Bouteflika a été nommé président, c'est l'année même où il a instauré un projet de loi relative au rétablissement de la paix et de la concorde civile.

Nous avons opté pour ces discours de Bouteflika et pas d'autres pour deux principales raisons :

En premier lieu, la concorde civile tant que projet politique a fait couler beaucoup d'encre et a suscité grands débats et nombreux sont ceux qu'ils l'ont analysé d'un point de vue politique ou médiatique mais peu sont les travaux universitaires qui l'ont traité d'un point de vue linguistique.

En second lieu, nous avons beaucoup d'intérêt pour ce sujet car le domaine politique est un champ qui nous passionne particulièrement, parce que ce sujet nous l'avons déjà traité dans notre mémoire de master, et c'est de là qu'est née l'idée d'approfondir et d'affiner un peu plus notre analyse.

---

<sup>13</sup> Greimas A.J : Sémantique structurale : recherche de méthodes ; Larousse ; 1966 ; Paris ; P143

D'autre part, notre curiosité tant que chercheur, nous a motivée à appréhender un sujet qui nous touche tant qu'algériens pour savoir les différents facteurs qui ont conduit à son aboutissement..

Quant au choix de cette date, est en rapport avec notre problématique qui est « l'analyse des procédés argumentatifs déployés dans les discours de la concorde civile du président Bouteflika ».

Les neuf discours présentent une certaine homogénéité relative au même cadre thématique qui est le projet de loi de concorde civile, la variable réside dans le fait que ces discours ont été prononcés à des dates différentes excepté les deux discours (6 et 7) qui ont été prononcés dans la même journée mais dans deux villes différentes.

La variable aussi réside dans les différentes occasions de prise de parole du président. Durant cette année, le président Bouteflika et à chaque prise de parole, ne cessait de répéter et insister sur l'importance de ce projet en incitant le peuple algérien à l'adopter et faire en sorte qu'il aboutisse.

Ces discours nous les avons pris du site officiel de la présidence. La traduction des textes de la langue arabe à la langue française est officielle et elle est authentique que son modèle.

- Discours 1 : cérémonie de prestation de serment

Alger, mardi 27 Avril 1999

- Discours 2 : Discours à la nation

Alger, samedi 29 Mai 1999

- Discours 3 : Réunion du conseil des ministres

Alger, Mardi 29 Juin 1999

- Discours 4 : convocation du corps électoral

Alger, Lundi 2 Août 1999

- Discours 5 : Réunion du conseil des ministres

Alger, Samedi 4 Septembre 1999

- Discours 6 : Lancement de l'année internationale de la culture et de la paix  
Sétif, Mardi 14 Septembre 1999
  
- Discours 7 : Lancement de l'année internationale de la culture et de la paix  
Batna, Mardi 14 Septembre 1999
  
- Discours 8 : Discours à la nation  
Alger, Vendredi 17 Septembre 1999
  
- Discours 9 : discours à l'occasion du nouveau millénaire  
Alger, Vendredi 31 Décembre 1999

#### **4. Présentation des discours**

##### **Discours 1 :**

Il s'agit dans ce discours de la cérémonie de prestation de serment dans laquelle Bouteflika a tenu à saluer d'abord les efforts menés par son prédécesseur Liamine Zerwal durant toute sa période de prise de pouvoir et remercier par la suite les personnes qui ont voté pour lui . Dans son discours, Bouteflika a donné une vue d'ensemble sur les différents projets qu'il œuvre à réaliser et dont la paix et la sécurité demeurent les conditions sinequanone.

##### **Discours 2 :**

Ce discours est la première prise de parole du président Bouteflika depuis sa prise de fonction, où il a présenté son programme relatif à la concorde civile qu'il allait ratifier à un referendum. Dans ce discours, Le président a parlé de certaines décisions qu'il avait prises en précisant le cadre général et les priorités des actions qu'il compte mettre en œuvre ainsi que les conditions de leur réussite.

**Discours 3 :**

Ce discours est prononcé lors du premier conseil des ministres du premier mandat du président. Ce discours était consacré exclusivement à l'examen de l'avant projet de loi concernant le rétablissement de la concorde civile.

**Discours 4 :**

Ce discours est relatif au referendum du 16 Septembre 1999 concernant la démarche globale du rétablissement de la paix et de la concorde civile. Il s'agit de la convocation du corps électoral. Pour inciter le peuple algérien à aller voter en faveur de ce projet, l'ancien président Bouteflika a choisi de le mettre en garde contre une attitude passive qui pourrait engouffrer le pays dans une guerre endémique sans fin. Dans ce discours, Bouteflika a expliqué sa démarche en donnant une vue d'ensemble sur la situation que vit le pays.

**Discours 5 :**

Ce discours est tenu à moins de deux semaines de la tenue du referendum relatif au rétablissement de la paix et de la concorde civile, il s'agit de la réunion du conseil des ministres et à travers lequel, l'ancien président Bouteflika tenait à affirmer sa conviction pour cette démarche qui pour lui, représente un ultime moyen qui pourra rendre au pays la place qu'il mérite et redonnera du sens à la citoyenneté qui exige une participation active et massive des algériens afin de dire leur mot.

**Discours 6 et 7 :**

Ces discours coïncident avec le lancement de l'année internationale de la culture et de la paix. Une occasion que le président Bouteflika a saisie pour rappeler l'importance de la paix et de la sécurité dans le développement et l'épanouissement des peuples. Dans ces discours, il a incité le peuple à dire son mot en propageant à son tour la culture de la paix et la concorde civile.

**Discours 8 :**

Ce discours est prononcé le lendemain du referendum après la déclaration des résultats. Des résultats qui montrent que le peuple a choisi de dire oui à la démarche du président. Malgré ce plébiscite, Bouteflika a tenu à rappeler au peuple que cette victoire n'est qu'une victoire d'étape qui est importante mais qui ne représente pas une fin en soi.

**Discours 9 :**

Ce discours est tenu lors de l'occasion du nouveau millénaire. Bouteflika a mentionné la symbolique de cette date qui marque une transition dans la chronologie de l'histoire de l'homme tout en faisant référence au tournant qu'a marqué cette dernière année dans l'histoire de l'Algérie. Le président a souligné la haute portée de la prise de conscience du peuple qui est allé voter massivement en faveur du projet de loi de la paix et de la concorde civile.

## 5. Méthodologie d'analyse

Il s'agit par la présente étude d'analyser les discours politiques de Bouteflika relatifs à la concorde civile. L'examen de cet échantillon se prête à une approche méthodologique qui entend privilégier le domaine relatif à l'analyse du discours. Discipline qui s'est développée, en France notamment, sur les marges de la linguistique, en se donnant comme objet privilégié le discours politique.

L'analyse de discours a forgé ses propres concepts, elle ne se réduit ni à une analyse linguistique d'un texte ni à une analyse sociologique ou psychologique du contexte, mais plutôt elle pense le dispositif énonciatif<sup>14</sup> qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé.

Le corpus retenu pour notre analyse s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur les procédés rhétorico-argumentatifs et énonciatifs qui façonnent les discours de la concorde civile de Bouteflika

Ces discours constituent un échantillon représentatif qui nous permettra de répondre à notre problématique.

Sur le plan de la méthodologie, ce travail s'inscrit dans le champ d'une analyse rhétorico-argumentative qui se réclame à la fois de l'Argumentation rhétorique de Chaïm Perelman et Olbrechts-Tyteca ainsi que des travaux de Patrick Charaudeau, Christian Plantin et Ruth Amossy.

La méthodologie se fera sur trois points complémentaires mais dont la dissociation est très importante pour le cheminement logique de la démarche analytique :

Le premier s'est fait à l'aide d'un modèle théorique préétabli, l'analyse structurale. La phase quantitative permet de constituer de précieux renseignements reposant sur des résultats statiques, des données qui sont susceptibles de fournir des indications objectives.

Pour ce faire, nous avons procédé à la collecte des discours à travers le site internet de la présidence algérienne, puis nous les avons étiquetés et nous les avons soumis à une analyse lexicométrique qui permet selon la démarche de l'école de Saint clou de voir

<sup>14</sup>Maingueneau (D) &Charaudeau (P), Dictionnaire d'analyse du discours. Seuil, 2002, Paris

l'accroissement lexical, le choix des vocables et leur associativité afin de déterminer par la suite les stratégies illocutoires spécifiques à ces discours.

Dans le deuxième volet, nous nous pencherons sur la partie analytique qui se fera en plusieurs volets : un volet lexical, un volet lexico-sémantique et un volet discursif et idéologique de telle manière à développer à partir de l'analyse de ces discours l'image auctoriale qui déterminera la posture et les stratégies discursives employées par Bouteflika.

Dans le troisième point méthodologique, nous nous pencherons vers l'analyse de la stratégie, relativement consciente, basée sur la sémiotisation de l'émotion, qui se fonde sur l'ethos du locuteur, qu'une analyse linguistique et rhétorique peut appréhender.

## 6. Outils d'analyse

### 6.1. La lexicométrie

La lexicométrie est l'alliance des sciences du langage, des statistiques et de l'informatique. Elle facilite le traitement de vastes ensembles de textes (corpus), établit leur vocabulaire, classe les vocables en fonction de leur fréquence, de leur répartition, de leurs catégories grammaticales.

La lexicométrie circonscrit les contextes d'emploi d'un vocable et les combinaisons les plus fréquentes dans lesquelles il entre, ce qui facilite la détermination du ou des sens de ce vocable. Elle saisit les principaux thèmes présents dans un corpus, son genre et son style.

Notre recours à une analyse lexicométrique a pour objectif de :

«[...] déceler dans une masse d'information des faits qui seront la source d'une réflexion. La statistique n'est pas faite pour résoudre des problèmes, mais pour en poser et inciter à la réflexion dans le domaine du chercheur.»

L'adoption d'une telle démarche rend, selon nous, nécessaire la mise en œuvre d'une procédure automatique d'analyse de ces discours qui garantit l'univocité des manipulations effectuées sur le matériau discursif, et cela en tenant compte des possibilités nouvelles de description de discours offertes par l'existence de logiciels de traitement de texte. C'est le sens de notre recours au logiciel Tropes V8

### 6.2. Le logiciel Tropes V8

Tropes V8 est un logiciel d'analyse sémantique de textes, il a été initialement développé par Pierre Molette et Agnès Landré, sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglion. Ce logiciel s'est appuyé. Durant son évolution, sur d'autres travaux scientifiques que ceux des premiers auteurs. En particulier les rafales (adaptées à partir de la thèse de Mathieu Brugidou) le scénario (inspiré de la linguistique anglo-saxonne et

partiellement des travaux de John Lyons 1980) ainsi que le style général du texte (adapté à partir de la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau 1992.

Pour rendre compte de notre étude, nous allons nous intéresser particulièrement à ce dernier point car il nous permet de saisir le style général du texte ainsi que sa mise en scène verbale en fonction des indicateurs statistiques obtenus de l'analyse.

Dans son traitement des textes, le logiciel travaille en 6 étapes :

- ✓ Le découpage des phrases et des propositions,
- ✓ La levée d'ambiguïté des mots du texte,
- ✓ L'identification des classes d'équivalents sémantiques,
- ✓ Les statistiques, détection des rafales et des épisodes,
- ✓ La détection des propositions remarquables (contraction du texte),
- ✓ La mise en forme et affichage du résultat.

Le logiciel Tropes regroupe les mots en plusieurs grandes catégories, dont :

- ✓ les pronoms personnels,
- ✓ les verbes,
- ✓ les connecteurs,
- ✓ les modalisations (adverbes ou locutions adverbiales),
- ✓ les adjectifs qualificatifs,
- ✓ les substantifs et les noms propres.

Comme nous l'avons déjà cité, le logiciel Tropes effectue une analyse sémantique des textes. Cette analyse consiste dans un premier temps à regrouper tous les mots significatifs dans ces catégories puis les analyser selon leur ordre de distribution à la fois à l'intérieur des propositions (relations, actants et actés), et sur l'intégralité du texte (graphe de répartition, rafales, épisodes, propositions remarquables).

Cette analyse sémantique est suivie par une analyse cognitivo – discursive qui permet un traitement statistique des données.

En plus de l'organisation et le classement des données, Tropes permet aussi une analyse de texte (contexte, thème, acteurs), et une analyse qualitative (style, mise en scène, catégories sémantiques) en identifiant les «univers de référence » par la construction de « scénarios ».

### **6.3. La carte heuristique «FreeMind»**

En plus de ce logiciel, nous avons choisi pour la conception des diagrammes, la carte heuristique « FreeMind ». Le logiciel FreeMind est gratuit et taillé pour la productivité, il aide l'utilisateur à exprimer ses idées, ses notes ou informations en une grande rapidité.

C'est-à-dire qu'à partir d'un élément central détecté par le logiciel Tropes V8, que la carte heuristique nous permet de le décliner en sous-thèmes sous forme de diagramme arborescent. L'idée principale ou l'élément principal, constitue le nœud parent, les autres déclinaisons seront considérées comme des nœuds fils.

## **7. Résultats attendus**

La visée de notre recherche s'attache essentiellement à la description de la réflexivité des énoncés.

L'analyse des discours nous révélera dans quelle conjoncture politique, les lois qui se sont manifestées et approuvées comme le referendum et la concorde civile, se sont faites.

L'étude des discours politiques relatifs à la concorde civile nous montrera que la réussite de ce projet est en grande partie basée sur l'image auctoriale de Bouteflika.

En effet, Le locuteur a réussi à construire et maintenir une image qui lui a assuré une légitimité pérenne dans l'imaginaire de son auditoire.

La conduite de l'étude a permis la description des différentes stratégies déployées dans ces discours. Cette recherche est intimement liée à toute une stratégie d'efficacité, autrement dit, à la nécessité d'adapter le discours à son auditoire à fin d'emporter son adhésion.

# Chapitre I

## Le contexte politico-économique et social de la concorde civile

« Les crises et les bouleversements ne surgissent pas par hasard. Ils nous servent d'indicateurs pour rectifier une trajectoire, explorer de nouvelles orientations, expérimenter un autre chemin de vie. »

**Carl Gustav Jung**

**A**u lieu de prendre le texte comme ancrage exclusif et de rechercher les actants et les procédures internes à la communication linguistique, il peut être heuristiquement plus fécond de partir d'une analyse politique et historique de la conjoncture et de ses composantes socio-idéologiques et d'observer comment ces facteurs produisent un discours spécifique à la fois dans sa forme et son contenu.

Pour mener à bien cette étude, nous avons jugé important de présenter et d'expliquer le projet de la concorde civile et les facteurs qui ont conduit à son aboutissement et pour ce faire, nous avons opté dans un premier lieu pour une contextualisation du fait (la concorde civile) afin de mieux cerner et comprendre les soubassements de cette crise qu'a connue l'Algérie.

À travers cette analyse, nous voulons mettre l'accent sur les rapports qu'existent entre les dimensions textuelles et les conditions de production de ces discours.

## **1. Discours politique et contexte social**

Il va sans dire, que le discours politique est le produit d'une conjoncture sociale particulière, il est lié aux conversions sociales qui entraînent son changement, notamment, les conditions conjoncturelles qu'elles soient politiques, économiques ou même sociales qui pèsent sur sa production.

Toutes fois, les pays en crise ou en guerre cherchent en général, un moyen pour sortir de la situation dans laquelle ils se trouvent en ayant recours soit, aux solutions adoptées par d'autres pays qui ont connu des situations similaires ou essayer de trouver leur propre solution en allant d'un constat et un état de fait, cependant, une solution qui réussit dans un pays ne veut pas dire nécessairement qu'elle réussisse dans un autre pays car chaque crise, chaque pays a ses spécificités.

L'Algérie, est l'un des pays qui ont connu une instabilité caractérisée par une très grande violence et violation des droits de l'homme et qui ont conduit à l'instabilité et le renversement du régime. Cette instabilité a débouché sur une grave crise sociopolitique.

Le projet politique national « concorde civile » visait dans son ensemble, la restauration de la paix et la situation sécuritaire dans le pays dans un premier temps et puis la conservation de la stabilité politique<sup>15</sup>, en effet, l'Algérie a vécu des années de violence, de terrorisme et

---

<sup>15</sup>Il existe plusieurs regards sur la nature de la stabilité politique que nous pouvons les classer comme suit :

1. Elle peut être assimilée à l'absence de menace réelle

d'instabilité politique qui l'ont poussés à adopter la concorde civile comme un ultime moyen pour assoir et maintenir une stabilité politique. Cette solution intervient après plusieurs tentatives non abouties. C'est la crise la plus grave traversée depuis la colonisation, plusieurs milliers de personnes sont portées disparues jusqu'à nos jours sans compter le nombre de morts qui dépasse les 200 milles. Pour trouver une issue de sortie de cette crise, le pouvoir a suivi une stratégie de longue haleine, à commencer par le dialogue politique après la loi de Rahma (clémence) pour arriver à la concorde civile.

## **2. La conjoncture politique et économique en Algérie de 1978 à 1999**

### **2.1. L'ère de Chadli Benjdid**

De 1978 à 1999, la société algérienne a subi diverses mutations qui ont engendré son engouffrement dans des crises endémiques.

Après la mort de *Boumediene* en 1978, deux clans se sont disputés pour le succéder : le premier est celui de *Bouteflik* ministre des affaires étrangères à l'époque, quand au deuxième, est celui de *Mohamed Saleh Yahyaouile* secrétaire général du FLN (Front de libération nationale).

Dans cette course, l'armée a arbitré et a proposé l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, le colonel *Chadli Benjdid* qui a été désigné d'abord comme chef du parti « FLN » en 1979 dans le congrès du parti.

L'ère de Chadli était marquée par la montée des troubles internes. L'époque où Chadli Bendjedid était président de la république, était marquée par deux événements politiques majeurs qui ont changé le cours de l'histoire de l'Algérie.

Le premier événement est survenu au début de son mandat, il s'agit du printemps berbère de 1980, une année après son entrée en fonction, il a eu à faire face aux événements de Kabylie qui ont commencé par l'interdiction, le 10 mars 1980, d'une conférence que devait donner Mouloud Mammeri à l'université de TiziOuzou sur la poésie kabyle ancienne.

Le second, est survenu à la fin de son règne, il s'agit de l'avènement de l'islamisme radical en 1990.

- 
2. La stabilité suppose un savoir-faire d'un gouvernement
  3. Elle est la conséquence d'un pouvoir publique légitime
  4. La stabilité est assimilée à la situation sociale où les membres de cette société se limitent par les normes sociales.

La situation économique quant à elle était limite catastrophique, l'Algérie a connu une forte augmentation démographique triplant pratiquement sa population, «elle est passée de : 13,7 Millions d'habitants en 1970 à 26,3 Millions en 1999 »<sup>16</sup>.

La baisse des cours du Pétrole et du Gaz a entraîné un accroissement de la dette « dans la première moitié des années quatre vingt le prix du baril oscille entre 40 et 30 Dollars, à partir de 1986, le prix du Baril était à 15 Dollars, ce qui a engendré une baisse des recettes de devise du pays alors que ce dernier devait à la fois rembourser ses créances, importer des produits....etc. L'endettement est passé de (6Milliards de Dollars en 1974 à 26 Milliards de Dollars en 1979.

La détérioration économique a pesé sur les conditions de vie de masses, la situation sociale s'est détériorée : «Tous les défauts du système apparaissent » à commencer par le manque d'infrastructures ainsi que la crise de logements et l'insuffisance « des équipements hydrauliques » qui a engendré le rationnement de l'eau dans la plupart des villes sans oublier la pénurie alimentaire des produits à forte consommation tel que « l'huile, sucre, semoule ...etc. »

Cette crise économique avec son cortège de chômage, de misère, de détérioration des conditions de vie a entraîné de vives tensions sociales et les émeutes étaient tout à fait prévisibles.

---

<sup>16</sup>**Benjamin Stora** : Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance (1962-1988)

## 2.2. Les évènements d'Octobre 1988

Cette date a marqué un instant crucial d'effondrement du système fondé sur un parti unique « FLN ». À partir de 85, les tensions sociales ont commencé à se sentir surtout avec les prix du Pétrole qui continuent à baisser (le Baril de Pétrole qui valait 40 Dollars en 1986 est à 12 Dollars en 1988), pour un pays qui vit essentiellement sur la rente pétrolière se trouve alors ruiné.

«Les pénuries de denrées de première nécessité, les augmentations faramineuses des prix exacerbent les ressentiments des Algériens qui vivent cette situation comme une éternelle injustice »<sup>17</sup>

---

Fin septembre, L'UGTA (l'union générale des travailleurs algériens) déclenche une première grève d'envergure à Alger suivie par d'autres grèves à l'échelle nationale : Oran, Annaba, Tiaret etc.

Les troubles nés des problèmes sociaux prennent de plus en plus une tournure politique, et les contestataires s'en prennent aux symboles de l'État et du parti unique comme (l'incendie d'un siège du FLN à Alger en 1989, attaque armée d'un commissariat de la capitale et d'un tribunal à Blida, en 1990). Ces troubles se sont aggravés et ils se sont étendus à plusieurs villes.

L'Islamisme implanté dans les écoles et les Universités et dans les mosquées, a commencé déjà par drainer une partie des revendications des masses au nom d'un Islam purificateur. Dès lors, les islamistes se sont présentés comme les défenseurs des démunis en répondant à leurs maux par des termes de la religion comme le déclare Abassi Madani : «Nous drainons derrière nous la Oumma toute entière.»<sup>18</sup>

Les islamistes ont saisi l'occasion de la prière de « vendredi 7 Octobre » pour se manifester. Ils étaient heurtés aux forces de l'ordre ce qui a fait plusieurs morts dont des enfants et des centaines d'arrestations.

Progressivement la religion a commencé à s'introduire dans le paysage politique suite aux événements contestataires de 88. Les Intégristes ont pour la première fois apparue sur le devant de la scène politique. Des Imams tel que *Ali Belhadj* (Futur dirigeant du FIS) se sont proposés pour aller négocier avec les autorités algériennes le remplacement de l'état de siège par la loi islamique.

---

<sup>17</sup>Journal Le Monde du 4/ 10/ 1988

<sup>18</sup>Cité par Serres :2012 ;09

Les événements qui se sont accélérés ont poussé Chadli et les hommes qui l'entouraient à ouvrir une brèche pour la démocratie. En Février 1989, une nouvelle constitution ouvre la voie au multipartisme

### **2.3. Les résultats des élections électorales de Juin 1990**

La démocratisation est un cadeau empoisonné offert au peuple algérien, à présent, le pays se dote d'une constitution démocratique après referendum, il instaure la liberté de presse et autorise la création des associations à caractère politique. Des dizaines de partis naissent et ceux qui sont interdits réapparaissent en Septembre 1989.

Le FIS (Front Islamique du Salut) est légalisé et grâce à son réseau de mosquées a pu récupérer une grande partie d la population, tout au moins, ceux qui étaient exacerbés par la politique de l'époque et qui pensaient trouver dans ce parti politique, la résolution à tous leurs problèmes, il a rassemblé les classes moyennes effrayées par cette crise. De ce fait, il a acquis l'appui de la masse pauvre.

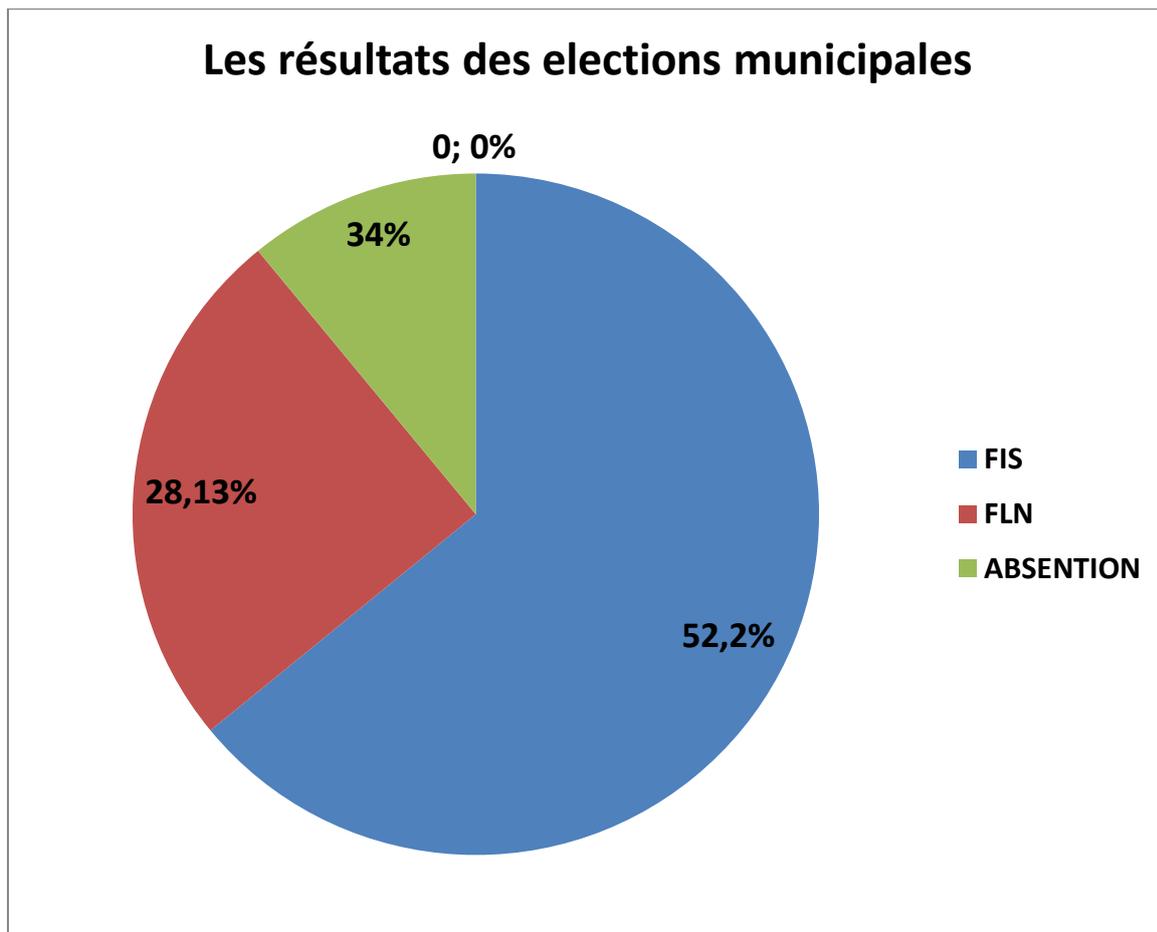
Les élections municipales et communales qui ont eu lieu le mois de Juin 1990, ont donné une large majorité au FIS.

«52,2 % FIS – 28,13 % FLN – 34 % d'abstentions :( FFS et le parti de Ben Bella)»<sup>19</sup>

Voici le graphique en secteur qui montre les résultats :

---

<sup>19</sup>Dictionnaire Encyclopédique de l'Algérie, Editions ANEP.



#### ***Secteur N°1 : les résultats des élections municipales de 1990***

Les résultats de ce scrutin démontrent la volonté du changement qui peut être considérée comme une révolte du peuple algérien contre l'injustice et la perpétuité des privilèges. Le mouvement islamiste a puisé dans les racines d'une population désemparée.

Ces résultats ont été décryptés dans différents journaux, notamment le Monde, qui selon lui, la victoire est dûe au manque de maturité et de connaissance des rouages de la politique menée par les islamistes :

«Sur une population largement analphabète, profondément croyante et ignorante des jeux politiques, le discours simpliste et réducteur du FIS a fait mouche. Logique imparable (Voter pour le FIS, c'est voter dieu. Voter contre le FIS, c'est voter contre l'Islam(...))<sup>20</sup> »

---

<sup>20</sup> Journal Le Monde du 31/12/91

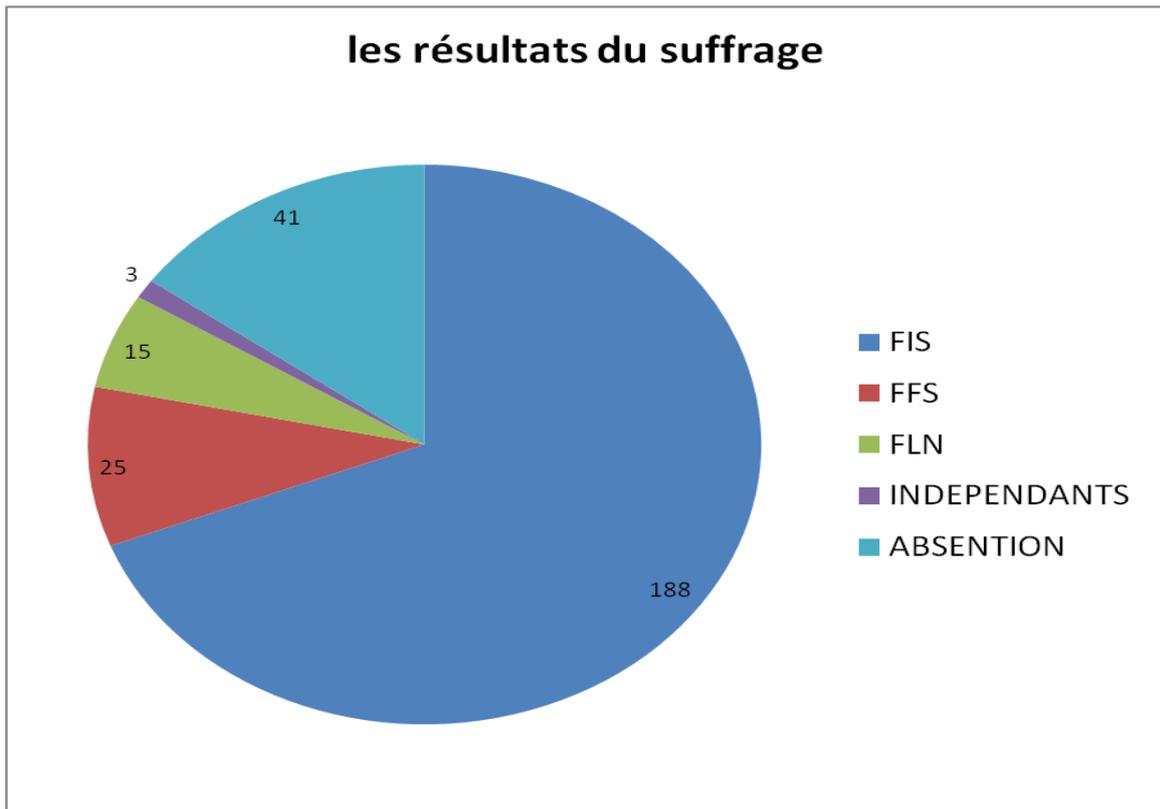
Après cette victoire, Le FIS s'est préparé à appliquer la loi de dieu en projetant de rédiger après l'élection présidentielle une nouvelle constitution inspirée du Coran et de la Sunna afin de suivre le model de l'Arabie Saoudite qui était entre autres le mécène de cette montée religieuse en Algérie.

La campagne électorale menée par le FIS lors des législatives était marquée par plusieurs attentats. Le premier eut lieu le mois de novembre 91 contre un poste militaire à Guemmar. Cette campagne a débouché sur une victoire incontestable du FIS, en décembre 91, dès le premier tour.

Les résultats déclarés le lendemain sont les suivants :

<b>Nombre d'électeurs :</b>	13 258 554	
<b>Nombre de votants :</b>	7 822 625	soit 59 %
<b>Nombre d'abstentions :</b>	5 435 929	soit 41%
<b>Suffrages exprimés :</b>	6 897 719	soit 88,18%
<b>Bulletins nuls :</b>	924 906	soit 11,82%
<b>Sièges pourvus :</b>	231	

Le FIS a obtenu la majorité des sièges à l'assemblée populaire algérienne. Il a obtenu 188 sièges avec «47,54 % des suffrages ». Le FFS quand à lui, obtient 25 sièges, le FLN 15 sièges. Les indépendants ont obtenu 3 sièges. Le taux d'abstention a atteint les 41%. Comme c'est montré dans le secteur suivant:



#### ***Secteur N°2 : les résultats du suffrage de 91***

Ce taux d'abstention qui a atteint 41%, reflète un refus catégorique, une revendication d'un changement radical, c'est ce qu'a déclaré le chef du gouvernement le lendemain des suffrages. Le peuple a perdu confiance dans l'autorité qui le gouverne, il avait assez du parti unique et de l'homme unique. Cependant, ce vote en faveur du FIS était un vote sanction, le peuple espérait qu'avec ce parti, il sortira de la crise économique qui l'affecte.

### **3. De l'interruption du processus électoral à la mise en place du haut comité d'état**

Face à cette montée du front islamique du Salut (FIS), plusieurs manifestations, organisées par des démocrates, avaient eu lieu à Alger demandant à l'institution militaire d'intervenir. Soutenue par cette poignée de démocrates, l'armée décide de fermer l'ascension du FIS en bloquant le processus électoral. L'empêchement du second tour des élections législatives par l'armée nationale s'est suivi par des manifestations générales du FIS dites « insurrectionnelles ». Face à cette crise qui risquait de fracturer le pays, Chadli Bendjedid a organisé une entrevue secrète avec le chef de l'exécutif du FIS dans le but de trouver un compromis, une décision qu'il avait prise et il n'avait pas tardé à en subir les conséquences. En effet, le 11 janvier 1992, il était contraint de démissionner suite à une pétition signée par 181 officiers exigeant son départ immédiat. Le deuxième tour des élections était prévu pour le 16 janvier mais le haut conseil de sécurité annule les élections législatives du 12 janvier de la même année. Se trouvant dans une impasse constitutionnelle, le conseil constitutionnel autorise la mise en place d'abord, du haut conseil de sécurité qui proclamera par la suite l'institution d'un Haut Comité d'État ou HCE, un organe transitoire qui dispose de tous les pouvoirs et attributions conférés par la constitution au Président de la République. Ce haut conseil se composait de cinq membres :

- Khaled Nezzar
- Ali Kafi
- Tedjini Haddam
- Ali Haroun
- Redha Malek à partir du 2 juillet 1992

Trouver une personnalité qui pourrait remplacer Chadli Bendjedid était une mission que les membres de ce conseil devaient la réussir.

### 3.1. La nomination de Mohamed Boudiaf

Cherchant une personne ayant de la crédibilité aux yeux des algériens, l'armée a fait appel à Mohamed Boudiaf en allant le chercher au Maroc là où il était exilé depuis 28 ans. L'armée l'a sollicité :

« Parce qu'elle a senti le devoir de faire appel à un homme qui est resté en dehors du système, et qui pouvait être un élément de dégagement de cette situation. Beaucoup de gens ont pensé que c'était peut-être là, l'occasion de faire appel à un homme neuf, qui n'a d'attache avec aucun parti »<sup>21</sup>.

---

Mohamed Boudiaf a accepté la proposition et est venu en Algérie en Janvier 92. Son choix de venir et d'accepter d'intégrer une formule politique gérée par des pouvoirs occultes ne lui a pas laissé une grande marge de manœuvre, chose qui l'a obligé d'opter pour des décisions qui n'ont pas fait l'unanimité. En effet, il a procédé par une lutte contre le mouvement islamiste d'une manière qui a été jugée plus au moins agressive, alors que la société réclamait aussi que la corruption et le favoritisme soient luttés avec la même détermination car elle les assimile à une pratique intégriste.

Il a exercé une répression contre le «FIS» en assignant la gérance des mosquées au ministère des affaires religieuses afin de mieux les contrôler. Plusieurs arrestations ont eu lieu par la suite, d'abord, celle de Abdelkader Hachani, le président «du bureau exécutif du FIS» ainsi que la majorité des responsables du mouvement. L'état d'urgence était instauré sur l'ensemble du territoire Le 9 février 92.

Parmi les décisions qui ont été prises aussi durant cette période, la dissolution du FIS en mars 92, la condamnation de Abassi Madani et Ali Belhadj en juin 92 à 12 ans de réclusion. Des milliers de militants et de sympathisants du FIS ont été raflés et conduits dans des camps d'internement dans le grand sud.

---

<sup>21</sup>Benamadi (Zouaoui) et Akeb (Fatiha), interview "Boudiaf, deux ans pour convaincre", Algérie-actualité, n° 1384, semaine du 23 au 29 avril 1992.

Boudiaf fut assassiné à Annaba en juin 92, par un membre de sa garde. Il a été remplacé tout de suite après, par Ali Kafi, président de l'organisation des anciens moudjahidines. Le climat social et politique était au bord de l'explosion.

Le 24 janvier 94, Liamine Zeroual, général en retraite, est «désigné président de l'État» pour une période de 3 ans.

#### **4. La guerre civile**

La violence s'est diversifiée à partir de 1995, avec la présence de groupes armés éclatés où chaque branche paraît s'autonomiser. Les deux courants principaux étaient : l' AIS (Armée islamiste du salut, issue du FIS) et le Groupe islamique armé (GIA).

De février 1992 jusqu'en 1999, l'Algérie s'est enfoncée «dans une violence endémique» qui, peu à peu, s'est transformée en une véritable guerre civile. En sept ans, l'engrenage terrorisme-répression a fait plus de 150 000 morts selon les organisations internationales «(26 000 officiellement reconnus), sans compter les militaires (le nombre de leurs morts est tenu secret) et les islamistes, dont plus de 20 000 auraient été tués», selon le ministère de l'Intérieur.

##### **4.1. La loi de la Clémence de Liamine Zeroual**

La loi de la concorde civile de 1999 de *Bouteflika* est le produit dérivé d'un projet déjà initié par son prédécesseur Liamine Zeroual en 1995, dit (Rahma) Clémence en Français. Cette loi permet aux islamistes armés qui acceptent la reddition, de bénéficier de la clémence du gouvernement.

Novembre 1994, la conférence de *Sant 'Egidio* s'est tenue entre les représentants des partis politiques (FLN - FIS pourtant dissous –FFS et d'autres personnalités) à Rome pour établir (une plate- forme pour une solution politique et pacifique à la crise algérienne)

Cette plate-forme a été rejetée par le pouvoir à l'époque car l'armée se trouvait menacée par les groupes armés qui étaient « aux portes du pouvoir».

Dans une perspective visant le changement, l'armée a adopté deux nouvelles mesures : la première consiste à «terroriser les terroristes » alors que la deuxième comporte «l'armement

des civiles en guise d'autodéfense et aussi pour que les gens soient contraints à choisir leur camp ».

Réélu le 13 novembre 1995, *Liamine Zeroual*, accélère la politique de restructuration.

En Mai 1996, des négociations ont été entamées entre l'armée et l'émir de l'AIS (Armée islamique du salut) *Madani Mezreg* et qui ont abouti à un accord signé le 20 Aout 1997. Cet accord comprenait 13 points.

« 1 Une amnistie générale en faveur de tous les groupes trévistés.

2 Prise en charge totale et compensation par l'état de toutes les victimes.

3 Tous ceux qui sont morts durant les années de violence seront considérés comme des victimes de la tragédie nationale.

4 La création d'une commission mixte de suivi des contacts entre l'ANP et l'AIS.

5 la Création d'une commission interministérielle composée des ministères de la justice et de l'intérieur devant superviser l'élargissement des personnalités de l'ex-FIS dans un délai de 18 mois.

6 L'intégration de ces éléments dans des unités spéciales de lutte contre les groupes terroristes.

7 La concentration de toutes les factions de l'AIS et des autres groupes armés dans des points précis sous le contrôle de l'ANP.

8 L'inventaire de toutes les armes et munitions en possession des groupes trévistés.

9 L'évacuation des familles des éléments trévistés en des lieux sûrs et éloignés des zones d'opérations antiterroristes.

10 L'élaboration d'une loi cadre juridique à la trêve.

11 La reconnaissance par l'AIS de l'ANP comme la seule armée en Algérie

13 L'arrêt définitif de toutes les actions armées avec l'engagement de ne prêter aucun soutien direct ou Indirect à une quelconque faction ou groupe terroriste à travers le territoire national.»<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup>Dictionnaire Encyclopédique de l'Algérie ; Achour Cheurfi , Editions ANEP

Force de constater que dans cet accord les quantificateurs « *tous, toutes, totale* » s'opposent à « *seule* » qui définit ici l'armée (ANP) et en désigne l'exclusivité, autrement dit, l'armée algérienne ou le gouvernement s'est dissocié des conflits entre les terroristes et les citoyens ce qui a engendré une ambiguïté entre l'idée de la clémence et les règles citées. Les modalisations d'intensité «*toutes, tous, totale* » et de négation « *aucun* » génèrent la dramatisation du discours.

Suite à cet accord, *Madani Mezrag* a diffusé «un communiqué» dans lequel il ordonne tous les chefs combattants d'arrêter les opérations de combat.

Le cauchemar n'a pas cessé pour autant, le groupe islamique armé GIA a commis durant l'été de 1997, les massacres que jamais l'Algérie n'a connu jusque-là.

***Massacre de Bentalha dans la nuit du 22 au 23 septembre*** : c'est le quartier de Bentalha(commune de Baraki) dans la banlieue Est d'Alger, qui était victime d'une attaque de plusieurs dizaines d'assaillants. Résultat Plus de 400 morts et 120 blessés.

***Massacre de Raïs le 28 août 1997*** : dans le quartier Ar-Raïse de la commune de Sidi-Moussa (à environ 25 km d'Alger), c'était un horreur, des dizaines d'assaillants débarquent en camion et tuent près de 300 personnes et en blessent plus de 200 pendant plus de cinq heures de carnage.

L'opinion internationale est alertée par les massacres qui sont devenus quasi quotidiens et qui ont pris une ampleur inégalée. Personne ne comprenait qui commet ces monstruosité et pourquoi, d'où la question (*Qui tue qui ?*).

Cette ambiguïté, gérée et générée par le pouvoir lui-même de l'époque, avait pour but d'accroître le sentiment de flou, d'instabilité et semer le doute pour que la vérité devienne difficile à saisir.

## **4.2. Les principales causes d'échec de cette loi**

La loi de la Clémence fut avortée car elle n'a pas suscité l'intérêt du peuple algérien ni des groupes armés.

L'échec de cette loi est lié à plusieurs facteurs, tout d'abord le choix du vocable «*Rahma*» qui a une connotation religieuse en arabe, on parle de «*tawba*» qui signifie précisément «retour de l'égaré sur le droit chemin», et de (repentis) à propos de ceux qui acceptent de se rendre. Le problème sémantique lié à cette notion place le citoyen dans la position d'un juge

divin, ce qui lui paraissait insensé, car il ne peut se substituer à dieu d'avantage cependant il rejette l'idée de pardonner à ses bourreaux.

En effet, Le pardon suppose une générosité et une force de la part de celui qui pardonne, il présuppose une victime vaincue impuissante et obligée ce qui a déplu aux groupes armés qui n'acceptaient pas cette sous-estimation. Le pouvoir parlait de «terrorisme résiduel» et se devait donc de présenter ses démarches dans le traitement de l'opposition armée comme de la bienveillance. Les opposants islamistes considéraient cette loi comme un inacceptable « édit de grâce ».

La politique de la Rahma était exclusive, elle avait deux principaux acteurs (le pouvoir et son opposition armée) qui négocient et tentent de trouver une sortie de crise pour un problème qui perdure depuis une dizaine d'années. Le tiers exclu était le peuple algérien.

Dépassé par les événements, Liamine Zeroual décide d'écourter son mandat et démissionne 11 septembre 1998.

## **5. L'élection de Bouteflika en 1999 et la concorde civile**

Avant de parler des élections de 1999 et de la victoire de Bouteflika, nous avons jugé nécessaire de présenter une biographie succincte de ce dernier afin de pouvoir déterminer son profil politique ainsi que son parcours professionnel.

### **5.1. Abdelaziz Bouteflika**

Bouteflika est né le 2 mars 1937, à Oujda au Maroc, où ses parents avaient immigrés. Ceux-ci sont originaires de Nedroma wilaya de Tlemcen. Il est l'aîné de sa mère et le second de son père. Lycéen, il a adhéré à la cellule l'Istiqlal, parti nationaliste marocain.

Bouteflika a rejoint l'armée de libération nationale à l'âge de 19 ans et intègre l'armée des frontières installée sur le territoire marocain c'est là qu'il a fait la rencontre d'un certain Mohamed Boukharouba alias Boumediene. Il a connu une ascension fulgurante, juste après l'indépendance, il a été élu député de Tlemcen pour deux mandats successifs. Agé de 25 ans, il entame sa véritable carrière politique, après sa nomination ministre de la jeunesse, des sports et du tourisme du premier gouvernement de l'Algérie indépendante, il a été nommé, la même année, ministre des affaires étrangères. C'est à ce poste qu'il s'est distingué par ses

talents de négociation. En 1974, ce diplomate chevronné, porte parole de la nation est élu président de la 29<sup>ème</sup> assemblée générale des nations unis, l'année où l'Afrique du sud fut exclue car elle avait fondé un système prônant l'apartheid.

Abdelaziz Bouteflika a connu une traversée de désert qui a commencé après la mort de Boumediene en 1978. Une année après, il a été nommé ministre d'état et conseiller de Chadli Bendjedid, le nouveau président. Il a été contraint à un exil qui a duré plus de 6 années suites aux accusations lancées par la cour des comptes d'usurpation de fonds publiques près de 60 millions de francs.

Lui qui pensait pouvoir succéder à Boumediene, se trouve évincer d'un côté par l'armée, qui détenait la majorité des mandats au sein du comité centrale du FLN et d'un autre côté par le patron de la sécurité militaire KasdiMerbah.

Durant cette période, il a mené quelques missions de consultant à Genève, Abou Dhabi et au Golf, mais cette éviction, Bouteflika l'a mal digérée et elle représente pour lui un épisode long et douloureux

« Mais il a su faire le dos rond et attendre son heure, se souvient un de ses proches. Il a une notion très particulière du temps. Il voit toujours le long terme. »<sup>23</sup>

---

Il revient en Algérie en janvier 1987. En 92, l'armée lui propose d'occuper le poste de ministre conseiller du haut conseil d'état, puis celui de représentant permanent de l'Algérie à l'ONU mais jugeant que les propositions ne correspondaient pas à ses aspirations, il les a refusées. Il a aussi décliné en 94, la proposition des émissaires de l'armée qui lui offrent la présidence.

Mais tout change après la démission de *Zeroual*, en décembre 1998, il fait part de sa décision de se présenter, en tant que candidat indépendant, à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999.

L'annonce faite par Zeroual le président sortant en promettant que la campagne présidentielle sera libre et transparente a laissé penser que l'Algérie entre dans un processus de démocratisation et de réconciliation.

Mais cette promesse n'a pas été tenue et Abdelaziz Bouteflika est élu par défaut en Avril 1999. À la veille des élections tous ses concurrents se sont retirés de la compétition électorale

---

<sup>23</sup><https://www.jeuneafrique.com/205589/politique/le-vrai-bouteflika/>

(Ahmed Taleb Ibrahimi, Abdallah Djaballah, Hocine Ait Ahmed, Mouloud Hamouche, Mokdad Sifi et Yousef Khatib) pour dénoncer les «fraudes massives» en faveur de Bouteflika. Il a été considéré comme «le candidat du pouvoir». Ce retrait des candidats montre bel et bien une instabilité politique qui brouille la possibilité d'énoncer la vérité.

Les résultats du suffrage ont été contestés par l'opposition, Abdelaziz Bouteflika a obtenu «73,8 % des suffrages», avec une participation dépassant les 60 %.

Voici les résultats :

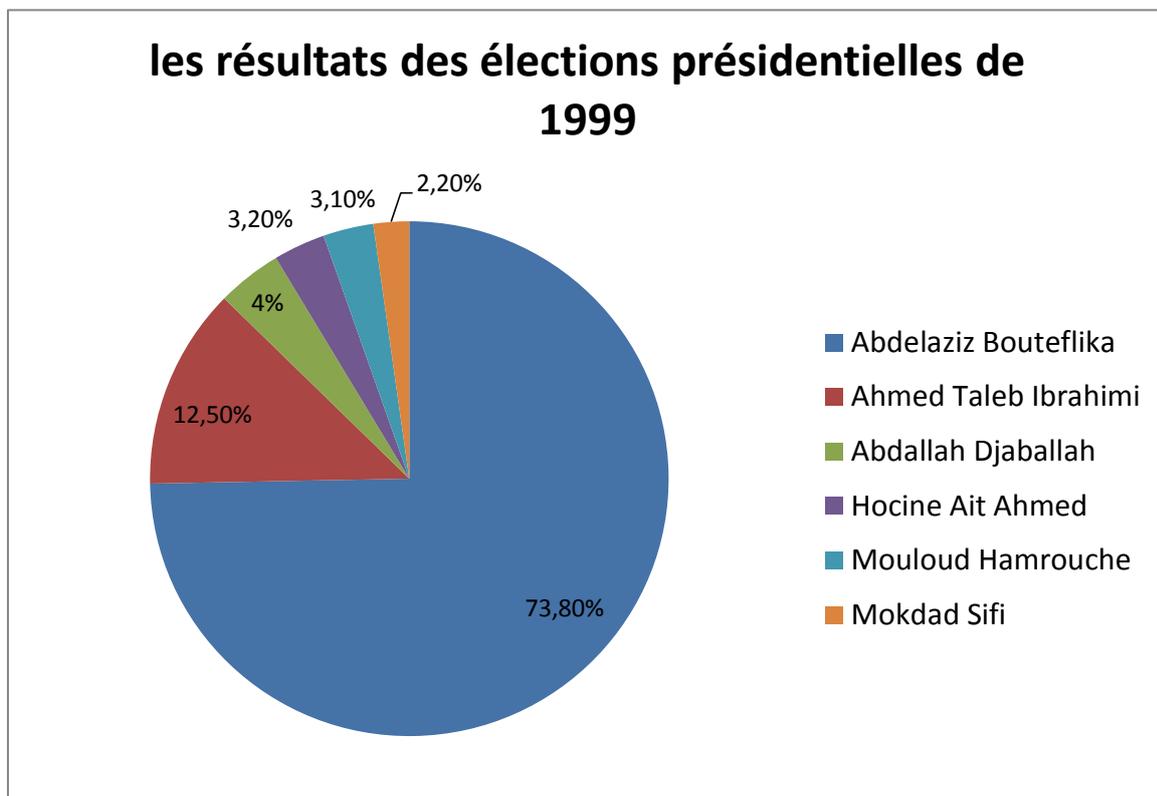
**Inscrits** : 17488759

**Votants** : 10652623

**Votes exprimés** : 10093611

**Votes nuls** : 559012

**Taux de participation** : 60,91%



**Secteur N°3 : les résultats des élections présidentielles de 1999**

Bouteflika a hérité un pays exsangue : une crise politique, économique et sociale mais le nouveau président avait promis de rétablir la situation.

Les premières mesures prises par Bouteflika dès son accession au pouvoir étaient d'abord, de mettre en œuvre les accords de trêve conclus avec «l'Armée Islamique du Salut », engagés déjà par son prédécesseur Zeroual, ensuite de régulariser la situation de près de 800.000 jeunes Algériens qui n'ont pas répondu à l'appel du service militaire, et se trouvent de ce fait dans la situation d'insoumis ainsi que la libération des prisonniers politiques.

En arrivant à la présidence de la République, Bouteflika avait déjà trouvé le terrain balisé par son prédécesseur, le président Zeroual, qui avait ouvert la voie du repentir aux terroristes en mettant en œuvre la loi de la Rahma.

Le régime a changé de discours, en passant d'un discours de criminalisation de son opposition armée et de banalisation de sa force de frappe (quelques milliers d'hommes) à «un discours et à une pratique de victimisation et de glorification de certains d'entre eux ». En choisissant des mesures plus ou moins pacifistes, le pouvoir a préconisé l'indemnisation et le pardon au lieu du combat qui n'a pas donné des résultats jusque là.

## **6. La concorde civile**

C'est un projet qui n'est pas survenu d'un seul coup mais qui est le résultat d'efforts concertés et de phases interdépendantes, on peut dire que la réconciliation nationale en Algérie est le fruit du travail de certains présidents. Il est passé par plusieurs étapes à savoir : dialogue politique, la loi de la Clémence puis la concorde civile.

### **6.1. Dialogue politique**

Au début, la concorde civile a pris le terme de dialogue politique comme solution à la crise, plusieurs personnalités politiques et chefs de partis ont également salué le dialogue politique et ont adopté le projet mais le fait de reporter les élections de 1991 fut le point de départ de la fracture politique et médiatique.

Le dialogue politique en tant que concept de réconciliation nationale à l'époque a échoué parce qu'il a été marqué par trois caractéristiques:

1. Il s'agissait d'un dialogue partiel, c'est-à-dire n'impliquant pas tous les partenaires politiques, en particulier les parties de crise.
2. Il n'était pas un dialogue sérieux, car plusieurs parties impliquées dans le dialogue n'avaient pas d'influence publique et manquaient de courage politique.
3. Le dialogue était sous forme d'un dictat, il n'était pas caractérisé par l'échange et l'écoute, c'est-à-dire que chaque partie voulait imposer son opinion.

## **6.2. La loi de Rahma**

La loi de Rahma fait partie de la loi de repentance qui permet aux détenteurs d'armes le retour à la société, le but de cette loi de Rahma est de mettre fin à cette crise endémique sans impliquer pour autant les politiciens qui étaient considérés comme faisant partie de la crise chose qui a engendré son échec . Cette loi comprend (12) articles divisés en trois chapitres.

## **6.3. Ses principaux objectifs**

Les principaux objectifs de ce texte peuvent être résumés dans les points suivants:

- La détermination des autorités du pays à surmonter cette étape critique et sensible de l'histoire de l'Algérie en cherchant l'atténuation du climat et ce, en permettant aux citoyens d'exprimer leurs opinions de manière pacifique.

-La détermination à restaurer la paix, la stabilité, la sécurité, la croissance et la prospérité dans le pays et la société et rétablir la place et la considération de l'État et le plein respect de la primauté de la loi.

\_ Ouvrir la voie à tous les Algériens à participer à la construction de la nation et à adhérer aux valeurs nationales de tolérance spirituelle et religieuse caractérisées toujours par la compassion et le partage.

\_ La détermination des autorités du pays à lutter contre le terrorisme et la tyrannie de l'extrémisme et du fanatisme étranger à la société algérienne pour restaurer la stabilité, la sécurité et la tranquillité au cœur des citoyens.

- Affirmer le désir de l'État à prendre soin des jeunes qui ont été victimes de campagnes fallacieuses et qui se sont impliqués dans des actes de terrorisme et de vandalisme, et les libérer de leurs mains.

#### **6.4. Le projet de la paix**

Le choix de l'expression «*concorde civile* » qui peut être jugé comme neutre a contribué à l'adoption de celle-ci par le peuple.

Le vocable « concorde » signifie l'union et l'accord entre personnes, entre citoyens autrement dit, « entente entre les personnes ». L'État a d'ores et déjà s'est mis au-dessus de la mêlée, revendiquant son rôle d'arbitre entre des civils qui se font violence.

Cette loi avec sa nouvelle forme, s'adresse à des terroristes à qui elle propose l'allègement des peines pénales, et la remise sous certaines conditions de la sanction. Son objectif est le rétablissement de la sécurité comme il est indiqué dans son premier article. Le texte de loi prévoit trois régimes distincts.

#### **6.5. Ses principaux objectifs**

«1- L'exonération de poursuites pénales, lorsque l'infraction commise n'a pas entraîné mort d'homme ou infirmité permanente, à l'exclusion du viol et de l'usage d'explosifs dans les lieux publics (articles 3 et 4).

2- La mise sous probation qui peut durer de trois à dix ans au maximum à l'exclusion de ceux qui ont commis des massacres collectifs ou utilisé des explosifs dans les lieux publics (articles 8).

3-L'atténuation des peines (articles 27 à 29).»<sup>24</sup>

---

En lisant les trois articles cités ci-dessus, force de remarquer que cette loi est plus clémente que celle de la « Rahma ». Dans l'article N° 3, il s'agit de l'atténuation des peines pour des autres formes absentes du présent article 1.

---

<sup>24</sup>Dictionnaire Encyclopédique de l'Algérie ; Achour Cheurfi , Editions ANEP

Le 13 juillet, La loi sur la concorde civile fut votée par le Parlement, mais Bouteflika a insisté pour la faire ratifier par un referendum (fixé au 16 septembre). Il apparaît ainsi que Bouteflika cherche une approbation populaire, une légitimation directement issue de la base. Ses déplacements dans différentes villes du pays seront un moyen d'acquérir ce soutien populaire

## **7. Le référendum du 16 septembre 99**

Le référendum du 16 septembre 1999 est une étape majeure sur le chemin de la paix en Algérie.

L'organisation, du référendum populaire sur « la paix et la concorde civile» a pour obsession de faire oublier le péché originel de son accession au pouvoir.

Depuis son élection, Bouteflika, n'a pas ménagé ses efforts: des discours fleuves dans toutes les villes, déclarations, interviews avec un seul mot d'ordre, le rétablissement de la paix. Des efforts qui ont porté leurs fruits.

Les algériens ont répondu à l'appel et ont plébiscité la loi sur la "*concorde civile*" soumise jeudi 16 septembre à référendum par le président Abdelaziz Bouteflika. Selon les résultats du scrutin, rendus publics dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi par le ministre de l'intérieur, Abdelmalek Sellal : «98,63 %des votants ont répondu par un « **oui** »» à la question suivante :

*«Êtes-vous pour ou contre la démarche générale du président de la République visant à la réalisation de la paix et de la concorde civile ?»*

## 7.1. Les résultats du referendum

Les résultats du referendum relatif à la démarche du président Bouteflika en vue du rétablissement de la paix sont les suivants :

<b>Les électeurs inscrits :</b>	<b>17.512.726</b>
<b>Les électeurs votants:</b>	<b>14.890.895</b>
<b>Les bulletins nuls:</b>	<b>105.324</b>
<b>Les suffrages exprimés:</b>	<b>14.785.571</b>
<b>« OUI »:</b>	<b>14.583.075</b>
<b>« NON »:</b>	<b>202.496</b>

« Le taux de participation a atteint 85 % des quelque 17,5 millions d'électeurs inscrits. »<sup>25</sup>

Les Algériens se seraient davantage déplacés pour ce scrutin que lors de l'élection présidentielle du 15 avril (60 % de participation), ce qui constitue un succès personnel pour le chef de l'État qui n'a pas ménagé sa peine pour convaincre les électeurs d'approuver sa démarche.



### *Secteur N°4 : les résultats du referendum*

<sup>25</sup>Dictionnaire Encyclopédique de l'Algérie ; Achour Cheurfi , Editions ANEP

## Conclusion du chapitre 1

Ce premier chapitre nous a dévoilé les soubassements de la plus grave crise qu'ait connue l'Algérie durant les années 90. Une guerre civile marquée par de nombreuses et graves transgressions des droits de l'homme commises par les groupes armés islamistes.

Nous avons vu que pour clore le chapitre des violences, plusieurs solutions ont été adoptées, en l'occurrence, la loi de Rahma instaurée par Liamine Zerwal en pleine guerre civile, sous état d'urgence.

Cette démarche masquait une réalité politique marquée par la domination arbitraire d'un système politique autoritaire et militarisé. N'empêche qu'elle a porté ses fruits, les négociations menées avec les groupes armés avaient abouti à un consensus avec l'AIS de Madani Mezrag, la branche armée du FIS. Elle a ouvert ainsi la voie du repentir aux terroristes et a tracé le chemin pour le programme de la paix de Bouteflika.

Pour élargir et parfaire le processus de la paix, l'ancien président a initié un nouveau projet baptisé «concorde civile» et par lequel, il cherchait le rétablissement de l'ordre en réfléchissant les limites juridiques visant une plus large repentance et pour ce faire, l'ancien président n'avait pas ménagé ses efforts en donnant des discours fleuves à travers tout le pays avec un seul mot d'ordre : le rétablissement de la paix et de la concorde civile.

Cette loi amnistiante a été ratifiée à un référendum le 16 Septembre 99. Le corps électoral était appelé non pas à adopter un texte mais à répondre à une question. Ce projet a été plébiscité officiellement par 98,64% des votants.

Ainsi, ce projet a permis de vider les prisons d'une partie des personnes condamnées pour terrorisme ou subversion, en gage de bonne foi de la présidence et l'ancien président est devenu l'homme de la paix et de la réconciliation

## Chapitre2

# Figures de rhétorique et argumentation

« Les hommes, en se communiquant leurs idées, cherchent aussi à se communiquer leurs passions. C'est par l'éloquence qu'ils y parviennent. Faite pour parler au sentiment, comme la logique et la grammaire parlent à l'esprit, elle impose silence à la raison même, et les prodiges qu'elle opère souvent entre les mains d'un seul sur toute une nation sont peut-être le témoignage le plus éclatant de la supériorité d'un homme sur un autre »

Jean Le Rond d'Alembert

Jusqu'ici nous nous sommes aperçus que parler de concorde civile et son aboutissement signifie une prise en compte de sa conjoncture politique et économique.

De ce fait, une réflexion s'est ouverte sur les spécificités de ces discours et sur leur force persuasive notamment sur l'argumentation par les figures.

## 1. Rhétorique et argumentation

La rhétorique antique représente une période favorite où les figures paraissent indissociables à l'entreprise de la persuasion. Les figures, d'Aristote à Cicéron étaient discernées par rapport à leur capacité d'influencer l'auditoire.

Un revirement s'est effectué dans deux orientations dont la première est pathémique, en d'autres termes, les figures étaient plus « attachées à leur force d'évocation affective »<sup>26</sup>. La seconde orientation représentée par le traité de l'argumentation de Perelman et Olbrechts-Tyteca qui ont remis à l'honneur la fonction argumentative des figures. Cet ouvrage a apporté un renouveau aux figures car il indique la portée du cadre argumentatif des figures tout en opposant la fonction forte des figures argumentatives et la fonction faible des figures de style. Cette diversité est déterminée par le contexte.

## 2. Le statut argumentatif des figures

Le statut argumentatif des figures a été confirmé dans cet ouvrage à travers l'intégration d'un grand nombre de figures tant qu'arguments, citons par exemple, l'allégorie fondée sur l'analogie est classée dans les « liaisons qui fondent la structure du réel ». Le Pléonasmе, du fait de son mécanisme tautologique est placé dans « les arguments quasi-logiques »

Après le traité de l'argumentation de Chaim Perelman, plusieurs travaux contemporains ont suivi et ont éclairé le rôle argumentatif des figures dont ceux de « Reboul, 1991 » qui défendait l'idée « qu'une figure ne peut être rhétorique que si elle est argumentative », il s'est intéressé aux figures de l'Ethos. Christian Plantin a soulevé les similarités qu'existent entre les domaines argumentatifs et esthétiques, il refuse la division entre « inventio et elocutio ».

---

<sup>26</sup>Marc Bonhomme, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://journals.openedition.org/aad/495> ; DOI : 10.4000/aad.495

En effet, ces approches intègrent « tout ce qui relève du figurale dans l'ensemble des moyens verbaux qui visent à persuader ou encore à infléchir des façons de penser et de voir »<sup>27</sup>

Quant à Bonhomme, il défend l'idée qu'une figure de rhétorique n'est jamais argumentative en soi, ce sont certains facteurs qui lui confèrent le potentiel argumentatif, selon lui, «l'élément contextuel est déterminant parce que c'est en usage qu'une forme figurale acquiert sa valeur argumentative»<sup>28</sup>

Notre corpus de travail est constitué des discours de Bouteflika tenus devant un auditoire hétérogène, ces discours s'inscrivent dans un genre textuel qui se circonscrit à mi-chemin entre «texte écrit et texte oral spontané»<sup>29</sup> c'est-à-dire que ces textes écrits sont destinés à être oralisés et écoutés. Ces textes là considérés comme ambivalents s'éloignent des textes écrits destinés à la publication et qui ont pour objectif essentiel, être lus de la même manière qu'un texte oral spontané.

Comme nous l'avons cité précédemment, Nous allons nous intéresser aux conditions et à la spécificité de l'argumentation par les figures. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les travaux de Ruth Amossy, Christian Plantin ainsi que sur ceux de Bonhomme et Reboul qui ont étudié les figures dans leur dimension argumentative afin de pouvoir répondre à la question suivante :

À quelle condition, une figure peut-elle être considérée comme argument ?

### **3. La comparaison**

Pour pouvoir répondre à la question, nous allons nous référer à Chaïm Perelman qui pour lui, une figure est un argument

«Quand elle a une structure reconnaissable, elle manifeste un mouvement qui favorise le passage des prémisses à une conclusion et quand elle poursuit un des buts de l'argumentation»<sup>30</sup>

---

---

<sup>27</sup> Ruth Amossy, l'argumentation dans le discours P242

<sup>28</sup> Ruth Amossy, l'argumentation dans le discours, P247

<sup>29</sup> Damon Mayaffre. Discours politique, genres et individuation sociolinguistique. A. Morin & P. Sebilot (eds.); JADT 2002, IRISA-INRIA, pp.517-529, 2002. <Hal-00555084>

<sup>30</sup> Ruth Amossy, l'argumentation dans le discours p249

Examinons l'exemple suivant :

« Cela n'est pas étranger au peuple algérien qui considère la paix comme sa sécurité sociale et son pain quotidien, et pour preuve, l'architecture algérienne s'intéresse à la djenina (jardin), la bhira (potager) et le haouche (cour) »

---

La figure de comparaison présente dans cet extrait a pour objectif d'aiguiller le sens de l'argumentation. Grâce à cette figure « on confronte plusieurs objets pour les évaluer l'un par rapport à l'autre »<sup>31</sup>

L'orientation argumentative de la comparaison est marquée dans ces composantes thématiques et structurales. Au niveau thématique, le comparant « comme sa sécurité sociale et son pain quotidien » augmente argumentativement le comparé « la paix » dans le but de produire une conclusion positive chez son auditoire ; ce qui donne lieu à la conclusion suivante :

(Donc la paix est indispensable pour que les algériens vivent heureux).

Au niveau structural, l'hiérarchisation entre le comparé et le comparant oriente le sens vers la conclusion recherchée, en d'autres termes, le rapport d'égalité « comme » posé entre « la paix » et « sécurité sociale et pain quotidien » incite l'auditoire à tirer une conclusion qui n'est autre que la paix constitue la vie pour les algériens ce qui montre l'importance et la place qu'occupe la paix dans la stabilité de la société algérienne .

En comparant la paix au pain, le locuteur a misé sur la capacité du comparant « le pain » à être générateur de valeur ajoutée et donc partagée dans la même aire culturelle.

En effet, cet aliment est la nourriture essentielle de l'homme, il est élevé à la hauteur d'un symbole de vie. Dans les traditions religieuses et les mythes, les plus grands dieux de l'humanité (Osiris, Jésus Christ) étaient personnifiés ou se comparaient eux-mêmes au pain. Le pain est tellement important dans la nourriture qu'il désigne lui-même la nourriture. Ce

---

<sup>31</sup>Chaïm Perelman & Lucie Olbrechts-Tyteca : traité de l'argumentation, université de Bruxelles, 1988, P 326.

rapport d'égalité réalisé par l'outil de comparaison « comme » amène l'auditoire à réaliser à quel point la paix est importante.

### 3.1. L'imaginaire linguistique

Afin de proposer des solutions, régler des différents ou même proposer des situations meilleures que celles que le peuple vivent, l'homme politique table sur les savoirs partagés et de ce fait, il doit organiser son discours d'une manière à ce que ce dernier puisse répondre aux attentes de la majorité de son auditoire pour ne pas dire toutes les attentes car l'homme politique a affaire à un auditoire hétérogène. C'est ainsi que le locuteur use de certaines dénominations qui renvoient à certaines représentations sociales. Patrick Charaudeau souligne le fait que ces représentations sociales relèvent du vraisemblable ou du plausible et elles ont une fonction d'interprétation du monde:

«Les représentations sociales ont pour fonction d'interpréter la réalité qui nous entoure d'une part en entretenant avec elle des rapports de symbolisation, et d'autre part en lui attribuant des significations»<sup>32</sup>.

---

Ruth Amossy quant à elle, leur accorde une place fondamentale dans tout discours qui se veut persuasif :

«Le savoir partagé et les représentations sociales constituent donc le fondement de toute argumentation»<sup>33</sup>

---

Dans l'extrait cité en supra, le locuteur s'adresse à son auditoire en évoquant des endroits emblématiques que seul les algériens peuvent leur attribuer une rationalisation discursive. En parlant de « djnina » et « haouche » le locuteur fait référence à l'identité culturelle algérienne à laquelle les deux endroits cités ont une grande symbolique. La référence ou l'acte de référence consiste pour Riegel

«L'utilisation des formes linguistiques (mots, syntagmes, phrases) pour évoquer des entités (objets, personnes, propriétés, événements) appartenant à des univers réels ou fictifs, extérieurs ou intérieurs»<sup>34</sup>.

---

---

<sup>32</sup>Charaudeau Patrick. Le discours politique. Les masques du pouvoir, Vuibert, 2005, Paris, P 356

<sup>33</sup> Ruth Amossy : l'argumentation dans le discours P112

<sup>34</sup>RIEGEL, M. et al: Grammaire méthodique du français, PUF, 1994, Paris

« Djnina » et « Haouche » font partie de la culture islamique, ils font appel à plusieurs sens dont le parfum des fleurs, le bruit du vent ainsi que le chant des oiseaux chose qui procure un aperçu du jardin céleste dont parle le prophète. La signification se fonde sur les sens entérinés des lexèmes ce qui permet à l'analyste d'en déployer les valences.

Prenant l'exemple du mot « djnina » qui a une connotation religieuse il est la minimisation du mot « Djana » le « paradis », le diminutif ici est un espace linguistique que le locuteur a employé pour créer un espace intimiste de forme partagée entre lui et son auditoire. Cette forme linguistique permet d'engendrer un Pathos construit à travers des lieux communs. Une des visées illocutoires du diminutif dans la culture arabe, est de souligner l'univers affectif dans lequel le locuteur veut intégrer l'interlocuteur avec lui.

Le syntagme « haouche » quant à lui, interpelle plusieurs catégories sociales.

Ce choix de lexique axiologique permet d'emmener l'interlocuteur vers un endroit précis.

Cette mystification est un terrain propice à l'action sociale qui consiste à aliéner la conscience individuelle et ce en empêchant la réflexion véritable.

L'effet argumentatif des figures dans cet extrait est de créer de la proximité

«De mettre en évidence la force vive des valeurs qui unissent l'orateur et l'auditoire, de renforcer le sentiment de communauté qui peut exister entre eux. »<sup>35</sup> .

---

L'ancien président, avait l'habileté de jouer sur les mots et sur leurs représentations sociales comme le souligne José Garcia dans son article intitulé « le mystère Bouteflika »

«Son habileté majeure consiste à crédibiliser les intentions qui lui sont prêtées et à rétablir son image par un activisme débordant. Bousculant habitudes et langue de bois, il multiplie les effets d'annonce sur des thèmes populaires et déploie une intense activité diplomatique.»<sup>36</sup>

---

---

<sup>35</sup>Ruth Amossy : l'argumentation dans le discours P250

<sup>36</sup>Garçia José : LE MYSTERE BOUTEFLIKA», Politique internationale, 4ème trimestre 1999. En ligne : [www.algeria-watch.org/farticle/tribune/Boutefgarcon.htm](http://www.algeria-watch.org/farticle/tribune/Boutefgarcon.htm).

#### 4. L'allégorie

L'orientation des figures a un rôle important lorsque l'enjeu consiste à faire adhérer le maximum de destinataires du discours vers l'orientation que le locuteur souhaite.

L'allégorie est fortement utilisée dans notre corpus, selon Bonhomme, la rhétorique a explicité clairement la fonction argumentative de l'allégorie : «Elle est utilisée sous forme d'argument lorsqu'on établit un parallèle [...] pour amplifier ou pour minimiser»<sup>37</sup>

Soit l'exemple suivant :

«Je le déclare nettement : l'État est malade. Malade dans ses institutions. Malade dans son administration. Malade des pratiques à large échelle du passe-droit, du clientélisme, des abus de force et d'autorité, de l'inefficience et de la vanité fréquentes des recours, des privilèges inconsidérés, du gaspillage et du détournement impunis des ressources collectives»

---

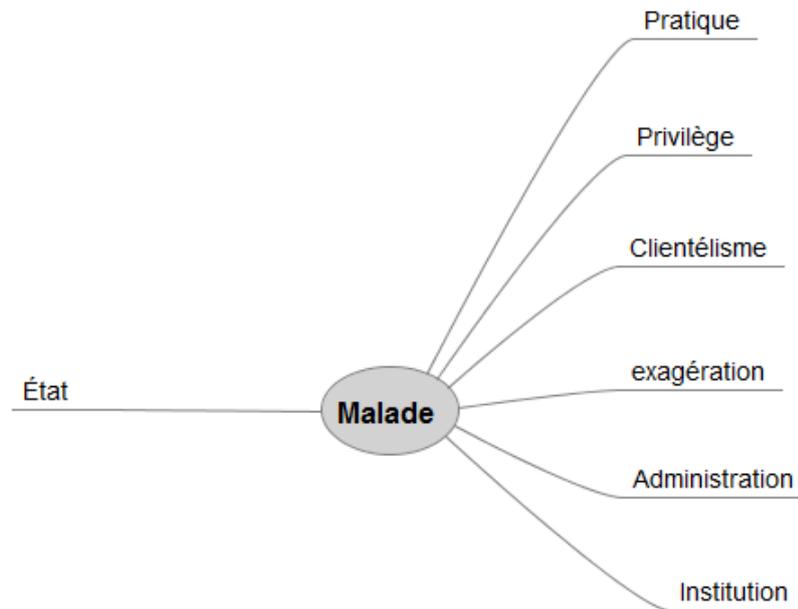
Dans cet extrait, on assiste à une superposition de figures et dont l'allégorie qui prédomine. Le parallèle est établie pour amplifier la situation dans laquelle se trouve l'Algérie, l'idée de l'anarchie et du sabotage est rendue sensible par l'allégorie de malade.

Dans la phrase suivante « l'Algérie est malade », le verbe d'état « est » est suivie par le prédicat « malade » qui dans cet extrait porte une qualité qui revêt une valeur identifiée économiquement et socialement. La valeur véhiculée par le prédicat « malade » est négative en effet, la maladie est toujours associée à la mort ou l'inertie. Dans cet extrait la maladie fait référence à la décadence du pays par un rapport de métonymie à travers tous ses systèmes de fonctionnements «ses institutions, son administration, du clientélisme, des abus de force et d'autorité, de l'inefficience et de la vanité fréquentes des recours, des privilèges inconsidérés, du gaspillage et du détournement...». Comme c'est présenté dans ce diagramme :

---

<sup>37</sup> Bonhomme Marc : « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 12 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/aad/495> ; DOI : 10.4000/aad.495

Diagramme N1 :



Dans ce rapport de métonymie, le discours essaie de figurer cette décadence à travers les compléments du nom qui fonctionnent ici comme des adjectifs qualificatifs « de qualité et de valeur sociétale » de l'Algérie qui s'est fait mal parce qu'elle n'a pas pris les bons chemins, elle n'a pas su prendre les bonnes décisions aux moments cruciaux.

La structure périphrastique « être + p.p. », appelée encore « canonique » ou forme « de base » est celle qui ne pose pratiquement pas de contraintes de sélection devant ses arguments et permet, avec la plus grande aisance, l'expression du complément d'agent. Ces propriétés la rendent très adaptée et très facilement applicable par le locuteur. Cette souplesse du passif canonique par le fait qu'en conservant les rôles sémantiques il n'opère qu'une « simpléorganisation syntaxique des arguments du verbe »<sup>38</sup>. Cela détermine sa fréquence remarquablement supérieure par rapport aux autres formes.

<sup>38</sup>Creissels D., 2000, « Passé et parfait » in *Cahiers Chronos* 6 (133-142), Amsterdam / Atlanta : Rodopi.

Le passif canonique assure une mise en valeur du résultat. Celui-ci est le terme final du processus exprimé par le verbe d'état « être »

Avec le passif le locuteur présente les différents maux dont souffre l'Algérie. À la différence des formes attributives, le passif renferme comme une « histoire » ou plutôt comme la trace d'une succession d'événements, il rend compte d'un processus antérieur. Il laisse entrevoir des « profondeurs » qui recèlent des interactions (passées ou futures) et dont les résultats (réels ou attendus) sont clairement exposés

La maladie dans cet extrait est conçue comme une fatalité dans le but d'envahir le raisonnement logique et l'entraver. Le mot « malade » trouve un écho dans l'inconscient collectif qui admet qu'en dépit de tous les déploiements analytiques et pragmatiques qui veulent raisonner les conséquences qui ont amenées à la décadence sociale, cependant la fatalité va envahir la raison.

Le fatalisme est un procédé discursif très employé par les pays africains et les pays du tiers monde qui soumettent tous les événements à la fatalité.

Dans cet extrait, la fatalité est présentée par le fait que l'Algérie est malade n'ont pas parce qu'elle a subi un mal quelconque mais parce qu'elle l'a hérité du système français du fait qu'elle a été colonisée pendant plus d'un siècle.

La répétition dans cet extrait « Malade dans ses institutions. Malade dans son administration. Malade des pratiques à large échelle du passe-droit, du clientélisme... » est une figure d'insistance qui sert à donner un effet de chute et de tragédie et dont le responsable est l'Algérie elle-même.

La réflexivité que ce discours apporte est que l'Algérie est malade non pas parce qu'elle a subi la maladie chose qui normalement incite à la pitié, la compassion, vouloir apporter de l'aide mais elle est malade car elle est la responsable de sa maladie, elle est responsable sur son état. Le présent de l'indicatif utilisé dans cet extrait leitmotiv cette vérité qui ne pourrait pas être contredite.

On assiste dans cet extrait à un binarisme d'isotopie

Le posé « elle est malade » qui cache une autre réalité discursive : « qu'elle est la solution pour la faire sortir de cet état ? » ce qui nous mène à poser la question suivante : qui en est le responsable? La réponse à cette question est donnée implicitement dans cet extrait « elle

aurait pu ne pas l'être » en prenant les bonnes décisions et en adoptant la paix. Chose qui le prouve l'extrait suivant :

«C'est précisément au plan des relations internationales que nous ressentons dans notre dignité collective les dommages causés par l'affaiblissement de l'État, par la perversion de la conscience nationale et par la discorde civile»

---

Dans cet extrait, le président suit le même cheminement en soulignant les répercussions de l'anarchie et du désordre qui règnent dans le pays et sur les relations qu'entretient l'Algérie avec d'autre pays. Le « nous » inclusif sert à créer un rapprochement entre le président et le peuple auquel il s'adresse. Ce rapprochement a pour but de montrer que les problèmes dont souffre le pays touchent toutes les couches de la société algérienne, du président jusqu'au simple citoyen.

Ce passage explicatif permet au locuteur d'exposer les différentes causes de la crise notamment la discorde sociale et l'affaiblissement des institutions. En parallèle, le locuteur montre les possibilités qui peuvent permettre au pays de sortir de cette crise en tablant sur la jeunesse et en adoptant le projet relatif à la concorde civile, il déclare :

«L'Algérie a des potentialités réelles. Elle a l'immense réserve de vitalité de sa jeunesse. Elle sera ce que nous voudrons qu'elle soit, elle peut être forte et prospère. C'est à tous les algériens, par l'union, par l'effort et par la rigueur, de mériter l'avenir auquel nous aspirons. Il ne peut y avoir d'avenir que par notre volonté et notre mérite»

---

L'anaphore dans cet extrait, permet l'extension du sens et sert de base à l'amplification : « elle sera ce que nous voudrons qu'elle soit, elle peut être forte, elle peut être prospère... », Molinié classe l'anaphore comme :

«Figure de construction de type microstructural et variété la plus élémentaire de répétition. Elle peut cependant servir de base à des figures macrostructurales d'amplification, au niveau de la structuration textuelle»<sup>39</sup>

---

Cette projection dans un avenir basé sur la jeunesse, un avenir tracé et décidé et non pas subi ou laissé au hasard est une manière de rassurer le peuple qui en amant a perdu confiance dans les institutions qui le gouvernent et permet aussi d'esquisser une image d'un homme politique prévoyant et sûr de lui.

## 5. Les questions rhétoriques

Pour persuader son auditoire, l'homme politique use des figures de style autant que stratégie discursive, et c'est dans une perspective pleinement discursive que nous essayons de montrer l'intrication des figures dans la visée ou la dimension argumentative des textes de notre corpus de travail. On va tenter de montrer la manière dont elles combinent raisonnement et émotion selon des degrés divers.

Soit Les exemples suivants :

«Voyons, tous, ce que nous ont coûté ces déchirements en vies humaines et en destructions. Comment exprimer toute l'horreur de ces actes d'une barbarie inouïe ? Comment mesurer les douleurs et les peines indicibles des proches des victimes de ce terrorisme odieux ? Comment compatir à ces détresses infinies?»

«Voyons où nous ont conduit certaines politiques irréfléchies qui ont gaspillé des chances et les ressources de la nation. Des politiques aventuristes qui ont exacerbé les frustrations et les antagonismes au sein de la société, fissuré la cohésion sociale, affaibli l'État et affecté la confiance de la nation en elle-même et en sa capacité à sécréter ses valeurs»

---

---

<sup>39</sup>Molinié Georges : Problématique de la répétition. In: *Langue française*, n°101, 1994. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique, sous la direction de Ronald Landheer. pp. 102-111.

«Voyons à quel péril extrême a échappé notre pays quand la folie criminelle des uns, les calculs égoïstes des autres - faisant le jeu des ingérences extérieures- ont menacé l'État d'effondrement et la nation d'éclatement»

«Voyons où ont été réduites les espérances nées de la grandiose victoire de l'unité nationale qui avait consacré l'indépendance du pays»

«Voyons la régression que nous avons subie sur tous les plans de notre vie économique et sociale. Voyons de quel abaissement dans nos positions dans le monde et dans le prestige international de notre pays nous avons payé nos divisions et l'affaiblissement de la conscience nationale»

---

Dans ces extraits, le locuteur s'interroge et pose des questions, mais étant donné que ces discours sont tenus face à un auditoire non autorisé à rebondir ou à répondre à n'importe quelle question, nous considérons ces questions entant qu'interrogations rhétoriques qui se présentent dans ces discours comme une stratégie visant l'interpellation de l'allocataire, une manière de le pousser à réfléchir. Dans son ouvrage intitulé « Pour une linguistique des représentations discursives », Patrick Haillet considère les questions rhétoriques entant que représentations discursives du point de vue de l'énonciateur, cependant, le locuteur ne vise pas la transmission de l'information à son interlocuteur mais plutôt l'acceptation de son point de vue c'est ainsi que l'interrogation rhétorique est considérée comme une sorte d'affirmation déguisée en question et par laquelle, le locuteur vise à persuader son auditoire sans agressivité caractérisée.

À travers ces extraits, le locuteur veut rendre compte à son auditoire de la situation dans laquelle se trouve le pays en utilisant un vocabulaire à forte charge sémantique ; « régression-abaissement-divisions-politiques irréfléchies-péril extrême... » .le poids des mots selon Bonnafous

«Se laisse d'autant mieux apprécier que l'on connaît leur fréquence et leur distribution, voir leur histoire dans certaines formations discursives»<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup>BONNAFOUS, Simone & TOURNIER, Maurice : « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique ». (1995), In *Langages*, 117, Paris : Larousse/Armand Colin. P 67-81.

Notre analyse argumentative ne vise pas ici à examiner le lexique en soi et pour soi mais elle se préoccupe de la façon dont le choix des termes oriente et modèle l'argumentation. Ceci dit, qu'il faut l'étudier dans une situation donnée comme le précise Ruth Amossy :

«Avant d'examiner l'exploitation argumentative d'un lexème, il faut rappeler qu'il n'est pas à prendre comme une entité complète et close qui secréterait en elle-même son propre sens. Il fait partie d'un interdiscours dans lequel il se charge de signification divers... »<sup>41</sup> .

---

En effet, ladite décennie noire est la page la plus sombre de l'histoire de l'Algérie, toutes formes de violences et de transgression de loi ont été commises. La concorde civile est un consensus national visant à rassembler différents points de vue et à combler les écarts entre les parties en conflit et elle vise aussi la rectification des injustices, tragédies, erreurs, violations et crimes graves qui en résultent. Ces lexèmes ont en soi une valeur axiologique, ils impliquent un jugement de valeur « en manifestant l'inscription de la subjectivité dans le langage, ils confèrent d'emblée à l'énoncé une orientation argumentative... »<sup>42</sup>

Par le biais de ces énoncés constatifs, le locuteur donne une vision globale de la situation dans laquelle se trouve le pays.

L'impératif employé dans ces extraits n'a pas une valeur injonctive, il est employé en guise d'interpellation du destinataire. Cette stratégie d'interpellation à travers l'emploi de l'impératif et les questions rhétoriques permet au locuteur d'influencer son auditoire et atteindre sa visée perlocutoire qui n'est autre que l'adoption du projet relatif à la concorde civile. Le sujet du verbe n'apparaît pas mais il est sous-entendu par sa conjugaison « nous ».

---

<sup>41</sup>Ruth Amossy : l'argumentation dans le discours p 183

<sup>42</sup>ibid

## 6. L'anaphore rhétorique

Depuis l'antiquité, l'anaphore rhétorique a connu des définitions stables, elle est considérée comme un cas particulier de répétition qui se détermine par sa position dans l'énoncé. Selon Bonhomme, «elle est la répétition d'un mot ou d'un groupe de mots au début de plusieurs énoncés ou syntagmes consécutifs.»<sup>43</sup> La classification des différents types de répétitions repose sur le critère distributionnel en d'autres termes, la place en tête d'un segment de discours est la position la plus saillante et distinctive.

Cette figure acquiert le statut d'une figure rhétorique car elle découle d'un choix conscient du locuteur et elle a de multiples enjeux.

L'anaphore peut concerner un syntagme nominal, une proposition ou des phrases tout entières.

Définie entant que reprise d'un segment au long d'un discours, peut elle permettre au discours de progresser ?

L'anaphore rhétorique peut être proposée comme « facteur de textualité », elle peut permettre la progression de l'information car la textualité équivaut

« À un équilibre délicat entre une continuité-répétition d'une part, et progression de l'information, d'autre part »<sup>44</sup>

---

Ceci dit, la reprise d'une même structure peut rythmer le texte.

Elle peut être considérée comme un procédé intraphrastique «quand la répétition ouvre des segments de phrases», et transphrastique lorsque elle sert de «balisage textuel»

Examinons l'exemple suivant :

«Voyons où ont été réduites les espérances nées de la grandiose victoire de l'unité nationale

Voyons où nous ont conduit certaines politiques irréfléchies

Voyons, tous, ce que nous ont coûté ces déchirements en vies humaines et en destructions.

Voyons la régression que nous avons subie sur tous les plans de notre vie économique et sociale»

---

<sup>43</sup>Bonhomme.M : pragmatique des figures de style. Paris, Champignon 2005 P64

<sup>44</sup>J-M.Adam : éléments de linguistique textuelle .Liège : Mardaga 1990 P45

Voyons à quel péril extrême a échappé notre pays quand la folie criminelle des uns

---

Ces répétitions qui ouvrent les phrases ne sont pas à priori indispensables à la compréhension du message mais elles permettent de modifier le schéma syntaxique et mélodique du texte.

Cette reprise à l'identique permet d'instaurer un phénomène de relance syntaxique renouvelée au profit d'un signifié global qui « tend à fondre les itérations sonores dans un même accent sémantique »<sup>45</sup> Ce martèlement peut prendre l'apparence d'une litanie car la reprise est à l'identique.

Cette reprise assure la maîtrise du discours par le locuteur et guide l'auditeur. Chose qui va permettre à la construction du sens progressivement et parallèlement et permet aussi le développement du complément introduit par le verbe à l'impératif « voyons ».

L'anaphore rhétorique permet d'agencer les énoncés tout comme les connecteurs temporels ou argumentatifs tel que « d'abord, ensuite, enfin » comme dans l'exemple qui suit :

Il y est d'abord clairement exprimé que quelles que soient les causes du déchaînement de violence, celle-ci est intolérable.

Il y est ensuite affirmé sans ambages que le premier devoir de l'État est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et qu'en tout état de cause, il devait le faire résolument, sans faiblesse comme sans excès.

Il y est enfin constaté tout aussi clairement que si la violence a principalement des causes sociales, elle a pu avoir aussi, à l'origine, des causes politiques.

---

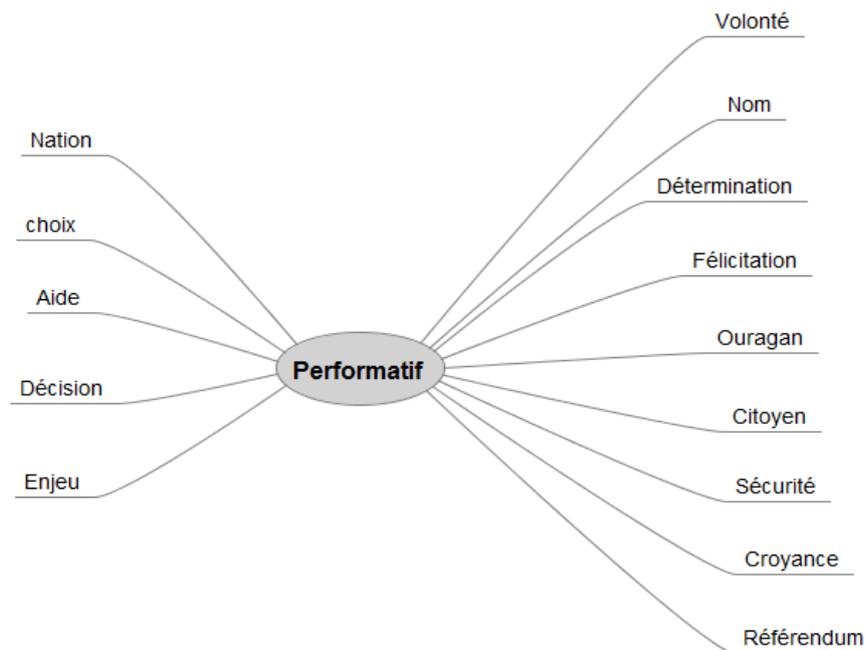
Cette énumération anaphorique a pour objectif de développer le complément introduit par la formule performative « il y est »

---

<sup>45</sup>Molinié Georges : Problématique de la répétition. In: *Langue française*, n°101, 1994. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique, sous la direction de Ronald Landheer. pp. P99

Les phrases reprises à quelques lignes de distance charpentent le discours et permettent de créer une unité de sens tel qu'il est montré dans le diagramme suivant :

Diagramme N2 :



Le locuteur use de ces énoncés performatifs pour advenir une réalité selon laquelle la violence n'est pas acceptée et ne le sera pas et la seule voie pour en échapper est l'adoption du projet relatif à la concorde civile.

Examinons un autre extrait :

«...Cet élan est possible. Il est possible pour peu que nous achevions de nous convaincre, tous les patriotes de ce pays, que l'Algérie appartient à tous ses enfants, qu'elle a besoin de chacun d'eux et qu'elle a une place pour chacun d'eux. Il est possible pour autant que nous réalisons, tous, que ce n'est qu'en s'assurant dans toutes ses diversités que notre pays pourra s'ouvrir les chemins d'un avenir fécond. Il est possible si nous admettons, tous, que l'ordre républicain...»

L'anaphore en parataxe établit une lecture tabulaire du discours qui se construit sur une suite de formules identiques et autonomes. La mise en liste des éléments répétés s'effectue sans lien qui les relie. Ces occurrences « il est possible » qui se succèdent sont identiques formellement mais sur la chaîne linéaire du texte, elles induisent des variations d'une occurrence à l'autre.

Dans la première, elle induit que le peuple doit être convaincu que l'Algérie lui appartient et que chacun à sa place et qu'il doit aider son pays. Le « nous » est associé au lexème « patriotes » pour esquisser l'image d'un homme nationaliste

Dans la troisième, elle est suivie de « si » qui au-delà de son rôle hypothétique, il assure un rôle pragmatico-sémantique qui définit que tout est suspendu, l'avenir est dépendant au traité de la paix. Ceci dit, que si le peuple n'opte pas pour le projet relatif à la paix, il sera confronté à la maladie ou au mal tout court.

Les extraits que nous avons analysés montrent que l'anaphore rhétorique a une valeur d'amplification et de mise en relief car elle sert à maintenir l'attention de l'auditeur.

Soit l'exemple suivant :

«Témoignez, mon Dieu, que je n'explique pas comment un algérien puisse s'autoriser à ôter la vie d'un algérien, ou comment un algérien puisse, de ses propres mains, détruire son foyer.

Témoignez, mon Dieu, que je n'aime pas les geôles, que je n'aime priver quiconque de ses libertés

Témoignez, mon Dieu, que je ne déteste, que je ne réprouve, que je n'exècre rien plus que de répandre le sang des musulmans ou de tout humain»

---

Cette modulation s'ouvre sur des complétives « que je ne déteste, que je ne réprouve, que je n'exècre rien, que je n'explique pas comment un algérien puisse s'autoriser à ôter la vie d'un algérien, que je n'aime priver quiconque de ses libertés » et permet la commutation sur l'axe paradigmatique.

Le discours de compagne n'a pas pour objectif la description d'une réalité ou la conviction de l'auditoire par un enchaînement logique de propositions. Il tend à persuader l'auditoire «d'une

évidence subjective»<sup>46</sup> en d'autres termes, la référence religieuse convoquée ici dans cet extrait trouve écho dans les esprits des auditeurs, ce qui va permettre au discours d'entrer en résonance avec l'auditoire. En effet, le martèlement de la locution « témoignez, mon dieu » résonne dans la tête des auditeurs et se met en concordance avec les schèmes préexistants. Cette anaphore a un pouvoir de persuasion car elle met l'auditoire dans une situation où il trouve dans ce qu'il entend une sorte de confirmation des schèmes stéréotypés qui ont eu un caractère inébranlables des lieux communs.

L'anaphore acquiert une dimension performative et permet au discours «de construire un monde de référence».

Dans l'exemple qui suit :

C'est un message fort qui est attendu de toutes les algériennes et de tous les algériens.

Ce message doit exprimer que la confiance aujourd'hui est encore plus forte qu'hier en l'avenir.

Ce message doit être fort, car il nourrira d'espoir ceux qui n'ont jamais douté des capacités de notre peuple et nourrira de plus de force et de plus d'énergie la volonté politique qu'il aura exprimée.

Ce message est aussi attendu par le monde qui s'impatiente de retrouver l'Algérie de toujours.

---

Le martèlement donne une dimension verticale au discours et il peut fonctionner comme une stratégie argumentative de l'assertion. Le syntagme nominal « ce message » est mis sur le premier plan afin d'éviter toute référenciation. Il trouve sa finalité en lui-même

Le message dont parle le locuteur est la loi relative à la concorde civile, cette loi qui selon lui représente la solution à toutes les crises dont souffre l'Algérie. À travers ce message, Bouteflika voulait d'une part rassurer le peuple en lui décrivant un avenir où chacun pourrait vivre paisiblement. Et d'autre part en lui rappelant que c'est lui le responsable de l'image qu'il veut projeter.

La fonctionnalité des figures dans le discours demeure incontestable dans la mesure où elle se manifeste à travers les modifications que les figures fournissent.

---

<sup>46</sup>Angenot. M.1982 : La parole pamphlétaire. Paris. Payot

Pour qui suit, nous allons nous intéresser à la fonction argumentative de la métaphore.

## 7. La métaphore

Nous avons remarqué dans notre corpus de travail une forte présence de la métaphore. Elle est considérée comme la figure la plus importante du discours. Selon la rhétorique antique, la métaphore est envisagée comme «une substitution de mot par analogie qui peut être liée à une comparaison abrégée». La métaphore consiste à établir une interaction de deux champs sémantiques dans un énoncé.

Selon la conception interactive, la métaphore consiste à faire interagir dans un énoncé deux champs sémantiques dont l'un est le foyer et l'autre est le cadre de la figure.

En outre, les approches pragmatiques élargissent la métaphore à l'ensemble de la communication, en la considérant comme « un acte de langage indirect »<sup>47</sup>, dans lequel en disant « S est P », le locuteur veut entendre « S est R » ; soit l'exemple suivant :

« *Le désespoir est vaincu* », dans cet exemple, en disant « S est P », le locuteur veut entendre que « S est R » « le désespoir n'est plus ressenti par les algériens », autrement dit, ce sentiment n'afflige plus la société qui a tant souffert et qui a perdu tout espoir durant ladite décennie noire. Le locuteur parle dans cet exemple de la victoire, cette victoire qui résulte de la détermination du peuple à tourner la page sombre en espérant vivre des jours meilleurs.

La métaphore assure trois fonctions discursives :

Une fonction esthétique qui provient de sa force imageante, elle rend concret une idée difficile à exprimer.

Une fonction cognitive car elle permet d'expliquer des domaines qui sont peu connus par d'autres et qui sont associés à des représentations mentales

La dernière fonction est persuasive qui consiste à imposer des points de vue sans les démontrer, le discours politique en use souvent car il se base sur la persuasion pour faire changer des opinions ou au contraire les faire adopter.

---

<sup>47</sup>SEARLE, J.R : « La métaphore », in Sens et expression, Minuit, 1982, Paris, 121-166.

La force persuasive de la métaphore « tient à ce qu'elle fournit une analogie condensée. »<sup>48</sup>  
« Et endort la vigilance de l'esprit »<sup>49</sup> de ce fait, plus la métaphore s'appuie sur des prémisses déjà entérinées dans l'esprit de l'auditoire plus elle paraît aller de soi et plus son effet persuasif est important.

Examinons l'exemple suivant :

«Par leur extraordinaire ferveur, nos frères immigrés, ont voulu lancer un grand cri de cœur à la mère-patrie, ils proclament ainsi leur solidarité avec leur peuple et leur disponibilité à participer à la reconstruction du pays. La concorde civile est, pour eux, comme pour tous les autres algériens, le moyen de faire de leur beau pays, un havre de paix, un havre de bonheur, où chaque fois, peut se rendre, dans la sérénité, le frère travaillant ou vivant loin, pour y savourer le repos mérité au sein de son peuple»

---

Dans cet extrait, le locuteur s'appuie sur une topique qui est celle de « la fraternité » pour attendrir le cœur des algériens vivant en Algérie sur la diaspora algérienne qui selon lui a répondu à l'appel en votant massivement. La métaphore ici produit un effet de pathos pour persuader l'auditoire sur l'unanimité de ce projet

Rappelons que ces discours concernent la mise en place du programme relatif à la paix et la concorde civile pour lequel la majorité des Algériens avait voté. IL s'agit de promouvoir une harmonie nationale où tout algérien vivant à l'intérieur du pays ou à l'étranger peut trouver le bonheur. Ce bonheur est décrit à travers un lexique euphorique (un havre de paix, un havre de bonheur)

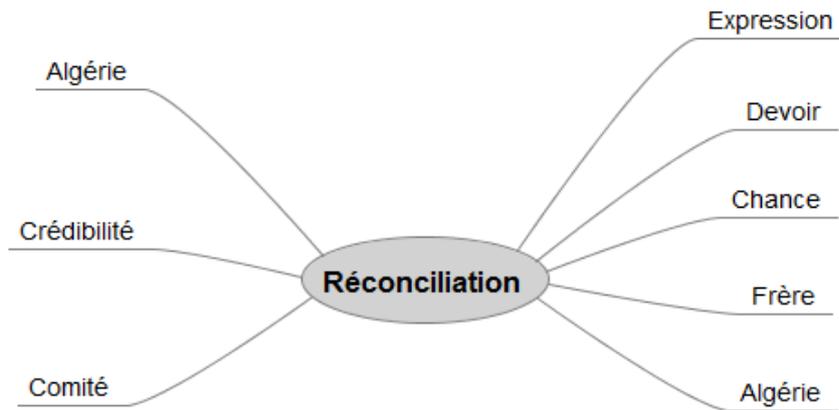
Cet appel à la réconciliation se veut entre tous Algériens, une réconciliation entre les enfants d'une même mère et non pas entre la mère et ses enfants, comme c'est montré dans les diagrammes suivants :

---

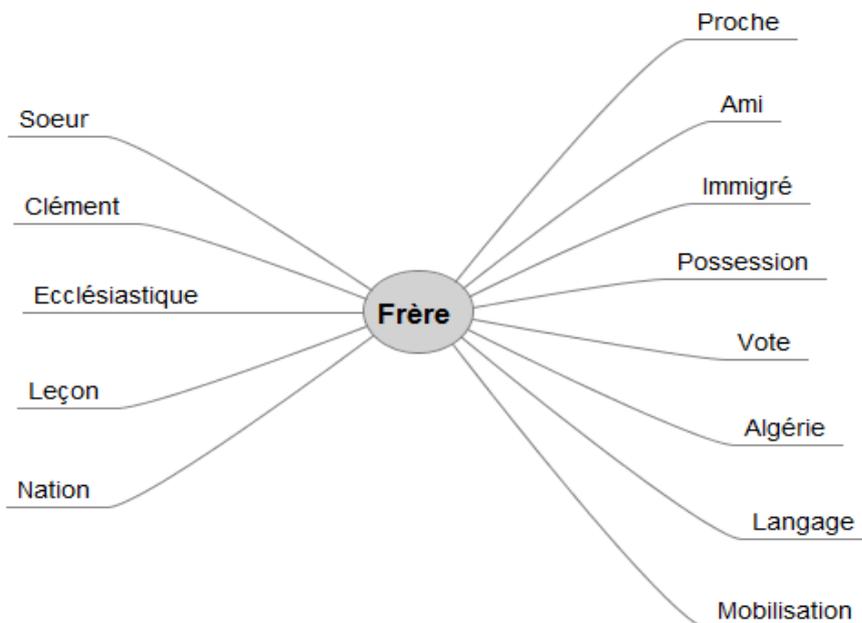
<sup>48</sup> Dictionnaire d'analyse du discours, Patrick Charaudeau P 380

<sup>49</sup> REBOUL, A : Langage et cognition humaine, PUG, 2007, Grenoble,

**Diagramme N3 :**



**Diagramme N4 :**



Il s'agit à travers ces appels incessants de réconciliation, de bannir les clivages, de rejeter l'idée que ceux qui ont quitté l'Algérie sont des personnes ayant abandonnées leur patrie au moment où elle avait le plus besoin d'eux.

À travers ces discours, Bouteflika et au nom de ces immigrés, lance un cri de cœur à la mère patrie en inversant les statuts. Aujourd'hui, c'est le frère immigré qui a plus besoin d'aide et de soutien que ceux qui vivent en Algérie, dans les bras de leur mère. Cette diaspora veut qu'on lui donne la chance et le moyen de participer à la relance du pays, en faisant de lui «un havre de paix et de bonheur», chose qui va permettre aux ressortissants algériens de savourer le repos quand ils viennent passer des vacances ou carrément s'y installer dans leur pays qui va leur ouvrir grands les bras, mais les frères tout en les accueillant vont leur rappeler l'importance de réinvestir leur savoir acquis pour relancer le pays. Car il s'agit de bâtir le pays et chacun doit y participer.

Cette structure dichotomique qui caractérise les énoncés que nous avons analysés, « l'Algérie malade » et « l'Algérie un havre de paix et de bonheur » ressemble à la structure du texte coranique qui est basé sur « le bien et le mal », «le paradis et l'enfer ». En effet, à travers ces discours, le locuteur ne propose pas des solutions comme c'est normalement le cas dans les discours politiques mais il propose la solution qui est « l'adoption du projet relatif à la concorde civile », ceci dit, si le peuple n'optera pas pour cette solution, il risquerait de graves crises politiques, économiques, sociales...etc. le locuteur a choisi de ne pas dire clairement cette conclusion mais plutôt la suggérer, pour interpeler l'auditoire et le faire participer dans la construction de la conclusion . Cette dissémination sémantique permet au locuteur de faire passer son message sans susciter le rejet de l'interlocuteur.

La construction du sens dans le texte politique rend compte des effets susceptibles dont il est chargé, en effet, l'objectif premier d'un discours politique est de provoquer un changement dans le comportement des gens. C'est donc un *faire* qui aboutit à un état nouveau, le pouvoir d'action du texte politique se joue avant tout au niveau discursif. Plusieurs moyens peuvent contribuer à ce faire, notamment les structures passives dont l'emploi crée des effets particuliers.

Dans le cas de ces discours, nous avons observé une abondance des tours passifs. Les constructions passives offrent des possibilités de structuration particulière de l'information.

Aux termes de la grammaire fonctionnelle la différence entre la voix active et passive est liée aux possibilités d'assignation des fonctions «sujet et objet.»

Si l'attribution présente les choses sur une surface « plate », les formes passives ont du « relief ». Avec les formes attributives on ne discute pas la façon dont l'objet accède à la qualité, tandis que le passif évoque un changement survenu à la suite d'une action, exemple : « L'image de l'Algérie est ternie », à travers cet exemple, le locuteur évoque la détérioration de la situation politique et sociale en Algérie et qui a affecté son image.

Le passif procure ici une information sur l'état affecté de l'objet et en même temps évoque l'existence de l'événement qui l'a engendré qui est l'instabilité que vit l'Algérie.

## 8. « MAIS », stratégie argumentative dans les discours de la concorde civile

Le discours politique considéré comme une forme discursive est basé sur l'argumentation car il est dédié à la régulation de la vie de la cité, telle est la définition attribuée par Aristote.

L'argumentation paraît ainsi comme une action qui vise le changement d'un état de choses préexistant, qui vise la modification des penchants épistémiques de l'auditoire en l'incitant aussi à l'action. L'argumentation a toutefois trois portées : actionnelle, doxastique et déontique. L'argumentation selon Ducrot est en relation avec l'auditoire :

«Toute argumentation s'organise autour d'un auditoire. Puisque l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse (auditeurs ou sujets argumentés), elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer.»<sup>50</sup>

---

Pour conférer plus de poids à son argumentation, le locuteur choisit des stratégies qui lui permettent d'obtenir l'adhésion de son auditoire et parmi les stratégies auxquelles le locuteur a fait appel, le bon enchaînement des phrases dans son discours par le biais de connecteurs qui selon Oswald DUCROT et J.-Cl. ANSCOMBRE « articulent les phrases en leur conférant du sens, c'est-à-dire une direction en vue d'une signification.»<sup>51</sup>. Ainsi, l'argumentation est rattachée à la présence de certains mots du discours tels que « Mais, et, même, décidément, d'ailleurs, alors» que Ducrot et ses collaborateurs les nomment comme opérateurs argumentatifs qui «déclenchent et confirment la valeur argumentative du discours.»<sup>52</sup> Pensé comme tel, la force du discours argumentatif ne réside pas dans le choix des arguments mais dans la manière d'assurer la « connexité » et l'organisation des différents énoncés.

Dans cette partie du travail, nous allons nous appuyer essentiellement sur les travaux de Ducrot sur l'opérateur « mai » ainsi que sur les études faites par Ghiglione et J.Moeschler sur la négation et les mécanismes de réfutation.

---

<sup>50</sup> Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald/ L'argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2306>

<sup>51</sup> ibid.

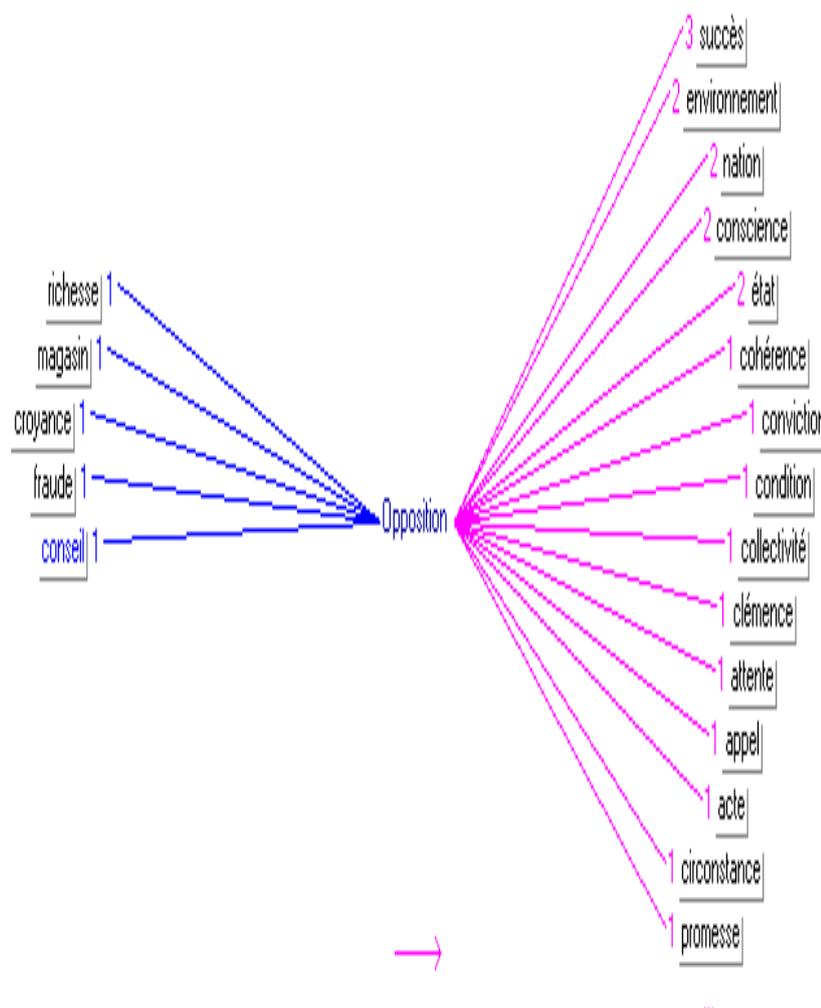
<sup>52</sup> ibid.

Dans le corpus qui nous sert comme support de travail, nous avons constaté un emploi massif du morphème « mais » (74 fois) par le président Bouteflika. L'emploi de cet opérateur peut être considéré comme une stratégie discursive visant à donner plus de poids à sa parole :

« La stratégie discursive est une séquence d'actes de langage qui, à l'aide d'un ensemble d'opérateurs, vise à construire un certain type de situation discursive.»<sup>53</sup>

Voici un graphe qui montre le nombre d'occurrences du morphème « MAIS » et les relations qu'il tient :

**Diagramme N5 :**



<sup>53</sup>Borel Marie-Jeanne, Vignaux Georges : Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation. In: *Langue française*, n°12, 1971. Linguistique et mathématique, sous la direction de M.-C. Barbault et Oswald Ducrot. pp. 68-82.

R.Ghiglione, a procédé à une re-catégorisation des différents connecteurs et dans cette nouvelle classification dans laquelle le morphème « mais » est induit, conduit à penser que cet opérateur en plus de sa fonction d'assurer une relation logique de base,

«ilrelève de la fonction de la langue renvoyant à une négociation avec un interlocuteur présent ou absent, réel ou imaginaire. Ce que donne à voir, l'opérateur « *mais* », c'est une négociation entre des individus inscrits dans une communication porteuse d'un enjeu, négocié dans le cours de l'interlocution»<sup>54</sup>

---

Selon Ducrot, « Le connecteur (mais) a une valeur unique d'opposition, qui se manifeste à travers la diversité de ses emplois discursifs »<sup>55</sup>, cela dit, on ne peut pas parler de classification de différents « MAIS » mais d'une classification de différentes utilisations de ce morphème et de leurs valeurs sémantiques

Soit les exemples suivants :

«Les voies du rétablissement et du renouveau existent, mais des taches immenses nous sollicitent afin de les débayer. C'est pourquoi, au nom du peuple, grâce à lui et pour lui, j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie, Patrie de tous les algériens, à prendre leur part à cette vaste entreprise sans quoi ils ne peuvent prétendre à devenir maîtres de leur destin quelles que soient les promesses.»

« Le projet de loi que nous venons d'adopter est certes un instrument indispensable au rétablissement de la concorde civile, mais il n'en est pas la seule condition. C'est pourquoi je ne manquerai pas, le moment voulu, de prendre d'autres mesures, à d'autres niveaux »

« Vous comprendrez donc que l'on ne peut parler de paix sociale, de concorde civile, de concorde nationale, qu'en menant, dans le même temps, la lutte contre la pauvreté, contre l'approfondissement des fractures sociales, contre le chômage

---

<sup>54</sup>Ghiglione Rodolphe : opérateurs argumentatifs et stratégies langagières ; GRP, Université de Paris VIII [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=HERM\\_015\\_0227](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_015_0227)

<sup>55</sup>Anscombre Jean-Claude, Ducrot Oswald/ L'argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2306>

et la crise du logement. Mais tout ceci implique le retour à l'investissement ; or les caisses de l'État sont aujourd'hui vides. C'est pourquoi... »

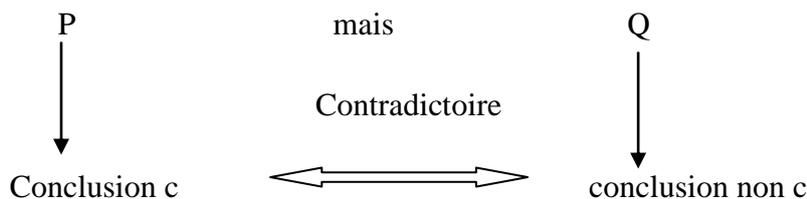
« Ma foi en la générosité, la mansuétude, le bon sens et la grandeur du peuple algérien s'en est trouvée plus que jamais renforcée. Mais, la nature de la crise qui frappe le pays est tellement complexe que son traitement doit être global ; il concerne le passé, le présent et l'avenir de la nation. »

« Mais, aussi belle et grande que puisse être cette victoire, elle n'est cependant qu'une victoire d'étape, importante certes, mais elle n'est pas la victoire finale. Car la victoire finale signifie le retour définitif de la paix dans notre pays »

---

Dans les différents extraits que nous allons analyser, nous avons remarqué que l'opérateur « mais » est suivi soit par une négation soit par la locution « c'est pourquoi ». Pour déterminer la fonction de « mais » et la stratégie argumentative qu'il assure dans cet enchaînement, il est essentiel de revenir au contexte dans lequel il est employé. En effet, l'inscription du discours dans sa situation de communication est un complément nécessaire à l'analyse sémantique. Afin de suivre le raisonnement du locuteur et dégager l'enjeu réel de la négociation tel est présenté par Ghiglione, nous allons repérer les arguments et les interpréter pour déterminer la conclusion visée. Et pour ce faire nous allons suivre le schéma proposé par Ducrot :

P et Q sont les deux entités sémantiques que le connecteur « mais » articulent. Ce qui va nous donner le carré argumentatif présenté par le schéma suivant :



Examinons l'exemple 1 :

***P - Les voies du rétablissement et du renouveau existent***

La conclusion C sera la suivante :Le projet de loi concernant le rétablissement de la paix et de la concorde civile a été établi.

Néanmoins la présence de Q, considéré comme l'argument le plus fort va dans un premier lieu, annuler la conclusion C et dans un second lieu, orienter l'argumentation vers une conclusion non C :

***Q- des taches immenses nous sollicitent afin de les débayer.***

La conclusion non C : l'état a mis en œuvre cette loi mais c'est au peuple algérien de se mobiliser en allant voter massivement pour faire aboutir ce projet.

L'intervention de la locution « c'est pourquoi » ici a pour objectif d'exprimer une logique, ceci dit, sans les efforts et l'union de tous les algériens autour de ce projet, il n'aboutira jamais car il sera comme un fait imposé et finira par être rejeté tout comme le premier projet de Rahma. Le mot patrie est précédé par le vocable « fils », cette personnification de la patrie comme étant la mère et à qui on doit tout donner et sacrifier, a une connotation affective qui a pour objectif de créer une certaine mise en scène de la cellule familiale unie par le lien du sang , un lien qui dépasse l'appartenance à un pays mais plus encore, un devoir d'obéissance du fils envers sa mère . Cet appel va les pousser à la défendre, à se sacrifier pour la sortir de cette crise. Cet appel ne vise pas uniquement une partie du peuple mais tous les algériens car l'Algérie est la patrie de tous.

Le « mais » dans cet extrait est « un mais d'addition » dans la mesure où ces deux énoncés ne sont pas opposés en eux mêmes comme le souligne Ducrot :

« Rattachant deux énoncés P et Q, mais n'indique pas à proprement parler que P et Q sont deux informations opposées en elles-mêmes: « elles ne s'opposent que par rapport à un mouvement argumentatif mis en évidence par la conclusion r »<sup>56</sup>

---

Pour déterminer l'orientation argumentative de ces énoncés, nous allons dans un premier lieu étudier l'enchaînement qu'entretient le « mais » avec les énoncés et par la suite , nous allons dégager la stratégie discursive que « mais » assure. En effet, La stratégie est déterminée par

---

<sup>56</sup>DUCROT (O.), 1980a, *Les échelles argumentatives*, Paris, Éditions de Minuit. P97

le contexte dans lequel il est employé « mais » et comme cité en supra, l'opérateur argumentatif « mais » dans notre corpus est suivi dans la majorité des énoncés par une négation : « *mais il n'en est pas la seule condition ; Mais, aussi belle [...] cette victoire, elle n'est cependant qu'une victoire d'étape ...* », nous pouvons dégager la première stratégie qui est celle de la négation polémique.

### 8.1. La négation polémique

Cette stratégie est définie par M. Tutescu comme :

«Une stratégie argumentative basée sur la contestation d'un énoncé antérieur. Sa valeur polyphonique est incontestable ; elle fait intervenir deux instances énonciatives : l'énonciateur de l'affirmation antérieure et le locuteur de l'énoncé qui rejette celle-ci.»<sup>57</sup> .

---

Soit l'exemple 2 qui peut avoir la structure suivante :

P mais Q

P : Le projet de loi n'est pas la seule condition au rétablissement de la concorde civile.

Q : il constitue un instrument indispensable

M. Tutescu souligne la structure binaire de la négation polémique dans le sens où

«La première partie de l'énoncé, de forme négative, refus de l'affirmation antérieure est suivie d'une correction précédée ou non du maisréfutatif.»<sup>58</sup>

---

C'est la correction qui suit le refus de la proposition P qui lui confère cette valeur argumentative.

La négation polémique est de nature polyphonique comme le souligne aussi Ducrot : « tout énoncé de forme *non-P est un* accomplissement de deux actes illocutionnaires »<sup>59</sup>

Le posé : Le projet de loi n'est pas la seule condition au rétablissement de la concorde civile

---

<sup>57</sup>Mariana TUTESCU : L'Argumentation, Introduction à l'étude du discours  
<https://fr.scribd.com/doc/121379507/L-Argumentation-Introduction-a-l-etude-du-discours>

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup> Ibid.

Le présupposé : d'autres conditions doivent s'ajouter à cette loi pour rétablir la concorde civile.

Ainsi, nous pouvons dire que ces énoncés négatifs constituent des réponses de la part du locuteur à des affirmations éventuelles. Ceci dit, l'opposition qui est instaurée par « non P mais Q » n'est pas entre locuteurs mais entre points de vue. La correction apportée par l'argument le plus fort « il est un instrument indispensable » abaisse le présupposé « le projet de loi est la seule condition au rétablissement de la concorde civile » chose qui est vraie, ce projet de loi est considéré comme le pivot du rétablissement de la paix en Algérie autrement dit, la loi était le point de départ à partir duquel d'autres fins peuvent être envisagées comme celle de la relance du pays sur tous les plans.

Dans l'extrait 3 :

« Mais aussi belle et grande que puisse être cette victoire, elle n'est cependant qu'une victoire d'étape, importante certes, mais elle n'est pas la victoire finale »

Le « mais » se trouvant en tête de l'énoncé est une sorte de réplique il est compensatoire, il a une valeur appréciative.

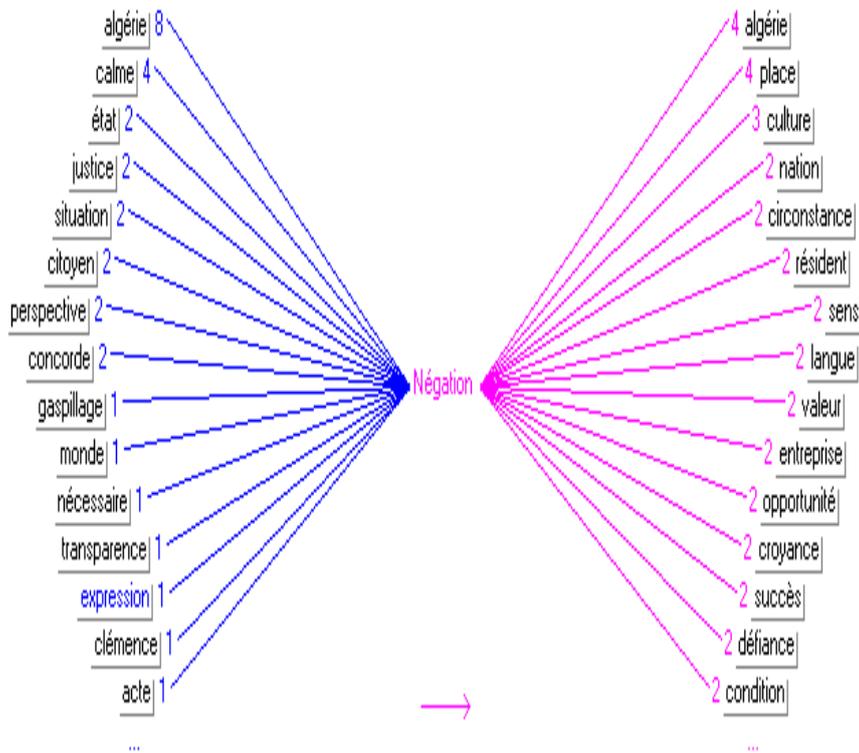
Pour orienter son argumentation, le locuteur utilise le morphème « certes » qui en plus de son rôle argumentatif, indique que le locuteur fait une concession, selon Maingueneau : « employer certes dans un énoncé E, cela signifie que E tend vers une certaine conclusion mais que l'ensemble de l'argumentation du locuteur va dans le sens opposé à cette conclusion »<sup>60</sup>. Au lendemain du scrutin et avec un taux de participation qui a dépassé toute attente, Bouteflika ne pouvait dissimuler sa satisfaction après cette victoire mais la logique du terrain présume que cette victoire ne peut en aucun cas garantir que la paix soit définitivement instaurée c'est pour cela le « mais Q » à la fin de l'énoncé a un rôle correctif.

Voici un digramme en étoile qui affiche les relations entre les catégories de mots et les références.

---

<sup>60</sup>D.Maingueneau ; 1981, Approche de l'énonciation en linguistique française ; Hachette, paris P11

**Diagramme N6 :**



Les nombres qui apparaissent sur le diagramme indiquent la quantité de relations (fréquence de cooccurrence) existant entre les références.

Une autre stratégie argumentative est assurée par l'opérateur « mais » qui est :

## 8.2. La stratégie de réfutation

La stratégie de réfutation et de la négation polémique se rejoignent « [...] la négation polémique joue un rôle fondamentale dans l'acte de réfutation »<sup>61</sup>

La réfutation peut être définie comme un acte argumentatif réactif d'opposition. Pour réfuter une thèse de son adversaire, il existe trois stratégies de réfutations que Victor Allouche<sup>62</sup> soulignent :

- a- La stratégie du refus : qui est une conséquence d'une attente du destinataire
- b- La stratégie de rejet : elle est conséquente d'une interprétation du propos
- c- La stratégie d'affrontement ou d'opposition : c'est la mise en jeu d'un certain rapport de force entre protagoniste.

L'acte de réfuter introduit une polémique dans la mesure où il présuppose un énonciateur (celui à qui s'adresse la réfutation) qu'il soit présent ou implicite, de ce fait, la réfutation est un acte illocutoire réactif à une assertion présupposée et auquel elle s'oppose.

La stratégie de l'affrontement et d'opposition est écartée dans notre étude car dans les discours choisis, l'auditoire n'est pas autorisé à rebondir ou à s'opposer. Ce qui éloigne l'idée de rapport de force.

Étudions les deux autres stratégies :

La stratégie du rejet qui consiste à répondre par une négation à une assertion présupposée, soit l'exemple suivant :

Mais si la paix n'arrange pas ces intérêts là, elle constitue, par ailleurs, l'espoir et l'aspiration profonde de tout le peuple algérien et de notre bien-aimé pays.

---

---

<sup>61</sup>D.Maingueneau ; 1981, Approche de l'énonciation en linguistique française ; Hachette, Paris

<sup>62</sup>Allouche Victor : pour la production des discours : Actes et stratégies, l'Harmattan, 2013, Paris

Le « mais » est suivi d'une négation qui ne marque pas un refus mais une manière de rejeter un énoncé, elle est une négation polémique « la négation polémique reste la terre élue des stratégies du rejet ».

L'acte de réfutation est une réponse à une assertion préalable « À noter que l'énonciation assertive n'est pas nécessairement présente en discours, elle peut très bien être inférée du contexte d'énonciation » le contexte dans lequel ces discours ont été prononcés laisse déduire que (beaucoup de clans ont tiré profit de l'insécurité sociopolitique dans laquelle se trouvait le pays) et pour cela que cet état perdure, ils ont commencé à créer des conditions rédhitoires à toutes tentatives d'instauration de la paix.

Mais tout ceci implique le retour à l'investissement ; or les caisses de l'État sont aujourd'hui vides.

---

Le « mais » dans cet énoncé est approuvatif. L'utilisation de la conjonction « or » peut marquer une objection à une thèse comme elle peut introduire la mineure d'un syllogisme. Le raisonnement est en effet le suivant : il faut qu'il y ait retour à l'investissement mais les caisses de l'état sont vides « une vérité vérifiable » et nous l'avons déjà cité dans le chapitre I « la conjoncture politique et économique » ; pour atteindre cet objectif qui est le retour à l'investissement, il faut restaurer l'image et la crédibilité de l'Algérie dans le monde et qui ne peut être réalisées que par l'adoption du projet de la concorde civile.

Mais il faut bien savoir [...] qu'il ne s'agit certainement pas d'un bilan entre vainqueurs

---

Le « mais » dans cet extrait a une valeur rectificative, J.Moeschler constitue la rectification comme « un sous-type réfutatif correspondant aux énoncés négatifs dont le foyer est spécifié par l'enchaînement. ».

La crise qui touchait le pays à cette époque était tellement complexe que même après le plébiscite du projet de loi concernant la concorde civile, Bouteflika s'attachait à « clarifier » les éléments qui peuvent générer la réussite de ce projet, dans lequel, tous les actants sont considérés d'une manière équitable et sans distinction de rôle, une façon de changer la réalité

des actes commis. Cependant, le fait de considérer la victime et son bourreau comme égaux signifient que justice n'est pas réalisée.

## **9. Si : marqueur d'altérité énonciative dans les discours de la concorde civile**

Nous avons constaté dans notre corpus de travail le recours du locuteur à des énoncés commençant par la conjonction « si », cette conjonction ne cesse d'intriguer les linguistes de par son sens qui peut différer d'un discours à l'autre. Elle se distingue par le nombre de significations qu'elle peut véhiculer.

Elle peut avoir plusieurs sens à savoir : hypothétique, causatif, concessif, adversatif, etc. La question que nous nous sommes posée :

Est ce que cette conjonction a plusieurs sens en soi ou bien c'est le contexte qui lui donne son sens ?

### **9.1. La conjonction "si"**

À partir des énoncés que nous avons relevés de notre corpus, nous pouvons dire que la conjonction « si » a un seul sens qui est la condition et que le contexte qui lui donne sa signification. Comme le précise Moignet, (1981. 197) :

« Le « sens » du mot si en langue, son signifié de puissance propre, n'est ni l'hypothèse, ni la thèse, c'est le mouvement de pensée qui va de l'hypothèse à la thèse. [...] C'est en discours, par prise de position en un point quelconque de ce mouvement, que l'effet de sens sera tantôt hypothétique, tantôt thétique. Même en saisie précoce livrant une valeur hypothétique, la thèse est en perspective, ce que dénonce la construction indicative de la conjonction si. »<sup>63</sup>

---

La conjonction « Si » s'inscrit dans un schéma déductif du type « Si...alors » et indique une relation d'implication entre propositions. Leard l'a définie comme « mettant en œuvre le fait d'émettre une hypothèse ou condition sur P et une implication » comme dans Les exemples qui suivent :

« ...Il est des sciences d'ailleurs, auxquelles l'on n'a plus accès, si l'on ne domine pas plusieurs langues. »

---

<sup>63</sup>MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris.

Où l'en voit exprimer une condition de la forme « Si non P...alors non Q »

« Si l'on ne domine pas plusieurs langues » et son implication « on n'aura pas accès aux sciences. »

## 9.2. Les "Si P, Q"

Dans le cadre de l'étude des enchaînements argumentatifs, Ducrot suggère que l'emploi de la conjonction « Si » « sert à accomplir un acte de supposition consistant à demander à l'auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition «*p* » qui devient, provisoirement, le cadre du discours, et notamment de la proposition principale « *q* » »<sup>64</sup>

Examinons les exemples suivants :

«Tout malheur doit avoir une fin, et la concorde nationale, il faut que chacun s'en convainque, ne sera et ne saura être pleinement rétablie que si l'on réponde notamment aux quatre impératifs suivants, à savoir...»

«Je ne répéterai jamais assez aux enfants de ce peuple qu'ils doivent comprendre une bonne fois pour toutes, que ni eux, ni les générations futures n'auront d'avenir que si, hommes et femmes, ils se retroussent les manches.»

---

Dans ces deux exemples, on constate que les « Si P, Q » expriment ici une condition dans la mesure où « la protase se présente conditionnelle et l'apodose traduit une conséquence ». En (1) et (2), la valeur conditionnelle est assurée par le fait que la protase déclenche l'apodose et celle-ci est considérée comme vraie indépendamment de la vérité de la protase. Comme l'explique Ducrot :

« Les phrases de structure si P, Q ne marquent pas que la réalisation (supposée) de la situation P est condition de la réalisation de la situation Q ; elles marquent que la supposition de la réalité de la situation P est condition de l'énonciation de Q. »<sup>65</sup>

---

---

<sup>64</sup> Oswald Ducrot, 1980, les mots du discours « le sens commun » ; les éditions de minuit.

<sup>65</sup> Ibid.

Le « si » employé dans ces énoncés conduit à inférer les caractéristiques de la condition posée. L'interprétation fait déplacer le problème vers un discours possible : « Si hommes et femmes retroussent les manches alors les générations futures auront un avenir meilleur ».

Cette conjonction peut en dehors de son emploi conditionnel-prédicatif apparaître dans des contextes différents comme le souligne Riegel :

«Qu'il ne s'agit là que d'effets de sens produits par les formes verbales et les contenus prépositionnels, à partir d'une fonction commune à tous les emplois de *si* : poser ou plutôt présupposer le cadre situationnel, sans l'asserter comme fait particulier»<sup>66</sup>.

Ceci dit, la conjonction « Si » peut introduire une subordonnée présentant un contenu que nous appellerons « P » et qui est en relation avec le contenu de la proposition principale que nous appellerons « Q ». Dans cette relation la « si...p » ne se présente pas comme une condition pour l'accomplissement de la proposition « Q » mais dans une relation que Monte l'a répartie comme suit : « concessive – explicative – contrastive »<sup>67</sup>

Dans notre analyse, nous allons essayer de voir si ces « Si P » sont une reformulation des propos tenus en amant par le locuteur ? Des réponses à des propos circulant dans l'interdiscours, ou à des questions posées par l'interlocuteur ?

Pour pouvoir donner une réponse à ces questions, nous avons établi un tableau qui va nous permettre de répartir les trois catégories suivant le type de relation qui lie P à Q

**Tableau N1 :**

Relation explicative	Relation concessive	Relation contrastive
4	5	3

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> 1. Relation concessive quand la conclusion déductible n'est pas réalisée c'est-à-dire que la proposition Q vient limiter les inférences qui peuvent être tirées de la proposition P comme l'explique Monte : « dans les systèmes concessifs, la reprise de P dans la SI P est suivie de l'assertion en Q d'un argument qui vient contrarier l'inférence que l'allocutaire aurait été en droit de former à partir du contenu de « P ». »

2. Relation explicative quand la proposition Q explique le contenu de la proposition P en répondant à la question « Pourquoi ? »

3. Relation contrastive quand les deux propositions P et Q expriment une opposition ou une similitude.

Nous allons commencer par l'examen de cet extrait :

«Mon langage peut sembler en décalage par rapport à la joie, à la liesse qui égaye toutes les contrées de notre pays bien-aimé. Il peut aussi paraître surréaliste par rapport à toutes les souffrances endurées. Mais, si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon, c'est parce que je veux que cette joie et cette liesse deviennent permanentes.»

---

Dans cet énoncé l'apodose commence par « c'est parce que » qui permet une identification du contenu de P et celui de Q. le démonstratif ici anaphorise la « Si P » qui précède « si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon ».

L'explication est tenue par la structure « Si p, c'est parce que Q » qui facilite l'enchaînement textuelle et souligne une conclusion.

«Toutes ces actions constituent de toute évidence un programme qui même s'il n'est pas salubre traduit tout de même une prise de conscience et une volonté internationale qui mérite d'être saluée pour ce qu'elle comporte comme espoirs dans la lutte contre la violence.»

---

En (4), on comprend que le programme même considéré comme pas avantageux peut exprimer une volonté. Le système concessif dans cet énoncé s'appuie sur la locution « même si » qui est classée comme une conjonction de subordination concessive ainsi que sur le connecteur concessif « tout de même » ajouté à l'apodose pour exprimer une conclusion plus forte selon la classification de J. Moeschler et N. de Spengler.<sup>68</sup>

Le système concessif peut être paraphrasé comme suit : « quoique P, Q »

« Quoique le programme n'est pas salubre, traduit tout de même une conscience et une volonté internationale... »

Q ne vient pas expliquer P mais contredire les inférences qui peuvent être tirées de P.

On constate qu'il y a une double relation concessive et contrastive.

---

<sup>68</sup> «Un mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument (qu'il soit assumé par le locuteur ou attribuable à un interlocuteur) pour une certaine conclusion, et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse» (J. Moeschler et N. de Spengler, 1982, p. 4).

« Si l'action publique doit impulser la dynamique de rénovation et de développement, elle ne peut, à elle seule, l'entretenir et assurer son succès. »

---

En (5), nous pouvons paraphraser le système comparatif « contrastif » comme suit :  
« alors que P, Q »

« Alors que l'action publique doit impulser la dynamique, elle ne peut à elle seule, l'entretenir et assurer son succès. »

Le système comparatif a une valeur oppositive, il se présente dans cet énoncé par un parallélisme syntaxique qui rhétorise la relation entre protase et apodose.

Les « Si P » sont perçues par Monte

«Comme le lieu d'une négociation des contenus du discours et des positions argumentatives du locuteur avec des partenaires plus ou moins spécifiés, d'où leur potentiel dialogique référent»<sup>69</sup>.

---

Cela dit, les « *Si P* » *non conditionnelles* « sont le lieu d'un fonctionnement dialogique spécifique qui repose sur une sollicitation de l'allocutaire. »

Les énoncés formulés en « Si P » que nous avons trouvés dans notre corpus se présentent comme des réponses à des questions qui circulaient dans l'interdiscours ce qui implique d'une façon ou d'une autre l'allocutaire. De ce fait, nous pouvons dire que le dialogisme dans ces énoncés formulés en « Si P, Q » est présent. Nous allons nous appuyer sur la théorisation du dialogisme de Bakhtine pour définir quel type de dialogisme est présent :

« Tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurement produits sur le même objet une (relation interdiscursive) et tout énoncé entretient avec les énoncés de compréhension- réponse des destinataires réels ou virtuels que l'on anticipe une (relation interlocutive)»<sup>70</sup>

---

---

<sup>69</sup>MONTE. M. :« Si marqueur d'altérité énonciative dans les si P extra discursives non conditionnelles ». In Langue française, n°163,2009. P99-119.

<sup>70</sup>Maingueneau D. & Charaudeau P: Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil 2002, Paris P176

En plus de ce double dialogisme qu'il soit interdiscursif ou interlocutif, il faut ajouter l'auto dialogisme « lorsque le locuteur reprend ou fait allusion à ses propos antérieurs ».

Observons l'exemple suivant :

« Sans aucun doute, la paix n'arrange pas certains. Alors, ils essaient de lui créer des obstacles, de lui poser des conditions rédhitoires. Mais si la paix n'arrange pas ces intérêts là, elle constitue, par ailleurs, l'espoir et l'aspiration profonde de tout le peuple algérien et de notre bien - aimé pays. »

---

En (6), la « Si P » est une objection anticipée à partir des discours circulant sur les partis qui s'opposent à l'instauration de la paix et dont le locuteur en fait référence au début de cet énoncé sans dévoiler leur identité explicitement d'où l'emploi de « certains ». Riegel et al soulignent qu'avec l'utilisation de (certains) «l'énonciateur laisse volontiers entendre qu'il pourrait préciser l'identité du référent»<sup>71</sup>.

Selon Ducrot, le « Si » relève d'une définition illocutoire, cela veut dire que « l'acte de supposition sert à justifier la conformité de « Q » par rapport à une situation d'énonciation spécifique » pensé comme tel, le « si » ouvre un monde possible où le raisonnement déductif continue à fonctionner pour d'autres objectifs.

On constate qu'il y a une superposition du dialogisme dans cet extrait, un dialogisme interdiscursif et interlocutif. La P reprend une idée largement partagée sur les opposants de la paix.

Par l'emploi de « Si », le locuteur se tourne vers l'allocutaire pour valider l'objection émise dans P mais qui n'empêche pas l'énonciation de « Q » bien au contraire, elle permet de l'énoncer de façon pertinente ce qui lui permet d'édifier un ethos de prévenant puisque il se montre conscient des différents partis qui s'opposent à son projet qui est la restauration de la paix et de la concorde civile. Cette certitude est exprimée par l'emploi de « Sans aucun doute », une double négation.

L'effacement énonciatif du locuteur au début de l'énoncé n'obstrue pas l'orientation argumentative de cet énoncé en faveur de l'opinion exprimée dans l'apodose.

---

<sup>71</sup>Riegel.M, Pellat, J-C & Rioul.R. : Grammaire méthodique du français. PUF 2004 -1994,Paris

Cette opinion est partagée explicitement par le locuteur avec l'emploi du mot « pays » qui est précédé par le pronom personnel « notre » qui marque l'appartenance tant pour le locuteur que pour l'allocutaire et permet de créer un lien affectif.

Ce lien va être renforcé sémantiquement par l'emploi du modalisateur « bien-aimé » qui va lui permettre d'explicitier son point de vue à l'égard de son pays.

« Car s'il s'agit de faire face aux manifestations tragiques d'une débâcle généralisée, il importe aussi, il importe surtout, et dans le même temps, de s'attaquer aux causes de cette longue accumulation de dégradations des valeurs essentielles et des mentalités, de détournements des finalités de l'action publique, d'accaparements des ressources communes et de déliquescence des institutions nationales »

---

Le système de « Si p, Q » en (7) ne reprend pas des propos mais des éléments de la doxa qui sous-tendent cette position. Le contenu propositionnel énoncé en (P) se trouve évalué dans (Q) qui en livre l'interprétation correcte. Le point de vue du locuteur sur la façon de faire face aux manifestations tragiques est inscrit dans une progression. L'apodose reprend sous forme différente l'assertion émise dans l'énoncé précédent.

Le dialogisme interlocutif anticipe les inférences que peuvent tirer l'allocutaire en se basant sur des lieux communs et des valeurs que le peuple algérien partage.

## Conclusion chapitre 2

L'art de bien parler et de convaincre est très complexe car il exige plusieurs possibilités de construire son discours et de s'adresser à un auditoire. Le locuteur doit choisir les moyens et le style le plus efficace pour obtenir l'adhésion de ses interlocuteurs.

En effet, la construction du sens dans le texte politique rend compte des effets susceptibles dont il est chargé. En effet, l'objectif premier d'un discours politique est de provoquer un changement dans le comportement des gens. C'est donc un faire qui aboutit à un état nouveau, le pouvoir d'action du texte politique se joue avant tout au niveau discursif.

Nous avons vu que plusieurs moyens peuvent contribuer à ce faire, notamment l'argumentation par les figures. L'effet argumentatif des figures dans ces discours consiste à créer de la proximité, à mettre en évidence la force vive des valeurs qui unissent l'orateur et l'auditoire, à renforcer le sentiment de communauté qui peut exister entre eux et par conséquent faire adhérer le maximum de destinataires du discours vers l'orientation que le locuteur souhaite.

Parmi les figures analysées, l'anaphore rhétorique qui en plus de sa valeur d'amplification et de mise en relief, elle a acquis dans ces discours une dimension performative et a permis au discours de construire un monde de référence.

Une autre figure analysée, la métaphore qui a une force persuasive car elle s'appuie sur des prémisses déjà entérinées dans l'esprit de l'auditoire.

Nous avons constaté que pour conférer plus de poids à son argumentation, le locuteur a choisi des stratégies qui lui permettent d'obtenir l'adhésion de son auditoire et parmi les stratégies auxquelles le locuteur a fait appel, les enchaînements argumentatifs assurés par « mais » qui avait plusieurs fonctions à savoir, adversatives et réfutatives. Ainsi que la conjonction « Si » qui s'inscrit dans un schéma déductif.

## **Chapitre 3**

# **Le fonctionnement des stratégies éthologiques**

« C'est l'image que la communauté veut toujours sauver (quelle qu'elle soit) car c'est l'image qui est sa nourriture vitale »

**Roland Barthes**

**A**u vu de ce que nous venons présenter, l'objectif principal de cette recherche est d'identifier les stratégies sur lesquelles le locuteur s'est appuyé pour faire aboutir son projet.

L'idée de ce chapitre est de développer une démarche qui nous permet de dégager les procédés et les mécanismes sur lesquels reposent l'édification d'une image de soi de l'acteur principal de ces discours qui se trouve être ici le président Bouteflika.

## **1. Ethos ou image auctoriale**

La réussite du projet de la concorde civile là où d'autres actants politiques ont échoué est due à l'adhésion totale ou quasi-totale de la population algérienne. Cette réussite relève-t-elle de différentes stratégies d'un individu, d'un clan politique ou d'une décision idéologique unilatérale ?

L'histoire nous dit que Bouteflika n'a pas réussi son projet grâce à l'idéologie unilatérale et qu'il n'appartenait à aucun clan politique mais l'individu a choisi des stratégies différentes pour réussir son projet.

Parmi ces stratégies, Bouteflika a choisi de donner à voir de lui une image qu'il l'a construite dans et par ses discours afin d'emporter l'adhésion de son auditoire ce qui a contribué à la réussite de son projet. Cette image construite à travers le discours est nommée ethos en rhétorique.

Le discours politique entant qu'une forme discursive particulière est porteur d'enjeux très importants ce qui le rend un terrain ou un champ de construction identitaire par excellence. Il est par définition argumentatif et dont l'argumentation est considérée comme l'articulation de toute situation de prise de parole.

La question de l'ethos est envisagée dans l'objectif de saisir les modalités selon lesquelles la présentation de soi du locuteur peut contribuer à l'efficacité et à la force de sa parole.

Dès son origine, l'éthos est conçu comme un moyen très efficace pour agir sur autrui, selon Aristote, l'éthos fait partie des «moyens de preuves techniques qui peuvent rendre le discours persuasif»<sup>72</sup>, en effet, il est plus difficile d'adhérer à une thèse d'une personne antipathique même si celle-ci déploie des arguments irréfutables d'un point de vue logique :

«...c'est le caractère moral de l'orateur qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Nous nous en rapportons plus volontiers et plus promptement aux hommes de bien, sur toutes les questions en général, mais d'une manière absolue, dans des affaires embrouillées ou qui prêtent à l'équivoque...»<sup>73</sup>

---

La notion de l'éthos se relie chez Dominique Maingueneau au «*ton* » selon lui,

«Le ton s'appuie à son tour sur une double figure de l'énonciateur, celle d'un caractère et d'une corporalité.»<sup>74</sup>

---

Patrick Charaudeau quant à lui la conçoit dans tout ce qui peut contribuer à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire dans l'énonciation discursive à savoir :

«ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique»<sup>75</sup>

---

C'est ainsi que l'orateur doit mettre en scène son éloquence et talent rhétorique pour séduire son auditoire, sa visée est de convaincre, en rendant et transformant la parole en un vrai moyen de combat pour mettre le sujet dans l'obligation de s'exécuter. Ceci dit, l'éthos n'a pas de marques spécifiques, il transparait plus qu'il n'apparait par le biais de divers comportements du sujet ainsi que par le biais du contenu de ses propos.

---

<sup>72</sup>Amoosy.R; L'argumentation dans le discours ; Arman Colin ; ,2012 ; Paris ; P 176

<sup>73</sup>Ibid. P 177

<sup>74</sup>Charaudeau, Patrick et Maingueneau Dominique. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil, 2002. Paris

<sup>75</sup>Charaudeau, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir* .2005. (Paris : Vuibert)

Pour appuyer ce que nous venons de dire, nous avons choisi deux séquences audiovisuelles que Bouteflika avait prononcées lors de ses tournées dans les villes Algériennes et que nous avons pu les trouver sur You tube. Ce choix a pour objectif d'analyser les éléments extra discursifs et voir comment Bouteflika arrive à relater et expliquer des faits d'une manière captivante, Comment il arrive par sa voix et ces gestes à fournir à son auditoire un champ élargi d'interprétation et comment il peut les emporter de telle manière à ce qu'ils soient séduits beaucoup plus par la personne que par ce qu'elle dit.

## 2. L'analyse prosodique de deux séquences audiovisuelles

### 2.1.L'analyse prosodique de la séquence audio visuelle N°1

« ...Certes, les uns comme les autres nous sommes tous blessés. Il n'y a pas l'un d'entre →  
nous qui pendant cette décennie, n'a été épargné des blessures d'une manière ou d'une →  
autre. Faut-il pour cela continuer le calvaire ? Faut-il pour cela continuer à faire le ↑  
chemin de Damas ? Faut-il pour cela continuer à aller vers un suicide collectif ? Non, ↑  
non,non , trois fois non. Le moment est venu pour reprendre conscience. Le moment est  
venu de voir la responsabilité collective et la responsabilité nationale en face. Le moment →  
est venu de se regarder dans un miroir et de se dire que nous sommes un peuple comme →  
les autres : Ni mieux, ni moins bien. Ni mieux, ni moins bien »<sup>76</sup> ↑  
↑

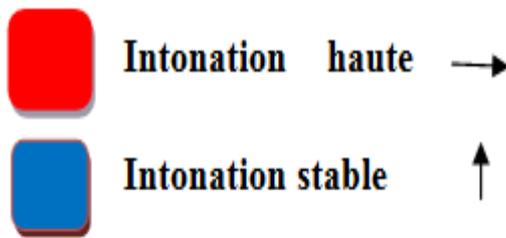
On constate dans cette séquence, qu'il y a une alternance entre les intonations hautes et les intonations stables. Le « nous » inclusif dans cette séquence a pour but de partager les blessures et les douleurs causées par la décennie noire avec la population. Le ton se lève graduellement avec la répétition de la locution « le moment est venu » pour mettre en relief les obligations et le devoir d'agir.

L'art de bien parler et surtout de convaincre requiert un choix des moyens et du style oratoire les plus efficaces. Le locuteur qui choisit bien ses moyens permet à son message d'atteindre son auditoire.

Bouteflika dans cette séquence a choisi un de ces moyens qui est la répétition. Pierre Fontanier la regroupe dans les figures d'élocution. La répétition peut comprendre tous les éléments au sein du discours «depuis la reprise des sons jusqu'à la reprise d'une idée entière»<sup>76</sup>. Fontanier la définit comme étant «un moyen qui consiste à mettre en valeur une expression plus forte de l'émotion»<sup>77</sup>

Dans cette séquence, les répétitions sont toujours suivies par des applaudissements des personnes qui adhèrent à ce que présente le locuteur.

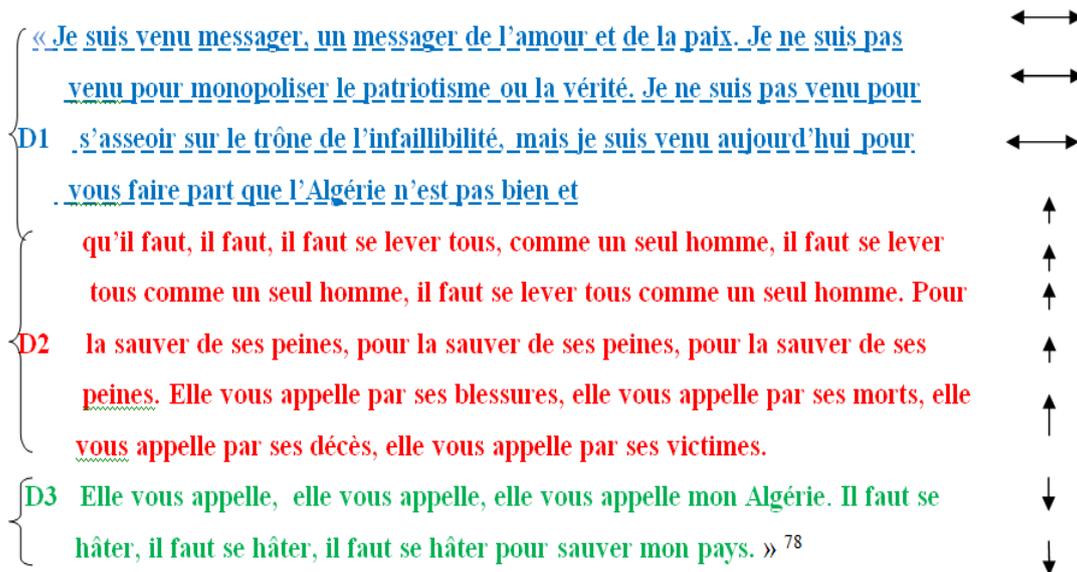
### Code couleur



---

<sup>76</sup>Fontanier .P ; Les figures du discours ;Editions Flammarion ; 2009 ; Paris P 124

<sup>77</sup> Ibid.



## 2.2. L'analyse prosodique de la séquence audio visuelle N°2

- D1 Stabilité Prosodique
- D2 Accentuation Prosodique
- D3 Chute Prosodique

On constate une stabilité prosodique dans le D1 qui met en relief une scène énonciative dans laquelle le locuteur veut se substituer au rôle du prophète, chose prouvée par ses propres dits « **Messager** » réitéré trois fois au début du discours.

Le liage entre D1 et D2 est assuré par la conjonction de coordination « **et** », le choix du verbe modal « **faire** » plus la répétition de la locution « Se lever tous comme un seul homme » provoque une sorte d'auto citation, comme une prophétie à retenir par le récepteur.

Le choix du verbe «sauver» a une haute connotation religieuse « la main salvatrice ».Ce choix lexical laisse entrevoir l'image d'un sauveur venu pour tendre sa main à son peuple pour le sortir de cette crise. Il y a d'autres choix lexicaux qui viennent corroborer ce constat comme par exemple le mot « **Messenger** ».

Le rôle du pronom possessif « **mon** » est pratiquement paternisant, comme nous l'avons déjà cité précédemment, il souligne un paternalisme institutionnel exercé par Bouteflika sur la population.

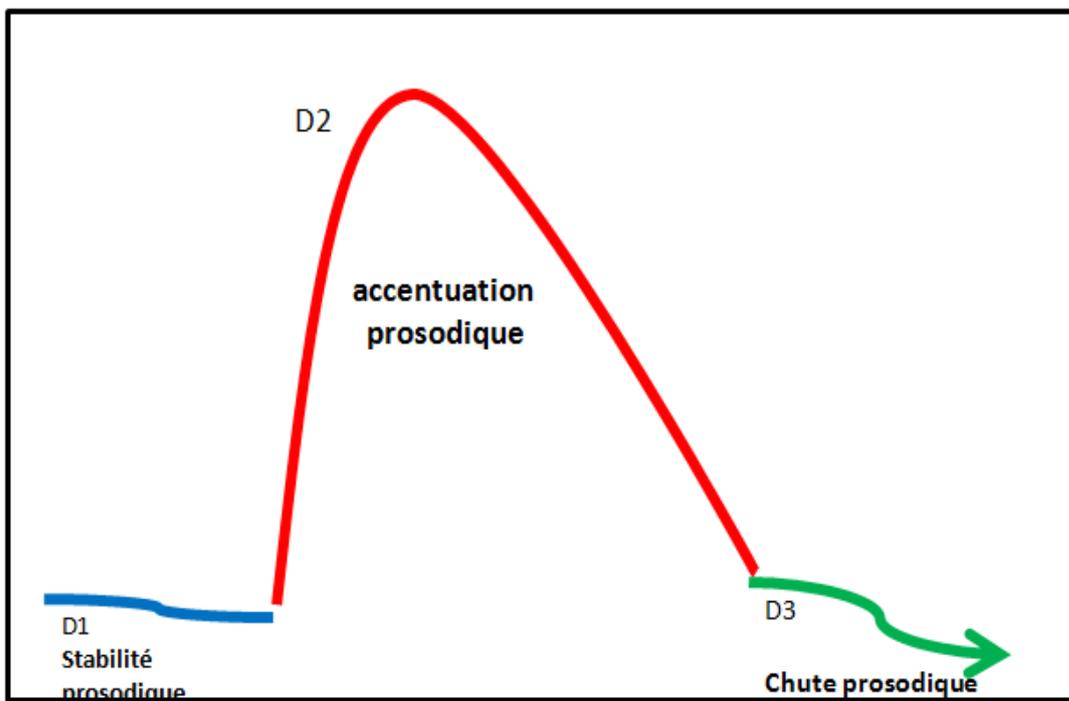
L'accentuation du rythme permet de véhiculer l'information que le locuteur veut mettre en relief plus le choix du verbe « **appelle** » qui a pour but d'interpeller le lecteur.

À la fin du discours, on constate une chute prosodique et puis un retour à la stabilité liée à une accélération du rythme qui marque l'urgence de l'acte électoral.

Nous pouvons constater que Bouteflika change de ton à des degrés de hauteur qui conviennent à chaque phrase. La richesse et la variation d'intonations font justement le charme des discours de Bouteflika. Il veut de par cela, attirer et capter l'attention. Ses discours travaillent le pathos et ciblent le pardon et l'avenir qui les considère comme des possibles réalisables.

### 2.3. La transcription des résultats sous forme de courbe :

Courbe des intonations prosodiques



### **3. L'éthos prédiscursif et la construction de l'éthos dans le discours politique**

Procéder à une analyse d'un texte

«C'est se rendre compte des possibles interprétatifs qui surgissent (ou se cristallisent) au point de rencontre des deux processus de production et d'interprétation»<sup>78</sup>

---

Les possibles interprétatifs ce sont des représentations langagières qui dépendent à chaque communauté, ces représentations sont composées de plusieurs ordres d'organisation : (énonciatif- narratif-argumentatif-rhétorique) donc,les analyser c'est faire le va et vient entre les données du texte et les données fournies par la description des différents ordres d'organisation du langage.

Pour aborder la notion de l'éthos chez Bouteflika, nous nous sommes posé les questions suivantes :

Quelles sont les attitudes adoptées par le locuteur afin d'émerger une image positive de lui ?

Comment à travers ses discours, il arrive à cristalliser les attentions sur sa personne ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous allons traquer les indices qui participent à l'édification de l'image du locuteur dans le discours, c'est-à-dire les outils linguistiques et discursifs

Dans notre analyse de la mise en construction de l'éthos, nous n'allons pas nous intéresser uniquement à la subjectivité liée aux déictiques, mais aussi à la subjectivité liée aux « subjectivèmes »<sup>79</sup> qui sont les parties de la langue qui permettent au sujet de l'énonciation d'exprimer sa subjectivité. « Ils sont en nombre de quatre : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes »

---

<sup>78</sup>Charaudeau Patrick ; langage et discours : éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique), Hachette, 1994, Paris, P57

<sup>79</sup>KerbratOrecchioni.C; L'énonciation: De la subjectivité dans le langage ; Arman Colin 2009 ; Paris

Pour ce faire, nous avons soumis notre corpus à l'analyse lexicométrique qui nous permet de traquer les marques énonciatives des diverses instances du discours. Nous allons à présent, exposer les différentes occurrences sous forme de tableau :

**Tableau N°2** : le nombre des occurrences dans les discours de la concorde civile.

### Les résultats obtenus

<b>Pronoms</b>	<b>Verbes</b>	<b>Connecteurs</b>	<b>Modalisations</b>	<b>Adjectifs</b>
"Je"	Factif	Condition	Temps	Objectif
21.4% (191)	51.5% (1319)	2.2% (29)	11.7% (165)	54.4% (813)
"Tu"	Statif	Cause	Lieu	Subjectif
0.1% (1)	26.8% (685)	4.7% (62)	11.2% (159)	44.2% (660)
"Il"	Déclaratif	But	Manière	Numérique
27.6% (246)	20.7% (530)	2.2% (29)	14.8% (209)	1.4% (21)
"Nous"	Performatif	Addition	Affirmation	
15.6% (139)	1.0% (26)	74.3% (978)	5.1% (72)	
"Vous"		Disjonction	Doute	
6.6% (59)		3.5% (46)	0.0% (0)	
"Ils"		Opposition	Négation	
5.7% (51)		5.6% (74)	12.7% (180)	
"On"		Comparaison	Intensité	
2.4% (21)		5.2% (69)	44.5% (630)	

Tableau n° 3 : la fréquence des pronoms personnels

<i>Pronoms Discours</i>	<i>Je</i>	<i>Tu</i>	<i>Il</i>	<i>Nous</i>	<i>Vous</i>	<i>Ils</i>	<i>On</i>
1	<b>13</b> <b>17,3%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>12</b> <b>16,0%</b>	<b>24</b> <b>32,0%</b>	<b>8</b> <b>10,7%</b>	<b>3</b> <b>4,0%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
2	<b>49</b> <b>19,5%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>51</b> <b>20,3%</b>	<b>73</b> <b>29,1%</b>	<b>12</b> <b>4,8%</b>	<b>15</b> <b>6,0%</b>	<b>9</b> <b>3,6%</b>
3	<b>6</b> <b>10,7%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>2</b> <b>51,8%</b>	<b>8</b> <b>14,3%</b>	<b>1</b> <b>1,8%</b>	<b>3</b> <b>5,4%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
4	<b>28</b> <b>28,3%</b>	<b>1</b> <b>1,0%</b>	<b>28</b> <b>28,3%</b>	<b>7</b> <b>7,1%</b>	<b>4</b> <b>4,0%</b>	<b>4</b> <b>4,0%</b>	<b>7</b> <b>7,1%</b>
5	<b>9</b> <b>19,1%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>22</b> <b>46,8%</b>	<b>1</b> <b>2,1%</b>	<b>1</b> <b>2,1%</b>	<b>1</b> <b>2,1%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
6	<b>3</b> <b>7,3%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>12</b> <b>29,3%</b>	<b>2</b> <b>4,9%</b>	<b>5</b> <b>12,2%</b>	<b>4</b> <b>9,8%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
7	<b>7</b> <b>25,9%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>10</b> <b>37,0%</b>	<b>4</b> <b>14,8%</b>	<b>4</b> <b>14,8%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
8	<b>59</b> <b>34,3%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>44</b> <b>25,6%</b>	<b>10</b> <b>5,8%</b>	<b>16</b> <b>9,3%</b>	<b>11</b> <b>6,4%</b>	<b>3</b> <b>1,7%</b>
9	<b>17</b> <b>13,7%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>	<b>38</b> <b>30,6%</b>	<b>10</b> <b>8,1%</b>	<b>8</b> <b>6,5%</b>	<b>10</b> <b>8,1%</b>	<b>2</b> <b>1,6%</b>

**Tableau n° 4** : La fréquence des verbes

<i>Verbes Discours</i>	<i>Factif</i>	<i>Statif</i>	<i>Déclaratif</i>	<i>Performatif</i>
1	<b>88</b> <b>48,9%</b>	<b>49</b> <b>27,2%</b>	<b>38</b> <b>21,1%</b>	<b>5</b> <b>2,8%</b>
2	<b>370</b> <b>53,2%</b>	<b>156</b> <b>22,4%</b>	<b>158</b> <b>22,7%</b>	<b>12</b> <b>1,7%</b>
3	<b>90</b> <b>46,2%</b>	<b>65</b> <b>33,3%</b>	<b>39</b> <b>20,0%</b>	<b>1</b> <b>0,5%</b>
4	<b>122</b> <b>44,2%</b>	<b>97</b> <b>35,%</b>	<b>56</b> <b>20,3%</b>	<b>1</b> <b>0,4%</b>
5	<b>68</b> <b>50,0%</b>	<b>38</b> <b>27,9%</b>	<b>29</b> <b>21,3%</b>	<b>1</b> <b>0,7%</b>
6	<b>113</b> <b>59,5%</b>	<b>51</b> <b>26,8%</b>	<b>26</b> <b>13,7%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
7	<b>64</b> <b>50,4%</b>	<b>31</b> <b>24,4%</b>	<b>30</b> <b>23,6%</b>	<b>2</b> <b>1,6%</b>
8	<b>179</b> <b>47,1%</b>	<b>120</b> <b>31,6%</b>	<b>79</b> <b>20,8%</b>	<b>2</b> <b>0,5%</b>
9	<b>218</b> <b>58,3%</b>	<b>80</b> <b>21,4%</b>	<b>74</b> <b>19,8%</b>	<b>2</b> <b>0,5</b>

**Tableau n° 5** : la fréquence des connecteurs

<i>conne cteurs</i> <i>Disco urs</i>	<i>Condit ion</i>	<i>Cause</i>	<i>But</i>	<i>Additio n</i>	<i>Disjon ction</i>	<i>Opposi tion</i>	<i>Compa raison</i>	<i>Temps</i>	<i>Lieu</i>
1	0 0,0%	5 5,0%	2 2,0%	85 84,2%	1 1,0%	3 3,0%	4 4,0%	1 1,0%	0 0,0%
2	9 2,5%	13 3,6%	6 1,7%	288 79,3%	12 3,3%	14 3,9%	15 4,1%	6 1,7%	0 0,0%
3	3 3,8%	5 6,3%	2 2,5%	53 67,1%	1 1,3%	7 8,9%	6 7,6%	2 2,5%	0 0,0%
4	4 4,3%	7 7,5%	1 1,1%	60 64,5%	4 4,3%	7 7,5%	7 7,5%	3 3,2%	0 0,0%
5	2 2,1%	3 3,2%	7 7,4%	69 72,6%	1 1,1%	4 4,2%	3 3,2%	6 6,3%	0 0,0%
6	0 0,0%	2 1,4%	1 0,7%	117 82,4%	6 4,2%	5 3,5%	10 7,0%	1 0,7%	0 0,0%
7	1 1,5%	2 3,0%	0 0,0%	49 74,2%	0 0,0%	5 7,6%	8 12,1%	1 1,5%	0 0,0%
8	7 4,6%	14 9,2%	4 2,6%	76 50,0%	12 7,9%	23 15,1%	9 5,9%	7 4,6%	0 0,0%
9	3 1,3%	11 4,9%	6 2,7%	179 79,9%	9 4,0%	6 2,7%	7 3,1%	3 1,3%	0 0,0%

Tableau n° 6 : la fréquence des adjectifs

<i>Adjectifs Discours</i>	<i>Objectif</i>	<i>Subjectif</i>	<i>Numérique</i>
1	<b>77</b> <b>62,1%</b>	<b>47</b> <b>37,9%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
2	<b>229</b> <b>53,9%</b>	<b>188</b> <b>44,2%</b>	<b>8</b> <b>1,9%</b>
3	<b>56</b> <b>57,7%</b>	<b>41</b> <b>42,3%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
4	<b>65</b> <b>53,3%</b>	<b>54</b> <b>44,3%</b>	<b>3</b> <b>2,5%</b>
5	<b>56</b> <b>56,0%</b>	<b>40</b> <b>40,0%</b>	<b>4</b> <b>4,0%</b>
6	<b>57</b> <b>58,2%</b>	<b>38</b> <b>38,8%</b>	<b>4</b> <b>3,1%</b>
7	<b>37</b> <b>51,4%</b>	<b>32</b> <b>44,4%</b>	<b>3</b> <b>4,2%</b>
8	<b>74</b> <b>51,4%</b>	<b>70</b> <b>48,6%</b>	<b>0</b> <b>0,0%</b>
9	<b>155</b> <b>50,8%</b>	<b>149</b> <b>48,9%</b>	<b>1</b> <b>0,3%</b>

**Tableau n°7** : la fréquence des modalisateurs

<i>Modalisations Discours</i>	<i>Temps</i>	<i>Lieu</i>	<i>Manière</i>	<i>Affirmation</i>	<i>Doute</i>	<i>Négation</i>	<i>Intensité</i>
1	5 5,9%	12 14,1%	18 21,2%	1 1,2%	0 0,0%	6 7,1%	43 50,6%
2	35 9,6%	49 13,4%	68 18,6%	10 2,7%	0 0,0%	35 9,6%	169 42,2%
3	15 12,1%	9 7,3%	15 12,1%	10 8,1%	0 0,0%	17 13,7%	58 46,8%
4	22 14,2%	11 7,1%	20 12,9%	15 9,7%	0 0,0%	25 16,1%	62 40,0%
5	10 12,3%	3 3,7%	12 14,8%	10 12,3%	0 0,0%	9 11,1%	37 45,7%
6	22 22,2%	11 11,1%	6 6,1%	2 2,0%	0 0,0%	23 23,2%	35 35,4%
7	6 9,8%	3 4,9%	10 16,4%	2 3,3%	0 0,0%	6 9,8%	34 55,7%
8	32 13,8%	24 10,3%	22 9,5%	12 5,2%	0 0,0%	44 19,0%	98 42,2%
9	19 8,8%	37 17,2%	39 18,1%	10 4,7%	0 0,0%	15 7,0%	95 44,2%

À partir des éléments obtenus de l'analyse, on constate que les deux pronoms personnels « je » et « nous » qui prédominent dans ces discours. Leur nombre de fréquence est presque égal. Tandis que le « vous » et le « ils » apparaissent avec un pourcentage très inférieur à celui de la première personne du singulier et du pluriel.

Selon Benveniste, le pronom *je* :

« Désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de *je* »<sup>80</sup>.

---

La réitération du pronom personnel « *je* », permet au locuteur d'assumer son discours et d'affirmer sa place dans son énoncé. En employant « *je* », le locuteur esquisse une image de lui à travers son discours comme le précise Charaudeau :

« Dès l'instant que nous parlons, apparaît (transparaît) une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons »<sup>81</sup>

---

Le « *nous* » selon Benveniste, désigne une « personne amplifiée et renvoie toujours à la première personne ». En d'autres termes, il est une association entre plusieurs personnes et dont le « *je* » est prédominant et transcende la pluralité que « nous » recouvre et non pas un pluriel au même titre que pour les objets par exemple.

Le « Nous » c'est avant tout selon Maingueneau

« Moi avec toi ou moi avec lui : il n'y a pas réellement multiplication des « je » mais extension, illimitation. »<sup>82</sup>

---

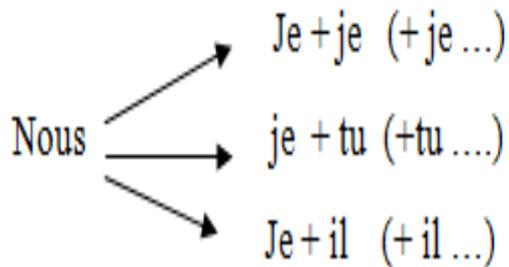
---

<sup>80</sup> Benveniste Emile : L'appareil formel de l'énonciation. In: Langages, 5e année, n°17, 1970. pp. 12-18. doi : 10.3406/lgge.1970.2572 [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458726X\\_1970\\_num\\_5\\_17\\_2572](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726X_1970_num_5_17_2572)

<sup>81</sup> Charaudeau, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. 2005. (Paris : Vuibert)

<sup>82</sup> Maingueneau. D : Approche de l'énonciation en linguistique française ; Hachette ; 1981 PARIS

**Schéma N1 : le pronom personnel « nous »**



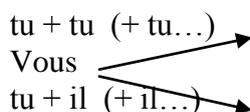
L'analyse des pronoms personnels et leurs voisinages lexicaux pourrait nous permettre de comprendre la manière dont le discours facilite au locuteur la construction d'un «ethos».

Les résultats obtenus de l'analyse, nous ont montré que le pronom « *tu* » est presque absent dans ces discours, ce qui nous permet de dire que les personnes de l'interlocution demeurent le « *je, nous et vous* » et permettent une prise directe du locuteur et son auditoire.

Quant aux pronoms « *vous* » et « *ils* », ils apparaissent avec une fréquence presque similaire dans notre corpus, le « *vous* » ici désigne presque toujours des pluriels et il est souvent associé au « *je* ». Par le biais de cette association, le locuteur veut établir un contact direct avec son auditoire.

Dans la plus part des énoncés, dans lesquels nous avons constaté cette association, il s'agissait d'un « *je* » qui tenait des promesses à « *vous* ».

**Schéma N2 : Le pronom personnel « vous »**



En parlant des procédés énonciatifs, nous cherchons à démontrer quels sont les moyens mobilisés par le locuteur afin de construire son image et développer son argumentation.

Pour édifier un ethos ou défendre et soutenir une thèse, le pronom « *je* » ne peut jamais fonctionner seul, il fait appel à des procédés qui forment les modalités dans et à partir desquels se construit le discours.

À travers l'analyse des pronoms personnels et leurs voisinages lexicaux, nous cherchons à savoir comment par le biais du discours, le locuteur peut se construire un ethos ?

#### 4. L'éthos prédiscursif chez Bouteflika

La notion de l'éthos est très ancienne, elle nous vient de l'antiquité. Aristote avait proposé de répartir les moyens discursifs qui permettent d'influencer son auditoire en trois catégories :

«Le logos qui relève de la raison et permet de convaincre, l'éthos et le pathos qui relèvent de l'émotion et permettent de persuader. Cependant, si le pathos est tourné vers l'auditoire, l'éthos, lui est tourné vers l'orateur.»<sup>83</sup>

---

Depuis l'antiquité, une conception divergente de l'éthos est avancée, d'une part, dans la filiation d'Isocrate, de Cicéron et des rhétoriciens de l'âge classique «l'éthos est une donnée préexistante au discours. » autrement dit, la réputation préalable, le « nom » de l'orateur, ce qu'on sait de lui qui compte et non pas la façon dont il donne à voir de lui dans son discours . D'autre part, dans la filiation d'Aristote pour qui

«L'orateur doit montrer ses traits de caractère à l'auditoire peu importe sa sincérité, pour faire bonne impression »<sup>84</sup>

---

C'est-à-dire qu'il est essentiellement question de la façon dont l'orateur se présente dans sa parole.

De cet antagonisme, surgit la conception de l'éthos comme étant le résultat de la double identité et qui finit par se fondre en une seule. Ceci dit, le sujet apparaît au regard de l'autre dans une identité psychologique et sociale qui lui est attribuée, et en même temps se montre à travers l'identité discursive qu'il se construit.

Dans cette étude, nous adoptons à l'instar de Charaudeau, Ruth Amossy, la conception de l'éthos comme étant l'image que construit le locuteur délibérément ou non dans son discours, cependant, pour élaborer cette image, le locuteur s'appuie sur des éléments préexistants tels que l'idée que se fait le public du locuteur avant sa prise de parole ou l'autorité qui lui confère son statut ou sa position.

Pour Charaudeau, l'éthos «est une affaire de croisements de regards»<sup>85</sup> :

---

<sup>83</sup>Charaudeau, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. 2005. (Paris : Vuibert)

<sup>84</sup>Ibid.

<sup>85</sup>Ibid.

«Le regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la manière dont il croit que l'autre le voit. Cependant, pour construire une image du sujet parlant, cet autre va s'appuyer sur des données préexistantes au discours mais aussi sur celles apportées par l'acte du langage lui-même.»<sup>86</sup>

---

L'ethos préalable est le premier matériau discursif que met en place le locuteur pour édifier son ethos discursif et que nous allons dans un premier temps le définir puis le montrer:

L'ethos prédiscursif ou image préalable est

«L'image que l'auditoire peut se faire du locuteur sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir), mais aussi sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne »<sup>87</sup>.

---

Nous allons dans notre analyse de l'ethos, prendre en considération le statut institutionnel de Bouteflika étant donné qu'il était président de la République à ce moment là, l'auditoire avait déjà une image de cet homme politique, chose qui nous incombe de prendre en considération son image préalable, préexistante.

Le schéma suivant nous montre les modalités selon lesquelles l'ethos se construit.

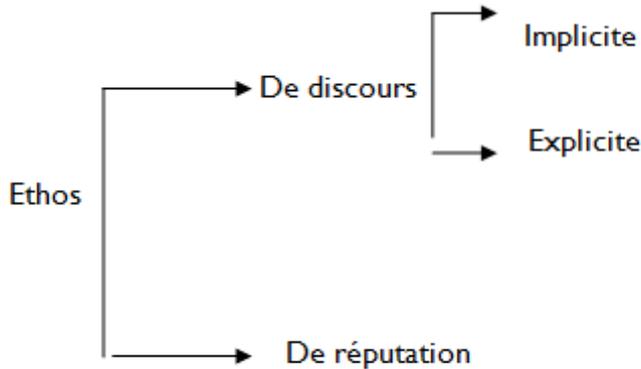
### **Schéma N3: La construction de l'ethos**

---

<sup>86</sup>Ibid.

<sup>87</sup>Amossy, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. 2006 [2000] (Paris : Colin)

### La construction de l'Ethos



Regardons l'exemple suivant :

EX « Chacun a pu constater que depuis le 15 avril 1999, l'image de l'Algérie à l'extérieur, a été positivement et significativement modifiée. Notre pays reprend de la considération, son audience se rétablit graduellement, il est devenu un partenaire politique dont l'avis est recherché par les uns et les autres. »

Dans cet extrait, le locuteur se réfère à la date de son accession au pouvoir pour établir le bilan. Le vocable « *modifiée* » à la forme passive ou impersonnelle fait référence à l'image de l'Algérie qui a été ternie par la décennie noire et induit un sous-entendu non explicite dans l'énoncé car la responsabilité énonciative n'est pas assumée.

Le locuteur laisse l'ambiguïté planer sur le mot « *modifié* » pour que chaque lecteur ou récepteur déduise la principale cause de cette modification.

« *Reprend de la considération* » le préfixe de répétition présuppose une autre réalité discursive qui précède celle-ci. La réitération détermine qu'elle a manqué de considération pas mal de temps historiquement puisque successivement elle a été l'objet de plusieurs colonisations.

Cet extrait se présente comme une série d'arguments donnés par le président Bouteflika pour la conclusion C : (« son accession au pouvoir a contribué au développement du pays notamment sur le plan diplomatique. »

Ces arguments sont :

*A1. Depuis le 15 avril 1999, l'image de l'Algérie à l'extérieur, a été positivement et significativement modifiée*

*A2. Notre pays reprend de la considération*

*A3. Son audience se rétablit graduellement, il est devenu un partenaire politique dont l'avis est recherché par les uns et les autres*

Pour A1, A2 et A3, aucun problème ne se pose pour reconnaître la conclusion C qui est presque évidente.

En conséquence, A1, A2 et A3 ont deux fonctions : d'une part, pris isolément, ils sont des arguments pour C, d'autre part, pris en bloc, ils fournissent les éléments qui permettent au locuteur de construire son image dans son discours comme le souligne Ruth Amossy :

«L'ethos de l'orateur se tisse à travers des arguments dûment développés.»<sup>88</sup>

---

Il peut y avoir une double construction de l'ethos : d'un côté l'image que le locuteur donne à voir de lui-même dans son discours, d'un autre côté, l'image que se fait l'auditoire de l'orateur avant sa prise de parole, en effet, l'ethos discursif est en étroite relation avec l'image préalable que l'auditoire peut avoir de l'orateur.

L'ethos se fonde sur la réputation du locuteur, son nom, ce que l'on sait de lui.

La construction d'une image de soi s'effectue et se déchiffre sur le fond d'un ethos préalable ceci dit, pour édifier une image d'un homme qui a le savoir et le savoir faire, «un ethos de compétence », le locuteur s'est appuyé sur son ethos prédiscursif : son passé politique et sa réputation dans le domaine étant donné que la diplomatie était son domaine réservé puisque il avait dirigé celle de son pays pendant plus de 15 ans. Cet ethos de compétence est esquissé en creux sur le fond d'une démonstration des connaissances du locuteur de la vie politique et de ses rouages. Elle est à la fois une manière de signifier aux Algériens qu'ils lui doivent de n'être plus les parias qu'ils étaient depuis sept ans de guerre et un formidable moyen de trouver sur la scène internationale la légitimité qui lui fait défaut à domicile. Il s'agit en effet d'incorporer l'image de l'homme historique et son passé dans le discours pour témoigner d'une expérience qui s'avère indispensable dans l'édification de l'ethos.

---

<sup>88</sup>Amossy.R : L'argumentation dans le discours ; Arman Colin ; 2016 ; Paris

Le mot « *pays* » est précédé du possessif « *notre* », l'emploi de ce possessif aide à exprimer la propriété et l'appartenance tant pour le locuteur que pour le destinataire. Ce qui reflète le désir du locuteur de rapprocher plus l'auditoire de sa personne ce qui donne une impression d'un lien très fort qui existe entre le pays, le locuteur et les destinataires, ce qui permet d'édifier un ethos de modestie. L'ethos de modestie est esquissé en creux afin de séduire l'auditoire. La communication verbale obéit à des lois et parmi ces lois nous avons la loi de la modestie ou règles des fleurs qui consiste à ne pas se glorifier soi-même ceci dit, cette règle interdit « *que l'on se jette ostensiblement des fleurs à soi-même* »<sup>89</sup>

Examinons l'exemple suivant :

EX « Les investisseurs commencent à reprendre confiance. Les investissements souscrits en un laps de temps très court dépassent en volume l'ensemble des investissements étrangers hors hydrocarbures, engagés depuis 1990. »

---

L'emploi du verbe évaluatif axiologique « *dépasser* » qui signifie « être plus important que » a pour but de valoriser les accomplissements faits en un temps très réduit par l'ancien président Bouteflika. L'énonciateur marque un effacement tout en évaluant les investissements réalisés depuis son élection qui selon lui excèdent ceux inscrits depuis 1990. Le locuteur s'appuie sur son passé politique et sur sa réputation dans le domaine de la politique pour édifier un ethos de compétence. Selon Charaudeau, « l'ethos de compétence exige de quelqu'un qu'il possède à la fois savoir et savoir-faire. »<sup>90</sup> Ceci dit, qu'il doit avoir des connaissances approfondies du domaine dans lequel il exerce son activité, mais il doit également prouver qu'il a les moyens, le pouvoir et l'expérience nécessaire pour réaliser ses objectifs.

Le discours de Bouteflika est fondé sur l'Histoire, elle est la composante essentielle. Le recours à l'histoire est indispensable et peut servir à acquérir une certaine légitimité par rapport à la prise des actes et des décisions.

---

<sup>89</sup>C. Kerbrat-Orecchioni : Les interactions verbales, tome I, Paris, A. Colin, 1990 [compte-rendu]

<sup>90</sup>Charaudeau, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. 2005. (Paris : Vuibert)

Il s'agit en effet, d'user de son image entant qu'ancien homme politique dans le discours pour témoigner d'une expérience qui lui permettra d'édifier un ethos discursif.

Soit l'exemple suivant :

EX «Je me suis complètement investi dans cette entreprise nationale .j'ai pris avec une rapidité déconcertante, la responsabilité sur moi de donner une assise juridique à cette dynamique de paix et d'espoir pour tous. »

---

Dans ces extraits, Bouteflika fait surgir l'image d'un politique au passé brillant « l'ethos préalable ou prédiscursif est souvent au fondement de l'image qu'il construit dans son discours : il tente en effet de la consolider... »<sup>91</sup>. En effet, le pronom « *je* » est associé aux verbes dits actionnels « *j'ai enclenché- J'ai pris* ». Le passé composé est employé dans ces extraits pour exprimer les réformes engagées et les réalisations accomplies dans un temps très court ce qui laisse entrevoir une rapidité d'exécution.

« *Je me suis complètement investi* » l'emploi du verbe investir à la forme pronominale permet de réfléchir l'action sur sa personne. Cette instance énonciative est prise en charge par le locuteur de telle manière à projeter une image d'un homme politique qui s'engage en assumant ses engagements. L'utilisation de l'adverbe de manière « *complètement* » permet d'ajouter une intensité au verbe qu'il accompagne. Orecchioni classe ces adverbes dans la catégorie des « *adverbes subjectifs* », il s'agit des adverbes qui précisent

«Le degré selon lequel le sujet d'énonciation adhère au contenu de son énoncé »<sup>92</sup>

---

Dans cet extrait, l'ethos de Bouteflika se construit et s'affiche implicitement à travers le dévoilement de ses motivations qui sont présentées ici de façon explicite.

---

<sup>91</sup>Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau : *Dictionnaire d'Analyse du Discours* Seuil, 2002: P 239

<sup>92</sup>Orecchioni-K. C : *L'énonciation: De la subjectivité dans le langage* ; Arman Colin 2009 ; Paris

Le « *je* » dans cet énoncé assume et s'implique dans son discours. En effet la mise en scène verbale de moi témoigne des modalités selon lesquelles l'orateur s'efforce de mettre en évidence, de corriger ou de gommer les traits dont il présume qu'ils lui sont attribués. C'est à partir de là, que nous pouvons voir comment l'image préalable du locuteur est refaçonnée par son discours. Le locuteur s'appuie sur elle pour laisser entrevoir un ethos d'un homme dévoué à son pays et à son projet qui est la concorde civile.

Aussi, en lançant le lexème « *responsabilité* », qui est lourd de par son sens et de par sa présence dans cet environnement linguistique, l'orateur se porte responsable du projet de la concorde civile en lui donnant une assise juridique.

Cette responsabilité peut être considérée comme allant de soi grâce aux marqueurs de personne « *je* » et « *moi* » représentant et assumant le point de vue : « *je suis responsable du projet de la concorde civile* ».

La rapidité dans la prise des décisions si importantes ne vient que d'une personne qui possède une grande expérience. Il voulait faire preuve d'une certaine habileté pour rassurer son auditoire.

## 5. Les réalisations discursives de l'éthos

L'éthos discursif est l'image de soi que le locuteur construit par son discours à l'intérieur du discours pour influencer son auditoire. L'éthos politique est l'effet d'une fusion de plusieurs traits de caractères personnels «de corporalité, de comportement et de déclarations verbales » qui sont en rapport avec les attentes du public qui attribue des valeurs selon des imaginaires dominants. La construction de l'éthos se fait selon Charaudeau

«Dans un rapport triangulaire : entre soi, l'autre et un tiers absent porteur d'une image idéale de référence»<sup>93</sup>

---

Autrement dit, le soi cherche à enfile cette image idéale de référence pour emporter l'adhésion de l'autre. Le locuteur construit une image de soi favorable, susceptible de lui conférer son autorité et sa crédibilité et cette construction ne peut être pensée selon Benveniste<sup>94</sup> en dehors de son ancrage dans un « *je* » qui s'adresse à un « *tu* »

---

<sup>93</sup>Charaudeau, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. 2005. (Paris : Vuibert)

<sup>94</sup> Benveniste, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. 1966, t. 1-2 (Paris : Gallimard)

Maingueneau quant à lui, conçoit l'éthos comme étant une image de soi construite dans le discours et qui peut être étudiée en tant que moyen de «preuve» :

«Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire»<sup>95</sup>

---

En analysant le pronom de la première personne, nous avons constaté qu'il n'y a pas un seul éthos dans ces discours, mais plutôt une variété d'éthos qui figurent selon le lieu, les circonstances de production de chaque texte.

Afin de construire cette variété d'éthos, le locuteur a fait appel à plusieurs éléments qui lui ont permis d'y arriver. Des éléments intradiscursifs et d'autres, extradiscursifs tels que les gestes, le ton, la mimique, la voix, etc. C'est ce qu'ont révélées les séquences audiovisuelles que nous avons présentées dans le chapitre précédent et qui montrent que ces éléments sont étroitement liés à l'activité discursive, ils aident à exercer une certaine manipulation sur l'auditoire et peuvent contribuer à l'édification de l'éthos. Cette capacité de capter et attirer l'attention a fait que Bouteflika est devenu un orateur hors pair. La presse écrite de l'époque a constaté que ses discours et sa façon de mener les choses relèvent d'un savoir-faire et d'une compétence oratoire qui ne laisse personne indifférent.

Pour mieux expliquer les compétences oratoires du président Bouteflika, nous avons choisi un article de presse, publié en juillet 1999 dans le journal *Le Soir* qui justifie cette capacité à attirer et capter l'attention comme « *Effet Bouteflika* » :

«Un étonnant « effet Bouteflika » se développe en Algérie  
Avec un zèle impatient, le « raïs » mène sa barque et bouscule les préjugés.  
Résultats positifs. Jusqu'ici.  
Que se passe-t-il en Algérie ? Certes, le terrorisme conserve sa capacité de nuisance, quotidiennement avérée, mais les choses bougent. Et à un rythme tout à fait inattendu, par la volonté d'un homme, le nouveau président de la république Abdelaziz Bouteflika, qui a entrepris une œuvre de réconciliation nationale avec

---

<sup>95</sup>Dominique Maingueneau : L'éthos, de la rhétorique à l'analyse du discours (version raccourcie et légèrement modifiée de « Problèmes d'éthos », Pratique n°113-114, Juin 2002)

une énergie déconcertante pour des Algériens jusque-là habitués à subir la «hogra» (le mépris) du pouvoir. Pour autant, la fin de la crise ne peut être annoncée et l'avenir du pays reste sous hypothèque.

Le président le martèle depuis des semaines : il fera la paix, à sa façon, c'est-à-dire rapidement, où il s'en ira. À bon entendeur, salut ! Tel un rouleau compresseur, il s'est engagé sur cette voie, multipliant des déclarations tapageuses qui le montrent tout à la fois arrogant et séducteur. Une prouesse.

La classe politique locale assiste, coite et médusée, à un concert tonitruant donné par un stentor soliste qui renvoie dos-à-dos "les intégristes éradicateurs" et les intégristes islamistes", qui estime que "l'arrêt du processus électoral [par l'armée en 1992] a été une violence", qui lâche le chiffre de "100.000 morts" au lieu des quelque 30.000 jusqu'ici admis, et qui, tout en remerciant l'institution militaire pour "avoir sauvé ce qui restait de crédibilité de l'état", ajoute qu'il pense, "comme beaucoup d'Algériens, que l'armée nationale populaire a tous les défauts des armées du tiers-monde". On est loin de l'immobilisme du chef d'État précédent, le général Liamine Zéroual! Où donc s'arrêtera Bouteflika?»<sup>96</sup>

---

Les discours de Bouteflika révèlent une capacité de persuasion de l'auditoire en utilisant plusieurs stratégies de manipulation, nous pouvons citer quelques stratégies de manipulation telles qu'elles ont été classées par Chomsky<sup>97</sup>.

### **Les dix stratégies de manipulation de masse de Chomsky**

- 1- La stratégie de la distraction
- 2- Créer des problèmes, puis offrir des solutions
- 3- La stratégie de la dégradation
- 4- La stratégie du différé
- 5- S'adresser au public comme à des enfants en bas âge
- 6- Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion
- 7- Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise
- 8- Encourager le public à se complaire dans la médiocrité
- 9- Remplacer la révolte par la culpabilité.
- 10- Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes.

---

<sup>96</sup>Baudouin Loos, *Le Soir*, 9 juillet 1999

<sup>97</sup>Noam Chomsky Les dix stratégies de manipulation de masses

## 5.1. L'ethos de foi

La rhétorique comme art de persuader souligne la fonction essentielle de la doxa ou opinion commune dans la communication verbale, Chaïm Perelman la souligne fortement: « le discours argumentatif se construit sur des points d'accord, de prémisses entérinées par l'auditoire. » c'est en misant sur une topique<sup>98</sup> que le locuteur tente de faire adhérer son auditoire à la thèse qu'il présente à leur assentiment. Et parmi ces points d'accord sur lesquels Bouteflika a misé est la religion étant donné que le peuple algérien est dans sa majorité de profession musulmane. Chose qui explique la forte présence de l'aspect religieux dans notre corpus de travail, ce qui nous pousse à poser la question suivante :

Est-ce que l'encrage religieux contribue à l'édification de l'ethos du locuteur ?

L'islam en Algérie est la religion d'état comme c'est établi dans la constitution et est pratiqué par 90% de la population. Se référer à Dieu peut permettre au locuteur de construire un ethos de crédibilité car

«La crédibilité est fondamentale, puisque l'enjeu consiste à tenter de persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir»<sup>99</sup>

---

Cependant, comment la référence à dieu permet-elle de rendre une personne crédible ?

Dans les discours que nous avons analysés, L'aspect religieux est fort présent, la fréquence du mot « Dieu » revient 26 fois et le suremploi de l'expression « témoignez mon dieu » 6 fois.

Cette formule ritualisée « témoignez mon dieu » est une anaphore placée au début de chaque appel discursif pour accroître le sentiment de « la crainte ». Cette anaphore sert à édifier un climat de peur qui en amant de la décennie noire explique celle-ci.

---

<sup>98</sup> *Topique* : un ensemble de lieux communs.

-En analyse de discours, les appellations de « discours social », « Interdiscours », « intertexte » ont été privilégiées pour désigner l'espace discursif global dans lequel s'articulent les opinions dominantes et les représentations collectives. La notion de « doxa » ou opinion commune est rattachée d'une part à celles des ensembles discursifs –discours social ou Interdiscours qui la portent, d'autre part aux formes (logico) discursives particulières –topoi (lieux communs) de tous types, idées reçues, stéréotypes, etc. où elle émerge de façon concrète.

<sup>99</sup> Patrick Charaudeau À quoi sert d'analyser le discours politique ? (URL : <http://www.patrick-charaudeau.com>)

Se référer à Dieu quand on n'arrive pas à justifier toutes ses idées à l'aide d'une thèse ou quand on ne trouve pas des explications logiques, est une pratique qui touche toutes les sociétés musulmanes. Elle permet de combler une déficience ou de faire passer des choix politiques.

Soit l'exemple suivant :

Témoignez, mon Dieu, que je ne déteste, que je ne réprouve, que je n'exècre rien plus que de répandre le sang des musulmans ou de tout humain.

Témoignez, mon Dieu, que je n'explique pas comment un algérien puisse s'autoriser à ôter la vie d'un algérien, ou comment un algérien puisse, de ses propres mains, détruire son foyer.

Témoignez, mon Dieu, que je n'aime pas les geôles, que je n'aime priver quiconque de ses libertés. Mais que puis-je faire lorsqu'il s'agit du droit de légitime défense de la société. N'avez-vous pas dit, mon Dieu : "Quiconque aura tué, ne serait-ce qu'une seule âme sans qu'elle ait commis de mal sur terre, c'est comme s'il avait tué l'humanité tout entière. Tandis que celui qui préserve la vie d'une seule âme, c'est comme s'il a préservé la vie du genre humain tout entier"?

Mon Dieu, soyez m'en témoin. Par la démarche qui est la mienne, je n'ai eu d'autre dessein que celui de mériter votre grâce.

Mon Dieu, soyez m'en témoin. Dans mon jugement, je n'ai favorisé aucun algérien sur un autre algérien.

---

La mise en scène verbale de « je » dans ces extraits est structurée de façon telle à ne laisser aucun doute sur les choix et les décisions du locuteur.

Les complétives formées par la formule « témoignez ... que » précisent la notion d'un acte de parole de prédication. Comme la plupart des actes de jugement, il présente l'attribution comme constitutive et non comme une subsomption.

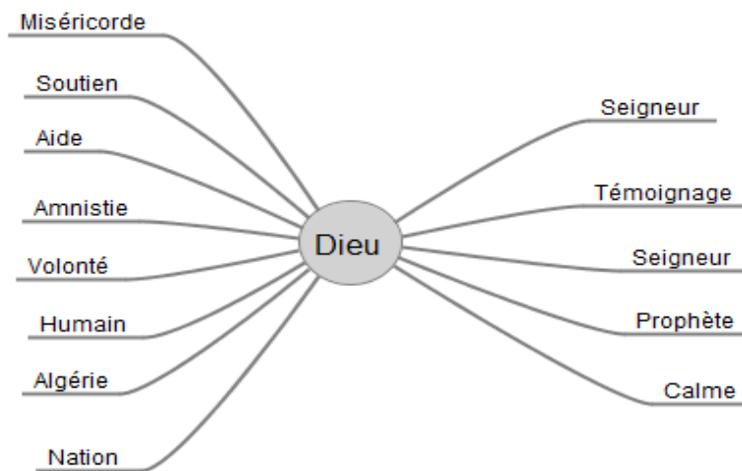
L'orateur fait appel à Dieu en employant l'injonctif et pour accomplir cette imploration il utilise (**Mon + Dieu**), en utilisant cette interjection, le locuteur donne une image de sincérité mais aussi il simule un engagement semblable à celui du croyant en prière. Le « **je** » ici est associé à des verbes d'opinion (**déteste-réprouve- aime**), ils sont employés à la forme négative afin de ne pas laisser de doute ou d'hésitation quant aux choix du locuteur. Le degré d'implication du locuteur dans ces discours est dévoilé par ce choix de cette catégorie de verbes d'opinion. .

L'amplificateur de la notion du pathos « **crainte** » est corroborée par la fréquence du mot « **dieu** » (12 fois)

Tout édifie un climat de peur et de fatalisme religieux qui en amant de la décennie noire explique celle-ci.

Voici un diagramme qui nous montre l'environnement lexical dans lequel se trouve les mots : Dieu

**Diagramme N8 :**



On constate que le mot « dieu » est précédé par « aide, soutien, amnistie... » et succédé par « témoignage » on dirait que pour échapper à tout jugement de la part de son auditoire, Bouteflika anticipe la réaction et fait appel à un témoin doté d'une puissance divine « la référence absolue ».

L'invocation du témoignage de Dieu est un moyen pour acquérir de la crédibilité mais aussi pour se conformer à la nature du citoyen algérien.

La référence religieuse permet de combler une déficience ou de faire passer un choix politique

Bouteflika se sert de ces ethos de Foi et de croyance comme argument investissant dans la recherche de la légitimité.

EX « N'avez-vous pas dit, mon Dieu : "Quiconque aura tué, ne serait-ce qu'une seule âme sans qu'elle ait commis de mal sur terre, c'est comme s'il avait tué l'humanité tout entière. Tandis que celui qui préserve la vie d'une seule âme, c'est comme s'il a préservé la vie du genre humain tout entier? »

---

La question rhétorique « *N'avez-vous pas dit, mon Dieu ?* » est une question qui n'appelle pas de réponse. Selon *Jean Jacques Robieux*<sup>100</sup> la question de style est une sorte d'affirmation déguisée en question. Cette interrogation vise à persuader l'auditoire sans agressivité caractérisée. « Dans la rhétorique de l'indignation la question de style permet parfois de forcer l'opinion de l'auditoire ».

En effet, l'Algérie à cette époque a connu une période où la violence a atteint son paroxysme, en faisant appel au verset coranique qui est un argument d'autorité, l'auditoire est mis devant un choix conditionné par la force divine et non pas par la volonté humaine.

EX « Le Prophète que la paix soit avec lui, et qui disait : « Qui apprend la langue d'une nation se prémunit contre ses ruses ».

---

L'orateur fait le choix de se référer au prophète pour se conformer à la nature du peuple algérien qui croit et accepte cette autorité. Cette autorité est donc légitime et ayant pour rôle de soutenir l'opinion exposée à l'auditoire éventuellement soucieux envers l'ouverture et l'apprentissage des langues.

---

<sup>100</sup>Jean-Jacques Robieux ; Rhétorique et argumentation : Nathan Université, 2011, Paris

## 5.2. L'ethos de crédibilité et sincérité

La crédibilité dans le discours politique n'est qu'une image en quête de la sincérité afin de pouvoir s'imposer. Elle est souvent associée aux promesses politiques et les différents engagements. Selon Charaudeau :

«La crédibilité doit satisfaire à la fois aux trois conditions : Sincérité-performance - efficacité. Aussi pour répondre à ces trois conditions, l'homme politique cherche-t-il à se construire des ethos de Sérieux de Vertu et de Compétence.»<sup>101</sup>

---

À travers ses discours, Bouteflika tente d'édifier une image qui peut lui procurer plus de crédibilité aux yeux de ces concitoyens et pour ce faire, il doit se monter dans son discours comme étant une personnesérieuse et sincère, ayant la possibilité de tenir ses promesses, consciente et reconnaissante des difficultés de la mission à laquelle elle est appelée.

EX «[...]Si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon, c'est parce que je veux que cette joie et cette liesse deviennent permanentes. Pour cela, il faut consolider le processus que vous avez enclenché en vous rendant en masse aux urnes et en adhérant à la démarche globale»

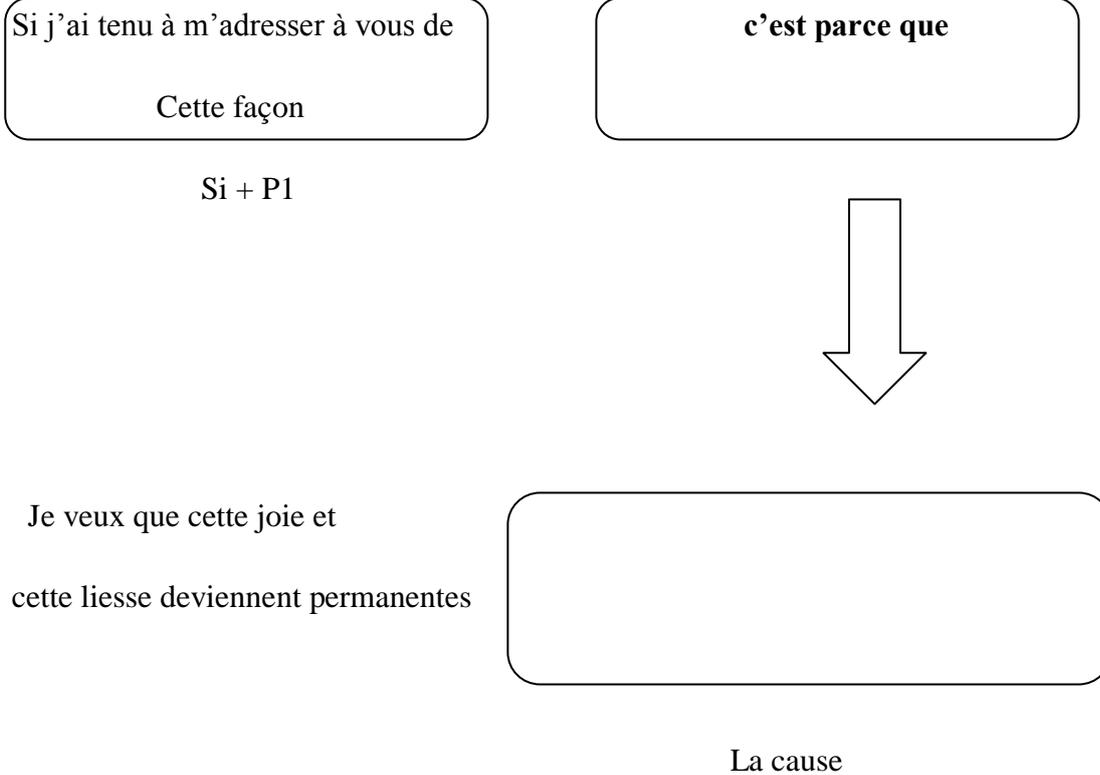
---

L'énoncé ci-dessus commence par la conjonction «*si*» qui ne sert pas à formuler une hypothèse ni une condition mais elle sert à donner une explication (causalité particularisante).

Le«*je*»explique pourquoi il s'adresse à «*vous*» de cette manière, la réponse est dans la deuxième proposition qui commence d'ailleurs par l'expression «*c'est parce que*» (un présentatif + introducteur de cause), nous pouvons schématiser ce que nous venons d'analyser :

---

<sup>101</sup>Patrick Charaudeau L'argumentation dans une problématique d'influence (URL : <http://aad.revues.org/193> ; DOI : 10.4000/aad.193)



Cette combinaison met en relief la cause et réduit les inférences.

Dans cet énoncé on constate la présence du dialogisme, un dialogisme (interlocutif)

«Tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours réplique prévu. Se situant dans l'atmosphère du déjà dit (dialogisme interdiscursif), le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue»<sup>102</sup>

Il s'agit d'une réponse anticipée d'une question supposée ou présupposée de la part du locuteur qui s'adresse à son interlocuteur le « je » qui s'adresse à « vous »

<sup>102</sup>Alain Rabatel : La dialogisation au cœur du couple polyphonie/dialogisme chez Bakhtine. Revue Romane, John Benjamins Publishing, 2006, 41 (1), pp.55-80. fffalshs-00367519f

Dans cet énoncé le « *vous* » est patient, c'est un « *vous* » destinataire, il est complément d'objet indirect du verbe « *adresser* » et ayant pour sujet le pronom « *Je* » (locuteur = Bouteflika)

Patrick Charaudeau dans son ouvrage « discours politique, masques du pouvoir » met en exergue quelques modes d'expression susceptibles de constituer des effets d'éthos nous citons comme procédé, l'énonciation élocutive :

«L'énonciation « élocutive » s'exprime à l'aide des pronoms personnels de première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel»<sup>103</sup>

---

Soit les exemples suivants :

EX «Je veux, par le référendum, avoir la confirmation d'une adhésion à une politique, à une démarche ... »

EX «Je veux affirmer que la nation a besoin, a crucialement besoin de ses élites. »

---

Le « *je* » est associé aux verbes modaux pour esquisser un ethos d'engagement qui peut rejoindre la figure du guide suprême « c'est pourquoi je m'adresse à vous aujourd'hui pour réunir tous les algériens ... »

La volonté du locuteur est exprimée dans ces extraits, à travers une gradation ascendante caractérisée par une succession de mots « *joie* » « *liesse* » pour marquer l'intensité mais aussi pour que cet enthousiasme demeure à jamais d'où l'utilisation de l'adjectif « *permanentes* ». Le « *je* » dans ces extraits est symptomatique de l'expression de la volonté

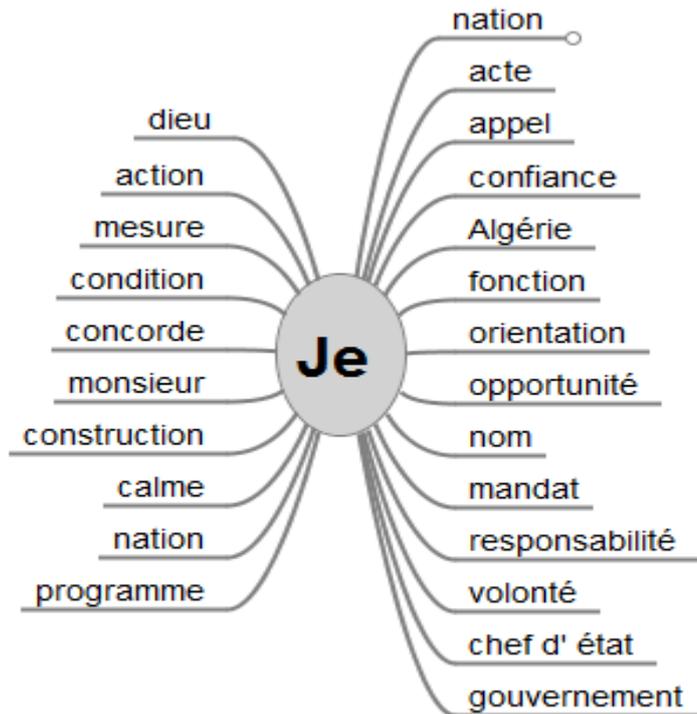
Le participe présent « *rendant, adhérant* » sert à décrire l'action.

Voici le diagramme qui montre l'environnement lexical du pronom personnel « *Je* »

---

<sup>103</sup>Charaudeau, Patrick. : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, 2005, Paris

**Diagramme N9 :**



Ex : «Je prends acte du changement, je prends acte que le peuple, dans sa majorité, a choisi la paix. C'est maintenant la responsabilité de tout le peuple, de toute la société civile. C'est un véritable contrat de civilisation que le peuple vient de conclure avec lui-même. Désormais, chacun doit aussi en prendre acte, les rapports au sein de la classe politique et ceux entre la classe politique et l'État ne seront certainement plus comme avant.»

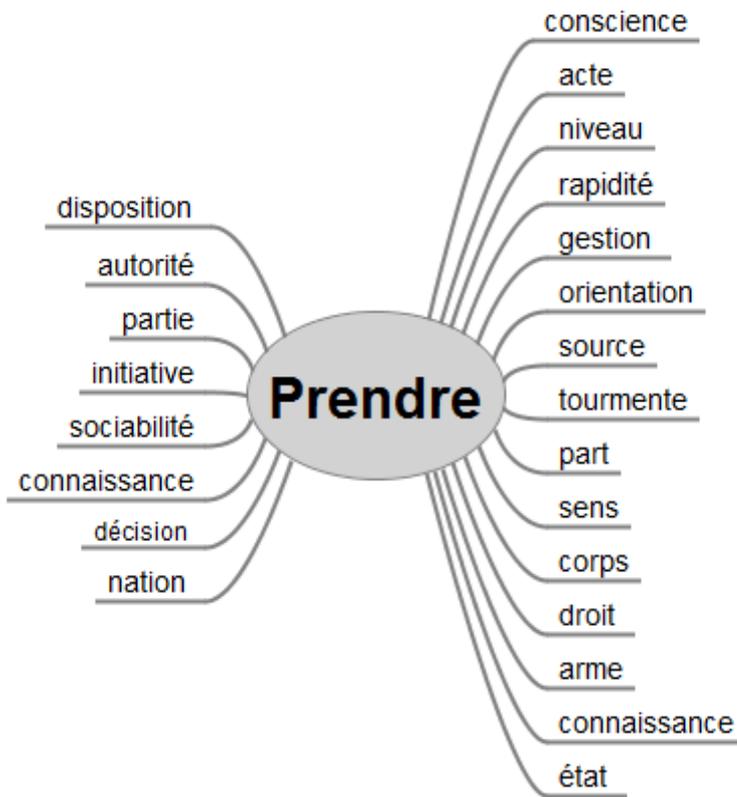
---

Dans ce passage, on distingue un procédé rhétorique d'anaphore mis en place à travers la locution verbale « **prendre acte** » qui signifie reconnaître qu'un fait existe.

Ce procédé, crée une ascendance claire exprimant une certaine intensité et interprétant aussi une volonté de s'impliquer et de s'engager, il veut s'imposer et par-là décrocher une sorte de confiance de ses auditeurs et également il veut stabiliser le contexte de réception.

Voici le diagramme qui montre l'environnement lexical du verbe « prendre » :

Diagramme N10 :

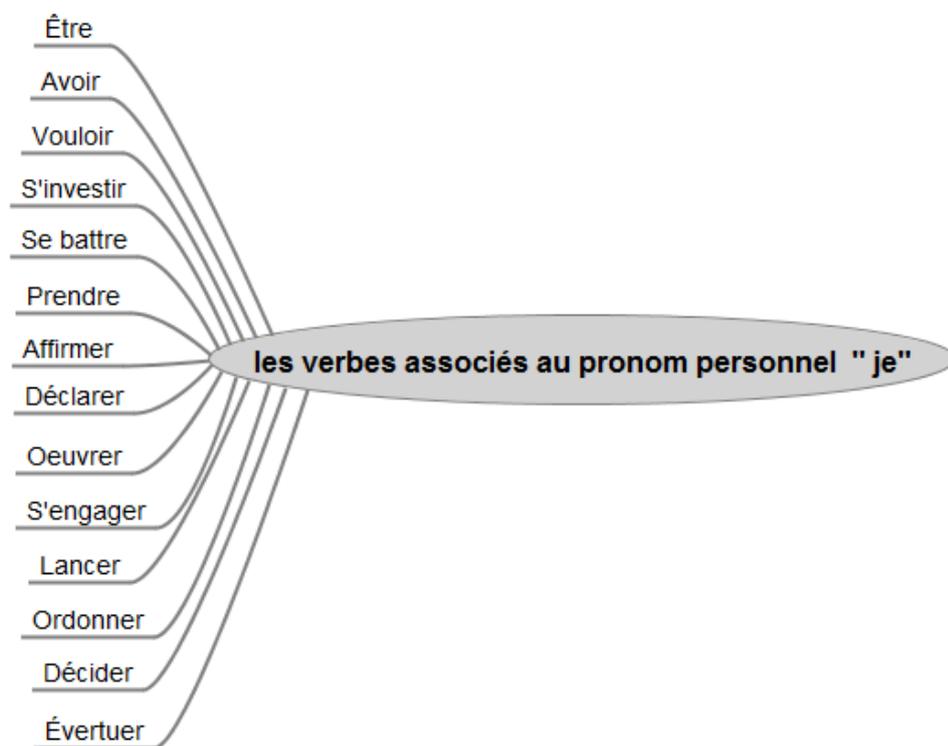


Dans cet extrait, Bouteflika veut faire preuve d'un homme compétent, un homme d'action qui ne se contente pas seulement à faire des promesses mais aussi à les rendre concrètes sur le terrain.

### 5.3. Engagement et patriotisme

Ces ethos d'engagement et de patriotisme se fondent sur des valeurs qui permettent au locuteur de se mettre au diapason de ses destinataires et par conséquent, ces derniers, peuvent s'identifier à lui. Pour pouvoir traquer les marques énonciatives qui permettent au locuteur d'esquisser une telle image, nous avons établi un diagramme qui nous montre les verbes qui sont associés au pronom personnel « Je » :

Diagramme N :



L'astuce oratoire est dévoilée par une modalisation introduite par ces verbes qui sont associés au pronom personnel « Je » et qui permettent au locuteur d'esquisser une image d'un homme de terrain, qui mesure l'ampleur de la responsabilité qu'il attend, il déclare :

EX « C'est cette paix qui réalise la réconciliation de l'Algérie avec elle-même, c'est cette paix pour laquelle je me suis engagé avec vous »

Dans le dictionnaire Larousse, le verbe pronominal « **s'engager** » prend pour sens celui d' « *exprimer publiquement parses actes ou ses paroles une prise de position sur les problèmessociaux, politiques...etc.* »

La notion de l'engagement, dans l'extrait ci-dessus, est assurée par l'emploi du verbe « **s'engager** » employé avec la première personne du singulier et est conjugué au passé composé ce qui met l'accent sur l'engagement du chef de l'État pour une réconciliation du peuple algérien avec les auteurs des actes terroristes et qui traduit aussi une implication de sa personne pour le rétablissement de la paix.

L'anaphore rhétorique est une figure largement représentée dans le discours de Bouteflika. Elle est assurée dans cet extrait par le syntagme nominal « **c'est cette paix** »

Cette anaphore garantit la maîtrise du discours par le locuteur et guide l'auditeur et sert à construire progressivement et parallèlement le sens

L'adjectif démonstratif « **cette** », permet à Bouteflika d'attirer l'attention de son auditoire et l'obliger à marquer un temps de réflexion sur le contenu du lexème « **paix** » qui est employé dans un contexte marqué par une insécurité et un désordre social total.

Le rapport de connexion entre le locuteur et l'auditoire est assuré par la préposition « avec », Il s'agit d'une sorte d'engagement, de promesse ou d'une plate forme que Bouteflika veut mettre en place et à partir desquels vont se réaliser d'autres attentes. Cela sous-entend que la « *réconciliation de l'Algérie avec elle-même et l'engagement du président avec les algériens* » est pour le président une certitude, une vérité déjà établie.

Le « **vous** » dans ce passage renvoie à tout le peuple algérien. Le « **je** » président s'adresse à tout le peuple pour leur rappeler qu'il est dépositaire d'une mission et qu'il s'engage à bien la mener. Le choix de n'utiliser aucune détermination spécifique a pour objectif de gagner la confiance de tous les algériens.

EX « Ce processus, nous devons le mener ensemble. En ce qui concerne le rétablissement de la concorde civile, de façon particulière. »

---

Dans ce passage, l'orateur implique et associe à lui tous les Algériens en utilisant le pronom personnel « *Nous* », il s'agit d'un *nous national* accompagné d'un lexème qui renvoie à l'intégralité des Algériens « *ensemble* ».

Le « nous » dans cet extrait associe à lui les algériens en les impliquant avec lui, c'est un « nous » national.

Cette utilisation de « *nous* » inclusif est une stratégie discursive d'interpellation qui permet à Bouteflika d'engager tout le peuple algérien avec lui. Le locuteur alors s'adresse au peuple et non pas à l'individu.

Le *nous* inclusif permet selon Barry de :

«Conférer au discours l'avantage d'être le moyen le plus sûr d'obtenir l'effet d'inclusion.»<sup>104</sup>.

---

À travers cette stratégie, le locuteur peut avoir l'adhésion de son auditoire à son projet relatif à la concorde civile. En effet, son programme tourne autour d'un objectif principal, unir tous les algériens autour de son projet, ce qui explique que ses discours interpellent la collectivité, leur demandent d'agir en un individu. L'emploi du verbe « *devoir* » a pour but de montrer la nécessité et l'urgence de l'action.

Voici les diagrammes relatifs au pronom personnel « nous » et au verbe « devoir »

### **Diagramme N11 :**

---

<sup>104</sup>BARRY, Alpha Ousmane : *Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire de Sékou Touré* de 1958 à 1984. Harmattan, 2002. P169

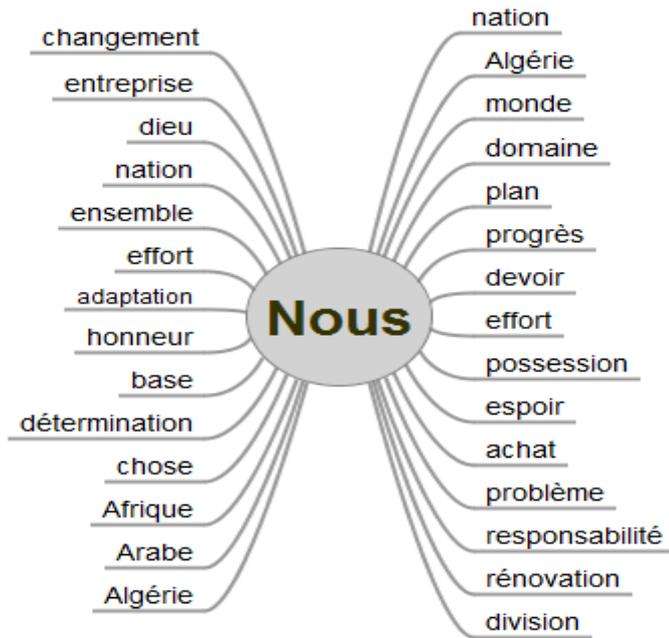
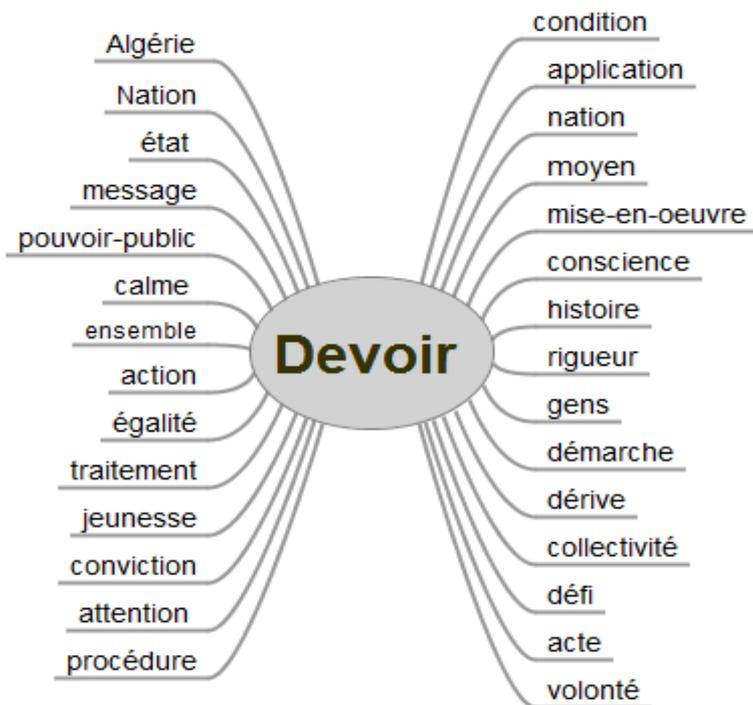


Diagramme N12 :



L'engagement et le sérieux ne sont que des mécanismes qui cherchent à persuader l'auditoire. Ils se construisent à l'aide de déclarations faites sur soi-même, des investissements dans les différents secteurs de la société, des différentes décisions prises.

EX « Tels sont les fronts sur lesquels je me bats et que j'essaie de maintenir en parfaite synergie ».

---

L'orateur dans cet énoncé montre son total engagement pour les fronts sur lesquels il se bat. L'allégorie employée dans cet énoncé « *les fronts sur lesquels je me bats* » a pour but de mettre des mots sur une situation abstraite pour la rendre plus concrète.

Le verbe « *se battre* » qui signifie lutter contre d'autres personnes, suppose que le locuteur cherche à sortir d'une situation compliquée en faisant tout ce qui est possible pour s'en sortir, Bouteflika le prouve par les déictiques de personne « **je** » et le pronom réfléchi « *me* » .

L'emploi du « **je** » souligne l'engagement du Chef de l'État pour la maintenance des différentes bases de son projet concourant, l'orateur résume son intention et son objectif en employant le lexème « *synergie* » qui a une connotation positive suite à l'emploi de l'adjectif axiologique « *parfaite* » qui a une valeur superlative.

L'ethos de sérieux dans le discours politique permet d'inscrire l'auditoire dans un climat de confiance. Nous avons constaté la réitération de l'expression "*je me suis évertué*" dans les extraits suivants :

EX « Je me suis évertué, de toute la force, que vous, mon Dieu, avez bien voulu me prêter, à interpréter les événements et à sonder les cœurs de mes concitoyens, toutes couches sociales confondues. Je n'ai occulté, par ma foi, aucun courant, car je sais, en toute certitude, que mon pays grouille de tendances qui s'entrechoquent telles les vagues de la mer. »

EX « Je me suis évertué à tenir compte des meurtrissures des uns et des autres. En toute intégrité, en toute sincérité, en toute bonne foi, j'ai tenté de rechercher les

causes les plus profondes qui ont été à l'origine de cette tragédie nationale, cette funeste et odieuse tragédie, il m'a fallu, au bout du compte, me résigner à la volonté de Dieu et admettre que tel était le destin de notre pays, alors même que cette tragédie n'est pas sans justifications politiques, économiques, sociales, idéologiques et morales»

EX «Je me suis évertué à faire justice à ceux que la tragédie nationale a endeuillés, qu'ils soient de ce camp ou de l'autre. Je suis allé de toute mon honnêteté, de toute ma franchise, de toute ma fidélité à la parole donnée, avec ceux qui m'ont investi d'une responsabilité, celle-là même dont il m'indiffère de rendre compte ici bas, alors que je tremble de tout mon être à l'idée d'avoir à le faire le jour du jugement dernier, au cas où j'aurai failli à l'endroit de la société et du peuple»

EX «En l'absence de ceux qui ont été réduits par des circonstances néfastes à être absents, je me suis évertué à défendre des positions difficilement défendables. Je pense honnêtement, et loin d'être satisfait, que j'ai réussi à obtenir le maximum possible»

---

Dans cette partie, on constate l'emploi du procédé de la redondance anaphorique présentée par l'expression « *Je me suis évertué* » qui signifie faire des efforts en se donnant de la peine. Le but de la redondance d'anaphore c'est l'insistance délibérée.

Le « *je* » est associé au verbe « *s'évertuer* » qui a une forte charge sémantique, il fait émerger une image du locuteur dévoué à son pays.

Les verbes à l'infinitif « *interpréter- tenir – faire- défendre* » expriment l'idée d'une action déjà faite

Dans ces extraits on constate, une forme de pronominalisation voulue pour réfléchir l'action sur le sujet lui-même.

Ces structures passives dont l'emploi crée des effets particuliers. On a déjà précisé que l'objectif principal d'un discours politique est de provoquer un changement dans le comportement des gens. C'est donc un dire qui aboutit à un faire ou état nouveau, le pouvoir d'action du texte politique se joue avant tout au niveau discursif. Les constructions passives permettent des possibilités de structuration particulière de l'information, elles créent des effets particuliers.

Aux termes de la grammaire fonctionnelle la différence entre la voix active et passive est liée aux possibilités d'assignation des fonctions Sujet et Objet

## 5.4. Faiseur de paix

Depuis son élection, le président Bouteflika veut apparaître comme un faiseur de paix aux yeux des algériens en donnant l'impression d'inscrire son action dans le cadre d'un changement radical.

Pour édifier cette image, Bouteflika a associé son nom à la paix, dans le libellé de la question soumis à référendum):

EX «Êtes-vous pour ou contre la démarche générale du président de la République visant à la réalisation de la paix et de la concorde civile?»

---

L'interrogation avec inversion « sujet / verbe» cherche une prise de position claire et nette du peuple envers la démarche du président

Le peuple est désigné par le pronom personnel « **vous** » qui indique tous les algériens étant donné qu'il est question du référendum organisé autour de la démarche de la concorde civile fondée sur le principe du pardon. En effet, c'est un pardon que l'état veut accorder aux personnes, qui se sont engagées sur la voie de la violence pendant ladite décennie noire.

Cette interrogation contient tous les éléments lexicaux de la réponse et ne demande qu'une validation de l'énoncé par « oui » ou « non ». En limitant ainsi les réponses, le peuple est mis devant un dilemme.

« *La démarche du président* » les deux substantifs sont liés par la préposition « **de** » pour exprimer une relation d'appartenance. En faisant ainsi, Bouteflika veut faire figure d'un faiseur de paix.

EX « J'ai donné ma parole pour l'"Aman"' ».

---

Le « je » dans cet extrait est symptomatique de l'expression d'actions entreprises.

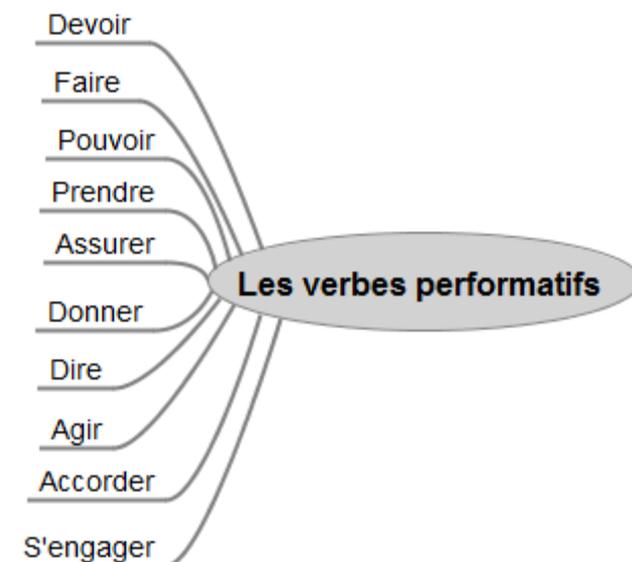
Des actions concernant la restauration de la paix, d'où le choix du passé composé pour exprimer l'accomplissement.

La parole performative permet ici de repérer la décision du président, en employant « je », le locuteur prend en charge son discours en assumant toute responsabilité envers la restauration de la paix et la concorde civile.

Pour convaincre son auditoire, Bouteflika fait appel à la parole performative car elle favorise l'exposition du bien fondé de son projet

Voici le diagramme des verbes performatifs utilisés dans ces discours :

**Diagramme N13 :**



Le lexème « **Aman** » appartient à la langue arabe et à la culture musulmane et signifie « la Grâce et obtention de la vie sauve » on peut aussi le définir comme état de calme et de tranquillité. Cette grâce touche les "égarés" et leur donne l'occasion de se repentir en acceptant de tourner la page et vivre ensemble.

Cette attitude d'intermédiation d'assurance adoptée par Bouteflika, consiste à concilier les différents partenaires du conflit et qui sont : les terroristes repentis, les victimes du terrorisme et les familles des terroristes.

Cette attitude de rassembler tous les citoyens autour de sa personne vient d'une démarche dite « **démarche gaulienne** » ou « **mythe gaulien** » c'est la figure du libérateur de la patrie et le protecteur de la nation selon *Raoul Girardet* « les mythes apparaissent dans des périodes critiques, dans les moments de crise d'identité, de malaise lié aux mutations de la société »<sup>105</sup>. Bouteflika veut être celui qui aura tiré l'Algérie de la fondrière où elle s'est enfoncée il veut de par cette attitude édifier un ethos de pacificateur.

EX « Le processus que j'ai enclenché, est parti d'une situation de fait tout à fait aléatoire pour déboucher sur une cessation définitive de la violence, mettre un terme à la (Fitna) »

EX « Sur le terrain, cela s'est traduit, Dieu merci, par une amélioration aujourd'hui évidente de la situation sécuritaire.

---

Dans cette séquence, le locuteur utilise le mot ( **Fitna** ) qui signifie ( un chantage sociale ) le choix de ce lexème est significatif dans la mesure où il renvoie à la période où l'Algérie a connue une violence extrême due au terrorisme qui a perduré plus de dix ans.

Le « **je** » ici est associé aux verbes actionnels « **enclenché- mettre un terme** » pour émerger l'image du sauveur « la constellation du sauveur se structure dans le model du vieil homme expérimenté qui après avoir autrefois rendu service à la nation, s'est retiré et qu'on appelle pour faire face à un nouveau danger. » **Ibidem**

---

<sup>105</sup>Raoul Girardet ; *Mythe et Mythologies politiques*, Seuil, 1990, Paris

## 5.5. Défendeur de valeurs

Le discours politique comme système de pensées<sup>106</sup> est le résultat d'une activité discursive qui cherche à construire une idéalité politique en fonction de certains principes qui servent de référence à la construction des opinions et des positionnements.

En effet, les appartenances idéologiques se repèrent au nom des systèmes de pensées.

De ce fait, pour que l'homme politique puisse acquérir de la légitimité, il doit incarner les éléments auxquels son auditoire s'attache en y voyant des repères pour s'identifier.

Il s'agit des valeurs que partage une société et qui demeurent multiples et évolutives ce qui incombe à l'homme politique de bien choisir les valeurs qui lui permettent d'avoir un consensus majoritaire du côté de l'opinion publique. Or ce consensus est généralement rare sauf dans des cas particuliers, lorsqu'il s'agit d'un compromis entre des opinions différentes autour de valeurs circonstanciellement dominantes.

Puisque ces discours s'adressent aux masses, autrement dit, un ensemble d'individus hétérogènes et hétéroclites du point de vue de leur niveau d'instruction, de leur capacité à raisonner, de leur possibilité de s'informer et de leur expérience de la vie collective, il est nécessaire, de mettre en exergue les valeurs qui puissent être partagées et comprises surtout par le plus grand nombre.

L'homme politique doit chercher alors le dénominateur commun des idées de l'auditoire auquel il s'adresse.

Dans ces discours, Bouteflika a choisi de défendre la souveraineté et l'identité nationale, il déclare :

EX «J'en ai fait, quant à moi, une méthode de gouvernance. Chaque fois qu'une question engageant le devenir de la nation ou mettant en jeu des intérêts fondamentaux du peuple se pose, je n'hésiterai pas à en référer à lui, et je ne cesserai jamais être à son écoute. Il est, il sera le seul souverain devant la volonté duquel, seule, je m'inclinerai et devant laquelle devra s'incliner tout individu ou tout groupement quel qu'il soit.»

---

---

<sup>106</sup>Charaudeau, Patrick. : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, 2005, Paris

Par ces propos, Bouteflika rappelle aux algériens les valeurs qu'il faut faire valoir et pour lesquelles il a été élu président.

Le « **je** » dans cet énoncé veut se démarquer des autres présidents qui lui ont précédé avec l'emploi de la locution « *quant à* » qui sert à signaler le changement. Un changement dans la méthode de gouvernance.

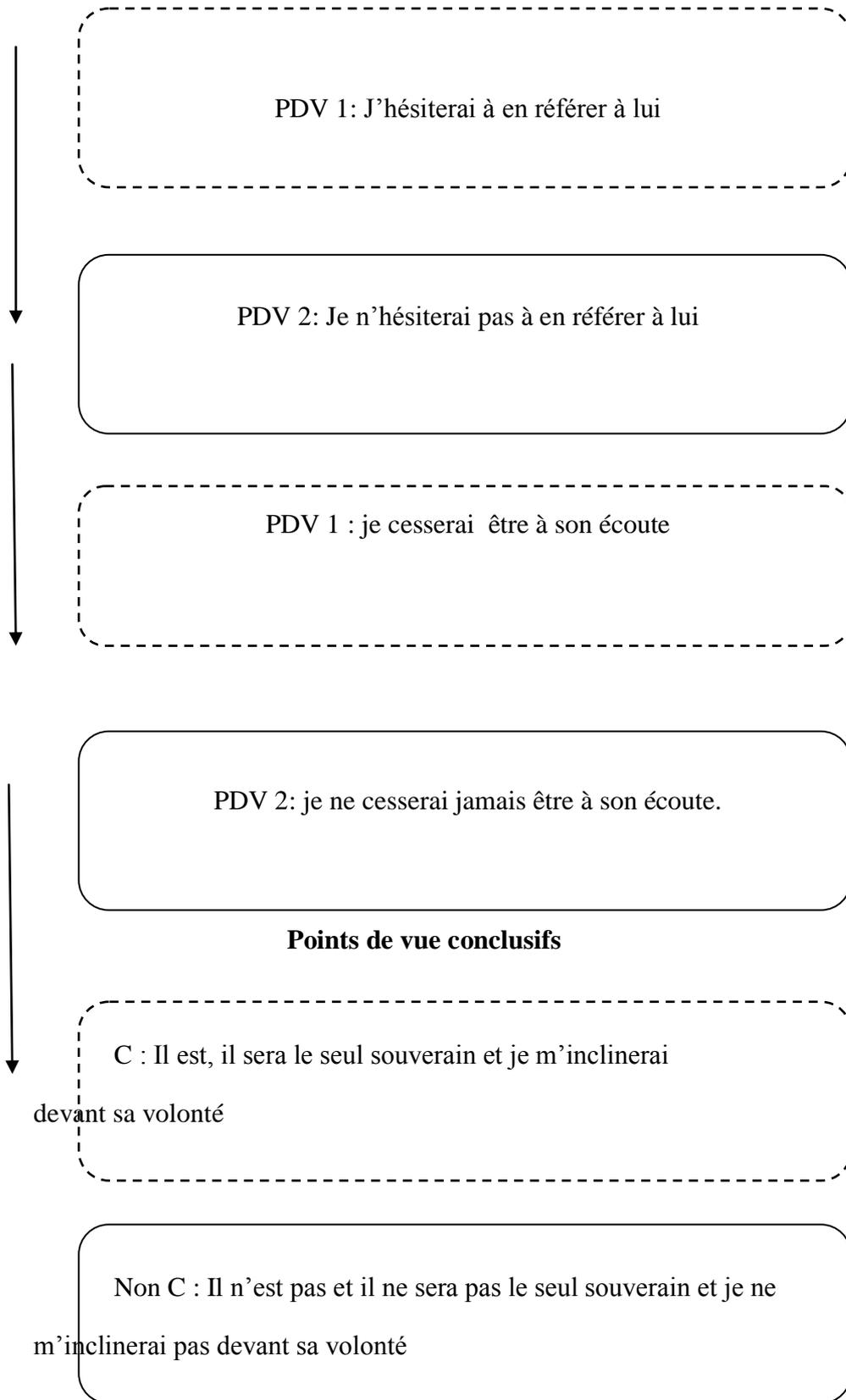
La négation employée « *ne pas – ne jamais* » a une valeur descriptive c'est-à-dire que le locuteur décrit comment va se produire ce changement.

Dans la phrase suivante : « *je m'inclinerai et devant laquelle devra s'incliner tout individu ou tout groupement quel qu'il soit.* » Les verbes sont conjugués au futur simple pour évoquer un avenir conçu dans l'inclinaison devant la volonté du peuple.

Dans cet énoncé on constate la présence du dialogisme, un dialogisme (interlocutif) où il s'agit d'une réaction anticipée d'une situation supposée « le non-respect de la volonté du peuple » de la part du locuteur et pour laquelle il donne un ordre « *devra s'incliner* » c'est comme s'il envoie un message à ces individus ou à ces groupements qui ne sont pas présents dans la scène d'énonciation.

On constate dans cette séquence la présence de deux points de vue sous-jacents et réfutatifs :

D'une part les points de vue 1 sont orientés vers la même conclusion C, et d'autre part, les points de vue 2, sont orientés vers la conclusion non C comme c'est montré dans le schéma suivant :



Point de vue : PDV

À travers cette séquence polyphonique, Bouteflika fait allusion d'abord à ses adversaires en leur montrant qu'il n'est pas imposé par les militaires et qu'il doit son accession au pouvoir au peuple et ensuite il fait allusion à l'armée qui occupe une place singulièrement et importante souvent qualifiée d'hégémonique, dans l'appareil d'État algérien. Ce régime politique où les militaires, à la suite d'un coup d'État, exercent directement le pouvoir. À travers son discours, Bouteflika voulait se réapproprier sa légitimité mise en cause suite au retrait collectif de ces adversaires.

Il tend à attirer l'auditoire tout en cherchant à édifier une image. Cette image cherche à investir dans le respect de la volonté des algériens.

Il fait surgir dans ses discours un trait caractéristique de son image d'homme politique attentif et solidaire.

EX « Quant à moi, la conception que j'ai de la responsabilité électorale et de la souveraineté populaire fait que je ne peux considérer le mandat général qui découle du suffrage universel comme suffisant pour conférer l'adhésion du peuple à tout ce que j'entreprendrais en son nom, notamment lorsque le sujet est susceptible d'engager l'avenir et le devenir de tous. J'ai donc décidé d'en appeler au peuple pour savoir exactement si je suis dans la bonne voie qu'il attend de moi. »

---

Dans cet extrait, et dans la même perspective c'est-à-dire l'intention du locuteur de se démarquer de ses prédécesseurs, il exprime cette fois sa façon de percevoir la responsabilité électorale

Le « **je** » assume pleinement sa responsabilité, il est associé au verbe « **décider** » qui est un verbe d'action conjugué au passé composé dans l'intention de mentionner l'entreprise de l'action.

Le marqueur d'induction « **donc** » est utilisé pour marquer la conclusion d'un raisonnement, un raisonnement basé sur le respect de la souveraineté populaire ainsi que sur le respect de la volonté du peuple.

Le locuteur introduit d'abord, toutes les conceptions concernant le respect et la souveraineté pour ensuite introduire l'énoncé formulé par la conjonction «*si*» qui ne sert pas ici à formuler une condition ni une hypothèse. Le locuteur assure l'enchaînement entre les deux propositions par le pronom relatif «*que*».

Le système concessif a permis au locuteur de limiter les inférences et ce en imposant son interprétation.

Ainsi, le locuteur va réorienter ses propos, ce qui va entraîner l'auditoire vers une interprétation suggérée. Pour ce faire, il avance un élément qui entre dans une relation concessive avec un élément nouveau,

Dans ces extraits, les destinataires sont préparés avant même de dire l'énoncé formulé en «*si*», Bouteflika use de la stratégie d'anticipation afin de construire une image d'un homme politique prévoyant, défenseur de valeurs censées unir tous les algériens.

En somme, le mode d'énonciation est pris en charge par le pronom «*je*» ce qui permet au locuteur d'édifier une variété d'images auctoriales qui se manifestent selon la situation de production de chaque énoncé

## 6. Les ethos d'identification

Nous l'avons déjà cité, l'ethos politique est une combinaison complexe faite de traits de caractère personnel, de comportement et corporalité ainsi que de déclarations qui veulent correspondre aux attentes des citoyens à travers des imaginaires. Ces derniers peuvent attribuer des valeurs positives ou négatives à ces manières d'être.

Nous allons tenter de décrire les images qui caractérisent l'ethos d'identification de Bouteflika. Ces images sont destinées à persuader le plus grand nombre car il a affaire à un auditoire hétérogène du point de vue des imaginaires.

Nous avons constaté la présence de plusieurs ethos d'identification de Bouteflika, certains sont orientés vers le soi-même car ils reflètent des traits de personnalité du locuteur. D'autres sont orientés plutôt vers le citoyen et se fondent sur une relation qui unie le locuteur et le citoyen.

Sur la base de la classification faite par Charaudeau, nous allons établir un tableau qui regroupe les types d'ethos les plus récurrents. À travers ces ethos qui puisent dans l'affect social, le locuteur veut gagner plus de crédit et veut avoir le maximum d'approbation.

**Tableau N8 : les ethos d'identification**

Les ethos d'identification	
<b>6.1.Ethos d'humanité</b>	L'humanité se mesure à la capacité de faire preuve de sentiments, de compassion envers ceux qui souffrent.
<p><i>Exemple 1 : [...]c'est un sentiment de profonde gravité que je ressens. Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays, comme je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national.</i></p> <p><i>Exemple 2 : [...] Je m'incline devant la mémoire de toutes les victimes et je présente à leurs familles mes condoléances et celle de la nation toute entière,</i></p>	

<p><b>6.2. Ethos de puissance</b></p>	<p>La puissance se montre par la détermination à agir et faire preuve d'un homme d'action et pas seulement un homme de paroles.</p>
<p><i>Exemple :[...]je veux vous faire part de certaines décisions que j'ai prises et d'orientations que j'ai fixées, mais principalement, vous préciser le cadre général et les priorités de l'action que je compte mettre en œuvre, ainsi que les conditions qui me paraissent commander impérativement sa réussite.</i></p>	
<p><b>6.3. Ethos d'intelligence</b></p>	<p>Cet ethos veut entraîner chez le citoyen admiration et respect, et faire adhérer les esprits à la personne qui en fait montrer.</p>
<p><i>Exemple 1 : [...]Je me suis évertué à tenir compte des meurtrissures des uns et des autres. En toute intégrité, en toute sincérité, en toute bonne foi, j'ai tenté de rechercher les causes les plus profondes qui ont été à l'origine de cette tragédie nationale, cette funeste et odieuse tragédie, il m'a fallu, au bout du compte, me résigner à la volonté de Dieu</i></p> <p><i>Exemple 2 : [...]Mon Dieu, soyez m'en témoin. Dans mon jugement, je n'ai favorisé aucun algérien sur un autre algérien</i></p>	
<p><b>6.4. Ethos de chef</b></p>	<p>Cet ethos est tourné vers le citoyen, il est une construction de soi pour que l'autre adhère et s'identifie.</p>
<p><i>Exemple1 : [...]Je prends acte du changement, je prends acte que le peuple, dans sa majorité, a choisi la paix. C'est maintenant la responsabilité de tout le peuple, de toute la société civile.</i></p> <p><i>Exemple 2 : [...]J'ai donné ma parole pour l'"Aman", et si cet engagement express est un des fondements de ma démarche, par votre vote massif, il devient aussi le vôtre.</i></p>	

### **Conclusion chapitre 3**

Le discours politique étant qu'une forme discursive particulière est porteur d'enjeux très importants ce qui le rend un terrain ou un champ de construction identitaire par excellence.

Nous avons dans ce chapitre analysé les moyens verbaux mis en œuvre par Bouteflika, dans ses discours, qui lui ont permis de projeter une image de soi conforme aux attentes de l'auditoire. Nous avons interrogé les outils linguistiques et métalinguistiques qu'il a employés et nous avons constaté que Bouteflika a mis en œuvre plusieurs stratégies discursives et dont l'ethos est la résultante.

L'analyse du pronom de la première personne nous a révélé une variété d'ethos qui se manifestent en fonction de la situation de production de chaque énoncé. ethos de foi – ethos de crédibilité – patriotisme – faiseur de paix...etc.

Pour esquisser ces ethos, Bouteflika s'est appuyé sur son ethos préalable, son expérience dans le domaine de la politique.

En plus de ces ethos, nous avons constaté la présence de plusieurs ethos d'identification certains sont orientés vers le soi-même car ils reflètent des traits de personnalité du locuteur. D'autres sont orientés plutôt vers le citoyen et se fondent sur une relation qui unie le locuteur et le citoyen.

## **Chapitre 4**

# **La construction discursive de l'émotion dans les discours de la concorde civile**

« Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est  
le sentiment qui le conduit »

**Jean jacques ROUSSAUX**

**N**ous avons vu jusqu'ici que les stratégies discursives qui structurent les discours de Bouteflika sont destinées à s'attirer la faveur de son auditoire et elles se fondent sur son image auctoriale, ce qui ouvre la voie vers une réflexion sur la place de l'affect dans ces discours.

### 1. Le pathos

En fait, la rhétorique accorde une importance toute particulière au pathos, à la production d'émotions chez l'auditoire, plus précisément à la production de l'émotion dans une situation de parole publique.

Si le logos concerne les stratégies discursives en tant que telles et l'ethos l'image du locuteur, le pathos a quant à lui, directement trait à l'auditoire.

Selon Charaudeau, le discours admet deux dimensions : l'une argumentative et l'autre persuasive. Selon lui, l'argumentation est une activité de cognition orientée vers l'interlocuteur et qui s'appuie sur une structure discursive soutenue par des arguments et des preuves, censés inciter une réflexion et un questionnement chez celui-ci. La persuasion quant à elle, relève du registre des sentiments. Elle est orientée vers l'auditoire en se basant sur des mouvements émotionnels. Ces deux dimensions, il les associe à trois enjeux communicationnels qui sont : l'enjeu de démonstration et de délibération rattachés à l'argumentation et l'enjeu de persuasion.

Le substantif Pathos au pluriel (pathè) signifie «Ce qu'on éprouve... État de l'âme agité par des circonstances extérieures.»<sup>107</sup> Il désigne ainsi les émotions qu'un orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits »<sup>108</sup>

En se penchant sur les théories de la rhétorique d'origine aristotéliennes, nous avons constaté l'importance qu'occupe l'émotion dans le discours.

Le catéchisme rhétorique, résume C. Plantin<sup>109</sup>, nous apprend que la persuasion complète est obtenue par la conjonction de trois opérations discursives. Le discours doit enseigner, plaire, toucher ( decere, delectere, movere) car la voie de la raison ne suffit pas à déclencher l'action.

---

<sup>107</sup>Plantin .C ; raisons émotion p 33.

<sup>108</sup>Amoosy.R; l'argumentation dans le discours p209

<sup>109</sup>Plantin, C. (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne : Peter Lang, Sciences pour la communication.

Ce clivage a donné naissance au doublet (convaincre-persuader), le premier relève de la raison, le second de l'émotion.

Pour Aristote, analyser le pathos requiert l'examen de ce qui peut toucher ou émouvoir l'allocutaire, de connaître la nature des émotions auxquelles l'allocutaire est accessible de par son âge et son statut.

L'argumentation par le pathos peut avoir une dimension manipulatrice et d'ailleurs, elle a été dénoncée par plusieurs théories de l'argumentation, qui considèrent qu'une bonne argumentation ne doit s'établir que sur le raisonnement logique basé sur la vérité objective. Elles trouvent que

«L'appel à l'émotion devient fallacieux non pas lorsqu'on a simplement recours au sentiment, mais lorsqu'on le mobilise au point qu'il entrave la capacité à raisonner.»<sup>110</sup>

---

Ces positions ont été tempérées par les travaux de Douglas Walton, qui a octroyé une place à l'émotion dans l'argumentation. Dans son ouvrage « The place of Emotion in Argument » il légitime la présence des émotions dans le processus argumentatif et insiste sur le fait que « les appels à l'émotion ont une place légitime, voire importante dans le dialogue persuasif »<sup>111</sup>

Cette mise en évidence de la place des émotions dans l'argumentation s'est poursuivie dans les travaux de Raphael Micheli qui a établi une relation entre émotion et cognition et « en particulier sur le fait que les émotions sont considérées moins dans leur dimension de sensation, que dans celle de jugements de valeur »<sup>112</sup> Sur cette base, Micheli indique le fait « que les émotions sont argumentables et peuvent être argumentées par des locuteurs qui cherchent tantôt à les justifier, tantôt à les délégitimer »<sup>113</sup> Micheli rejoint ainsi Plantin qui se propose de voir « comment les locuteurs argumentent leurs émotions dans le sens où ils tentent de les justifier ou les disqualifier »<sup>114</sup>

Ces approches reprennent certaines positions présentées en analyse de discours par Patrick Charaudeau qui trouve que l'appel aux passions est tout à fait légitime du moment qu'elles marquent ce qui nous unit et nous sépare des autres.

---

<sup>110</sup> **Amossy .R.** (2000), L'argumentation dans le discours ; P167

<sup>111</sup> **AMOSSY.R.** (2000), L'argumentation dans le discours ; P218

<sup>112</sup> **Ibid** p 221

<sup>113</sup> **Ibid**

<sup>114</sup> **Ibid**

Les émotions sont reliées à un «savoir de croyance» ce qui leur attribue une dimension sociale

«Les émotions ou les sentiments sont liés à des croyances qui s'appuient sur l'observation empirique de la pratique des échanges sociaux et fabriquent un discours de justification qui met en place un système de valeurs érigé en norme de référence»<sup>115</sup>

---

Au lieu d'émotion, Charaudeau préfère une autre terminologie tel que : pathos, pathémique et pathémisation.

Même si les sentiments peuvent porter préjudice à l'argumentation, ils y tiennent une place centrale. L'importance des sentiments réside lorsque le but de l'argumentation n'est pas de faire accepter une thèse mais de provoquer une démarche voulue. Le discours politique en est un bon exemple car il n'a pas pour seul objectif d'influencer les croyances du public mais d'inciter ses sentiments et le faire agir.

Afin de mieux comprendre l'intervention du pathos dans le discours politique et tenter d'en décrire ses effets possibles, il convient de circonscrire le cadre de cette pratique sociale.

La parole du discours politique est une parole qui circule dans l'espace public et s'inscrit dans une scène politique. Une parole qui circule dans l'espace public est une parole qui est lancée sans être totalement sûr des effets qu'elle produira, mais avec la supposition raisonnable qu'elle sera diversement interprétée. L'analyser nous conduit donc à nous interroger sur :

- ✓ La personne qui lance cette parole et à l'adresse de qui ?
- ✓ Le but de persuasion qui exige la crédibilité et la captation de l'instance discursive ?

La scène politique est un dispositif caractérisé par la mise au service d'un enjeu de pouvoir qui met en présence deux instances, politique et citoyenne.

L'instance politique tend vers un « agir sur l'autre » qui doit s'accompagner par « l'exigence de la soumission de l'autre » ce qui explique la production d'effets.

Le discours politique est un lieu de vérité piégée, de faire semblant puisque ce qui compte n'est pas tant la « vérité » de cette parole lancée publiquement, mais sa force de « véracité ».

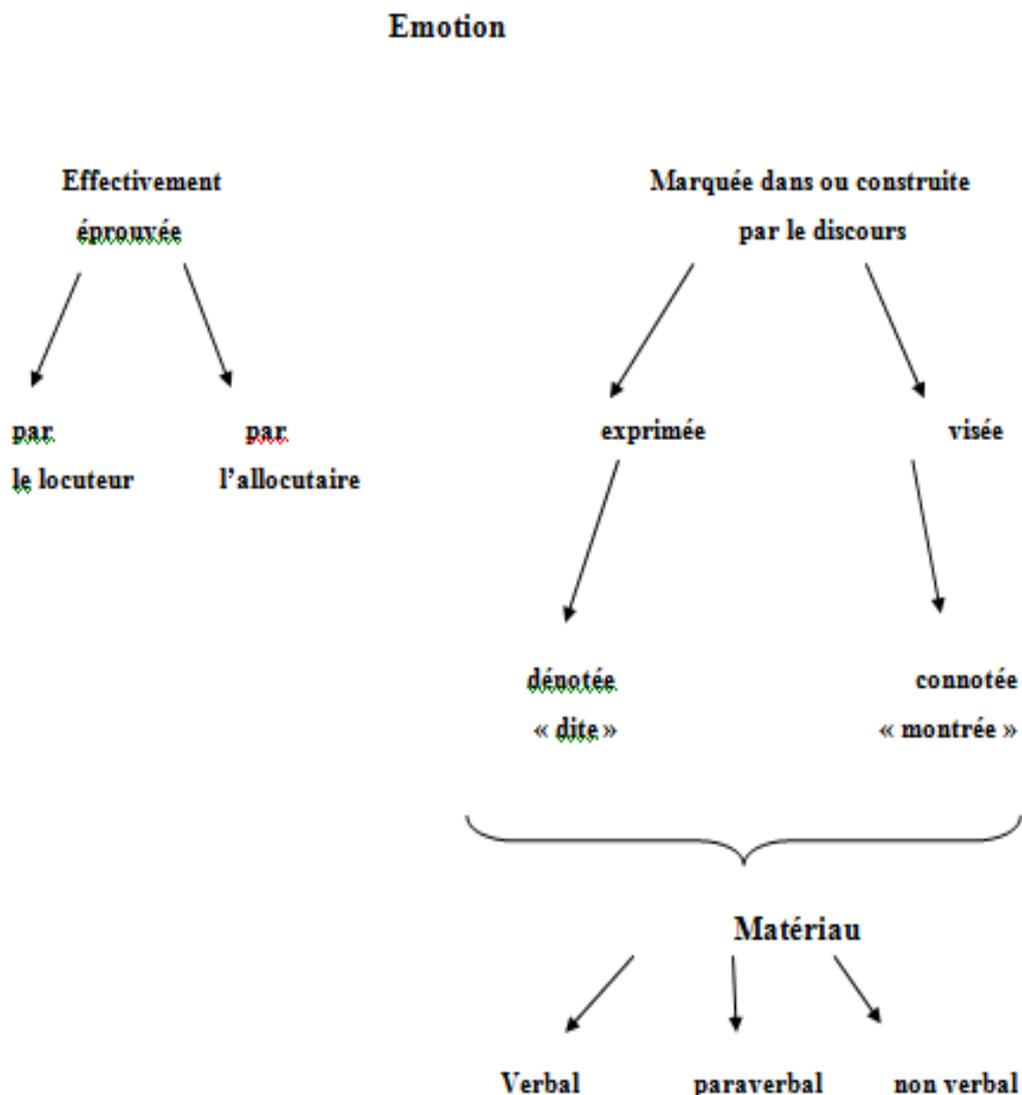
---

<sup>115</sup> Patrick Charaudeau, "Pathos et discours politique", in Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, consulté le 12 juin 2019 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.  
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.html>

Ce qui nous conduit vers un discours populiste qui s'articule autour de trois pôles : « une masse qui réagit de façon émotionnelle face à une crise, élites jugées responsables et un leader » ce qui met en scène une dramaturgie discursive.

Il existe deux cas de figures de l'expression de l'émotion dans un discours, celui où l'émotion est mentionnée explicitement c'est-à-dire que l'émotion que veut faire naître le locuteur s'inscrit dans la littéralité de l'énoncé, et celui où elle est provoquée sans être désignée « l'émotion est inférée à partir de la représentation dans le discours, d'un type de situation qui lui est conventionnellement associé sur le plan socio-culturel et qui est donc supposé lui servir de fondement » comme s'est mentionné dans le schéma suivant :

#### Schéma N4 : La construction de l'émotion



Dans une perspective d'analyse du discours, nous ne nous intéressons pas ou plutôt nous ne pouvons pas s'intéresser à ce que ressentent effectivement les sujets. Il nous faut ainsi souligner que notre étude comporte deux restrictions, l'une en amont, l'autre en aval :

- (a) on ne se demandera pas si le locuteur éprouve bel et bien l'émotion qu'il exprime ou qu'il cherche, plus implicitement, à légitimer, voire à susciter par le recours à une topique ;
- (b) on ne spéculera pas non plus à propos de ce qu'éprouve l'auditoire lorsqu'il reçoit le discours.

Il va sans dire que notre étude de la construction des émotions dans le discours de la concorde civile ne concerne ainsi ni l'émotion effectivement ressentie par l'orateur, ni celle effectivement suscitée chez l'auditoire. Comme le rappelle opportunément Charaudeau « Il n'existe aucune correspondance nécessaire entre l'émotion qu'éprouve le locuteur et celle qu'il exprime. Il n'est pas non plus possible de rabattre l'émotion visée par le locuteur lorsqu'il tient un discours sur celle qui, enfin de compte, est produite chez l'auditoire.

Ainsi dit, nous tentons d'étudier le processus discursif qui a permis une intrication de l'émotion, autrement dit, nous allons traiter l'émotion comme étant un résultat visé ou supposé sans prédire sur l'effet produit sur l'auditoire.

«On peut décrire des scènes que l'on pense émouvantes et ne pas provoquer d'émotion, on peut décrire des scènes que l'on croit neutre d'un point de vue émotionnel et cependant provoquer chez le destinataire [...] un état d'émotion  
»<sup>116</sup>

---

Les questions ici posées sont donc celles de savoir

- ✓ Comment une argumentation peut non pas exprimer mais susciter et construire discursivement des émotions ?
- ✓ Y a-t-il des indices spécifiques à l'expression des émotions qui serviraient de support au récepteur pour les éprouver lui-même ou du moins les repérer ?

---

<sup>116</sup> Patrick Charaudeau, "Pathos et discours politique", in Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, consulté le 12 juin 2019 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.html>

Selon Charaudeau, le fait d'employer certains mots qui invoquent des émotions tels que crainte, peur, colère, angoisse, etc, peut désigner des états émotionnels et peut aussi avoir un effet pathémique. Néanmoins, certains énoncés ne comportent aucun mot «pathémisant» et produisent des effets pathémiques.

L'identification des émotions dans un discours politique est un exercice extrêmement délicat. Pour y arriver, une grille d'analyse a été développée et proposée par Plantin<sup>117</sup> qui propose une classification des émotions en 6 catégories : l'amour, la joie, la surprise, la colère, la tristesse et la peur, émotions qui sont toutes reprises dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N9 : classement des émotions selon Christian Plantin**

Amour	Joie	Surprise	Colère	Tristesse	Peur
Aspiration	Satisfaction	Etonnement	Irritation	Désespoir	Terreur
Affection	Euphorie	Stupéfaction	Exaspération	Souffrance	Panique
Compassion	Fierté		Honte	Honte	Anxiété
Tendresse	Espoir		Culpabilité	Culpabilité	Malaise
Passion	Amusement		Sympathie	Sympathie	Frayeur

<sup>117</sup>Plantin, C. (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne : Peter Lang, Sciences pour la communication.

Pour pouvoir appliquer ces catégories cognitives, il faut relever dans le discours les marqueurs discursifs de l'émotion qui peuvent être comme on l'a déjà cité précédemment, inscrits dans la littéralité de l'énoncé ou provoqués sans être désigné.

Nous allons dans ce qui suit analyser les stratégies pathémiques que le locuteur a déployées afin de persuader son auditoire :

## 2. Les stratégies pathémiques

### 3. La dramatisation

La première visée d'un discours politique reste l'adhésion du public à un projet. Pour y parvenir, l'homme politique procède très souvent à des mises en scène, en faisant appel à tout ce qui peut toucher les sentiments de son auditoire.

«Le discours politique est soumis à des conditions qui exigent que les valeurs soient présentées selon un scénario dramatisant susceptible de toucher l'affect du public, soit pour le faire adhérer au projet que l'on défend, soit pour le dissuader de suivre un projet adverse»<sup>118</sup>.

Patrick Charaudeau montre que le discours politique s'appuie sur de multiples catégories « pathémiques »<sup>119</sup> : topique de la douleur et son opposé, celle de la joie, ou encore de l'angoisse et de l'espoir. Chacune de ces topiques est associée à un scénario précis, assignant à l'auditoire une certaine place, conditionnée par le type de relation que l'orateur désire établir et entretenir avec ce dernier : adhésion- distance

Le sujet parlant peut se donner l'objectif alors de savoir comment toucher l'autre et comment faire pour que cet autre ne pense pas et se laisse emporter par les mouvements de son affect. Le sujet parlant aura alors recours à des stratégies discursives « qui tendent à toucher l'émotion, les sentiments, de l'interlocuteur ou du public de façon à le séduire ou au contraire

---

<sup>118</sup> Charaudeau .P ; pathos et discours politique ; p4. [www.patrick-charaudeau.com](http://www.patrick-charaudeau.com) > Publications > Articles > Genres (Médias, Politique)

<sup>119</sup> Ibid.

lui faire peur. Il s'agit d'un processus de dramatisation qui consiste à provoquer l'adhésion passionnelle de l'autre en atteignant ses pulsions émotionnelles. »<sup>120</sup>

La mise en scène du pathos dans le discours politique repose sur un schéma dramatique. Le constat initial d'un Mal (diagnostique d'un désordre social) et suivi d'une identification de sa source et de l'intervention salvatrice d'un héros (l'homme politique qui tient le discours)<sup>121</sup>

Examinons l'exemple suivant

EX: «J'avais perçu, lors de la campagne électorale, votre appel pour que cesse à jamais la tragédie fratricide qui endeuille le peuple algérien, depuis près d'une décennie. J'ai compris que plutôt la paix sera revenue, et plus elle sera moins lourde à assumer, plus la réconciliation véritable et sincère a de chances de se réaliser plus vite entre les algériens dans leur intérêt commun et indissoluble»

---

Christian Plantin propose de dégager l'effet pathémique à partir d'une topique. Il s'agit de voir ce qui provoque un certain type de réaction affective dans une culture donnée.

Cet extrait contient une topique dans le sens où il est associé à des lieux qui dans notre culture justifient une émotion. En effet, il s'agit de la fraternité, un lien sacré qui est prônée par la religion, ce qui rend d'ores est déjà l'auditoire sensible et qui peut créer une réaction humaine de bannir ce type de comportement.

Ruth Amossy affirme que l'adhésion de l'auditoire aux prémisses détermine l'acceptabilité des raisons du sentiment. Dans notre extrait, le locuteur s'est basé sur des prémisses déjà entérinées par son auditoire pour engendrer l'émotion favorable à son projet.

Dans cette séquence, le locuteur cherche à dramatiser l'état de paix dans la société algérienne, et ce, en utilisant des mots pathémisants : « *Tragédie fratricide* ».

Le mot « *tragédie* » est chargé de signification et a le même sens que celui de « *drame* » et renvoie à tout ce qui est funeste, fatal et alarmant.

L'orientation émotionnelle générale dans cet énoncé est donnée dans un registre descriptif de base dysphorique « *tragédie, fratricide, endeuille* » de façon à engendrer chez l'auditoire un sentiment de peur.

---

<sup>120</sup>Ibid.

<sup>121</sup>Ibid

Ce sentiment de « peur » est construit selon deux axes rhétoriques principaux :

Interprétation dans un registre métaphorique de la tragédie et le deuil, attribution à des processus causaux sans responsables. Ces deux opérations ouvrent une ligne argumentative qui en serait le corollaire.

La sortie de « peur » s'effectue par l'énoncé suivant :

«[...] plutôt la paix sera revenue, et plus elle sera moins lourde à assumer, plus la réconciliation véritable et sincère a de chances de se réaliser plus vite entre les algériens dans leur intérêt commun et indissoluble»

En proposant ainsi un nouvel axe de sortie de crise après avoir apporté des raisons d'avoir peur, le locuteur veut conduire l'auditoire vers l'adoption du projet de la paix, il vise à rendre les citoyens plus sensibles au sujet de la paix en Algérie, en la rendant une situation dramatique, funeste et tragique.

Le lexème axiologique « *fratricide* », est employé par l'ancien Président afin d'engendrer chez son auditoire une certaine réaction humaine.

Cette association des deux lexèmes « *fratricide* » et « *tragédie* », a pour objectif de mettre l'accent sur cette situation sociale qui oppose des personnes qui doivent être solidaires au sein de leur nation.

Le verbe « *endeuille* », qui figure à la fin de cet énoncé, est chargé de signification sur le plan sémantique, il renvoie à la mort et le deuil et provoque un sentiment de tristesse chez l'auditoire car il le plonge dans un sentiment de « *deuil* ».

Le processus de sémiotisation se construit dans cet énoncé autour de termes qui désignent l'émotion lexicalement. Cet énoncé dessine le parcours émotionnel qui va du sentiment de tristesse, de deuil, jusqu'au déchirement, l'orateur veut rendre son auditoire plus sensible à la question de la paix. Cependant, à la fin de cet énoncé, il propose la solution qui annulera ce sentiment de peur et installera un autre sentiment qui est celui de « l'espérance ».

Cet extrait est jalonné par plusieurs désignations lexicales de l'émotion, les trois premières peuvent être regroupées, elles désignent des états affectifs appartenant à une même famille « la peur et l'inquiétude ». Il s'agit d'états affectifs qui ont ceci de commun : qu'ils sont liés à la perspective d'une situation que le locuteur évalue non seulement comme étant indésirable mais aussi comme représentant un danger qui menace la société algérienne.

Au niveau sémantique, les trois termes utilisés varient toutefois en fonction du degré d'intensité qu'ils prêtent à l'état affectif envisagé.

Cette désignation lexicale de l'émotion suit ainsi dans les trois premières une logique de gradation, les états affectifs désignés sont de nature similaire, mais d'intensité croissante au fil de l'extrait.

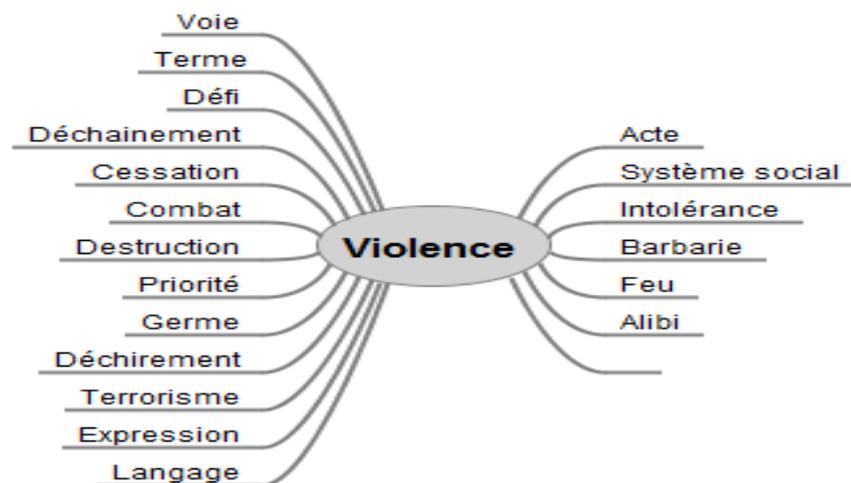
Tandis que la quatrième marque un net décrochage, elle ouvre vers une perspective d'une solution qui sortira le pays de cette crise. Le syntagme « véritables chances de se réaliser » désigne un état affectif dont la valence est clairement positive : son objet est la réalisation possible d'un état de chose que le locuteur juge désirable.

### 3.1. Les désignations lexicales de l'émotion

Voici des graphes qui montrent le nombre des désignations lexicales de l'émotion ainsi que leurs environnements. Ces graphes nous avons pu les réaliser grâce à la carte mentale « FreeMind »

Les références affichées à gauche de la classe centrale sont ses prédécesseurs, celles qui sont affichées à droite sont ses successeurs :

**Diagramme N14:**



**Diagramme N15 :**

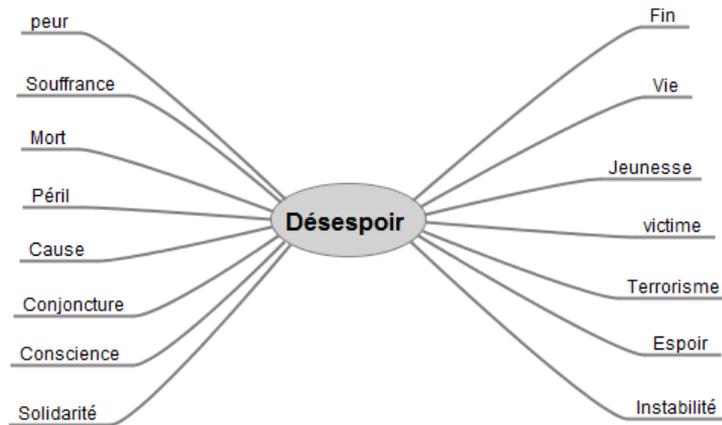
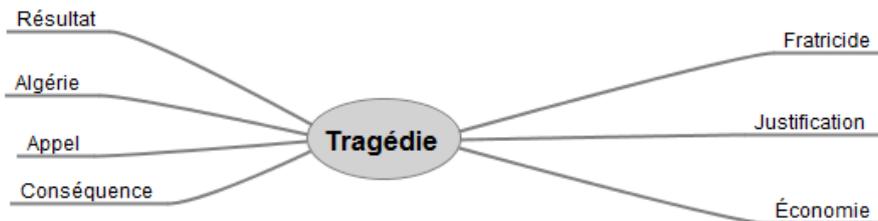


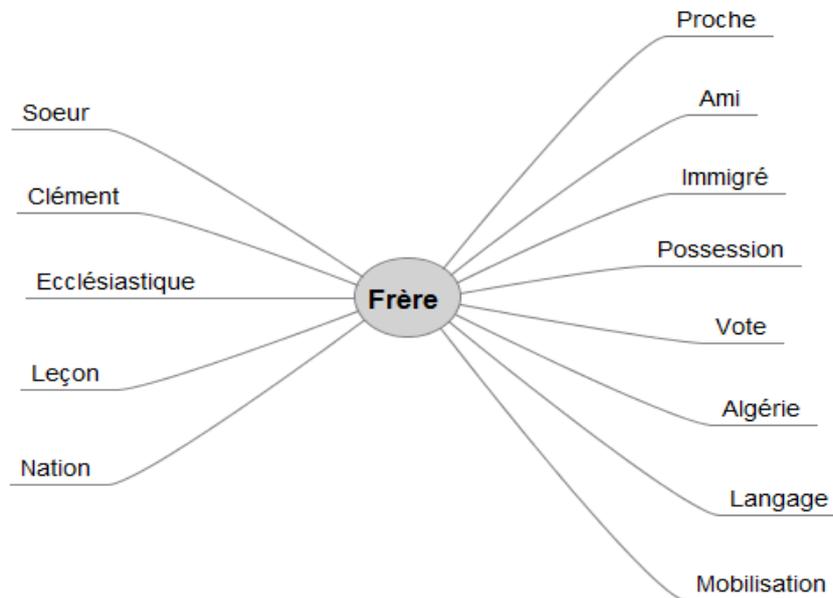
Diagramme N16 :



Le discours de Bouteflika se construit autour de la topique de « fraternité » qui sert à attendrir le cœur des algériens et qui va servir plus tard à tourner la page sans qu'il ait des jugements ou des comptes à rendre comme s'est cité dans la charte. Le graphe ci-dessous, nous montre l'environnement de la référence « frère », elle est toujours suivie par proche, ami, immigré et précédée par clémence, leçon et nation.

Le prochain extrait que nous allons analyser nous la montre clairement :

**Diagramme N17 :**



«Certes, la crise qui frappe le pays est hors de comparaison et jamais, nulle part ailleurs, les enfants d'un même peuple n'en sont arrivés à s'autodétruire avec autant de violence et de barbarie !L'heure de la raison a sonné et le dialogue national nous interpelle»

On voit que le pathos qui sous-tend ce discours a pour but d'éveiller une émotion chez l'allocataire.

Nous avons une superposition de phrases, la première est de type assertive introduite par l'adverbe « certes », le locuteur l'utilise pour orienter son argumentation, le morphème « certes » qui en plus de son rôle argumentatif, indique que le locuteur fait une concession, selon Maingueneau : « employer certes dans un énoncé E, cela signifie que E tend vers une

certaine conclusion mais que l'ensemble de l'argumentation du locuteur va dans le sens opposé à cette conclusion »<sup>122</sup>

Le mouvement argumentatif va dans le sens de la dernière phrase « l'heure de la raison a sonné et le dialogue nous interpelle. ». Cette phrase a un rôle correctif, le locuteur veut par le biais du dialogue national corriger une situation de déclin qu'il juge hors de comparaison. Le verbe « sonner » a toute sa valeur dans cet extrait dans la mesure où il marque l'urgence ainsi que l'obligation.

Comme c'est montré dans le diagramme suivant :

**Diagramme N 18 :**



La crise est précédée par solution, traitement, ceci dit, le locuteur présente la situation mais au même temps il propose des solutions pour en sortir comme nous l'avons expliqué.

<sup>122</sup>D.Maingueneau ; 1981, Approche de l'énonciation en linguistique française ; Hachette, paris P11

Une telle assertion se base sur une réalité que les algériens l'ont bien vécue, une crise qui a duré plus d'une décennie, Les algériens ont subi des formes de violences multiples depuis le putsch militaire en janvier 1992. Le nombre de morts, de blessés, de torturés, de disparus, d'orphelins, de déplacés, etc., n'est pas établi et varie selon les sources. Le nombre de morts a toujours été sujet à polémique et ce jusqu'à nos jours. L'ancien président Bouteflika peu après son investiture au mois d'avril 1999 a avancé le chiffre de 100 000 victimes de la tragédie algérienne depuis 1992. C'était la première fois qu'un homme politique algérien donnait un tel chiffre. Jusque-là, le seuil des morts ne dépassait pas officiellement les 26 000.

La deuxième phrase est de type exclamative, selon Micheli, «les énoncés exclamatives sémiotisent l'émotion du locuteur dans la mesure où ils donnent une image de leur énonciation telle que celle-ci apparaît cooccurrence avec le ressenti d'une émotion, voir causée par ce ressenti même»<sup>123</sup>

### **3.2. La topique de l'angoisse**

La dénonciation de cette situation de violence et de barbarie s'appuie sur la topique de l'angoisse, la désignation du coupable « le peuple qui s'autodétruit » repose sur la topique de l'antipathie, avec ses figures de la violence, la haine et la colère, c'est là, qu'intervient le salvateur avec son projet de dialogue national. Cette construction de l'image du sauveur est sous-tendue par la topique de l'espoir. Un espoir d'un bien être social.

Dans l'extrait qui suit le locuteur en plus de l'antipathie, il veut installer un sentiment de peur :

EX : «Mais, la nature de la crise qui frappe le pays est tellement complexe que son traitement doit être global ; il concerne le passé, le présent et l'avenir de la nation. Les dégâts ont été si grands que le monde a besoin, aujourd'hui, de savoir ce que veut exactement le peuple algérien, et de manière directe.»

---

<sup>123</sup>Micheli Raphael, les émotions dans le discours, modèle d'analyse, perspectives empiriques, Paris, Juin 2014, p84

Dans cet extrait, le locuteur dénonce une *situation de déclin* dont le peuple est victime, en jouant sur la topique de l'« *angoisse* » qui selon Charaudeau « Plus les formules sont simples, essentialisantes et menaçantes et plus l'effet émotionnel visé a des chances d'avoir un impact »<sup>124</sup>. L'impact attendu par le locuteur c'est de le garder sous sa tutelle par la peur comme c'est décrit dans l'extrait suivant :

« Depuis de longues, de trop longues années, maintenant, notre pays est en proie à de dures épreuves, marquées par le déchaînement des démons de la haine et de la division, la détresse de larges couches de la population vouées à la précarité sociale, l'angoisse et le désarroi de millions de jeunes, frappés par l'échec scolaire, confrontés au chômage, à l'absence de perspectives d'intégration, exposés au spectacle quotidien de la dégradation des valeurs sociales. »

---

Raphael Micheli considère « le dire » en tant que mode de sémiotisation « se caractérisant en grande partie par son ancrage dans le lexique : de nombreux mots, appartenant à différentes catégories grammaticales (noms, adjectifs et adverbes) permettent, via leur sens lexical de désigner conventionnellement des entités de nature émotionnelle. »<sup>125</sup>

Dans le premier segment « notre pays est en proie à de dures épreuves » on constate la présence du verbe attributif « être », marqueur par excellence de la relation prédicative qu'entretient l'attribut avec le sujet.

Le verbe ici introduit plusieurs arguments pour faire un tableau descriptif d'une situation désastreuse sous forme d'énoncés averbaux qui ont une forte charge émotionnelle « démons de la haine et de la division, la détresse de large couches de la population, la précarité sociale, l'angoisse et le désarroi, la dégradation des valeurs sociales... » Dans cet extrait l'émotion est désignée lexicalement, en plus la forme syntaxique des énoncés averbaux ajoute à la sémiotisation d'une émotion qui est par ailleurs déjà dite par le matériel lexical.

La description dysphorique sert ici à donner à l'auditoire des raisons pour évaluer la situation décrite et en tirer des enseignements. L'implication de l'auditoire se réalise à travers

---

<sup>124</sup>Charaudeau Patrick, "Pathos et discours politique", in Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, consulté le 6 juin 2019 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.html>

<sup>125</sup>Micheli Raphael, les émotions dans le discours, modèle d'analyse, perspectives empiriques, Paris, Juin 2014, P90

l'attention qu'il va donner à ces détails mis en relief grâce à une stratégie d'émotionnalisation, c'est-à-dire que le discours présente des choses de manière à montrer leur lien direct avec l'auditoire.

Pourvu que l'intérêt concerne en soi un jugement positif ou négatif (désirable ou détestable), l'orientation émotionnelle préconise aussi celle du choix de l'auditoire. En effet, le lien entre raison, émotion émerge aussi du fait que l'implication émotionnelle oriente l'auditoire vers l'action. La visée illocutoire se trouve ici de pousser les gens à prendre conscience de la gravité de la situation dans laquelle ils vivent, ce qui va engendrer une réaction qu'elle soit positive ou négative vis-à-vis de ce que le discours a présenté.

EX : «Le processus que j'ai enclenché est parti d'une situation de fait tout à fait aléatoire pour déboucher sur une cessation définitive de la violence, mettre un terme à la « Fitna » et éteindre l'incendie qui a ravagé le pays et les hommes».

---

L'intérêt de l'extrait est qu'il sémiotise non pas une seule émotion « la peur » mais un parcours émotionnel. La transition de la dysphorie vers l'euphorie débute lorsque le locuteur déclare qu'il a enclenché le processus qui est celui de la paix et la concorde civile. Cet enclenchement est orienté vers des buts qui sont : « la cessation définitive de la violence, mettre fin à la Fitna et éteindre l'incendie»

On constate que dans cet extrait le locuteur utilise le mot « **Fitna**», ce mot fait partie de la langue arabe ainsi qu'à la religion musulmane, il signifie « trouble ou agitation sociale » il semble intéressant de s'interroger sur les rapports qui unissent le sens affectif d'un mot et les valeurs qu'il est susceptible de charrier en terme de registre. On utilise ici la notion de registre pour désigner les différents niveaux de langue que l'imaginaire linguistique associe aux unités de lexique.

Lorsque l'usage d'une unité lexicale détonne en termes de registre comme c'est le cas dans notre extrait « Fitna », il peut être interprété comme l'indice d'une émotion. Dans ce contexte « un discours présidentiel prononcé à la nation » il provoque un décrochage en termes de registre. Or la présence de cette unité lexicale peut recevoir une lecture indicielle en termes affectifs : si le locuteur utilise ce mot, c'est parce qu'il traduit mieux que son équivalent de registre courant « chantage social » une attitude affective à l'égard de l'objet du discours à savoir la crise que vivait le pays.

Cette lecture est facilitée par le fait que le locuteur sémiotise son émotion sur le mode du « dire », il la désigne par le nom « la violence, la peur » et de l'étayer « il fournit une description de la situation »

Le mot « *incendie* » est employé par le locuteur afin de plonger l'auditoire dans un climat de peur. Cette stratégie de dramatisation de la situation sécuritaire a pour but de persuader cet auditoire.

Le locuteur utilise toutes ces appellations dans le but de changer l'opinion de son public en rendant la situation encore plus dramatique qu'elle ne l'est. Ce qui lui permet de sensibiliser le peuple vis-à-vis du devenir sécuritaire.

Le verbe « *ravager* », renvoie aux brutalités causées par les groupes armés.

Le pronom personnel à valeur déictique « je » utilisé dans cet extrait a pour objectif de présenter le locuteur comme celui qui tire le pays de ce grave problème. À travers cet ethos, il veut s'instaurer en sauveur pour exalter des valeurs et s'en faire le porte-parole. Des valeurs communautaires pour justement créer une réaction humaine chez son auditoire. De par cet ethos de puissant, Bouteflika, incite son auditoire à adhérer à ses idées. Il s'agit d'un ethos à des fins pathémiques

#### **4. La compassion**

La compassion est l'une des stratégies sur laquelle s'appuie la persuasion dans le discours de la concorde civile. Elle est définie comme étant le sentiment qui pousse l'individu à percevoir ou ressentir la souffrance d'autrui.

Regardons l'extrait suivant :

EX : «Chaque Algérienne et chaque Algérien, qui adhère à cette démarche, a le devoir de répandre autour de lui, les graines de la solidarité et du respect vis-à-vis de tous les Algériens, mais plus particulièrement vis-à-vis des plus vulnérables, dans ce processus de paix, qui sont les victimes du terrorisme ou ceux qui, par les moments d'errements, ont répondu enfin, à l'appel de leur peuple et réintégré les rangs de la société. À ceux-ci, ne leur rappeler pas les conditions d'hier, aidez les

à regarder vers l'avenir qu'ils ont choisi de bâtir avec vous. A ceux-là, compensez l'absence de l'être cher par votre présence solidaire».

---

Dans cet extrait, un appel compassionnel est lancé par le locuteur, à travers son discours. Cet appel répond à une intention d'exalter les valeurs de solidarité et d'union afin de réunir tous les algériens autour d'un seul projet qui est la concorde civile. Par cet appel d'union, le locuteur cherche à bannir tous les actes et paroles qui peuvent partager le peuple davantage en leur demandant d'accepter, et avec un grand cœur, la réinsertion des terroristes dans la société, ainsi que la consolation des personnes et des familles qui ont perdu un «*être cher*» cité à la fin du discours.

En constate que dans cet extrait, le locuteur a mis sur un même pied d'égalité les victimes du terrorisme et les terroristes. Or que les terroristes ne sont pas clairement désignés, le locuteur a choisi le démonstratif « ceux » pour les désigner. Dans ce genre d'emploi, la deixis s'exerce dans l'espace mémoriel qui peut être partagé entre l'énonciateur et le coénonciateur. Kleiber l'appelle « démonstratifs génériques de notoriété » ce genre d'emploi fait appel à une expérience commune de l'énonciateur et le coénonciateur.

On constate aussi que le démonstratif est suivi par une explication qui allège la gravité des actes qui ont été commis par ces gens là, il dit « ceux qui par les moments d'errements, ont répondu enfin, à l'appel de leur peuple et réintégré les rangs de la société »

Cette stratégie d'allègement est suivie par une recommandation de ne plus leur rappeler les conditions d'hier, ceci dit, Bouteflika demandait aux victimes d'oublier et de tourner la page en acceptant la réintégration de ces gens dans la société.

#### **4.1. La réconciliation nationale en Afrique du sud**

Pour mieux comprendre cette stratégie nous avons jugé nécessaire de voir comment la réconciliation était mise en œuvre en Afrique du Sud ? Du moment où le projet de concorde et réconciliation nationale était inspiré dans sa majorité de celui de l'Afrique du Sud.

Desmond Tutu, un défenseur des droits de l'homme le plus connu en Afrique du Sud a présenté dans un manuel les bases sur lesquelles s'est appuyée la réconciliation dans son pays et il le recommande à ceux qui opteront pour cette méthode :

« En Afrique du Sud, nous avons parcouru un long chemin sur la voie de la réconciliation, mais notre voyage n'est pas encore terminé. La réconciliation est un processus à long terme et elle doit - et sera continuée pendant de nombreuses années à venir. Et pourtant, nous avons pris un bon départ. Pour nous, la vérité était au cœur de la réconciliation: la nécessité de découvrir la vérité sur les horreurs du passé afin de s'assurer qu'elles ne se reproduisent plus jamais. Et c'est la signification centrale de la réconciliation. Sans cela, les gens n'ont aucun sentiment de sécurité, aucune confiance, aucune confiance en l'avenir. L'objectif doit être «de construire un avenir partagé à partir d'un passé divisé». Il n'y a pas d'autre moyen de parvenir à une paix durable. Alors que nous poursuivons notre propre chemin vers la paix en Afrique du Sud, je recommande ce manuel à ceux qui luttent pour la réconciliation dans d'autres contextes à travers le monde. J'espère que les outils pratiques et les leçons tirées de l'expérience présentés ici les inspireront, les aideront et les soutiendront dans leur tâche extrêmement importante. »<sup>126</sup>

La première mesure adoptée était celle de « La Commission Vérité et Réconciliation » créée en Afrique du Sud en 1995 pour affronter les crimes de l'apartheid, elle fut immédiatement l'objet des plus grandes ambitions. Elle était en effet censée non seulement établir la vérité sur plus de cinquante années de violations massives des droits de l'homme, mais également accorder l'amnistie aux bourreaux repentants et offrir aux victimes une plateforme de reconnaissance publique en leur promettant, par la mise en récit de leurs souffrances, de guérir psychologiquement.

La politique d'amnistie était sans aucun doute l'invention la plus originale du projet : conditionnelle, elle dépendait de la révélation publique, par les bourreaux eux-mêmes, de leurs torts. , la Commission de Vérité et de Réconciliation les légitime moralement en redéfinissant la justice elle-même comme « reconstructrice » et non plus strictement pénale. Il s'agissait de reconstruire les relations brisées, d'écouter le vécu de chacun, elle fut ainsi chargée d'accomplir « le sacrement civique du pardon ». La justice au sens propre, pénal, se vit sacrifiée au nom de la reconstruction de la « nation arc-en-ciel ». La Commission de Vérité et de Réconciliation légitima ce sacrifice en avançant également un discours quasi thérapeutique selon lequel la vérité et la reconnaissance publique des souffrances des victimes

---

<sup>126</sup>*Bloomfield David, Teresa Barnes ; Reconciliation After Violent Conflict ; A Handbook ; Handbook Series*

suffiraient à les guérir et à mettre fin au cycle de la vengeance et mettre en place le sentiment de l'empathie.

L'empathie découle de la volonté des victimes d'écouter les raisons de la haine, de ceux qui ont causé la douleur et la compréhension des agresseurs ainsi que la colère et l'amertume de ceux qui ont souffert. Une façon de rendre cela possible est le travail des commissions vérité, séparant les faits de la fiction, les vérités du mythe. De plus, ces commissions peuvent donner lieu à une reconnaissance officielle de l'injustice infligée. Dire la vérité est également une condition préalable à la réconciliation, car elle offre aux personnes une occasion objective de voir le passé sous forme de souffrance partagée et de responsabilité collective. Plus important encore est la reconnaissance du fait que les victimes et les agresseurs partagent une identité commune, en tant que survivants et en tant qu'êtres humains, et doivent simplement s'entendre. Dans certains cas, les parties au conflit chercheront et découvriront des points de rencontre où le partenariat apparaît plus raisonnable que le conflit prolongé. Des intérêts communs peuvent être trouvés dans les rôles et les identités qui chevauchent d'anciennes divisions, telles que religion, génération - ou région. Des préoccupations économiques peuvent également inspirer de telles activités de rapprochement, comme au Kosovo, où des syndicalistes albanais et un mouvement de travailleurs serbes ont établi des contacts après la guerre.

Comment cette démarche était mise en œuvre ?

#### **4.2. La mise en œuvre de la réconciliation nationale en Afrique du sud**

Enfouir le passé de manière réconciliatrice nécessite la mobilisation de techniques variées, la plupart d'entre elles doivent être activées à court terme:

- ✓ guérir les blessures des survivants;
- ✓ une forme de justice rétributive ou réparatrice;
- ✓ comptabilité historique via la vérité ;
- ✓ la réparation des dommages matériels et psychologiques infligés aux victimes.

Il existe des liens étroits entre ces quatre mécanismes. Sans réparation, il ne peut y avoir de guérison. La justice réparatrice, si elle est bien organisée, peut guérir les blessures de la victime et de l'auteur des crimes. Raconter son histoire peut également avoir un effet curatif sur la victime et le délinquant («révéler, c'est guérir» était le slogan de la Commission Vérité et Réconciliation sud-africaine). En outre, la reconnaissance de ce qui s'est passé est une façon de briser le cercle vicieux de l'impunité: le silence et l'amnésie sont les ennemis de la justice.

En plus de la vérité, la justice est une condition essentielle pour guérir les blessures, responsabiliser les contrevenants et rétablir une relation d'équité et de respect. Mais la justice seule ne produit pas une réconciliation complète. La vérité et la justice ne sont pas séparées de la réconciliation: elles en sont des éléments essentiels.

### **4.3.La mise en œuvre de la réconciliation nationale en Algérie**

Nous pouvons constater que le processus de réconciliation adopté en Algérie avait la même forme que celui de l'Afrique du Sud mais il était appliqué différemment.

La réconciliation en Algérie signifiait l'oubli du passé, les algériens étaient sollicités de tourner la page et de faire comme si de rien était. Il existe des façons par lesquelles une personne déjà victime peut être davantage blessée même après la disparition de la cause de sa blessure.

Les sources de la nouvelle victimisation peuvent être les suivants :

- ✓ Dénier du statut de victime;
- ✓ Les attentes non satisfaites dans les relations avec les organismes officiels;
- ✓ Les effets indésirables des initiatives centrées sur la victime; et
- ✓ Stigmatisation sociale et exclusion.

En voici des extraits dans lesquels le locuteur lance un appel d'empathie :

«Bannissez de votre langage les mots inutilement blessant, il n'y a pas de place dans l'idée de concorde civile, ni à reddition, ni à repentir, car elle est fondée seulement sur le respect mutuel et la solidarité.

---

«Je me suis adressé à vous aujourd'hui, et c'est en interpellant la conscience de chaque algérienne et de chaque algérien, que je vous exhorte à saisir l'opportunité de la concorde retrouvée et à renouer avec la fraternité et l'union pour faire face, et vous saurez le faire, ensemble la main dans la main, aux défis qui vous menacent à l'intérieur et à l'extérieur du pays».

---

Le choix des verbes « aider », « compenser » et « bannir » a pour objectif de créer un sentiment de compassion, de partage et de consolation chez l'auditoire. En choisissant les lexèmes suivants : «solidarité», «respect» et «fraternité», le locuteur visait l'instauration d'un certain comportement chez les algériens, un comportement basé sur le respect mutuel et la solidarité, il déclare :

«Cet élan est possible. Il est possible pour peu que nous achevions de nous convaincre, tous les patriotes de ce pays, que l'Algérie appartient à tous ses enfants, qu'elle a besoin de chacun d'eux et qu'elle a une place pour chacun d'eux. Il est possible pour autant que nous réalisons, tous, que ce n'est qu'en s'assurant dans toutes ses diversités que notre pays pourra s'ouvrir les chemins d'un avenir fécond. Il est possible si nous admettons, tous, que l'ordre républicain et démocratique, les droits constitutionnels aux libertés publiques et individuelles et leur respect, constituent le socle intangible du pacte social qui, seul, peut permettre à la nation de préserver son unité et de réaliser les espérances communes de progrès et de prospérité»

---

Le démonstratif d'ouverture crée une « impression de continuité énonciative ». Cette impression de « continuité » incite l'auditoire à prêter attention à la suite de l'énoncé, car par la suite, le locuteur demande aux citoyens d'adhérer à la démarche qu'il a entreprise.

Le locuteur joue ici sur la topique du patriotisme et nationalisme, le patriotisme sert à couvrir de son pavillon toutes les entreprises douteuses. Il sert à pardonner aux bourreaux comme il sert à accepter leur réintégration dans la société.

Le patriotisme est un embrayeur typique des discours politiques, d'affirmer que « les vrais patriotes accepteront cette condition pour le bien de la nation » Cette amorce polémique suggère qu'il y a patriote et patriote.

Le tabou patriotique fait que la plus grave des injures mais aussi le plus puissant des arguments est de montrer un geste, une attitude comme non-patriotiques. Le patriotisme dans ce graphe est mis en relation avec solidarité, valeur et sagesse.

**Diagramme N219 :**



Dans cet extrait, le fait de ne pas accepter cette démarche, sera taxé d'étiquette de non-patriotisme, les personnes seront ainsi jugées de ne pas veiller à la préservation de la nation et son unité ce qui est comparable aux rapports filiaux quand il s'agit de viol ou de relations illégales. Dans une démarche psychologique, les non-dits ou secrets de famille sont en lien très souvent avec le déshonneur de la famille. Les émotions de tout ce qui peut être honteux à dire, y sont refoulées et réprimées, il ne faut surtout pas en parler.

Les raisons du déni sont multiples et sont liées à la honte, l'inceste, naissances adultérins, viols, adoptions, séparations, ruines financières, doubles vies, homosexualités...etc. chose qui obligera la victime à garder le silence. Ce silence infligé sous peine de détruire la famille est le poids que portera la victime tout au long de sa vie. Ainsi, l'histoire et la préservation de la

famille sera bâtie sur l'annulation de l'acte avec l'obligation du pardon et l'oubli par le refoulement.

La protection et la préservation de la nation relève du réflexe patriotique et s'exprime sur le ton assuré du civisme. Le geste civique se réfère ici à la tolérance et l'acceptation de l'autre avec la condition d'oublier et pardonner. Ce sentiment de compassion prôné par le locuteur est dit clairement dans l'extrait suivant :

«La compassion active pour les victimes des actes odieux du terrorisme. La justice et sa rigueur pour la barbarie criminelle. Mais aussi la clémence. Mais aussi la compréhension. Pour ceux qui ont été pris dans la tourmente mais dont la conscience a réprouvé les voies de la violence aveugle. Pour ceux qui refusent d'être les ennemis de leur peuple. Pour ceux que leur seule conviction ne doit pas exclure de la communauté nationale. Exprimant les valeurs profondes de tolérance et de générosité de notre peuple et sa volonté d'affirmer son unité pérenne, je dis solennellement à ceux-là que je suis pleinement disposé, et dans l'immédiat, à initier les mesures qui leur permettront, dans le cadre des lois de la République, d'aspirer à reprendre leur place au sein de la société et de concourir à la réalisation des espérances communes»

---

Dans cet extrait, le locuteur suit un processus de schématisation d'une situation en la mettant en œuvre afin de montrer que la compassion doit avoir lieu et qu'elle repose sur de bonnes raisons. Ce processus de formatage émotionnel puise à une source majeure qui est celle de la description d'une souffrance sans jamais préciser la manière dont cette souffrance est advenue. Ce sentiment de pitié est suivi par un autre sentiment de maîtrise de la situation. Le locuteur s'attache à présenter la situation comme éminemment contrôlable et donnant prise à celle-ci en déclarant :

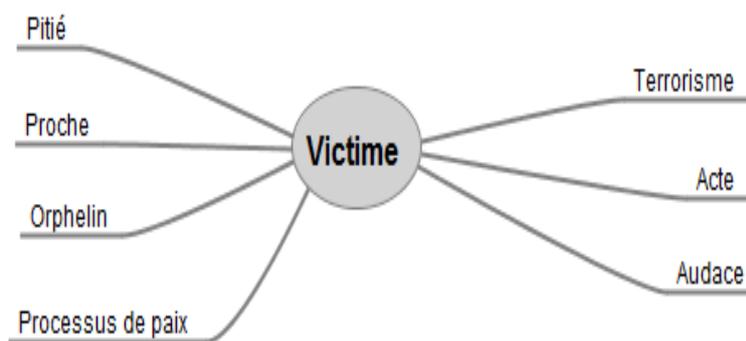
«[...] je dis solennellement à ceux-là que je suis pleinement disposé, et dans l'immédiat, à initier les mesures qui leur permettront, dans le cadre des lois de la République, d'aspirer à reprendre leur place au sein de la société et de concourir à la réalisation des espérances communes»

---

En effet, Les émotions ne sont pas seulement dites ou inférées, elles sont également représentées, si l'on prend en compte la dynamique empathique dans sa dimension textuelle.

Lorsqu'elles ne restent pas à l'état embryonnaire, elles se développent selon des relations anaphoriques.

**Diagramme N20 :**



Le mot « victime » est toujours mis en relation dans ces discours avec « pitié », « orphelin », « proche », Ceci dit, la représentation des émotions, en régime empathique, consiste en ce que les émotions, à défaut d'être dites, sont souvent inférées des paroles, perceptions ou actions et semblent motiver les actes, selon une représentation ou explication compréhensive. La dimension compréhensive de l'empathie s'explique ici par, par le fait que la sémiotisation de l'émotion est basée sur des valeurs humanistes indispensables.

## 5. La séduction

Le discours politique est essentiellement un discours de persuasion et de séduction<sup>127</sup>, l'acteur politique doit naviguer entre un discours à forte teneur symbolique, porteur des valeurs, d'une idéalité, de « bien vivre ensemble »<sup>128</sup> et un discours de fermeté pragmatique proposant les moyens de réaliser ce rêve. De ce fait, le discours politique s'articule autour de deux axes complémentaires : l'argumentation et la séduction.

En outre, la logique argumentative doit se parer de la séduction de l'orateur habile pour persuader le public et capter son attention.

L'acteur politique doit toucher l'ensemble des spectateurs. Cela modifie le mode de son discours. Là où l'argumentatif primait, c'est désormais l'image qui l'emporte, la mise en récit avec des risques de manipulation des affects pour toucher davantage les sentiments que la raison. Ceci dit, l'homme politique s'engage par la parole et l'éthos en misant sur sa capacité persuasive.

### 5.1. La stratégie de la flatterie

L'homme politique met sa puissance séductrice au service de son ambiance politique en recourant à un discours persuasif d'ouverture et de tolérance qui est plus mesuré et plus rassembleur que celui de ces prédécesseurs.

Soit l'extrait suivant :

« Dans l'Algérie de demain, il n'y aura point de place à la marginalisation qui suscite la haine, point de place à l'exclusion qui provoque l'indignation, point de place non plus à l'annulation qui attise la violence et les feux de la fitna. Dans l'Algérie de demain il n'y aura pas de place au laxisme qui affecte la responsabilité et affaiblit l'Etat, ni à la paresse, synonyme d'indigence et de pauvreté »

---

<sup>127</sup> Charaudeau Patrick; la conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique ; l'Harmattan, Paris, 2013 ; P115

<sup>128</sup> Ibid

Dans cette séquence, le locuteur lance des promesses utopiques et nous entendons par promesse utopique tout acte de parole qui annonce la construction d'un monde idéal.

À travers ces promesses, le locuteur voulait faire sensation en visant un avenir idéal où tous les algériens auront une place. La promesse peut avoir tout son sens ici car elle miroite aux algériens que la situation actuelle est caractérisée par les divisions, la marginalisation...etc. et qu'ils doivent contribuer à la construction de l'Algérie de demain. La démarche discursive est celle d'énumérer les maux dont souffre l'Algérie et d'y proposer les solutions possibles.

Le syntagme nominal « point de place » est réitéré 4 fois dans cet énoncé, cette répétition dans la langue est considérée comme une stratégie de persuasion. Breton la considère comme

«Un phénomène d'abandon de la conscience critique, qui finit par se persuader»

Cette abondance va finir par persuader l'auditoire parce qu'

«En quelque sorte, puisqu'il est répété, le message a déjà été justifié».

Ce martellement de ce syntagme a pour objectif de fatiguer la conscience de l'auditoire, pour qu'il adhère au projet de la concorde civile.

À travers son discours, le locuteur essaie de forger une image d'un homme nationaliste.

Comme la montre l'extrait suivant :

EX : «J'ai initié une loi dans ce cadre ; elle a été votée par le parlement, dans son écrasante majorité sans qu'aucune voix contre ne soit exprimée. Cela est déjà en soi un soutien politique d'une grande importance. Ma foi en la générosité, la mansuétude, le bon sens et la grandeur du peuple algérien s'en est trouvée plus que jamais renforcée».

---

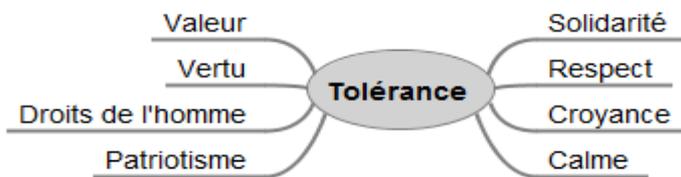
L'ancien président Bouteflika vante les qualités du peuple algérien employant la stratégie de la flatterie. Cette flatterie est assurée par une gradation ascendante «la générosité, la mansuétude, le bon sens, la grandeur» toutes ces qualités sont vantées dans le but de satisfaire l'orgueil de l'auditoire.

L'environnement lexical dans lequel apparaît le mot « tolérance » et « générosité » est présenté dans les deux diagrammes suivants :

**Diagramme N 21 :**



**Diagramme N22 :**



On constate que tolérance est précédée par vertu est succédée par respect, ceci dit, la tolérance est la vertu qui porte à respecter ce que l'on n'accepterait pas spontanément. C'est-à-dire que le peuple est contraint de choisir entre le bien et le mal.

Le « mal » serait de continuer de s'entretuer et de ne pas accepter de tourner la page alors que le « bien » serait de faire preuve de générosité, de patriotisme et de penser d'abord à l'intérêt du pays avant l'intérêt personnel

La démagogie est inévitable là où le pouvoir dépend du peuple, l'orateur cherche à gagner l'appui de son auditoire par une surenchère qui flatte ses passions.

EX : «Ce n'est pas à une consultation ordinaire que le peuple algérien est convié aujourd'hui. Les solutions à la crise qui frappe notre pays existent et les conditions peuvent en être remplies, s'il le décide souverainement».

---

Le « si » hypothétique met la balle dans le camp des algériens, ceci dit, le peuple a libre choix d'opter ou non pour le projet de la concorde civile chose qui est corroborée par l'adverbe «souverainement». La proposition de réparation est présentée comme la seule possible L'ancien chef de l'état vise à travailler sur le pathos, en utilisant la stratégie de la flatterie. Puisque son intention est de séduire pour persuader son auditoire, afin qu'il prenne la bonne décision en faveur de son projet de paix et de réconciliation nationale.

## 5.2. Les formules interpellatives

Chères sœurs, chers frères,

Votre extraordinaire mobilisation et votre élan fraternel vers la paix, sont aussi des messages cristallins, à l'endroit de nos frères et de nos amis à l'étranger, mais aussi, de tous nos partenaires. Tous sauront y lire votre volonté et celle de l'Etat algérien de réunir les conditions idoines pour amorcer la croissance économique pour laquelle, vous leur signifiez aussi, qu'ils ont toutes latitudes d'y jouer un rôle important.

---

Orecchioni présente les termes d'adresse comme des «relationèmes»<sup>129</sup> ou «taxèmes», elle met en évidence l'importance de l'analyse des formes d'adresse pour l'étude des interactions, étant donné que ces formes mettent au jour la relation interpersonnelle qui existe entre les coénonciateurs et retracent l'espace social de l'interaction.

Cette relation peut être jugée selon deux axes :

1. *La distance (relation horizontale)*
2. *Le pouvoir (relation verticale)*

Les formules d'adresse «chères sœurs, chers frères» symbolisent à la fois, la représentation du président et sa relation au peuple, une relation qui reflète un lien très fort qui est le lien familial.

Le locuteur s'appuie sur une relation unissant les membres d'une même famille. Une relation, à travers laquelle, il veut se rapprocher de son peuple en se considérant comme leur frère. Ceci est d'autant plus important que ce discours était tenu le lendemain du référendum où les Algériens s'étaient davantage déplacés pour ce scrutin que lors de l'élection présidentielle du

---

<sup>129</sup> Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Système linguistique et ethos communicatif », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 38 | 2002, document 1, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 10 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/540>

15 avril (60 % de participation), ce qui constitue un succès personnel pour l'ancien chef de l'État qui n'a pas ménagé sa peine pour convaincre les électeurs d'approuver sa démarche.

L'organisation, du référendum populaire sur « la paix et la concorde civile » avait pour obsession de faire oublier le péché originel de son accession au pouvoir.

Cet énoncé euphorique reflète le sentiment de satisfaction du locuteur de par la mobilisation jugée selon lui « massive ».

La topique de fraternité est d'autant plus renforcée par la construction discursive qui mène vers un sentiment d'union et de volonté de construire ensemble l'Algérie de demain.

À travers le désignant social, employé comme interpellatif, l'ancien président crée un effet de communauté, il fait naître chez ses allocutaires un sentiment d'appartenance à un espace socio-politique identitaire. La formule que le locuteur a employée a une dimension collective.

Le déterminant possessif “votre” réitéré deux fois dans cet énoncé, est associé à des substantifs axiologiques « extraordinaire », « élan », « fraternel » afin de mettre en valeur les qualités de ses destinataires.

Ces mots font référence à des destinataires agents, dont l'action est approuvée et encouragée par le locuteur qui ne cesse de vanter ses valeurs comme c'est le cas dans l'extrait suivant :

### **5.3. La force des valeurs**

EX : La réhabilitation d'une image digne de l'Algérie, et son retour actif sur la scène internationale, à la place que lui assignent son poids spécifique, sa haute tradition d'engagement pour les causes justes, la promotion de ses solidarités et la défense de ses intérêts légitimes, ont été un des objectifs privilégiés de l'action que j'ai menée conformément aux orientations que je vous avais proposées.

---

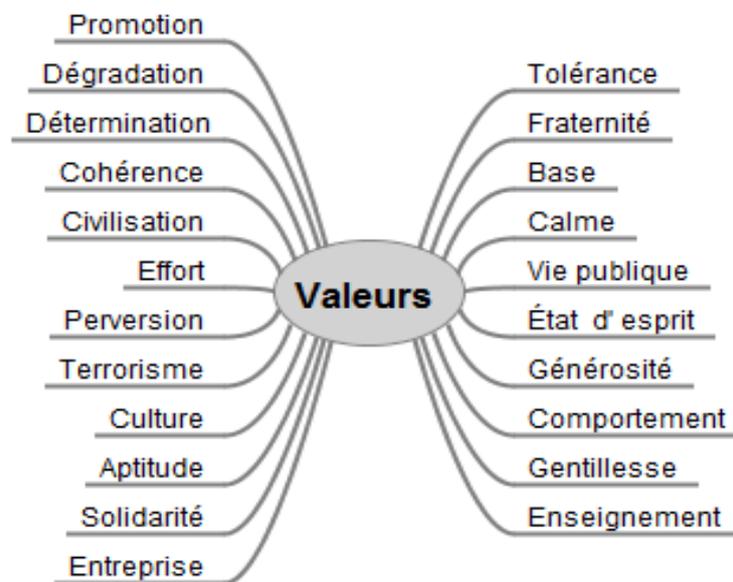
Se référer à des « valeurs » semble constituer pour beaucoup un moyen commode de se situer (et d'identifier les autres), en tant qu'individu et en tant que membre de divers collectifs

(nation, culture, parti, religion, etc.). Il y a là une ressource discursive dont se sont emparés les politiques qui sont amenés à justifier publiquement leurs décisions et leurs prises de position ou à rendre compte des comportements et des opinions de leurs contemporains.

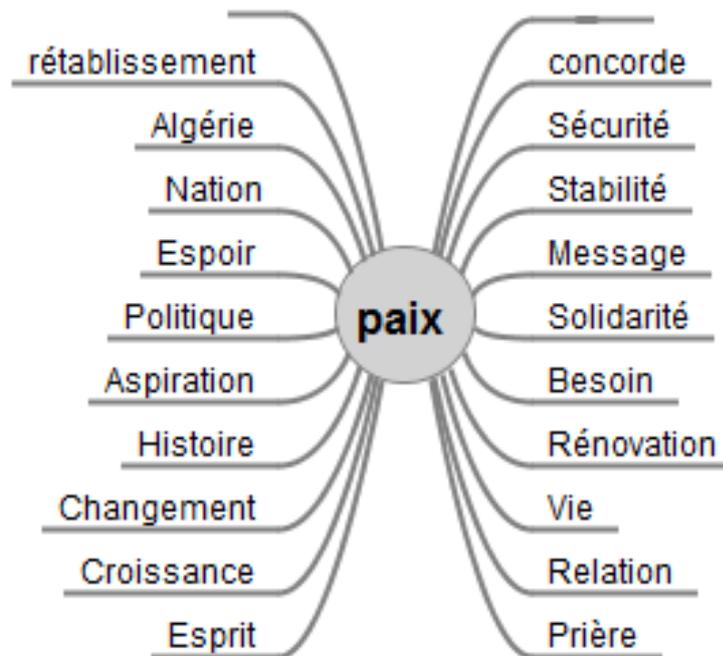
La manifestation discursive des valeurs est extrêmement variée. Elle trouve son expression la plus explicite dans les mots-valeurs (mots abstraits, tels que vérité, tolérance, liberté, paix, etc. ; adjectifs substantivés tels que le bien, le beau, le vrai, *etc.*) qui condensent des options majeures du jugement.

Voici les graphes qui nous montrent l'environnement lexical des mots-valeurs « paix » et « valeur » :

**Diagramme N23 :**



**Diagramme N24 :**



Dans cet extrait la promotion des valeurs s'est faite à travers ces mots : tolérance, solidarité, tradition ...etc. le contenu sémantique est pris en charge par les adjectifs : « justes, légitimes, hautes... »

La clé de la réussite selon le locuteur, doit venir de la réhabilitation des valeurs menacées : il s'agit de rétablir la supériorité de l'honnêteté, de la fraternité, de l'union, de défendre les valeurs algériennes menacées

Les valeurs sont chargées de pathos et elles construisent l'ethos de l'homme politique qui les affirme, les invoque, les revendique. Présentées comme un patrimoine, elles suscitent le

respect ; elles semblent dotées d'une existence vitale : on doit les défendre, ne pas les trahir ; on peut même les faire «revivre ». Elles communiquent une force à qui les assume et les incarne. Enfin, et c'est sans doute l'essentiel, les valeurs se proposent comme facteur d'identification. Ces objets d'accord procurent une médiation métonymique où peut se rejouer la dramatisation de la loyauté et de l'honneur.

### 3. L'idéologie : un construit discursif

Le discours politique diffère des autres discours. La raison en est simple : «l'enjeu essentiel du discours politique est la recherche de l'approbation sous la forme d'une propagande de masses»<sup>130</sup>. Son but est de créer les conditions pour installer une idéologie (représentation collective) relative au changement ou au maintien d'une réalité à un moment donné, ou d'une certaine forme de pouvoir.

Selon Reboul, le discours politique est un vecteur des idéologies, dont les effets sont l'emprise et la manipulation des adhérents, autant que le rejet (voire l'exclusion dans des cas extrêmes) des adversaires. Il est donc une des variantes de la propagande de masses.

A cet effet, l'enjeu de la fonction de propagande du discours politique n'est pas de penser selon les règles de la logique ni de philosopher, mais de réduire la pensée pour ainsi convaincre sans utiliser, ou presque, d'argumentation.

Avant de voir comment le discours politique véhicule des idéologies, nous allons définir le concept même de l'idéologie :

L'idéologie est le fondement des représentations sociales partagées par un groupe, dont les idées peuvent être évaluées positivement, négativement ou ne pas être évaluées du tout, et ce en fonction du point de vue, de l'appartenance à un groupe ou de l'éthique de chacun.

Le concept d'idéologie peut être pris dans son aspect « dominant » au sens où «les idéologies jouent un rôle important dans la légitimation de l'abus de pouvoir par les groupes dominants»<sup>131</sup>. Une des formes les plus efficaces de domination idéologique se produit lorsque les groupes dominés acceptent les idéologies dominantes comme naturelles, allant d'elles-mêmes. De telles formes de domination idéologique sont nommées « hégémonie ».

---

<sup>130</sup>**Dorna Alexandre, Georget Patrice**, « Quand le contexte surdétermine le discours politique », *Le Journal des psychologues*, 2007/4 (n° 247), p. 23-28. DOI : 10.3917/jdp.247.0023. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2007-4-page-23.htm>

<sup>131</sup>**Pierre Macherey**, « Idéologie : le mot, l'idée, la chose », *Methodos* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 11 avril 2008, consulté le 11 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/methodos/1843> ; DOI : 10.4000/methodos.1843

Les discours que nous avons analysés relatif à la concorde civile sont des discours idéologiques, le plus souvent consensuels, ils cherchent à rallier tous les algériens autour d'une seule idée qui est l'aboutissement de ce projet. Ces discours rendent les idéologies « observables », dans le sens où les mots qui s'implantent insidieusement partout par les « petites phrases » et leur répétition propagent une idéologie.

Plus précisément, c'est la force émotionnelle des mots qui cristallise l'état émotionnel du moment et bouleverse les valeurs communes, jusqu'au point de provoquer une reconversion cognitive. Nous avons vu comment le discours a présenté les valeurs selon un scénario dramatisant afin de toucher l'affect du public et emporter son adhésion.

La puissance de ces discours s'est tapie au fond des racines idéologiques et des résidus culturels communs. L'idéologie est d'abord cette attitude d'interpellation largement employée par le locuteur et qui demande à tous de se positionner pour face à la crise qui frappe le pays.

La matrice idéologique de ces discours repose sur une vision du monde autour de laquelle s'élabore un système de pensée : « l'endoctrinement religieux », de cette vision de soumission découle les valeurs qui sont défendues dans un processus de fatalisation. C'est-à-dire que ce discours s'est construit sur le principe que le monde dans son ensemble, et l'existence humaine en particulier, suivent une marche inéluctable (fatalité), où le cours des événements échappe à la volonté humaine. De ce point de vue, le destin serait fixé d'avance par une puissance supérieure aux êtres humains, qui est Dieu, cela justifierait que la crise dont souffre l'Algérie est une fatalité et que personne n'en n'est responsable. Selon Karl Marx, « la religion est l'opium du peuple ». Marx considérait la religion comme une superstructure idéologique imposée par la classe dirigeante pour contribuer à l'asservissement du peuple.

Pour comprendre la signification des discours politiques, il faut explorer les époques avec attention et de dégager des indices, dont la pertinence ne se place pas par rapport à la minutie des règles linguistiques, mais en relation avec la dialectique des situations et les états d'âme des peuples. car selon Dorna, « tout discours politique étant idéologique, il prendra ses marques dans son contexte socioculturel et historique »<sup>132</sup>

---

<sup>132</sup>**Dorna Alexandre, Georget Patrice**, « Quand le contexte surdétermine le discours politique », *Le Journal des psychologues*, 2007/4 (n° 247), p. 23-28. DOI : 10.3917/jdp.247.0023. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2007-4-page-23.htm>

Nous avons dans le 1<sup>er</sup> chapitre analysé le contexte politique, social et économique de la concorde civile et nous avons constaté que l'idéologie religieuse passait par le dogmatisme qui est doté d'un pouvoir presque inégalé pour modeler les hommes et les sociétés, les attitudes et les comportements. Il a fourni une couverture légitime à un système de pouvoir et un régime politique.

Une autre valeur qui est la socialité familiale, car c'est en son sein que se fabrique l'individu et pas le contraire d'où l'importance de la filiation et du poids de la tradition familiale qui essentialise le groupe et l'individu dans un destin immuable. Ce qui présente un rempart contre l'anarchisme.

La stratégie de la flatterie qui s'est appuyée sur les valeurs de patriotisme et nationalisme afin de pousser le peuple à oublier et par conséquent, pardonner avec un sentiment de refoulement pour un objectif commun qui est bâtir l'Algérie de demain.

Impossible de faire abstraction, et de ne pas évoquer, l'utilité des effets rhétoriques. Ce sont depuis des siècles les outils de la persuasion politique. Le locuteur en a usé non seulement pour embellir la trame discursive, mais pour lui donner de la consistance et de la pertinence émotionnelle.

Nous avons déjà analysé dans le 2<sup>ème</sup> chapitre « les figure de rhétorique » et nous avons constaté le rôle qu'avaient joué de nombreuses figures rhétoriques telles que l'allégorie fortement utilisée pour établir des parallèles ainsi que pour amplifier des situations afin de susciter des sentiments tel que la peur et l'angoisse, aussi la métaphore qui assurait unefonction persuasive et qui permettait au locuteur d'imposer des points de vue sans les démontrer. Le locuteur a fait une construction rhétorique capable de convaincre la masse

L'articulation politique se fait sur la base des liens à la fois rationnels et affectifs dans le cadre d'une problématique commune. C'est précisément cet arrière-fond de significations partagées qui lui permet d'exprimer les clivages politiques traditionnels ou de vouloir dépasser les antagonismes du moment et même d'inventer des variantes inattendues. Ainsi, lorsqu'une nouvelle articulation s'impose soit sous la forme de l'identité perdue, soit sous la forme d'une opposition à ce qui la produit et à ce qui est ressenti comme une menace vitale, alors le discours politique prend la forme la plus adaptée à la situation

A partir de ce qu'a été présenté, nous pouvons dire que le discours politique en démocratie, est par définition démagogique et idéologique, dans la mesure où il cherche la faveur du peuple et s'emploie à le flatter, le rassurer, l'entraîner dans un espoir de bien être social.

En conquête de pouvoir, le discours de Bouteflika s'est mis en scène selon une dramaturgie qui s'appuie sur trois composantes :

La dénonciation du mal social dont le peuple est victime et dont on stigmatise les causes.

La promesse d'une réparation de ce mal en défendant des valeurs et proposant des moyens.

La construction d'une image de leader charismatique, seul capable de réparer ce mal.

# **Conclusion générale**

Le discours politique est une notion au périmètre multidimensionnel. Il s'inscrit à l'intersection du champ discursif et du champ politique. Tout discours politique revient à son sujet parlant et la réussite de ce dernier, est tributaire à plusieurs facteurs, en l'occurrence, la légitimité de sa parution sur la scène politique, la valorisation de la cause qu'il choisit à soutenir et la persuasion qu'il entreprend auprès de son auditoire.

Ce travail en analyse de discours a eu l'intérêt de réfléchir sur les procédés argumentatifs et rhétoriques qui structurent les discours de Bouteflika, notamment, les discours de la concorde civile.

L'un des objectifs fondamentaux de cette étude était de voir sur quoi se basait l'ancien président Abdelaziz Bouteflika pour conférer plus de force à sa parole et faire adhérer ses concitoyens à son projet relatif à la concorde civile.

Il a fallu dans un premier temps, relever les mécanismes qui ont permis au message d'être sémiotisé à travers le discours afin d'orienter l'acte de persuasion et d'adhésion de l'auditoire.

Et dans un second temps, la méthode empruntée qui est à la fois quantitative et qualitative consiste à relever les unités significatives qui font de ces discours, un tissu de relations complexes qui, comme tout projet argumentatif, est élaboré dans le but d'une adhésion ou d'un rejet.

N'oublions pas que ces discours ont été prononcés dans une période où l'Algérie commençait à peine à sortir d'une guerre civile qui a duré plus d'une décennie. En effet, après la mort de Boumediène, l'Algérie a sombré dans une grave crise économique qui s'est répercutée sur les choix politiques de l'époque. Deux événements majeurs ont infléchi le cours de l'histoire de l'Algérie : Le premier événement est survenu au début du mandat de Chadli Ben Djedid, il s'agit du printemps berbère de 1980, le second, est survenu à la fin de son règne, il s'agit de l'avènement de l'islamisme radical en 1990 et qui a pris une grave tournure suite à l'annulation des élections législatives de 1991 qui étaient marquées par la victoire sans appel du FIS (le Front Islamique du Salut), un parti islamiste radical, dès le premier tour. Cette annulation était suivie par une grève générale dite « insurrectionnelle » du FIS, ce qui a entraîné l'armée algérienne à proclamer un état de siège et reporter les élections législatives anticipées prévues pour le 5 juin 91.

Le peuple algérien a vécu pendant plus de dix ans, dans une instabilité sociopolitique d'ordre structurel, législatif et de vives tensions sociales. Devant une telle situation, l'Etat algérien

était dans l'obligation de trouver une issue de sortie à cette crise et mettre fin à ces troubles internes qui ont affecté le pays politiquement et économiquement. Pour clore ce chapitre de violences, plusieurs feuilles de route ont été adoptées, à savoir la loi de Rahma instaurée par Liamine Zerwal. C'était une démarche qui masquait une réalité politique marquée par la domination arbitraire d'un système politique autoritaire et militarisé. N'empêche qu'elle avait porté ses fruits, les négociations menées avec les groupes armés avaient abouti à un consensus avec l'AIS de Madani Mezrag, la branche armée du FIS. Elle a ouvert ainsi la voie du repentir aux terroristes et a tracé le chemin pour le programme de la paix de Bouteflika. Pour élargir et parfaire le processus de la paix, l'ancien président a initié un nouveau projet baptisé « concorde civile » et par lequel, il cherchait le rétablissement de l'ordre en réfléchissant les limites juridiques visant une plus large repentance. Le choix de cette expression « concorde civile » qui peut être jugé comme neutre, (comparée à l'expression « Rahma », qui a une connotation religieuse et qui suppose générosité de la part de celui qui pardonne), vise à ménager les susceptibilités et faire admettre une disposition politique. L'État a d'ores et déjà s'est mis au-dessus de la mêlée, revendiquant son rôle d'arbitre entre des civils qui se font violence. Cette loi avec sa nouvelle forme, s'adresse à des terroristes à qui elle propose l'allègement des peines pénales, et la remise sous certaines conditions de la sanction. Pour faire aboutir son projet, l'ancien président n'avait pas ménagé ses efforts en donnant des discours fleuves à travers tout le pays avec un seul mot d'ordre : le rétablissement de la paix et de la concorde civile.

Cette loi amnistiante a été ratifiée à un referendum le 16 Septembre 99. Le corps électoral était appelé non pas à adopter un texte mais à répondre à une question et dont la réponse était soit « un oui ou un non ». Ce projet a été plébiscité officiellement par 98,64% des votants.

Pour arriver à une telle victoire, cela nécessitait un type de comportement linguistique qui agrémenté de manière consciente ou inconsciente les discours, des stratégies discursives et des procédés rhétoriques et argumentatifs.

Pour notre part, nous avons choisi de travailler sur les discours de la concorde civile, pour voir comment la visée perlocutoire du locuteur qui se détermine ici par l'aboutissement de son projet a assigné le choix des procédés et des stratégies discursives dans ces discours.

La première forme d'assignation se présente à travers une argumentation par les figures. L'effet argumentatif des figures dans ces discours consiste à créer de la proximité, à mettre en

évidence la force vive des valeurs qui unissent l'orateur et l'auditoire, à renforcer le sentiment de communauté qui peut exister entre eux et par conséquent faire adhérer le maximum de destinataires du discours vers l'orientation que le locuteur souhaite.

Parmi les figures que nous avons analysées, L'anaphore rhétorique qui en plus de sa valeur d'amplification et de mise en relief, elle a acquis dans ces discours une dimension performative et a permis au discours de construire un monde de référence auquel l'auditoire peut s'identifier.

Une autre figure analysée, la métaphore qui avait une force persuasive car elle s'appuyait sur des prémisses déjà entérinées dans l'esprit de l'auditoire.

Pour conférer plus de poids à son argumentation, le locuteur a choisi des stratégies qui lui ont permis d'obtenir l'adhésion de son auditoire et parmi ces stratégies auxquelles le locuteur a fait appel, les enchaînements argumentatifs assurés par « mais » qui avait plusieurs fonctions dans cet environnement discursif, à savoir, adversatives et réfutatives. Ainsi quela conjonction « Si » qui s'inscrit dans un schéma déductif.

Sur la base des résultats obtenus par l'analyse lexicométrique, nous avons constaté que les discours de la concorde civile, se construisent autour d'un « je / nous ». Le je est prédominant et transcende la pluralité que le « nous » recouvre. Ce qui nous mène vers une autre forme d'assignation qui est celle de la représentation de soi dans le discours.

En effet, les moyens verbaux mis en œuvre par Bouteflika, dans ses discours et que nous avons analysés, lui ont permis de projeter une image de soi conforme aux attentes de l'auditoire. Nous avons interrogé les outils linguistiques et métalinguistiques qu'il a employés et nous avons constaté que Bouteflika a mis en œuvre plusieurs stratégies discursives et dont l'ethos est la résultante.

L'analyse du pronom de la première personne nous a révélé aussi l'implication personnelle du locuteur dans ces discours, ce qui a engendré une variété d'ethos qui se manifestent en fonction de la situation de production de chaque énoncé : ethos de foi – ethos de crédibilité – patriotisme – faiseur de paix...etc.

L'ethos dans ces discours est qualifié de l'argument qui a poussé le peuple algérien à adhérer à la démarche de la réconciliation nationale. L'image historique ou prédiscursive de Bouteflika lui a beaucoup servi dans l'édification de tous ces ethos et à travers lesquels, Bouteflika cherchait une légitimité pérenne dans l'imaginaire de son auditoire.

À travers notre analyse, on notera que la spécificité de ces stratégies qui façonnent les discours de la concorde civile de Bouteflika demeure dans l'investissement réussi dans la psychologie et l'affect de l'auditoire.

L'ancien président a procédé à des mises en scène en faisant appel à tout ce qui peut toucher les sentiments de son auditoire et ce en présentant les valeurs selon un scénario dramatisant afin de toucher l'affect du public et le faire adhérer au projet qu'il défend. Il s'est appuyé sur de multiples catégories pathémiques, notamment, la peur et l'angoisse qui se fondent sur des registres descriptifs de base dysphorique.

Pour parvenir à l'aboutissement de son projet, Bouteflika a articulé ses discours autour de deux axes complémentaires : l'argumentation et la séduction, néanmoins, l'argumentation s'est prémunie de la séduction du locuteur pour persuader le public et capter son attention.

Pour ce faire, le locuteur a opté pour un discours persuasif, d'ouverture et de tolérance qui est plus mesuré et plus rassembleur.

La manifestation discursive des valeurs dans ces discours est extrêmement variée. Elle trouve son expression la plus explicite dans les mots-valeurs chargés de pathos. Elles se proposent comme facteur d'identification car elles se basent sur un imaginaire social, ce qui procure une médiation métonymique où peut se rejouer la dramatisation de la loyauté et de l'honneur.

Les discours que nous avons analysés sont des discours idéologiques, le plus souvent consensuels, ils cherchent à rallier tous les algériens autour d'une seule idée qui est l'aboutissement de ce projet.

La puissance de ces discours s'est fondée sur des racines idéologiques et des résidus culturels communs. L'idéologie est d'abord cette attitude d'interpellation largement employée par le locuteur et qui demande à tous, de se positionner pour face à la crise qui frappe le pays.

Nous avons ainsi pu nous rendre compte que, la matrice idéologique de ces discours repose sur une vision du monde autour de laquelle s'élabore un système de pensée : « l'endoctrinement religieux », de cette vision de soumission découle des valeurs qui sont défendues dans un processus de fatalisation. La tradition coranique et islamique est prédominante, elle intervient dans le procédé de l'adhésion qui est un objet tant souhaité par la communication politique. Cet ancrage religieux a permis de forcer des choix politiques qui n'ont pas fait l'unanimité.

Une autre valeur découle de ces discours, qui est la socialité familiale, car c'est en son sein que se fabrique l'individu et pas le contraire, d'où l'importance de la filiation et du poids de la tradition familiale qui essentialise le groupe et l'individu dans un destin immuable. Ce qui présente un rempart contre l'anarchisme et un fondement de la préservation de l'unité de l'Algérie. C'est ainsi que ce projet, par cet esprit de filiation tribale qui exige pardon et impunité a su manipuler la masse par le pathos.

Quant à la stratégie de la flatterie, elle s'est appuyée sur les valeurs de patriotisme et de nationalisme afin de pousser le peuple à oublier et par conséquent, pardonner avec un sentiment de refoulement, pour un idéal commun qui est bâtir l'Algérie de demain.

À partir de ce qui a été présenté, nous pouvons dire que les discours de la concorde civile de Bouteflika, sont démagogiques et idéologiques, dans la mesure où ils cherchent la faveur du peuple et s'emploient à le flatter, le rassurer, l'entraîner dans un espoir de bien être social.

Pour conclure, nous pouvons dire que, les discours de Bouteflika relatifs à la concorde civile, se sont mis en scène selon une dramaturgie qui s'est appuyée sur trois composantes :

La première consiste à dénoncer le mal social dont le peuple est victime et dont il a stigmatisé les causes. La seconde, réside dans les promesses d'une réparation de ce mal en défendant des valeurs et proposant des moyens. Quant à la troisième, elle est relative à la construction d'une image de leader charismatique, seul capable de réparer ce mal.

De ce fait, on peut dire que chaque projet s'articule autour de deux axes majeurs, le premier, politique et le second, sociétal.

Le projet de la concorde civile, a réussi sur le plan politique car il s'est construit sur des résidus culturels, une idéologie tribale qui exige tolérance et pardon, cependant, sur le plan moral et sociétal, il a échoué et les séquelles de cette pratique demeurent jusqu'à nos jours. Ce projet amnistiant s'est battu sur le principe de l'impunité, de l'annulation de l'événement lui-même. Il a ébranlé les valeurs morales et sociétales parce qu'elles n'ont pas été traitées dans l'actualité de l'événement chose qui a engendré un renversement de valeurs.

## **Perspectives de recherche**

Interpelée par ce qui se passe sur la scène politique algérienne ces derniers temps, nos perspectives futures de recherche vont se consacrer à l'examen des discours tenus par les personnalités politiques et militaires algériennes, en l'occurrence, ceux tenus par le chef d'état-major de l'armée algérienne depuis le 22 Février.

Pour ce faire, nous allons dans un premier temps, collecter tous ces discours pour avoir une base de données assez riche qui nous permettra de mener une étude analytique et contrastive.

Notre démarche est inspirée de plusieurs travaux menés sur le discours politique et sur lesquels nous nous sommes basés pour mener notre thèse, à savoir, les travaux de Patrick Charaudeau, de Ruth Amossy ainsi que Dominique Maingueneau

# **TABLE DES MATIERES**

# Table des matières

<b>RESUME.....</b>	<b>2</b>
<b>DEDICACES .....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>4</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES DIAGRAMMES .....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES SECTEURS .....</b>	<b>8</b>
<b>LISTE DES SCHEMAS.....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>10</b>
1. Objet de la recherche .....	1
2. Problématique et objectifs .....	5
3. Corpus et choix du corpus.....	8
4. Présentation des discours .....	11
5. Méthodologie de la recherche .....	14
6. Outils d'analyse .....	16
6.1. La lexicométrie.....	16
6.2. Le logiciel Tropes V8.....	16
6.3. La carte heuristique « FreeMind ».....	18
7. Résultats attendus .....	19
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>Le contexte politique et économique de la concorde civile.....</b>	<b>20</b>
1. Discours politique et contexte social.....	21
2. La conjoncture politique et économique en Algérie de 1978 à 1999 .....	22
2.1. L'ère de Chadli Bendjedid .....	22
2.2. Les évènements d'Octobre 1988.....	24
2.3. Les résultats des élections électorales de Juin 1990.....	25
3. De l'interruption du processus électoral à la mise du haut comité d'état.....	29
3.1. La nomination de Mohamed Boudiaf.....	30

4. La guerre civile.....	31
4.1.La loi de la Clémence de Liamine Zeroual.....	31
4.2.Les principales causes d'échec de cette loi.....	33
5. L'élection de Bouteflika en 1999.....	34
5.1.Abdelaziz Bouteflika .....	34
6. La concorde civile.....	38
6.1. Dialogue politique.....	38
6.2. La loi de Rahma .....	39
6.3. Ses principaux objectifs.....	39
6.4. Le projet de la paix .....	40
6.5. Ses principaux objectifs .....	40
7. Le référendum du 16 septembre 99.....	41
7.1.Les résultats du referendum .....	42

## CHAPITRE 2

### Figures de rhétorique et argumentation

1. Rhétorique et argumentation.....	45
2. Le statut argumentatif des figures.....	45
3. La comparaison.....	46
3.1. L'imaginaire linguistique.....	48
4. L'allégorie.....	50
5. Les questions rhétoriques.....	54
6. L'anaphore rhétorique.....	57
7. La métaphore.....	62
8. « MAIS », stratégie argumentative dans les discours de la concorde civile.....	67
8.1. La négation polémique .....	72
8.2. La stratégie de réfutation .....	75
9. Si : marqueur d'altérité énonciative dans les discours de la concorde civile.....	77
9.1.La conjonction « si » .....	77
9.2. Les « Si P, Q » .....	78

## CHAPITRE 3

### Le fonctionnement des stratégies éthologiques

1. Ethos ou image auctoriale.....	86
2. L'analyse prosodique .....	88
2.1.L'analyse prosodique de la séquence audio visuelle N1.....	88
2.2.L'analyse prosodique de la séquence audio visuelle N2.....	90
2.3.La transcription des résultats d'analyse .....	92
3. L'éthos prédiscursif et la construction de l'éthos dans le discours politique.....	93

3.1. Les résultats obtenus .....	94
4. L'éthos prédiscursif chez Bouteflika .....	103
5. Les réalisations discursives de l'éthos.....	109
5.1. L'éthos de foi.....	112
5.2. Crédibilité et sincérité .....	116
5.3. Engagement et patriotisme .....	121
5.4. Faiseur de paix .....	127
5.5. Défenseur de valeurs .....	130
6. Les ethos d'identification.....	135
6.1.ethos d'humanité.....	135
6.2.ethos de puissance.....	136
6.3.ethos d'intelligence.....	136
6.4.ethos de chef.....	136

## **CHAPITRE 4**

### **La construction discursive de l'émotion dans les discours de la concorde civile**

1. Le pathos.....	139
2. Le classement des émotions.....	144
3. Les stratégies pathémiques.....	145
4. La dramatisation.....	145
4.1.La désignation lexicale de l'émotion.....	148
4.2. La topique de l'angoisse .....	152
5. La compassion.....	155
5.1. La réconciliation nationale en Afrique du Sud .....	156
5.2. La mise en œuvre de la réconciliation nationale en Afrique du Sud .....	158
5.3. La mise en œuvre de la réconciliation nationale en Algérie.....	159
6. La séduction.....	164
6.1. La stratégie de la flatterie .....	164
6.2. Les formules interpellatives .....	167
6.3. La force des valeurs .....	169
7. L'idéologie : un construit discursif.....	174

**CONCLUSION GENERALE.....179**

**PERSPECTIVES DE RECHERCHE.....184**

**TABLE DES MATIERES .....186**

<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>191</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>205</b>

## **Références Bibliographique**

**Ouvrages**

**Adam J. M** : Les textes : Types et Prototypes, Nathan 1992, Paris

**Adam J. M** : Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes Nathan, 1999, Paris

**Adam J. M** : L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion, Nathan 1997, Paris

**Adam J. M** : Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes, Nathan, 1999, Paris

**Adam J. M** et **Heidmann.Ute**: Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité, 2005, Genève

**Allouche. V** : pour la production des discours : Actes et stratégies, l'Harmattan, 2013, Paris

**Amoosy.R** : L'argumentation dans le discours ; Arman Colin ; 2016 ; Paris

**Amoosy.R** : La présentation de soi ; presse universitaire de France ; 2015 ; Paris

**Amoosy.R** et **Herschberg- Pierrot. A** : Stéréotypes et clichés : Langue, discours, société ;Nathan Université ; 2000 ; Paris

**Angenot. M** : La parole pamphlétaire, Payot, 1982, Paris.

**Anscombe J. C. et Ducrot O.** : L'argumentation dans la langue, Mardaga 1983, Liège

**Austin J. L** : Quand dire c'est faire, Seuil, 1970, Paris

**Aristote** : Rhétorique, trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaire B. Timmermans, Le livre de poche, 1991, Paris

**Bally. Ch.** : a.- Le langage et la vie, Droz, 3<sup>e</sup> éd 1965, Genève

**Bally. Ch.** : b.- Traité de stylistique française, Librairie de l'Université, 5<sup>e</sup> éd, vol I, 1970, Genève

**Bakhtine. M.** : Le marxisme et la philosophie du langage, Minuit 1977, Paris

**Baylon C &Mignot X** : Initiation à la sémantique du langage, Nathan 2000, Paris

**BARRY. Alpha O** : Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire de Sékou Touré de 1958 à 1984. Harmattan, 2002.

**Benveniste.E** : Problèmes de linguistique générale, Gallimard 1966, T.1, Paris

**Benveniste. E.** : Problèmes de linguistique générale, Gallimard, 1974, T.2, Paris

**Berthoud A-C. & Mondada L.** : Modèles du discours en confrontation, Peter lang 2000, Bern

**Breton P** : La parole manipulée ; La découverte ; 2000 ; Paris

- Bronckart J. P.** : activité langagière, textes et discours : pour un interactionnisme socio-discursif, Delachaux et Niestlé 1997, Lausanne
- BEAUD, M.** : L'art de la thèse, La Découverte 1998, Paris
- Compagnon. A** : la seconde main. Ou le travail de la citation, Seuil, 1979, Paris
- Courtine J.-J.** : Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en Analyse du discours. A propos du discours communiste adressé aux chrétiens, Langage, no 62
- Charaudeau. P** : Le discours politique : Les masques du pouvoir, Vuibert, 2005, Paris
- Charaudeau P** : Langage et discours, Hachette 1983, Paris
- Charaudeau P** : La conquête du pouvoir, L'Harmattan 2013, Paris
- Charaudeau P** : Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, 1992, Paris
- Charolles M. & al** : Le discours, représentations et interprétations, Presses Universitaires de Nancy 1990, Nancy
- Coirier P., Gaonac'h D. et Passerault J.-M.** : Psycholinguistique textuelle, Approche cognitive de la compréhension et de la production des textes, Armand Colin/Masson 1996, Paris
- Debbasch.Ch & Bourdon. J & Pontier, J-M & Ricci, J-C** : Lexique de politique, Dalloz, 2007, Paris
- Dictionnaire de Linguistique**, Larousse 1973, Paris
- Ducrot. O** : Les échelles argumentatives, Les éditions de Minuit, 1980, Paris
- Ducrot O.** : Dire et ne pas dire, Hermann, 3<sup>e</sup> éd 1998, Paris
- Ducrot O. et al** : Les mots du discours, Minuit 1980, Paris
- Ducrot O.** : Le dire et le dit, Minuit 1984, Paris
- Dufour.M** : Manuel d'argumentation Broché ; Arman Colin ; 2018 ; Paris
- Fontanier .P** : Les figures du discours ; Editions Flammarion ; 2009 ; Paris
- Fromilhague. C** : Les figures de style ; Armand Colin ; 2014. Paris
- Genette.G** : Figures I ; Seuil ; 1966 ; Paris
- Gérald P, Cédric F, Anne D** : Le poids des mots ; Actes des 7es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles ; presses universitaires de Louvain ; 2014 ; Louvain
- Ghiglione R.** : Je vous ai compris ou l'analyse du discours politique, Armand Colin 1989, Paris

- Ghiglione. R&Molette, Pierre, Landré, Agnès, et al.** *L'analyse automatique des contenus*, Dunod, 1998, Paris
- Groupe Saint-Cloud:** L'image candidate à l'élection présidentielle de 1995, (Analyse des discours dans les médias), L'Harmattan 1999, Paris
- Jakobson R.** : Essais de linguistique générale, Minuit 1963, Paris
- K -Orecchioni. C** : L'implicite, Colin, 1986, Paris
- K- Orecchioni.C** : L'énonciation: De la subjectivité dans le langage ; Arman Colin 2009 ; Paris
- K-Orecchioni C., Cosnier J., Coulon J. et Berrendonner A.** : Les voies du langage, Bordas/Dunod 1982, Paris
- K-Orecchioni C. et Moillaud M.** : Le discours politique, PUL 1984, Lyon
- K-Orecchioni C.** : Les interactions verbales, vol 3, Armand Colin 1994, Paris
- Kramsch C.** : Interaction et discours dans la classe de langue, Hatier 1984, Paris
- Le Bart C** : Le discours politique, Puf, coll 1998, Paris
- Lalaoui Chiali Fatima Zohra**, guide de sémiotique appliquée, Office des publications universitaires, 2008, Algérie
- Mace G. & Pétry F.** : Guide d'élaboration d'un projet de recherche, Presses de l'Université Laval 2000, (2<sup>e</sup> édition), Québec
- Maingueneau D.** : Approche de l'énonciation en linguistique française, Hachette 1981, Paris
- Maingueneau D.** : Discours et analyse du discours, Armand Colin 2014, Paris
- Maingueneau D.** : Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette 1976, Paris
- Maingueneau D.** : Les termes clés de l'analyse du discours, Seuil 1996, Paris
- Maingueneau D.** : Nouvelles tendances en Analyse du discours, Hachette, 1987, Paris
- Maingueneau D.** : Analyser les textes de communication, Dunod, 1998, Paris
- Maingueneau D. & Charaudeau P.** : Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil 2002, Paris
- Mendenhall. V** : Une introduction à l'analyse du discours argumentatif, des savoirs et savoir-faire fondamentaux ; la presse de l'université d'Ottawa, 1990, Canada
- Meyer. M.**, Qu'est-ce que l'argumentation ? Vrin, 2005, Paris
- Meyer M.**: Logique, langage et argumentation, Hachette 1982, Paris
- Michaux, C.** : "Le proverbe dans la théorie de la polyphonie", *Paremia* no 6, pp393-398.
- Miller, K.**: Communication theories: perspectives, processes, and contexts, (2nd ed.), McGraw-Hill 2005, New York

- Moeschler J. & Reboul A.** : Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Seuil 1994, Paris
- Moeschler J. & Reboul A.** : La pragmatique aujourd'hui : Une nouvelle science de la communication, Seuil 1998, Paris
- Moeschler J. & Reboul A.** : Pragmatique du discours (de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours), Armand Colin 1998, Paris
- Perelman. Ch § OlbrechtsTyteca. L.** : Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Éditions de l'Université de Bruxelles: 1970 [1958], Bruxelles
- Plantin. C.** : L'argumentation : Que sais-je? PUF, 2005. Paris
- Plantin C.** : Les bonnes raisons des émotions, Peter Lang 2011, Suisse
- Rastier F.** : Sémantique interprétative ; Presses universitaires de France ; 2000 ; Paris
- REBOUL, A.** : Langage et cognition humaine, PUG, 2007, Grenoble
- Robieux J.J.** : Rhétorique et argumentation, Nathan/HER, 2000, Paris
- Roig Ch.** : Le vocabulaire politique de Lénine, l'Age d'Homme 1980, Lausanne
- Revue Langages** : Le discours politique, Didier/Larousse, no 23, sept. 1971, Paris
- Revue Langages** : Analyse du discours, Didier/Larousse, no 13, mars 1969, Paris
- Roulet, E. Filliettaz L. et Grobet A.** : Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, Peter Lang 2001, Bern
- Roulet E.** : La description de l'organisation du discours, Didier 1999, Paris
- Regard J.** : Manipulation - Ne Vous Laissez Plus Faire, Organisation Éditions, 2004, Paris
- Salavastru C.** : Rhétorique et politique, L'Harmattan 2004, Paris
- Sarfati.G.E.** : Éléments d'analyse du discours ; Nathan ; 2001 ; Paris
- Saussure F.** : Cours de linguistique générale, Payot 1922, Paris
- SEARLE, J.R.** : La métaphore, in Sens et expression, Minuit, 1982, Paris
- Searle J. R.** : Sens et expression, étude de théorie des actes du langage, Minuit 1982, Paris
- Trognon A. et Larrue J.** : pragmatique du discours politique, Armand Colin ; 1994, Paris
- VION** : *La communication verbale*, Hachette, 1992

## Articles

**Abderrahmane Moussaoui** : « Algérie, la réconciliation entre espoirs et malentendus », *Politique étrangère* 2007/2 (Été), p. 339-350. DOI 10.3917/pe.072.0339

**Adam Jean-Michel, Revaz Françoise** : Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et dereformulation. In: *Langue française*, n°81, 1989. Structurations de textes : connecteurs et démarcations graphiques. pp. 59-98; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1989.4769>[https://www.persee.fr/doc/lfr\\_00238368\\_1989\\_num\\_81\\_1\\_4769](https://www.persee.fr/doc/lfr_00238368_1989_num_81_1_4769)

**Alpha Ousmane BARRY** : les bases théoriques en analyse du discours ; [http://www.chaire-mcd.ca/https://www.infoamerica.org/teoria\\_articulos/discurso01.pdf](http://www.chaire-mcd.ca/https://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf)

**Alain Létourneau**: Les discours de la gouvernance comme lieux argumentatifs  
Automne  
2010 [https://www.usherbrooke.ca/philosophie/fileadmin/sites/philosophie/espace\\_étudiant/descripteurs/PHI\\_779\\_AL.pdf](https://www.usherbrooke.ca/philosophie/fileadmin/sites/philosophie/espace_étudiant/descripteurs/PHI_779_AL.pdf)

**Alain Létourneau**: Les discours de la gouvernance comme lieux argumentatifs: de l'ironie  
Université de Pitesti BDD - A5755 @2009 Universitatea Provided by Deacronia .for IP  
41.96.156.24 (2018.12.28 10:29 :35 UTC)

**Allouche Victor** : Négation, signification et stratégies de parole. In: *Langue française*, n°94, 1992. Les négations. pp. 68-79; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1992.5803>[https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1992\\_num\\_94\\_1\\_5803](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1992_num_94_1_5803)

**Amélie Seignour** : « Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique », *Revue française de gestion* 2011/2 (n° 211), p. 29-45.

**Amossy Ruth** : « Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2017. *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre* (Paris : L'Harmattan) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 19 | 2017, mis en ligne le 15 octobre 2017, consulté le 17 octobre 2017.  
URL : <http://aad.revues.org/2485>

**Amossy Ruth**: « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, Consulté le 21 décembre 2015. URL : <http://aad.revues.org/200> ; DOI : 10.4000/aad.200

**Amossy Ruth et Roselyne Koren** : « Argumentation et discours politique », *Mots. Les langages dupolitique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 17 décembre 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mots.revues.org/19843> ; DOI : 10.4000/mots.19843

**Amossy Ruth** : *La présentation de soi*. Presses Universitaires de France, « L'Interrogation philosophique », 2010, 236 pages. ISBN : 9782130580959. DOI : 10.3917/puf.amoss.2010.01. URL : <https://www.cairn.info/la-presentation-de-soi--9782130580959.htm>

**Amossy Ruth et Roselyne Koren** : « Rhétorique et argumentation : approches croisées » ; *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 14 janvier 2016. URL : <http://aad.revues.org/561> ; DOI : 10.4000/aad.561

**Anne Kalinic** : « Les types d'arguments dans le traitement du débat sur la crise des banlieues par la télévision », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 18 septembre 2008, Consulté le 28 février 2015. URL : <http://aad.fevueS.ofg/198>

**Anne Kalinic** : Les types d'arguments dans le traitement du débat sur la crise des banlieues par la télévision, *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 18 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/198> ; DOI : 10.4000/aad.198

**Anscombe, J.** : Théorie de l'argumentation, topoi, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 13–55. <https://doi.org/10.7202/602639ar>

**Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald** : L'argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2306>

**Aptekman Jeanne**, « Locutions en SI et marqueurs dans la protase : Compositionnalité et indices cotextuels », *Corela* [En ligne], 6-1 | 2008, mis en ligne le 24 juin 2008, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://corela.revues.org/224> ; DOI : 10.4000/corela.224

**Bénédicte PINCEMIN** .Sémantique interprétative et textométrie– Version abrégée | CNRS « Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations » (Lyon) <sup>2</sup>[http://www.revue-texto.net/docannexe/file/3049/pincemin\\_texto11.pdf](http://www.revue-texto.net/docannexe/file/3049/pincemin_texto11.pdf)

**Benveniste Emile**. L'appareil formel de l'énonciation. In: *Langages*, 5<sup>e</sup> année, n°17, 1970. pp. 12-18. doi : [10.3406/lgge.1970.2572](https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572) [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726X\\_1970\\_num\\_5\\_17\\_2572](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1970_num_5_17_2572)

**Bres Jacques** : L'ironie, un cocktail *dialogique* ; CNRS - Université Montpellier 3, *Praxiling* UMR 5267 [jacques.bres@univ-montp3.fr](mailto:jacques.bres@univ-montp3.fr) [https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010\\_000093.pdf](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000093.pdf)

**Bonhomme Marc** : « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 12 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/aad/495> ; DOI : 10.4000/aad.495

**Bonnafous, Simone & Tournier, Maurice** : « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique ». (1995), In *Langages*, 117, Paris : Larousse/Armand Colin. P 67-81.

**Borel Marie-Jeanne, Vignaux Georges** : Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation. In: *Langue française*, n°12, 1971. Linguistique et mathématique, sous la direction de M.-C. Barbault et Oswald Ducrot. pp. 68-82.

**Carine Duteil-Mougel** : « Les mécanismes persuasifs des textes politiques », *Corpus* [En ligne], 4 | 2005, mis en ligne le 01 septembre 2006, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://corpus.revues.org/357>

**Céline Vaguer** : Corpus, vous avez dit corpus ! De la notion de corpus à la création d'un « corpus informatisé » [https://blogs.univ-tlse2.fr/celine-vaguer/files/2018/04/VAGUER\\_2007-33\\_Corpus-vous-avez-dit-corpus.pdf](https://blogs.univ-tlse2.fr/celine-vaguer/files/2018/04/VAGUER_2007-33_Corpus-vous-avez-dit-corpus.pdf)

**Charaudeau Patrick** : « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://corpus.revues.org/1674>

**Charaudeau Patrick** : «Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale", Acte du colloque de Lyon, 2009, consulté le 21 juin 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <https://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html>

**Charaudeau Patrick** : Des Catégories pour l'Humour ; *Questions de communication*, 2006/2 (n° 10), p. 19-41. URL: <https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2006-2-page-19.htm>

**Charaudeau Patrick** : Une théorie des sujets du langage. In: *Langage et société*, n°28, fascicule 1, 1984. Socio sémiotique ;(Fascicule I) pp. 37-51;doi : <https://doi.org/10.3406/lsoc.1984.1989>  
[https://www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1984\\_num\\_28\\_1\\_1989](https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1984_num_28_1_1989)

**Charaudeau Patrick** : "Pathos et discours politique", in Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, consulté le 10 juin 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.  
URL: <https://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.htm>

**Charaudeau Patrick** : L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012, in *Humour et ironie dans la campagne présidentielle de 2012*, *Revue Langage & Société* n° 146, 2013, consulté le 11 juin 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Larme-cinglante-de-l-ironie-et-de.html>

**Charaudeau Patrick** : L'argumentation dans une problématique d'influence ; *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/193> ; DOI : 10.4000/aad.193

**Charaudeau Patrick** : « Réflexions pour l'analyse du discours populiste », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 97 | 2011, mis en ligne le 15 novembre 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mots.revues.org/20534> ; DOI : 10.4000/mots.20534

**Charaudeau Patrick** : Quand l'argumentation n'est que visée persuasive ; L'exemple du discours politique", in Burger M. et Martel G., *Argumentation et communication dans les médias*, Coll. "Langue et pratiques discursives", Éditions Nota Bene, Québec, 2005, 2005, consulté le 10 juin 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html>

**Claire Sukiennik**: Pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa ; par la presse écrite en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/338>; DOI :10.4000/aad.338

**Claire Sukiennik**, « Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné* (Berne : Peter Lang) ; **Micheli, Raphaël**. 2010. *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français* (Paris : Le Cerf) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/1566>

**Courtine J.-J** : Lexique et syntaxe en analyse du discours: propositions d'analyse automatique Université de Grenoble – FRANCE. <http://web.philo.ulg.ac.be/lasla/wpcontent/uploads/sites/7/2019/02/20.pdf>

**Damon Mayaffre** : Dire son identité politique, *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66 | 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 09 juin 2015. URL : <http://cdlm.revues.org/119>

**Damon Mayaffre**. Discours politique, genres et individuation sociolinguistique. A. Morin & P. S- ebilot (eds.); JADT 2002, IRISA-INRIA, pp.517-529, 2002. <Hal-00555084>

**Danielle Forget**. « L'ironie : stratégie de discours et pouvoir argumentatif » *Études littéraires*, vol. 33, n° 1, 2001, p. 41-54

**Delannoy Pierre-Alban** : L'image et le savoir partagé : la Pietà de Bentalha. In: *Communication et langages*, n°115, 1<sup>er</sup> trimestre 1998. Dossier : La télévision en mutation. pp. 52-57. doi10.3406/colan.1998.2828

**Danblon Emmanuelle** : À quelles conditions une charte est-elle efficace ? , *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 4 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010, Consulté le 23 août 2016. URL : <http://aad.revues.org/769> ; DOI :10.4000/aad.769

**Denis Bertrand** : Ironie et modulations de la négativité Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis ; Numéro 117 | 201 <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/5136>

**Dilks Charlotte** : Approches théoriques : la métaphore, la sémantique interprétative et la sémantique cognitive, (2011) ; [En ligne], Volume XVI - n°2 (2011). Coordonné par Céline Poudat, URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=2857>.

**Dorna Alexandre** : les effets langagiers du discours politique ; C.N.R.S. Editions | « Hermès, La Revue » ; <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1995-2-page-131.htm>

**EceKorkut.** La pragmatique et l'Implicite ; Université de Hacettepe - Ankara <https://gerflint.fr/Base/Turquie1/korkut.pdf>

**Eckhard Eggs** : Rhétorique et argumentation : de l'ironie, Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/219> ;

**Ghiglione Rodolphe** : opérateurs argumentatifs et stratégies langagières ; GRP, Université de Paris VIII [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=HERM\\_015\\_0227](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_015_0227)

**Guespin Louis** : Problématique des travaux sur le discours politique. In: Langages, 6<sup>e</sup> année, n°23, 1971. Le discours politique. pp. 3-24;doi : 10.3406/lgge.1971.2048 [http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1971\\_num\\_6\\_23\\_2048](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_23_2048)

**Guillaume Pilote** : Métaphore rhétorique et métaphore poétique chez Aristote ; <http://www.revueithaque.org/fichiers/Ithaque4/02Pilote.pdf>

**Habert Benoît** : Enonciation et argumentation ; Oswald Ducrot. In: Mots, n°5, octobre 1982. En hommage à Robert-Léon Wagner. pp. 203-218;doi : <https://doi.org/10.3406/mots.1982.1083> [https://www.persee.fr/doc/mots\\_0243-6450\\_1982\\_num\\_5\\_1\\_1083](https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_5_1_1083)

**Herman Thierry, Micheli Raphaël** : Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique. In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°117-118, 2003. pp. 9-28.DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.2003.1993> [www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_2003\\_num\\_117\\_1\\_1993](http://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2003_num_117_1_1993)

**Hugues De Chanay, Patrick Charaudeau** : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert, 256 pages (23 €). », *Corpus* [En ligne], 4 | 2005, mis en ligne le 05 septembre 2006, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://corpus.revues.org/320>

**Hussein Salman Lubna** : L'implicite dans "A la recherche du temps perdu" : étude sur un aspect du discours proustien. Linguistique. Université de Bourgogne, 2013. Français. <NNT : 2013DIJOL009>. <tel-00984982>

**Jacques Moeschler et Nina de Spengler** : La concession ou la réfutation interdite ; [http://clf.unige.ch/files/1414/4111/1853/02-Moeschler\\_nclf4.pdf](http://clf.unige.ch/files/1414/4111/1853/02-Moeschler_nclf4.pdf)

**Kouklia Charlotte** : « Approches méthodologiques pour l'étude de la parole expressive en politique : », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 27 janvier 2017, consulté le 11 mai 2017. URL : <http://tipa.revues.org/1690> ; DOI : 10.4000/tipa.1690

**Le Bart Christian** : « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 72 | 2003, mis en ligne le 29 avril 2008, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mots.revues.org/6323> ; DOI : 10.4000/mots.6323

**Laurent Perrin**, « La notion de polyphonie en linguistique et ans le champ des sciences du langage Questions de communication[En ligne], 6 | 2004, mis en ligne le 30 mai 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/4445> ; DOI : 10.4000/Questions de communication.4445

**Leclercq Bruno** : Figures de style et argumentation ; Université de Liège (Belgique) Néorhétoriques “made in Belgium” [https://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%209/02\\_Leclercq\\_tehno.pdf](https://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%209/02_Leclercq_tehno.pdf)

**Liliana Colodeeva, Diana Pricopciuc, Catedra de limbi moderne : les caractéristiques définitoires du discours politique ;** [https://ibn.idsi.md/sites/default/files/imag\\_file/Lescaractéristiques définitoires du discours politique.pdf](https://ibn.idsi.md/sites/default/files/imag_file/Lescaractéristiques définitoires du discours politique.pdf)

**Marcin Skibicki** .Les sous-entendus dan la publicité - réalisation et perspectives Université Nicolas Copernic, Torun, Pologneskibicki@umk.pl Synergies Pologne n°6 - 2009 pp. 143-152 <https://gerflint.fr/Base/Pologne6t2/skibicki.pdf>

**Margot Salsman** : l'argumentation linguistique dans unerhétorique argumentative

(École des Hautes Études en Sciences Sociale <http://clunl.fcsh.unl.pt/wp-content/uploads/sites/12/2018/02/4f-margot-salsmann.pdf>

**Marie-Claire Durand Guiziou** : l'implicite dans le discours ; <http://docplayer.fr/33590685-L-implicite-dans-le-discours-marie-claire-durand-guiziou-universidad-de-las-pulmas-de-g-c.html>

**Mariana TUTESCU** : L'Argumentation, Introduction à l'étude du discours <https://fr.scribd.com/doc/121379507/L-Argumentation-Introduction-a-l-etude-du-discours>

**Maingueneau Dominique** : « Le discours politique et son « environnement » », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 15 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19868> ; DOI : 10.4000/mots.19868

**Maingueneau Dominique** : «Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/351> ; DOI : 10.4000/aad.351

**Maingueneau Dominique** : « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009, Consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://aad.revues.org/660> ; DOI : 10.4000/aad.660

**Maingueneau Dominique** : Les tendances Françaises en analyses du discours

Compte rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka le 12 novembre 1998

**Maingueneau Dominique** : « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/1354> ; DOI : 10.4000/aad.1354

**Maingueneau Dominique** : « Genres de discours et modes de généricité », *Le français aujourd'hui* 2007/4 (n° 159), p. 29-35. DOI 10.3917/lfa.159.0029

**Maingueneau Dominique** : L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours, (Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", *Pratiques* n° 113-114, juin 2002.

**Maingueneau Dominique** : Version révisée de « La situation d'énonciation entre langue et discours », texte paru dans le volume collectif *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), 2004, pp.197-210.

**Maingueneau Dominique** : Scénographie épistolaire  
<http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scenographie-epistolaire.pdf>

**Maingueneau Dominique** : Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, 2014/3 (n° 149), p. 31-48. DOI : 10.3917/l.s.149.0031.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-31.htm>

**Maingueneau Dominique** : « L'ethos discursif et le défi du Web », *Itinéraires* [En ligne], 2015-3 | 2016, mise en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://itineraires.revues.org/3000> ; DOI : 10.4000/itinéraires.3000

**Marion Sandré** : « Éthos et interaction : analyse du débat politique Hollande-Sarkozy », *Langage et société* 2014/3 (n° 149), p. 69-84. DOI 10.3917/l.s.149.0069

**Michel Meyer** : « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/211> ; DOI : 10.4000/aad.211

**Micheli Raphaël** : « Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 24 janvier 2016. URL : <http://aad.revues.org/1406> ; DOI : 10.4000/aad.1406

**Micheli Raphaël** : « Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/1406> ; DOI : 10.4000/aad.1406

**Micheli Raphaël** : « Amossy, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale* (Paris : PUF) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/1226>

sous la direction de **Micheli Raphaël**, « L'argumentation au carrefour des disciplines: sciences du langage et sciences sociales », *A contrario* 2011/2 (n° 16), p. 3-9

**Micheli Raphaël**, « L'analyse argumentative en diachronie : le *pathos* dans les débats parlementaires sur l'abolition de la peine de mort », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 18 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/482> ; DOI :10.4000/aad.48

**Martinez Luis**, « Algérie : les massacres de civils dans la guerre », *Revue internationale de politique comparée* 2001/1 (Vol. 8), p. 43-58. DOI 10.3917/ripc.081.0043

**Mellah Salima**. Les massacres en Algérie, 1992-2004 [https://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier\\_2\\_massacres.pdf](https://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier_2_massacres.pdf)

**Michèle Monte**, « Si marqueur d'altérité énonciative dans les si Pextrapredicatives non conditionnelles », *Langue française* 2009/3 (n° 163), p. 99-119. DOI 10.3917/lf.163.0099

**Molinié Georges** : Problématique de la répétition. In: *Langue française*, n°101, 1994. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique, sous la direction de Ronald Landheer. pp.99

**Montserrat Cunillera Domènech** : Les métaphores dans le discours <https://gerflint.fr/Base/Espagne3/montserrat.pdf>

**Noam Chomsky** : Les dix stratégies de manipulation de masses <http://sb3678b040a00b642.jimcontent.com/download/version/1438589101/module/9939464595/name/141006%2520Dix%2520strat%25C3%25A9gies%2520de%2520manipulation.pdf>

**Olga Galatanu** : « Sémantique des « possibles argumentatifs » et axiologisation discursive », dans : Denis Bouchard éd., *Représentation du sens linguistique II. Actes du colloque international de Montréal ( 2003)*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », 2007, p. 313-325. DOI : 10.3917/dbu.bouch.2007.01.0313. URL: <https://www.cairn.info/representation-du-sens-linguistique-II--9782801113905-page-313.htm>

**Olivési Stéphane** : De la politique du discours : éléments pour une analyse critique du discours politique. In: *Quaderni*, n°24, Automne 1994. Crise et presse écrite. pp. 9-25. doi : 10.3406/quad.1994.1079

**Plantin Christian**, « Analogie et métaphore argumentatives », *A contrario*, 2011/2 (n° 16), p. 110-130. URL : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-110.htm> Pincemin B. (sous presse). « Sémantique interprétative et textométrie », *Texto!* [<http://www.revue-texto.net/> ISSN 1773-0120]. Version en espagnol : Pincemin B. (2010). « Semántica interpretativa y textometría », *Tópicos del Seminario* 23 : 15-55. 2 Laboratoire mixte CNRS / Université de Lyon, UMR 5191.

**Plantin Christian, Marianne Doury** : « Une approche langagière et interactionnelle de l'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 15 | 2015, Online since 15 October 2015, Connection on 30 September 2016. URL : <http://aad.revues.org/2006> ; DOI : 10.4000/aad.2006

**Rachele Raus** : L'ironie à l'épreuve des textes : vers une définition empirique de cette notion, Bouquets pour Hélène, Publifarum, n. 6, pubblicato il 2007, consultato il 03/10/2016, url: [http://publifarum.farum.it/ezine\\_pdf.php?id=40](http://publifarum.farum.it/ezine_pdf.php?id=40)

**René Rivara** : « Pour autant, complexe et néanmoins à la mode », *Modèles Linguistiques* [En ligne], 57 | 2008, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ml.revues.org/267> ; DOI : 10.4000/ml.267

**Rizkallah, É** : L'analyse textuelle des discours assistée par ordinateur et les logiciels textométriques : réflexions critiques et prospectives à partir d'une modélisation des procédés analytiques fondamentaux. (2013). *Cahiers de recherches sociologique*, (54), 141–160. <https://doi.org/10.7202/1025996ar>

**Sandrine Deloor**. Compte-rendu de l'ouvrage de P.P. Haillet, Pour une linguistique des représentations discursives (Duculot, 2007). *Le français moderne*, n°78-2. 2010, pp. 304-306. <hal-00659941

**Véronique Magri-Mourgues** : L'anaphore rhétorique dans le discours politique. *Semen - Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, Presses Universitaires de l'Université de Franche Comté (Pufc), 2014, 38, pp.75-94. <<http://semen.revues.org/>>. <hal-01226588>

**Vion Robert** : « 9. Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », dans : Jacques Bres éd., *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », 2005, p. 143-156. DOI : 10.3917/dbu.bres.2005.01.0143. URL : <https://www.cairn.info/dialogisme-et-polyphonie-approches-linguistiques--9782801113646-page-143.htm>

**Wim Remysen** : « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », *Langage et société* 2011/1 (n° 135), p. 47-65. DOI 10.3917/l.

# **Annexes**

## 1. Annexes 1 : corpus de travail

### 1.1. Discours 1 :

#### CEREMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DISCOURS

(Alger, Mardi 27 Avril 1999 )

Au Nom de Dieu, Le Clément et Miséricordieux,  
Monsieur le Président,

Je vous remercie des félicitations que vous m'avez adressées et des vœux que vous avez bien voulu former à mon endroit pour l'avenir de l'Algérie.

Je voudrais, pour ma part, rendre hommage, en votre personne, à un grand patriote qui a eu à assumer les pouvoirs de la République en des heures particulièrement sombres de la vie du pays, menacé alors dans l'existence même de son Etat national.

Sous votre conduite, Monsieur le Président, l'État a pu écarter le spectre de l'effondrement, annoncé ici et là, réoccuper de nombreux domaines dans le champ de sa responsabilité, améliorer de manière significative la situation sécuritaire du pays et renouer avec la légalité constitutionnelle.

Le processus que vous avez engagé en 1995, nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus, comme vous, que c'est dans la voie de la démocratisation et de l'instauration de l'État de droit que se situent la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons.

A cet égard l'histoire retiendra, Monsieur le Président, qu'en faisant tenir, avec un souci extrême d'impartialité et de transparence, des élections présidentielles anticipées auxquelles vous n'étiez pas candidat, vous avez contribué, en dépit de vaines péripéties politiciennes, à une avancée déterminante de la culture et des principes démocratiques au sein de la Nation.

Mesdames, messieurs,

Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République, de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien, c'est un sentiment de profonde gravité que je ressens. Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays, comme je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national.

Le plein rétablissement de la paix civile et l'élimination de la violence dans les actes et dans les esprits sont les objectifs prioritaires de toute politique qui réponde aux vœux profonds de la nation.

Dans ce cadre, je veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'État, qui ne saurait tolérer, en aucune circonstance, les atteintes à son égard, et qui doit mettre en œuvre, les moyens, tous les moyens sans exception, dont il dispose pour s'opposer aux actes terroristes et ses supports pour les réprimer conformément à la loi.

Mais, parallèlement, les pouvoirs publics se doivent de rechercher les conditions du dépassement des causes qui, ayant pu contribuer directement ou indirectement à l'émergence de tels comportements abominables, continuent de favoriser leur perpétuation.

Toutes les forces politiques et toutes les bonnes volontés, tous ceux qui voudront prendre conscience des exigences qu'impose la vie en commun dans la Patrie commune, tous ceux qui conviennent de l'impérieuse nécessité de tourner une page douloureuse de notre histoire et d'assumer avec responsabilité les séquelles d'une tragédie collective dont les algériens seuls, et surtout les plus humbles, acquittent le tribut, doivent pouvoir s'associer à l'œuvre de restauration de la concorde civile à laquelle s'attachent tant d'enjeux vitaux pour la Nation, et à contribuer, ainsi, chacun à la mesure de son influence et de ses moyens, à exorciser les démons de la division et de la violence pour consolider les bases du nouveau départ, fondé sur le respect mutuel des convictions, la compétition pacifique des idées et des programmes, la garantie des droits constitutionnels intangibles aux libertés publiques et individuelles.

Pour ma part, je m'engage, dans un esprit de large rassemblement, à ne ménager aucun effort dans le cadre de l'exercice de mes prérogatives pour favoriser, sans arrière-pensée ni prévention d'aucune sorte, la convergence des efforts que dictent les objectifs vitaux d'une politique nationale, exclusivement nationale, de paix, d'ouverture au progrès et de construction démocratique.

Construire le projet démocratique, c'est aussi œuvrer à redonner leur légitimité profonde aux institutions de l'État dont le discrédit, du fait des pratiques malsaines et des dérives de tous ordres, a affaibli la conscience civique au sein de la Nation et contribué, essentiellement, à précipiter la crise aux multiples aspects que nous vivons.

Assurer concrètement la protection du citoyen contre tous les abus d'où qu'ils viennent, établir dans les faits le principe de la primauté de la loi et de l'égalité absolue devant elle, assurer que seuls le mérite et l'effort vaudront l'élévation et la considération sociales, garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens, assurer l'impartialité de l'administration et la qualité des prestations de service public, consacrer des mécanismes objectifs pour la promotion des compétences et offrir à celles-ci le cadre adéquat à leur pleine expression, créer les conditions d'un contrôle ferme et efficace pour concourir à l'élimination des gaspillages et des détournements des moyens de la collectivité, tels sont les principaux objectifs du vaste dessein dont la mise en œuvre conditionne le retour de la pleine confiance dans les institutions étatiques et permettra de donner pertinence et pleine efficacité aux actions publiques de développement économique et social.

J'œuvrerai à sa réalisation avec détermination et intransigeance, convaincu que la réhabilitation, la moralisation et la rénovation de l'État portent en elles la réponse aux

revendications fondamentales de la société pour la justice, la dignité, la solidarité dans l'effort et les sacrifices.

Mesdames, messieurs,

Dans un monde où le rythme des mutations et du progrès technique est fortement accéléré, l'Algérie se doit de se doter des moyens de s'intégrer à ce mouvement général dans la préservation de son génie propre et de ses intérêts nationaux, sauf à sacrifier, dans une passivité inconsciente et suicidaire, ses chances de progrès dans un premier temps, son identité nationale et son indépendance ensuite.

Cette nécessité requiert, au premier chef, l'adaptation du système d'enseignement qui doit s'ouvrir davantage sur le monde, ses évolutions et ses exigences.

Elle requiert, dans le même ordre de priorité, le renforcement des conditions favorisant le développement et la valorisation des talents et des compétences, l'expression libre, l'échange et le débat d'idées, terreau sur lesquels, seuls, peuvent éclore la création intellectuelle et la capacité scientifique et technique qui constitueront dans le monde de demain les seuls remparts efficaces contre l'inféodation totale des nations.

La même exigence d'évolution et d'adaptation s'impose à nous dans l'ordre de l'activité économique.

Les graves difficultés que nous connaissons en ce domaine - qui se traduisent par tant de frustrations et tant de souffrances - ont eu des causes diverses dont il n'est pas le lieu de revenir sur les tenants.

En tout état de cause, le travail, la rigueur et l'effort se sont trouvés gravement déconsidérés comme valeurs dans la société et comme principes dans la gestion des activités de la nation.

Là se situe le mal essentiel. Là réside l'obstacle majeur à la pleine expression de nos ressources et de nos capacités. Il nous faut tous, impérativement, prendre conscience de cette réalité et nous convaincre que seule la réhabilitation du travail et du mérite pourront donner leur plein sens et leur efficacité aux actions, incontournables par ailleurs, visant à la rationalisation et à la consolidation du cadre organisationnel de l'économie, à la restructuration du secteur public et à sa redynamisation, à la promotion de l'investissement privé et à sa réorientation vers les activités productives, à la conquête de nouveaux espaces pour notre agriculture et à sa modernisation.

C'est ainsi, seulement, que nous pourrons nous dégager d'une dépendance aliénante vis à vis des ressources énergétiques, c'est ainsi que nous pourrons nous hisser à la hauteur des exigences de la mondialisation et éviter que cette nouvelle configuration des relations économiques internationales ne constitue seulement, pour nous, un handicap supplémentaire et un facteur de régression.

C'est précisément au plan des relations internationales que nous ressentons dans notre dignité collective les dommages causés par l'affaiblissement de l'Etat, par la perversion de la conscience nationale et par la discorde civile.

Aussi, est-ce en manifestant clairement notre volonté de trouver ensemble, entre algériens la solution de nos problèmes et celle d'assumer solidairement notre destin collectif que nous permettrons de soutenir plus fermement sur la scène internationale notre droit, si chèrement conquis, à la souveraineté totale et au respect, et de revendiquer la part, toute la part qui nous revient - de par nos ressources potentielles, notre situation géostratégique, l'exemple qu'a constitué notre guerre de libération et notre rôle dans l'émancipation du tiers monde - dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à la paix, à la stabilité et à la coprosperité dans les espaces régionaux et les ensembles auxquels nous appartenons.

Mesdames, messieurs,

Le salut national dépend de nous et nous avons la responsabilité de le réaliser, de le réaliser seuls, et d'en accepter le prix dans le cadre de la consolidation de l'État national, du renforcement des Institutions de la République et de la promotion des libertés démocratiques.

Quant à notre place dans le monde qui se redessine, c'est tout naturellement en nous d'abord, et dans cette capacité à surmonter nos épreuves que nous pouvons l'affirmer.

Les voies du rétablissement et du renouveau existent, mais des tâches immenses nous sollicitent afin de les déblayer. C'est pourquoi, au nom du peuple, grâce à lui et pour lui, j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie, Patrie de tous les algériens, à prendre leur part à cette vaste entreprise sans quoi ils ne peuvent prétendre à devenir maîtres de leur destin quelles que soient les promesses.

L'Algérie a des potentialités réelles. Elle a l'immense réserve de vitalité de sa jeunesse. Elle sera ce que nous voudrons qu'elle soit, elle peut être forte et prospère.

C'est à tous les algériens, par l'union, par l'effort et par la rigueur, de mériter l'avenir auquel nous aspirons. Il ne peut y avoir d'avenir que par notre volonté et notre mérite.

Monsieur le Président, Excellence, mesdames, messieurs, je vous remercie.

Vive l'Algérie.

## 1.2. Discours 2

### **DISCOURS A LA NATION**

**(Alger, Samedi 29 Mai 1999)**

Au Nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux  
Peuple algérien,

Lorsque vous m'aviez témoigné votre confiance en m'élisant à la Présidence de la République, je n'ignorais pas les attentes légitimes de la collectivité nationale, comme vous connaissez, tous, la profondeur et les dimensions multiples de la crise qui meurtrit le pays.

En m'adressant à vous, pour la première fois depuis ma prise de fonction, je veux vous faire part de certaines décisions que j'ai prises et d'orientations que j'ai fixées, mais principalement, vous préciser le cadre général et les priorités de l'action que je compte mettre en œuvre, ainsi que les conditions qui me paraissent commander impérativement sa réussite. Parmi celles-ci, le ferme soutien des citoyens et leur implication effective constituent le point essentiel, et il n'est que naturel, qu'ayant à peser essentiellement sur les processus de réalisation de son avenir, le peuple algérien soit informé régulièrement et le plus exactement possible de l'état et de la marche des affaires de la nation.

Peuple algérien,

Depuis de longues, de trop longues années, maintenant, notre pays est en proie à de dures épreuves, marquées par le déchaînement des démons de la haine et de la division, la détresse de larges couches de la population vouées à la précarité sociale, l'angoisse et le désarroi de millions de jeunes, frappés par l'échec scolaire, confrontés au chômage, à l'absence de perspectives d'intégration, exposés au spectacle quotidien de la dégradation des valeurs sociales.

Voyons où nous ont conduit certaines politiques irréfléchies qui ont gaspillé des chances et les ressources de la nation. Des politiques aventuristes qui ont exacerbé les frustrations et les antagonismes au sein de la société, fissuré la cohésion sociale, affaibli l'État et affecté la confiance de la nation en elle-même et en sa capacité à sécréter ses valeurs. Au point de faire chercher ailleurs qu'en nous-mêmes une façon de vivre notre foi, pourtant millénaire. Au point de vouloir faire, ici et là, en appeler à l'étranger comme arbitre de nos dissensions.

Voyons, tous, ce que nous ont coûté ces déchirements en vies humaines et en destructions. Comment exprimer toute l'horreur de ces actes d'une barbarie inouïe ? Comment mesurer les douleurs et les peines indicibles des proches des victimes de ce terrorisme odieux ? Comment compatir à ces détresses infinies ? Que dire à l'épouse qui a perdu le père de ses enfants ? Que dire à la mère torturée par la mort de ses fils ? A ces familles traumatisées, ravagées dans leur honneur et dans leurs affections ? Comment soulager ces souffrances, comment les apaiser jamais ? Et faut-il que, sans fin, dans notre pays bien-aimé, la douleur et la mort appellent la mort et la désolation ?

Voyons où ont été réduites les espérances nées de la grandiose victoire de l'unité nationale qui avait consacré l'indépendance du pays. Celles qu'avaient suscitées les conquêtes sociales et la mise en œuvre des conditions de la pleine réalisation du droit de chacun à la dignité.

Voyons la régression que nous avons subie sur tous les plans de notre vie économique et sociale. Voyons de quel abaissement dans nos positions dans le monde et dans le prestige international de notre pays nous avons payé nos divisions et l'affaiblissement de la conscience nationale.

Voyons à quel péril extrême a échappé notre pays quand la folie criminelle des uns, les calculs égoïstes des autres - faisant le jeu des ingérences extérieures- ont menacé l'État d'effondrement et la nation d'éclatement.

Grâce au ressaisissement des algériennes et des algériens, qui condamnaient, largement et sans équivoque les voies de la violence, et grâce à l'action de l'Armée Nationale Populaire et des forces de sécurité, était alors conjuré le péril imminent de l'anéantissement national, préservées l'intégrité du territoire et l'unité du peuple, affirmé le refus d'abdiquer la souveraineté nationale, le principe républicain, en même temps qu'allait être consolidé le processus démocratique.

Face à ceux qui ont voulu contester à la nation, menacée dans ses fondements, le droit de se défendre et à l'État celui d'assumer son devoir impérieux de veiller à l'ordre et à la sécurité publique, je veux affirmer, au nom de la collectivité nationale, sa considération, sa reconnaissance et sa solidarité à l'égard de l'action de l'Armée Nationale Populaire, des forces de sécurité et des patriotes d'hier et d'aujourd'hui qui, dans le cadre de la loi, ont mis en œuvre leur droit à la légitime défense. Cette action a comporté de leur part un sens élevé du devoir et de grands sacrifices. Je tiens à déclarer hautement, face aux déclamations politiciennes et aux donneurs de leçons à la mémoire courte et à l'attention sélective, que l'Armée Nationale Populaire et les forces de sécurité ont bien mérité de la patrie.

Peuple algérien,

Aujourd'hui l'heure est venue d'un nouvel élan dans le réveil de la conscience nationale, qui permettra d'éliminer la violence dans les actes et dans les esprits, de rétablir pleinement la concorde civile et de dépasser ainsi une crise à l'origine de laquelle la déliquescence de l'État a eu une part considérable.

Cet élan est possible. Il est possible pour peu que nous achevions de nous convaincre, tous les patriotes de ce pays, que l'Algérie appartient à tous ses enfants, qu'elle a besoin de chacun d'eux et qu'elle a une place pour chacun d'eux. Il est possible pour autant que nous réalisions, tous, que ce n'est qu'en s'assumant dans toutes ses diversités que notre pays pourra s'ouvrir les chemins d'un avenir fécond. Il est possible si nous admettons, tous, que l'ordre républicain et démocratique, les droits constitutionnels aux libertés publiques et individuelles et leur respect, constituent le socle intangible du pacte social qui, seul, peut permettre à la nation de préserver son unité et de réaliser les espérances communes de progrès et de prospérité.

Cet élan est possible pour autant que nous sachions assumer avec responsabilité et sérénité les séquelles du déchirement national, c'est-à-dire dans la compassion et dans la justice, dans la compréhension, dans la clémence et dans la générosité.

La compassion active pour les victimes des actes odieux du terrorisme. La justice et sa rigueur pour la barbarie criminelle. Mais aussi la clémence. Mais aussi la compréhension. Pour ceux qui ont été pris dans la tourmente mais dont la conscience a réprouvé les voies de la violence aveugle. Pour ceux qui refusent d'être les ennemis de leur peuple. Pour ceux que leur seule conviction ne doit pas exclure de la communauté nationale.

Exprimant les valeurs profondes de tolérance et de générosité de notre peuple et sa volonté d'affirmer son unité pérenne, je dis solennellement à ceux-là que je suis pleinement disposé, et dans l'immédiat, à initier les mesures qui leur permettront, dans le cadre des lois de la République, d'aspirer à reprendre leur place au sein de la société et de concourir à la réalisation des espérances communes.

En ouvrant, ainsi, les chemins où pourront s'exprimer les voix de la sagesse et celles du ressaisissement, j'ai conscience de répondre au vœu profond de la nation, à son aspiration à la paix, la stabilité et la sécurité, ainsi qu'au sentiment de ceux qui ont à cœur de se dissocier clairement d'une barbarie criminelle qui a souillé toutes les valeurs sacrées et humaines, et contre laquelle l'État, fidèle à son devoir, continuera de lutter avec toute la détermination et toute la rigueur nécessaires au plein rétablissement de l'ordre et de la sécurité.

Tout malheur doit avoir une fin, et la concorde nationale, il faut que chacun s'en convainque, ne sera et ne saura être pleinement rétablie que si l'on répond notamment aux quatre impératifs suivants, à savoir :

- le strict respect de la Constitution en se conformant à ce qu'elle autorise et à ce qu'elle bannit et en appliquant par la même les lois de la République ;

- la solidarité agissante de la communauté nationale avec les veuves, avec les orphelins et les autres victimes ;

- la reconnaissance du rôle des institutions étatiques et des patriotes qui ont sauvé le pays d'un chaos irrémédiable ;

- l'ouverture de la voie de retour, au sein de la communauté nationale, à ceux dont la route s'en est écartée, et ce en toute probité, en toute loyauté, avec le courage de la conviction, avec noblesse et dans le respect de la parole donnée.

Que Dieu assure nos pas, à tous, dans cette bonne voie.

Peuple algérien,

L'aspiration à la dignité et à l'égalité était au cœur de la guerre de libération. C'est dire que les droits qu'elle comporte sont des principes fondateurs de l'État national ; c'est comprendre, aussi, comment leur mépris a entamé gravement la légitimité des

institutions étatiques et a contribué, essentiellement, à nourrir le déchirement et la violence au sein de la société.

Je le déclare nettement : l'État est malade. Malade dans ses institutions. Malade dans son administration. Malade des pratiques à large échelle du passe-droit, du clientélisme, des abus de force et d'autorité, de l'inefficacité et de la vanité fréquentes des recours, des privilèges inconsidérés, du gaspillage et du détournement impunis des ressources collectives, toutes circonstances qui ont affaibli l'esprit civique dans la nation, éloigné des compétences et des probités de la gestion des affaires communes et perverti gravement le sens de l'Etat et du service public.

J'ai indiqué dans le programme que j'avais soumis à votre appréciation que la régénération de l'Etat conditionnait essentiellement le retour durable de la stabilité comme le resserrement de la cohésion sociale, et qu'elle constituait la fondation indispensable sans laquelle ne pourra être construit durablement quelque progrès que ce soit dans la vie économique, sociale et culturelle de la nation.

Rebâtir la confiance en refondant l'Etat sur la base du droit et de la promotion des intérêts collectifs de la nation, dans la seule distinction par le mérite et la compétence, dans l'efficacité et la qualité sans cesse accrues des prestations du service public et dans l'égalité stricte à leur accès, telle est la finalité du second axe de l'action que je me suis engagé à mettre en œuvre. Les tâches à réaliser dans cette perspective sont immenses, les obstacles sont nombreux et les résistances risquent d'être acharnées. Aussi vous demanderai-je d'assurer avec constance votre soutien à la mise en œuvre de cette vaste entreprise que, pour ma part, fidèle à mon engagement et au mandat du peuple, je me déclare résolu, avec l'aide de Dieu et la vôtre, à poursuivre sans ménager mes efforts ni relâcher ma détermination.

C'est avec l'aide de tous les citoyens sincères, ceux qui n'ont jamais cessé de croire en l'Algérie et en sa capacité à se relever des plus dures épreuves, que nous montrerons que les ressorts profonds de notre grand pays n'ont pas été définitivement brisés et que les valeurs de justice et de solidarité de la glorieuse Révolution de Novembre n'ont pas été complètement anéanties.

Dans ce cadre de la réhabilitation de l'Etat et du service public, des décisions rapides s'imposent. Elles seront prises en pleine connaissance de cause. La démarche d'ensemble, quant à elle, devra être globalement réfléchie, se garder de toute improvisation et éviter les actions velléitaires sans lendemain. C'est pourquoi j'ai décidé, pour la mise en œuvre de ce dessein, comme pour les dossiers décisifs du renouveau national, tels que, notamment, le système éducatif et les grandes mutations des modes d'organisation et de fonctionnement de l'économie, de mettre en place des cadres spécifiques temporaires, qui seront largement ouverts aux compétences nationales réelles, sans distinction de statut ou d'appartenance, à l'effet de procéder à un bilan objectif de nos expériences et de nos erreurs, à une évaluation rationnelle des situations réelles et de leurs causes profondes, à l'effet, également, de cerner les options ouvertes dans leurs conséquences immédiates et lointaines et dans les moyens qu'elles requièrent. A partir de ces travaux préparatoires auxquels sera fixé un terme impératif, et dans le cadre des orientations du programme que vous avez ratifié en m'élisant, seront arrêtés après sanction du Parlement le cas échéant - des plans d'action cohérents et coordonnés à la mise en œuvre desquels les pouvoirs publics devront s'attacher avec toute la rigueur,

la fermeté et la constance que commande l'enjeu en cause : la construction d'un État fort et juste qui sera le catalyseur des efforts de la société et le ressort essentiel de la réalisation des aspirations de la nation.

Dans le processus qui sera ainsi mis en œuvre, la réhabilitation de la justice et son élévation au niveau des exigences et des aspirations nouvelles, auront une priorité particulière. Parce que c'est la justice, fondement de tout pouvoir, clé de voûte de l'État de droit, qui, seule, peut garantir réellement la protection du citoyen contre les abus d'où qu'ils viennent ; qui, seule, peut réaliser concrètement le principe de la primauté de la loi et l'égalité devant elle ; qui, seule, peut permettre aux plus humbles et aux plus faibles de faire valoir tous leurs droits.

Pour l'immédiat, le respect de la présomption d'innocence, les modalités de la détention préventive, les conditions de la réparation de l'erreur judiciaire, notamment au plan moral, en ce qu'elles attentent au bien le plus précieux de l'individu, à sa liberté, sa considération, sa dignité et l'honneur de ses proches, et parce qu'elles donnent lieu de manière criante, à des dépassements et à des situations anormales, ont appelé mon attention de manière pressante. A cet égard, et pour le plus grave, il serait totalement contraire à l'esprit qui inspire l'énoncé, par la Constitution, des droits individuels fondamentaux de l'algérien que puisse être consacrée une interprétation de la loi qui conférerait à des magistrats le pouvoir de prolonger indéfiniment la détention des prévenus. Il doit être impérativement et rapidement mis fin à cette anomalie. Aussi, et en ma qualité de garant de la Constitution, je demande au gouvernement d'initier en urgence s'il devenait nécessaire au regard de ce double impératif- auprès du Parlement, les moyens de droit propres à lever une ambiguïté qui aurait fondé une jurisprudence attentatoire aux droits fondamentaux du citoyen.

La même détermination qui sera appliquée à l'œuvre de régénération de l'État, devra être employée à préparer les chemins de l'avenir. Ceux-ci passent par l'adaptation aux exigences multiples, complexes et combien exaltantes d'un monde entraîné dans un mouvement de plus en plus rapide et qui condamne de plus en plus impitoyablement ses retardataires. Dans ce cadre, et en toute priorité, je déclare solennellement à la nation que l'heure est venue de cette réforme véritable de l'école et du système d'enseignement que commandent les exigences du développement intellectuel et moral de notre jeunesse ; que commande la situation de ces dizaines et ces dizaines de milliers de jeunes rejetés annuellement par le système scolaire, sans perspective, pour le plus grand nombre, d'accéder à une qualification professionnelle, de plus en plus indispensable à l'intégration sociale dans les réalités d'aujourd'hui.

L'heure est venue de mesurer, au regard de ces enjeux, la vanité et tout le dérisoire des appréhensions ressenties ici et là, de dépasser les pesanteurs et les controverses stériles et de s'attacher, ensemble, à définir, à ériger puis à consolider sans cesse l'école qui permettra à nos enfants de conquérir leur avenir par une intégration active au progrès universel, dans le respect du génie particulier de la nation et de ses valeurs propres.

Au côté de la famille, l'école constitue l'autre creuset où se forge la spécificité du citoyen et de la société ; toutes les deux les façonnent.

La question de nos valeurs et des fondements de l'identité algérienne a été tranchée définitivement, et il ne saurait être toléré une quelconque remise en cause ou occultation. Cela ne doit pas, cependant, nous conduire à un repli sur soi régressif et à un sectarisme borné, étranger aux valeurs mêmes dont nous nous réclamons, et qui ne pourrait que nous faire tourner le dos au progrès. Il importe que nous nous remettions en cause et que nous nous enrichissions, assurés de ce que nous sommes et forts de ce que nous voulons, sans surenchère, sans fatuité, de toutes les expériences ; celles de pays voisins et frères qui partagent nos appartenances civilisationnelles et toutes celles qui, dans le monde, sont susceptibles d'élargir notre vision, de nous écarter de la médiocrité et de renforcer notre démarche en vue d'assurer aux générations futures une place digne et active dans le monde technologique de demain.

Étant musulmans, berbères ou amazigh et arabes, toute tentation politicienne rejetée, nous ne pouvons nous considérer plus musulmans, plus berbères ou amazigh, plus arabes que les autres peuples d'appartenance commune.

Des normes et des moyens de développement nouveaux prévalent désormais dans le monde. Nous ne saurons en être qu'en nous y adaptant, loin de toute surenchère, sans excès ni entêtement, sans égoïsme ni narcissisme. Nous faisons partie de ce monde ; le système d'enseignement repose sur l'expérimentation et l'acquisition des connaissances ; il ne peut prétendre à la spécificité par un simple satisfecit qui ne change en rien la réalité des faits.

Tout acquis a sa part de notre considération, mais pas au point d'en faire un dogme non susceptible d'adaptation et d'évolution. C'est la loi de la vie. Que l'on se mette, avec humilité et simplicité, sans fatuité, ni faconde, ni entêtement, à l'école des autres pour apprendre ce que nous ne pouvons apprendre qu'auprès des autres.

Loin de moi l'idée de provoquer quiconque, car, moi-même, j'ai longtemps célébré la fierté de notre grand peuple. Mais, j'ai, depuis, acquis la conviction que cette fierté devient d'autant plus légitime et méritée lorsqu'on se distingue, en rivalisant avec les autres dans les domaines de la compétition, de la qualité et de la performance. Ce qui vaut pour l'école vaut également pour d'autres domaines.

On ne démontre pas son patriotisme par de simples slogans. Le patriotisme est une valeur concrète qui s'exprime dans la quotidienneté, en tous lieux, en tous temps et dans tous les domaines.

Il ne suffit, il ne suffira pas du tout, pour peu qu'on s'autorise à monopoliser cette valeur, pour peu que l'on admette de laisser quiconque en aura mérité un jour, de faire du patriotisme une rente viagère, pour que l'on s'érige en conscience de la société, en tuteur des autres ou en vigile zélé du passé, du présent et de l'avenir du pays. L'évolution nous dicte de nous adapter à notre temps. La voie à suivre est celle de l'effort d'innovation que n'assumeront que les seules compétences qualifiées et reconnues.

S'il est légitime d'afficher la confiance en soi et de tirer orgueil de son passé, nous ne pouvons prétendre, même à supposer que nous sommes le peuple élu de Dieu, à une place honorable dans le monde sans rompre avec la médiocrité et faire l'effort de nous hisser au niveau de nos espérances.

Cette attitude d'ouverture et de dépassement des frilosités, nous devons dans un prolongement tout naturel, l'appliquer aux domaines de la culture, à la création intellectuelle, à l'expression et au débat libres, car c'est seulement par là que nous saurons nous préserver d'un asservissement passif aux discours et aux modes de pensée extérieurs et seulement par là que nous pourrons valoriser notre identité et enrichir la personnalité nationale dans toutes les dimensions qu'a forgées notre Histoire. Cette liberté et la diversité qu'elle implique, est-il besoin de le souligner, ne peuvent prendre leur sens et trouver leur effet qu'en procédant fondamentalement du souci de la promotion et de la défense des intérêts de la nation, ainsi que du renforcement de son unité.

Dans ce cadre, je veux affirmer que la nation a besoin, a crucialement besoin de ses élites. De toutes ses élites et dans tous les domaines. L'Algérie a le droit de compter sur ses cadres, qu'ils aient été marginalisés ou qu'ils se soient expatriés. Mais l'État a le devoir de leur garantir les conditions de la pleine expression de leurs ressources intellectuelles et techniques, comme celles de leur accomplissement individuel. Je lance un appel à la mobilisation de toutes les élites de l'Algérie au service de leur patrie, en les assurant que j'aurai fortement et constamment à cœur de créer les conditions de leur pleine intégration au mouvement de développement économique, social et culturel que doit impulser la nation.

Peuple algérien,

Le second volet douloureux de la crise que nous vivons, ce sont nos difficultés économiques et leurs conséquences sociales : le chômage et l'extension de la précarité et de la pauvreté qui engendrent tant de frustrations et de difficultés et qui exposent aux périls du désespoir.

Si des réformes ont été engagées -à un prix social particulièrement élevé- dans la voie de l'instauration d'une économie ouverte et soumise aux mécanismes du marché, de nombreuses conditions structurelles et organisationnelles restent à réunir et de nombreux obstacles à franchir pour permettre la pleine expression de nos ressources et de nos possibilités.

Ainsi de l'adaptation intégrale et efficiente de notre système financier aux mutations générées par le passage à l'économie de marché ; une économie de marché véritable, et non la consommation stérile et aliénante d'une rente, "l'économie de bazar" comme on dit, et qui, hélas, a pris fortement corps dans les comportements et les mentalités. Ainsi de l'allègement de la complexité des procédures, des contraintes et des lourdeurs bureaucratiques qui entravent encore l'essor de l'investissement. Ainsi du démantèlement des monopoles de fait et de leurs réseaux occultes qui éloignent l'investissement national non résident et l'investissement étranger. Ainsi de la restructuration industrielle qui doit être clarifiée dans ses options et résolument mise en œuvre. Ainsi des conditions organisationnelles de la gestion compétitive des entreprises stratégiques et des entreprises à fort potentiel d'entraînement sur l'économie, qui resteront en tout ou en partie sous contrôle de l'État. Ainsi de la législation fiscale qui doit être adaptée afin de concourir à une réorientation du capital national privé des activités d'importation vers la production, afin d'exploiter les gisements fiscaux jusque-là inexplorés et de donner de nouveaux moyens de lutte contre la corruption, ce fléau qui mine la cohésion et les valeurs sociales et qui défigure notre pays aux yeux de

l'étranger. Ainsi, encore, de l'organisation de l'administration fiscale qui doit être réaménagée en fonction des nouvelles orientations de la législation et débarrassée des pratiques malsaines qui découragent nombre d'initiatives.

Dans la conduite de ces actions et dans la mise en œuvre de la relance de l'activité économique, devenue vitale aujourd'hui, nous devons nous garder des erreurs du passé et veiller, notamment dans cette perspective, au maintien des grands équilibres dont le rétablissement a été si chèrement payé. Nous devons, aussi, dans la réalisation des réformes nécessaires que nous avons été contraints, pour certaines, d'initier sous la pression, accorder une place plus large à l'exigence de justice sociale et assurer une plus grande équité dans la répartition des sacrifices.

Mais nous devons agir dans la cohérence, accepter pleinement les exigences nouvelles et mettre fin aux atermoiements. Dans ce cadre, en particulier, il est intolérable que les garanties et les encouragements particulièrement importants accordés par la loi à l'investissement privé soient remis en cause par des attitudes restrictives, des desseins troubles, ou par le jeu d'intérêts particuliers s'abritant derrière des lourdeurs bureaucratiques ou des lenteurs judiciaires suscitées.

Je déclare ma volonté de lutter de manière implacable contre de tels comportements. J'affirme solennellement le choix des pouvoirs publics pour l'efficacité, et dans ce cadre, et en particulier, leur volonté d'accueillir l'investissement privé national résident et non résident sans autre considération que pour l'élargissement de la base productive du pays et le développement de l'emploi. J'affirme leur détermination à mettre concrètement en œuvre toutes les garanties et toutes les facilités consenties par la loi aux investissements privés et à les adapter et les élargir pour ce qui concerne les exportateurs. Dans ce cadre, je lance un appel pressant à toutes les ressources d'initiatives et aux capacités financières des algériens afin qu'elles se mobilisent au service du développement national. J'affirme, aussi nettement, notre disponibilité à réaliser avec nos partenaires étrangers toutes les opportunités d'action commune dans le cadre d'une économie ouverte et du respect scrupuleux des engagements.

Peuple algérien,

Parmi les leçons de nos erreurs, nous devons mesurer ce que la faible priorité à l'agriculture au long de décennies nous coûte en termes de dépendance et de ponctions sur des ressources en devises, combien nécessaires au développement économique et social de la nation.

La modernisation de notre agriculture, l'aménagement et la conquête rationnelle de nouveaux espaces doivent constituer dorénavant un axe majeur de notre action et de la préoccupation des pouvoirs publics. Nos actions doivent reposer sur une vision globale cohérente qui tienne compte de toutes les données, des réalités particulières et si diverses des situations, qui évalue et qui se donne les moyens nécessaires à l'orientation, à l'évaluation et au contrôle et qui prémunisse contre les effets pervers de décisions louables dans le principe, mais mal conçues à l'origine et dans leurs modalités.

La clarification du statut des terres agricoles, qui conditionne le progrès global du secteur, pose un problème particulièrement délicat au regard des multiples considérations antagonistes qu'il convient d'aménager. A cet égard, s'il est impératif d'assurer aux agriculteurs les moyens, notamment, d'accéder aux circuits de financement

dans les nouvelles conditions de l'organisation de l'économie, il est non moins indispensable de garantir en toutes circonstances et elles peuvent être multiples- que le patrimoine foncier agricole ne soit pas détourné de sa vocation ou d'éviter des enrichissements indus au détriment de la collectivité. C'est pourquoi j'ai ordonné que soit approfondie la réflexion sur ce point, préalablement à sa présentation à la sanction du Parlement. Pour l'immédiat, j'ai demandé au gouvernement d'étudier, à la lumière des contraintes du Trésor public, les modalités de mise en œuvre, dès cette année, de l'engagement que j'ai pris devant les électeurs relativement à l'allègement de la dette des agriculteurs.

Le problème de l'eau qui contraint fortement le développement économique et l'amélioration des conditions de vie des populations se pose tout naturellement en priorité de la politique nationale. Il devra faire l'objet de solutions plus imaginatives dans la conception des projets et dans leur adaptation aux spécificités des situations. Il devra faire l'objet, également, dans la mise en œuvre des actions arrêtées, d'une plus grande maîtrise et d'une rigueur accrue.

Peuple algérien,

La cohésion sociale dont nous payons si chèrement l'ébranlement est tributaire de l'effort de solidarité de la nation, particulièrement dans cette conjoncture où se sont multipliées les détresses matérielles et les désarrois. L'Etat, expression de la collectivité nationale et de son unité, doit s'attacher à faire revivre l'espoir et la dignité chez ceux que le chômage, le dénuement, ou la diminution physique livrent au sentiment atroce d'exclusion. Dans ce cadre, il se doit, d'abord, de veiller à ce que les citoyens les plus favorisés s'acquittent de leur devoir et que les ressources de la solidarité nationale soient employées adéquatement.

Dans cette perspective, il importe essentiellement que la fraude et l'évasion fiscales, qui atteignent des proportions inconcevables, soient désormais, dans le jugement social et dans nos lois, et lorsqu'elles sont avérées, considérées pour ce qu'elles sont : un vol, d'autant plus indigne qu'il est commis au détriment des plus déshérités.

S'il est tout à fait légitime que l'initiative, le risque et l'effort trouvent leur récompense matérielle, il est intolérable que ceux-là qui en sont justement bénéficiaires s'exonèrent de leur devoir vis-à-vis de la collectivité et de leur contribution aux charges communes de la nation dont ils jouissent des retombées autant et plus que leurs compatriotes.

A la mesure que je suis déterminé à lutter fermement, par tous les moyens, contre certains agissements de l'administration qui lèsent et entravent l'initiative privée, je serai intransigeant, dans le cadre de mes prérogatives, à l'égard. des comportements de ceux qui continueraient de prétendre jouir des droits que leur procure la citoyenneté sans s'acquitter des devoirs qu'elle comporte.

De son côté, l'État devra s'attacher à mieux cibler l'application de l'effort de solidarité en assurant que les prestations versées au titre du budget social de la nation sont subordonnées impérativement à une condition de ressources. Ainsi, encore, dans cette phase difficile de la vie de la nation, l'Etat, dans ses institutions et ses démembrements, se doit de réduire son train de vie dont certains éléments insultent à la détresse des plus

démunis, comme il se doit de mettre fin à la multiplication redondante et coûteuse de ses structures et aux privilèges injustifiés.

Plus généralement, il convient, au regard des besoins vitaux des plus faibles, de rechercher avec application tous les moyens d'élargir les ressources de la solidarité nationale, sans incidence négative sur l'emploi ni sur l'activité économique.

Et comment ne pas évoquer dans ce chapitre le drame du logement avec la cohorte de frustrations, d'expositions aux misères sociales, d'entraves à l'accomplissement individuel, à l'harmonie et à la dignité de la vie familiale qu'il provoque. Avec la longue histoire des détournements de la finalité sociale des efforts de la collectivité, des enrichissements éhontés et des défaillances inqualifiables auxquels il a donné lieu, auxquels il donne lieu ?

La politique du logement, et particulièrement du logement social doit être profondément réaménagée. Ensemble nous devons venir à bout de ce gigantesque défi qui conditionne aussi gravement la stabilité sociale, et dont les solutions offrent un levier à la croissance économique et à l'emploi. Le logement social devra faire l'objet d'une approche nouvelle adaptée à sa finalité et fondée sur des règles d'équité. La mobilisation et la canalisation des ressources d'épargne devront être stimulées et développées en même temps que devront être réunies les conditions d'une plus grande efficacité dans les processus de réalisation associant le secteur public et le secteur privé. Dans ce cadre, en particulier, les principes d'inaliénabilité, d'incessibilité et d'interdiction de la sous-location du parc de logements sociaux devront être consacrés. Les pouvoirs publics, à tous les niveaux, devront assurer avec rigueur, conviction et vigilance, la mise en œuvre des nouveaux dispositifs. Ils le feront, j'y veillerai, avec le concours et l'implication responsable de tous les citoyens.

Dans le domaine social de l'action des pouvoirs publics, les jeunes doivent faire l'objet d'une préoccupation accrue. Il importe, d'abord, de procéder à une évaluation objective des dispositifs en œuvre afin de procéder aux redéploiements et aux correctifs utiles. Par ailleurs, il conviendra de promouvoir la participation citoyenne par, notamment, l'incitation, l'encouragement et l'aide matérielle au regroupement organisé des jeunes, qui peut offrir un cadre approprié pour la mobilisation du potentiel d'enthousiasme et de générosité que porte cette force de la nation, et pour son application à l'utilité publique.

Plus particulièrement, la reconquête des espaces intérieurs en proie à une stérilisation accélérée du fait de l'exode rural, qu'il convient impérativement de freiner, et la réalisation des immenses potentialités du sud du pays devront pouvoir offrir à la jeunesse un champ d'action à la mesure de sa vitalité.

La multiplication des mécanismes de l'intégration sociale et, essentiellement, le développement quantitatif et qualitatif de la formation professionnelle, sa valorisation, son articulation cohérente avec les paliers du système éducatif, et son adaptation aux exigences du développement technologique seront un axe majeur de l'action des pouvoirs publics.

Dans cette même perspective, l'aménagement des facteurs qui peuvent affecter négativement l'insertion sociale devra être impérativement et systématiquement recherché.

Au regard de cette orientation, j'ai décidé qu'une attention particulière soit accordée à la situation des jeunes vis-à-vis du service national. Ainsi, des dispositions pratiques seront incessamment arrêtées en vue du règlement de la situation des personnes âgées de 27 ans au 31 décembre 1999, à l'exclusion des sursitaires et des insoumis, dont la situation sera examinée au cas par cas selon des modalités prédéfinies. Cette mesure touchera près de 800.000 jeunes. En tout état de cause, les dispositions adéquates seront prises pour que tous les citoyens incorporables et qui ne l'auraient pas encore été voient leur situation régularisée dans le courant de l'année 2000.

Peuple algérien,

C'est dans le sentiment profond de la justesse des choix pour une société apaisée, s'assurant dans ses diversités dans la concorde civile, pour un développement économique, social et culturel en prise avec les exigences de notre temps, et c'est en nous attachant à les réaliser sans laisser part au doute, que nous consacrerons dans le monde le respect de notre détermination à être nous-mêmes et à rester maîtres de notre destin.

L'élection du 15 avril a marqué à cet égard une date éloquente et péremptoire. Nous entendons désormais mettre en œuvre les choix décidés librement par le peuple loin de toute ingérence. Nous entendons redevenir pleinement l'Algérie, avec ses réalités et ses difficultés certes, mais avec ses espérances, ses atouts conséquents pour les réaliser et sa volonté de les réussir.

Sur cette base, nous sommes pleinement disposés à développer, tournés seulement vers l'avenir, dans le respect mutuel et la réciprocité, et dans toutes leurs possibilités, les relations qui découlent des appartenances communes, des traditions d'échanges économiques et humains, ainsi que des intérêts partagés.

Nous sommes résolus à affirmer notre appartenance au Maghreb arabe, laquelle nous dicte d'œuvrer, par delà les difficultés conjoncturelles, à combler l'immense retard pris par le processus d'union, d'autant que les relations avec l'Union européenne offrent un champ particulièrement important au déploiement de la solidarité des pays de la région.

Notre appartenance au Monde arabe nous fait un devoir de concourir à la solution des graves problèmes qu'il connaît et d'œuvrer activement à la réconciliation en son sein.

Notre place en Afrique nous commande naturellement la solidarité avec les détreffes, les espoirs et les revendications qui s'y expriment.

Dans ce cadre, il nous faudra répondre, bientôt, à l'honneur que nous fait le continent de se réunir à Alger. Nous aurons à cœur, conformément à nos traditions, d'assurer les meilleures conditions pour le plein succès des travaux de ce sommet.

Au regard de la position géographique de l'Algérie, il nous fait, aussi, être conscients de ce que représente notre pays pour la paix et la sécurité dans la région et en Europe, et

revendiquer notre part, notre juste part, dans la définition et la mise en œuvre des processus collectifs qui s'amorcent dans l'ensemble euro-méditerranéen.

Il va sans dire que nous serons activement attentifs aux développements des rapports internationaux qui affectent la paix et la stabilité dans le monde, comme nous serons soucieux, au plan bilatéral, de développer, partout dans le monde, en Amérique, en Asie, en Europe, les intérêts mutuels fondés sur les principes d'équité, de paix et de coopération, dans le cadre de la promotion du mouvement vers la complémentarité et la solidarité universelles.

Peuple algérien,

Plongée dans une mer d'épreuves que lui ont imposées le destin et le mauvais génie des hommes, l'Algérie n'a pas sombré. Il faut en rendre grâce à Dieu. Et, aujourd'hui, s'éclairent les chemins du dépassement d'une crise qui n'épargne ni le sang, ni les larmes, ni les souffrances des algériens, et surtout les plus humbles. Que tous nous suivions le cap que nous indiquent le patriotisme et la sagesse. Que tous nous acceptions les exigences que nous dicte le devoir vis-à-vis de la nation et de son unité. Alors, plus forts de la leçon de nos épreuves, nous pourrions conjuguer pleinement nos efforts, mobiliser les ressources de notre vaste pays et celles du génie national pour faire revivre l'espoir et édifier la société de justice et de progrès à laquelle, après tant de vicissitudes, a droit notre pays. Car le malheur, je veux vous l'assurer mes chers compatriotes, n'est pas notre fatalité. Nous l'avons prouvé hier. Ensemble, avec l'aide de Dieu, nous le démontrerons aujourd'hui.

Ala grâce de Dieu. Je m'en remets à lui. Il est mon recours et mon soutien.

«...on m'a commandé de faire justice entre vous. Dieu est notre Seigneur tout comme votre Seigneur. A nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Pas d'argumentation entre nous et vous. Dieu va réunir nous et vous. Et vers Lui le devenir » (Coran-Consultation - 15)

«...ton Seigneur suffit, comme guide et secours.» (Coran - Discernement - 31)

Gloire à nos valeureux martyrs !  
Vive l'Algérie !

### 1.3. Discours 3

## **REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES**

**(Alger, Mardi 29 juin 1999)**

Monsieur le Chef du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il n'est point du fait du hasard que le premier Conseil des Ministres de mon mandat soit consacré exclusivement à l'examen de l'avant-projet de loi relative au rétablissement de la concorde civile.

Pour hautement symbolique que soit cette démarche, elle n'est que la traduction concrète d'engagements précis que j'ai pris avec le peuple.

En effet, le programme électoral sur lequel le peuple m'a confié le mandat de diriger le pays, a inscrit comme priorité absolue de mettre fin à la violence et de rétablir la concorde civile.

Il y est d'abord clairement exprimé que quelles que soient les causes du déchaînement de violence, celle-ci est intolérable.

Il y est ensuite affirmé sans ambages que le premier devoir de l'Etat est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et qu'en tout état de cause, il devait le faire résolument, sans faiblesse comme sans excès.

Il y est enfin constaté tout aussi clairement que si la violence a principalement des causes sociales, elle a pu avoir aussi, à l'origine, des causes politiques.

Aussi, y est-il soutenu que, parallèlement à une poursuite énergique de la lutte anti-terroriste, il est nécessaire de ne négliger aucune initiative ou contribution à même de favoriser, dans le respect des principes constitutionnels et de la loi, le rétablissement de la concorde civile.

C'est donc à la lumière de cet engagement et cette philosophie que doit être conçu, élaboré et examiné l'avant-projet de loi relative à la concorde civile qui n'est exclusive d'aucune organisation, d'aucun groupe, d'aucun individu.

La concorde civile n'est pas un dogme, elle est un état sociologique, elle est le ferment sans lequel il ne saurait y avoir d'organisation citoyenne, ni de société solidaire.

La tâche peut sembler insurmontable au regard de l'ampleur des déchirures et à la profondeur des blessures que la violence a taillées dans le corps social.

Mais tout est possible si nous savons réunir opportunément, immédiatement ensemble les conditions d'un ressaisissement.

Cela exige beaucoup de courage et de raison, car il en faut plus pour sortir des déchirements fratricides que pour y entrer. Dans tous les cas de figure, il est plus difficile de mettre un terme à la violence que l'initier. Il est plus difficile encore de la pacifier quand la haine et la tourmente se sont emparées des cœurs. C'est toujours la lucidité du diagnostic qui rend plus clairvoyant le traitement.

Si les épreuves les plus douloureuses enfantent les plus grandes espérances, il est de la clairvoyance des dirigeants d'aider leurs peuples à les réaliser.

Certes, la crise qui frappe le pays est hors de comparaison et jamais, nulle part ailleurs, les enfants d'un même peuple n'en sont arrivés à s'autodétruire avec autant de violence et de barbarie.

L'heure de la raison a sonné et le dialogue national nous interpelle.

Certes, la force légitime de l'Etat est aussi de cet acquis des sociétés modernes et elle doit s'exercer partout et à tout moment. Nous allons avoir recours à tous les moyens constitutionnels et légaux susceptibles de réconcilier l'Algérie avec elle-même, de maintenir la cohésion sociale, de garantir la pérennité du projet de société que nous voulons ensemble défendre.

L'Etat a besoin de l'adhésion des citoyens. Pour récupérer ses attributions, il a besoin de concorde civile.

La violence est déjà insupportable en ce qu'elle coûte en sang et cela suffit à faire de son élimination la priorité car, épargner la moindre goutte de sang est du devoir moral et politique de l'Etat. Mais la violence érigée en alibi pour justifier des atteintes multiformes aux intérêts de l'Algérie et à la dignité des algériens, est aussi devenue une hypothèque pour tout projet de développement et même pour tout programme de croissance économique.

Le patriotisme des algériens est inséparable de leur foi, telle que consacrée par la Constitution. Aucune idéologie politicienne ne saurait se donner le droit de battre en brèche les potentialités de notre pays, l'espoir de notre peuple, les chances de notre jeunesse.

Plus vite nous lèverons les hypothèques qui pèsent sur elle, plus vite l'Algérie serait à même de manager ses nombreux atouts dans le domaine de l'investissement et du développement.

Pour autant que les intérêts de l'Algérie en tant que pays contrarient ceux d'autres forces extérieures, il est évident que les intérêts de la grande majorité du peuple contrarient ceux de certaines castes de plus en plus solidement assises.

Ce qui explique que certains posent des préalables rédhitoires au règlement de la crise et que d'autres font des surenchères dont ils ne sont ni naturellement ni objectivement convaincus.

Aussi, toutes les entraves au rétablissement de la paix doivent être levées. Elles le seront de façon souveraine par le verdict sur lequel nous n'avons aucune raison de préjuger du parlement, mais aussi par une décision souveraine du peuple consulté par référendum.

L'Algérie doit sortir de la tragédie qui est la sienne, c'est là un impératif moral, c'est aussi et surtout une nécessité politique, économique et sociale.

L'ampleur des dérives et la profondeur des blessures ne doivent pas constituer une chape d'incertitudes et d'hésitation, l'avenir des générations futures est en jeu, et il est de la responsabilité historique des Algériens d'aujourd'hui de ne ménager rien qui puisse préserver cet avenir et favoriser sa construction immédiate. Le monde avance à la vitesse des innovations technologiques et tout retard est un pas vers la régression dans un univers international où il n'y aura de place que pour les moins faibles.

La lutte contre la violence engagée avec détermination, depuis des années par l'Anp et par les différents corps de sécurité de l'Etat et les succès enregistrés sur le terrain en ce domaine, permettent aujourd'hui d'aborder, dans la sérénité nécessaire, un traitement de la crise qui sache résoudre les affres du présent et préserver conformément à la Constitution et aux lois de la République les chances de l'avenir. En évoquant cette lutte fratricide, je voudrais méditer avec la pureté d'un homme de foi sur les sacrifices consentis et m'incliner avec ferveur à la mémoire de tous ceux qui sont tombés aujourd'hui comme hier, pour que vive l'Algérie unie, prospère et souveraine.

Les initiatives législatives prises auparavant par l'Etat, en complément de la lutte sans merci contre le terrorisme pour arriver à mettre fin à la violence, ont pu également donner quelques résultats qui sont cependant restés en deçà des attentes.

C'est pourquoi l'initiative actuelle doit être clairement et résolument orientée vers la différenciation des actes et des individus dans la perspective d'une recherche d'un règlement véritable et global de la crise qui tienne compte de la nécessité de rendre justice et de réconcilier les Algériens avec eux-mêmes.

A cet égard, qu'autant l'œuvre de justice ne doit pas se teinter de vengeance, autant elle doit être faite d'humanité pour mieux aider à la cicatrisation des plaies.

L'Etat ne saurait prétendre s'élever jusqu'aux grandes exigences de sa mission sans une mansuétude totale vis-à-vis de tous les citoyens ; il ne saurait néanmoins tolérer que les auteurs de crimes de sang et de viols puissent, quels que soient les termes du débat, échapper à leur jugement, même si des circonstances définies et acceptées par la société pouvaient, d'une certaine manière, en tempérer la rigueur.

Les séquelles du déchirement national doivent être ainsi assumées avec responsabilité, avec sérénité, dans le strict respect de la Constitution, en se conformant à ce qu'elle prescrit comme à ce qu'elle proscriit. Une entreprise nationale nous attend. Elle se fera en conformité avec l'esprit général des lois de la République qui impose à la fois la solidarité de la communauté nationale avec les veuves, avec les orphelins, avec toutes les victimes et le courage d'ouvrir la voie de retour au sein de la communauté nationale à ceux dont la route s'en est écartée et ce, en tout probité, en toute loyauté, en toute transparence, dans le respect de la parole donnée, et de la dignité de chacun, afin

que tous les enfants de ce pays, sans exclusion et sans marginalisation, participent à l'avènement de la paix et au rétablissement de la concorde civile.

Le projet de loi que nous venons d'adopter est certes un instrument indispensable au rétablissement de la concorde civile, mais il n'en est pas la seule condition. C'est pourquoi je ne manquerai pas, le moment voulu, de prendre d'autres mesures, à d'autres niveaux, pour élargir le champ de l'initiative globale de rétablissement de la concorde civile, pour créer ainsi les conditions nécessaires à la croissance économique, et plus globalement au développement, seul cadre à même de permettre l'extirpation définitive des germes de la violence collective dans notre pays, condition nécessaire aussi pour restituer toute sa dignité au citoyen algérien et la place que notre pays mérite tout naturellement dans le concert des nations. Je vous remercie.

#### 1.4. Discours 4

### **CONVOCATION DU CORPS ELECTORAL DISCOURS**

**(Alger, Lundi 2 Août 1999)**

Au Nom de Dieu, Le Clément et Miséricordieux,  
Chers compatriotes,

En me faisant l'honneur de m'accorder vos suffrages le 15 avril passé, vous aviez, sans aucun doute, adhéré à la partie primordiale du programme que je vous ai soumis.

Ce programme comprend de multiples objectifs sur tous les plans et trace les voies pour les atteindre. Mais il fait ressortir nettement qu'il y a trois axes d'efforts vitaux, interdépendants et conditionnant tous les autres.

Le premier est le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la quiétude. Sans aucun doute, la paix n'arrange pas certains. Alors, ils essaient de lui créer des obstacles, de lui poser des conditions rédhibitoires. Mais si la paix n'arrange pas ces intérêts là, elle constitue, par ailleurs, l'espoir et l'aspiration profonde de tout le peuple algérien et de notre bien - aimé pays.

Il y a certes la paix des armes dont la logique conduit à plus de destructions, plus de morts, plus de misère. Son avènement restera toujours aléatoire. Il y a la paix des hommes, la paix des cœurs, la paix des esprits qui, dans tous les cas, conduit immédiatement à plus de fraternité, plus de solidarité, plus de construction et moins de misère.

C'est cette paix qui réalise la réconciliation de l'Algérie avec elle-même, c'est cette paix pour laquelle je me suis engagé avec vous.

J'avais perçu, lors de la campagne électorale, votre appel pour que cesse à jamais la tragédie fratricide qui endeuille le peuple algérien, depuis près d'une décennie. J'ai compris que plutôt la paix sera revenue, et plus elle sera moins lourde à assumer, plus la réconciliation véritable et sincère a de chances de se réaliser plus vite entre les algériens dans leur intérêt commun et indissoluble.

Je ne le répéterai jamais assez. Ni les uns ni les autres n'ont de patrie de rechange, et quel que soit le confort de l'asile, le seul paradis terrestre pour les algériens, c'est l'Algérie elle-même.

Dans cette perspective, aucune opportunité ne doit être négligée. Toute action de nature à enclencher une dynamique de paix doit être encouragée, entreprise et menée à son terme.

C'est sur toutes ces bases que j'ai fondé une partie de la stratégie de sortie de crise, dont le rétablissement de la paix est la condition nécessaire première.

C'est aussi sur toutes ces bases que j'ai initié un processus de rétablissement de la concorde civile, en donnant une assise juridique à une situation de fait existante depuis 1997, et qui risquait irrémédiablement, de se transformer à n'importe quel moment passé en occasion perdue, ou en un sort funeste pour le pays.

Cette situation de fait était caractérisée par une cessation provisoire de la violence, décrétée volontairement, unilatéralement, courageusement par une partie de ceux qui avaient pris les armes contre l'État.

Le processus que j'ai enclenché, est parti d'une situation de fait tout à fait aléatoire pour déboucher sur une cessation définitive de la violence, mettre un terme à la Fitna et éteindre l'incendie qui a ravagé le pays et les hommes. Sur le terrain, cela s'est traduit, Dieu merci, par une amélioration aujourd'hui évidente de la situation sécuritaire.

Je me suis complètement investi dans cette entreprise nationale. J'ai pris, avec une rapidité déconcertante, la responsabilité sur moi de donner une assise juridique à cette dynamique de paix et d'espoir pour tous.

L'assise juridique signifie clairement que l'autorité politique prend sur elle de conférer un cadre légal fixant clairement les conditions de prise en charge des rapports de faits, nés de l'attitude de certains groupes armés, qui ont décidé de se mettre volontairement et spontanément, à la disposition de l'État, et sous l'autorité de l'État, acte à n'en pas douter d'une grande portée et auquel nous accordons l'intérêt qu'il mérite.

Que ceux que le désespoir a amené vers des extrémités tragiques sachent que le retour à la vie normale est possible, légalement possible. Que ceux qui, de par la loi, ne sont passible que de la justice, sachent clairement que la justice n'en est que plus tolérante lorsque, spontanément, l'on décide de s'en remettre à Dieu en retrouvant le droit chemin. Il sera tenu compte des douleurs irréparables des uns. Il sera tenu compte aussi des circonstances atténuantes pour les autres. Une Algérie déchirée ne profite à personne, sinon à ceux qui ont fait de cette situation un fonds de commerce politique lucratif. Une Algérie en paix avec elle-même, profite à tout le monde. Quel avenir veut-on réserver à cette pépinière de garçons et de filles, dont personne ne pourra briser les ressorts secrets qui, tous les jours, se bousculent pour aller à l'école avec l'innocence des enfants ? Et au nom de quel dogme ou de quelle justification veut-on continuer à tuer l'innocence ?

Quant à ceux qui se veulent donneurs de leçons et principalement nos frères et proches, nous leur demandons de ranger d'abord leurs meubles, et leur disons que leur immixtion dans nos affaires intérieures et extérieures est, de toute façon inacceptable.

Par ailleurs, la paix conditionne la croissance économique. Sans croissance économique, la paix restera fragile et menacée par d'autres formes d'expressions de la violence sociale. C'est pourquoi, le deuxième axe d'effort concerne la relance de l'économie par la relance de l'investissement. Vous comprendrez donc que l'on ne peut parler de paix sociale, de concorde civile, de concorde nationale, qu'en menant, dans le même temps, la lutte contre la pauvreté, contre l'approfondissement des fractures sociales, contre le chômage et la crise du logement.

Mais tout ceci implique le retour à l'investissement ; or les caisses de l'État sont aujourd'hui vides. Le capital étranger a besoin de confiance et de sécurité, pour s'expatrier.

C'est pourquoi, j'ai inscrit comme troisième axe d'effort de restaurer l'image et la crédibilité de l'Algérie dans le monde, et rétablir la confiance des partenaires étrangers.

Tels sont les fronts sur lesquels je me bats et que j'essaye de maintenir en parfaite synergie. Là, vont tous mes efforts, depuis mon investiture.

Chacun a pu constater que depuis le 15 avril 1999, l'image de l'Algérie à l'extérieur, a été positivement et significativement modifiée. Notre pays reprend de la considération, son audience se rétablit graduellement, il est devenu un partenaire politique dont l'avis est recherché par les uns et les autres.

Les investisseurs commencent à reprendre confiance. Les investissements souscrits en un laps de temps très court dépassent en volume l'ensemble des investissements étrangers hors hydrocarbures, engagés depuis 1990.

Mais tout cela n'est que frémissement par rapport à ce que l'Algérie peut, légitimement, engranger comme profits, lorsque le processus du renouveau national aura franchi totalement ses étapes.

Ce processus, nous devons le mener ensemble. En ce qui concerne le rétablissement de la concorde civile, de façon particulière.

J'ai initié une loi dans ce cadre ; elle a été votée par le Parlement, dans son écrasante majorité sans qu'aucune voix contre ne se soit exprimée. Cela est déjà en soi un soutien politique d'une grande importance. Ma foi en la générosité, la mansuétude, le bon sens et la grandeur du peuple algérien s'en est trouvée plus que jamais renforcée.

Mais, la nature de la crise qui frappe le pays est tellement complexe que son traitement doit être global ; il concerne le passé, le présent et l'avenir de la nation.

Les seules règles d'expression démocratiques institutionnelles ne suffisent pas à donner l'élan nécessaire à une œuvre aussi gigantesque que la reconstruction de l'État, la réhabilitation de sa crédibilité et la réconciliation nationale.

Cette réconciliation nationale devenue un fond de commerce au même titre que l'éradication d'ailleurs, doit être récupéré par le peuple, qui doit seul garder le monopole de s'exprimer en son propre nom.

Les dégâts ont été si grands que le monde a besoin, aujourd'hui, de savoir ce que veut exactement le peuple algérien, et de manière directe.

Quant à moi, la conception que j'ai de la responsabilité électorale et de la souveraineté populaire fait que je ne peux considérer le mandat général qui découle du suffrage universel comme suffisant pour conférer l'adhésion du peuple à tout ce que j'entreprendrais en son nom, notamment lorsque le sujet est susceptible d'engager l'avenir et le devenir de tous.

J'ai donc décidé d'en appeler au peuple pour savoir exactement si je suis dans la bonne voie qu'il attend de moi.

Je veux, par le référendum, avoir la confirmation d'une adhésion à une politique, à une démarche dont la globalité intègre la loi sur la concorde civile et met sur rails les conditions d'une renaissance nationale. Il est clair que nous préparons l'Algérie de l'an 2000. Que plus personne ne s'octroie la légitimité de parler au nom du peuple. Que l'on sache une fois pour toutes que l'Algérie est dans le monde et doit s'adapter aux problèmes qu'il pose. Que la langue arabe est la langue nationale et officielle. Les constantes nationales étant sauves, que l'ouverture franche vis-à-vis des autres langues universelles, et à tout le moins onusiennes, n'est pas un parjure. Que nous ne sommes dans ce domaine et dans d'autres, ni plus arabes, ni plus intelligents que nos frères du Maroc, de la Tunisie, d'Égypte, de Jordanie, de Syrie, du Liban ou de Palestine ou d'ailleurs.

Pour aller de l'avant, il faut briser les tabous. C'est à ce prix que notre identité constitutionnellement consacrée, se ressourcera dans la modernité. Le chauvinisme et le repli sur soi ne sont plus de mise. Ils sont stériles. Ils sont destructeurs.

Certes, c'est en maîtrisant notre langue, et c'est en apprenant la langue des autres que nous pourrons, leur faire découvrir la beauté et le pouvoir magique de notre langue. Il est des sciences d'ailleurs, auxquelles l'on n'a plus accès, si l'on ne domine pas plusieurs langues.

Y a-t-il plus instruit que le plus noble des êtres créés par Dieu, le Prophète que la paix soit avec lui, et qui disait: « Qui apprend la langue d'une nation se prémunit contre ses ruses ». Y a-t-il plus important que lui qui préconisait d'aller chercher le savoir, même en Chine. Il est évident qu'il y a de bonnes choses chez nous. Ce qui ne veut absolument pas dire que d'autres bonnes choses n'existent pas aussi chez les autres. Le savoir ne s'enferme pas dans la langue d'une nation, et ceux qui le cherchent doivent contribuer au rayonnement de leur langue et leur patrimoine sans ignorer ce qu'ils ne peuvent apprendre que chez les autres, dans la langue des autres.

Ce n'est pas à une consultation électorale ordinaire que le peuple algérien est convié aujourd'hui.

Les solutions à la crise qui frappe notre pays existent et les conditions peuvent en être remplies, s'il le décide souverainement.

C'est un message fort qui est attendu de toutes les algériennes et de tous les algériens.

Ce message doit exprimer que la confiance aujourd'hui est encore plus forte qu'hier en l'avenir.

Ce message doit être fort, car il nourrira d'espoir ceux qui n'ont jamais douté des capacités de notre peuple et nourrira de plus de force et de plus d'énergie la volonté politique qu'il aura exprimée.

Ce message est aussi attendu par le monde qui s'impatiente de retrouver l'Algérie de toujours.

Peuple algérien,

Le référendum auquel tu es appelé pour le 16 Septembre 1999, est un rendez-vous avec l'espoir, avec la paix, avec l'Algérie prospère et rayonnante.

Ne passons pas à côté. Chaque voix a son impact et sa signification. Rendez-vous donc en masse aux urnes pour dire, souverainement, oui à la paix, oui à la croissance économique, oui à l'Algérie fière et digne.

Vive l'Algérie et gloire à nos martyrs.

## 1.5. Discours 5

### **REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES**

**(Alger, Samedi 4 Septembre 1999)**

Au Nom de Dieu, le Clément, et Miséricordieux,

Le présent Conseil intervient à moins de deux semaines de la tenue du référendum sur la démarche globale de rétablissement de la paix et de la concorde civile ; un référendum qui constitue une réelle opportunité et un privilège rare pour notre peuple de participer directement à forger son propre destin en exprimant librement et souverainement son choix sur la démarche de rétablissement de la paix et de la concorde civile que les nécessités de la sécurité et les exigences du développement ainsi que son aspiration légitime pour l'une et pour l'autre commandent impérativement.

Si je tiens aujourd'hui à évoquer ce sujet, c'est d'abord pour réaffirmer avec force ma profonde conviction que le recours au référendum est une haute marque de considération envers le peuple algérien qui m'a investi de sa confiance ainsi qu'un devoir moral - je dis bien un devoir moral - dont je ne saurai me départir à chaque fois qu'il s'agit d'engager l'avenir de la nation. C'est aussi un moyen privilégié de donner un sens plein et concret à la citoyenneté active de chaque algérienne et algérien.

Le prochain référendum vise, quant à lui et en tant que moyen d'expression démocratique directe, plusieurs objectifs complémentaires dont plus particulièrement trois essentiels que je rappelle au risque de me répéter.

Le premier objectif est de stimuler l'éveil de la conscience de chaque citoyenne et citoyen sur l'impératif de mettre un terme à la violence dans notre société, qu'elle soit générée par l'exclusion et la marginalisation, qu'elle soit fondée sur des aspirations au changement que l'exclusion aura fini par forger comme convictions ou qu'elle soit mue par des intérêts égoïstes des uns et des autres. Le résultat en est cette tragédie nationale qui frappe notre peuple dans sa chair et dans sa dignité depuis presque une décennie et vis-à-vis de laquelle aucun algérien, conscient des devoirs attachés à sa citoyenneté, ne doit rester insensible.

Le second objectif est de permettre au peuple algérien d'exprimer, directement et sans aucune forme d'intermédiation, avec force et conviction son aspiration à la paix, à la stabilité, à la sécurité et à la quiétude qu'autant son attachement à ses valeurs profondes et ancestrales de générosité et sa ferme volonté d'affirmer l'unité pérenne de la nation dans la richesse de sa composante.

Enfin, le troisième objectif est de permettre à notre peuple de recouvrer son droit de forger son propre destin et de barrer, ainsi, le chemin à tous ceux qui s'érigent en voix et conscience des algériens pour exploiter leurs malheurs et souffrances en faisant des fonds de commerce pour eux certainement bénéfiques mais, dans tous les cas, dramatiques pour la nation algérienne.

Voilà, pourquoi, aujourd'hui je réitère mon appel solennel au peuple algérien pour qu'il exprime son choix avec force et pour qu'il donne, s'il fallait, une autre preuve de sa pleine souveraineté dont les corollaires naturels sont un haut degré du sens de la responsabilité collective et une réelle prise de conscience des droits et devoirs attachés à la citoyenneté.

Et de fait, la citoyenneté n'a aucun sens dans une société de violence. Elle n'a aucun sens lorsque les liens de communauté sont rompus. Elle n'a aucun sens lorsque sont absentes les valeurs de mansuétude, de solidarité et de concorde dans les rangs des enfants d'une même nation, a fortiori lorsqu'il s'agit d'une nation que les vicissitudes de l'histoire et les épreuves de la vie ont souvent contrainte à des combats pour sa liberté.

Aussi, la démarche globale de rétablissement de la paix et de la concorde civile sur laquelle le peuple algérien est appelé à se prononcer, ne sera-t-elle que l'expression de son aspiration à la vie dans une société organisée, fondée sur les valeurs d'égalité, de dignité et de solidarité.

La concorde civile est, ainsi, le ferment de la cohésion de la société et le rempart contre l'exclusion et la vie en marge de la société.

Plus que cela, elle est une condition incontournable pour le rétablissement de la paix, la restauration de la stabilité et l'amorce du développement au profit du plus grand nombre.

Car, sans la paix, sans la sécurité, sans la stabilité, aucun développement ne peut être amorcé. Il doit être clair pour tout un chacun que la persistance de la logique de la violence est porteuse en soi des facteurs de dégradation économique et sociale, des facteurs d'effritement de la cohésion sociale et des facteurs de déliquescence de l'État et de l'érosion de son autorité.

L'histoire des grandes nations nous renseigne, au demeurant, qu'aucune d'elle n'a pu atteindre le niveau d'organisation et le degré de développement qu'elle a pu atteindre hier ou aujourd'hui, que lorsque son peuple a pris conscience de sa citoyenneté et a fait preuve de son attachement à l'exercice des droits et à l'accomplissement des devoirs induits par cet état de citoyenneté.

Et de fait, tout le long de cette tragédie nationale, l'économie algérienne s'est déstructurée, les potentialités nationales se sont dévalorisées, la situation sociale du plus grand nombre s'est nettement détériorée, les valeurs sociales se sont progressivement dénaturées et parmi une large frange de notre peuple la confiance s'est dangereusement érodée.

C'est dire que notre pays a tant besoin de paix, de sécurité et de stabilité pour permettre la participation de tous à sa construction. Notre pays a besoin d'un pacte social dont le ferment et le préalable ne peuvent être que la concorde civile.

En effet, seules les restaurations de la paix et le rétablissement de la concorde civile sont en mesure d'assurer l'amorce du développement économique qui constitue une autre condition tout aussi indispensable à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

C'est pourquoi, il est urgent pour notre pays de s'engager résolument dans la mise en œuvre du processus de renforcement du cadre de fonctionnement de l'économie nationale afin de le rendre cohérent, de créer les conditions d'une pleine valorisation de nos potentialités et ressources et de mener les actions nécessaires à la reprise de la croissance économique et au développement de l'emploi.

Notre situation financière interne n'est pas catastrophique, mais elle demande une vigilance de tous les instants. Notre endettement pèse, en effet, lourdement sur notre capacité de financement et constitue près de 50% de nos dépenses. Il reste aussi beaucoup à faire pour que l'impôt soit collecté convenablement et pour que les deniers de l'État soient utilisés de façon efficiente. Il faudra modifier certaines méthodes de travail et de nombreuses habitudes acquises au fil du temps pour que s'installent des méthodes de travail saines et une organisation du travail qui valorisent l'effort et le mérite et sanctionnent les agents de l'État, positivement pour les plus méritants et négativement pour ceux qui auront failli à leur mission.

A cet égard, une croissance forte et durable est la seule alternative susceptible de traiter sérieusement les problèmes critiques de logement et d'emploi des citoyens et de donner une réponse satisfaisante à leurs problèmes sociaux, il faudra pour cela, certes, utiliser les moyens administratifs en appliquant les mesures coercitives prévues par la loi afin de faire respecter par tous les agents économiques les règles de l'économie de marché et plus particulièrement celle de la concurrence, mais il faudra aussi et surtout accélérer la réalisation des réformes structurelles qui clarifient et assainissent

l'environnement des entrepreneurs nationaux et étrangers et replacent l'administration dans son rôle de prestataire de service pour le compte des agents économiques et des citoyens.

L'examen de la loi de finances a été ainsi l'occasion propice pour réaffirmer le lien indissociable entre la concorde civile et la croissance économique. C'est là précisément l'un des messages fondamentaux du référendum du 16 septembre 1999.

Je vous remercie.

#### 1.6. Discours N° 6

### LANCEMENT DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA CULTURE DE LA PAIX

**(Sétif, Mardi 14 Septembre 1999)**

Au Nom de Dieu, Le Clément et Miséricordieux  
Algériennes,  
Algériens,  
Que le salut soit sur vous,

Vous savez que l'Algérie est une terre de paix, que le peuple algérien ne croit que dans la paix et sa lutte à travers l'histoire a toujours été pour la paix. La paix est un comportement civilisationnel algérien, un trait distinctif de l'algérien.

La culture arabo-musulmane authentique du peuple algérien ainsi que sa civilisation humaniste séculaire est une culture de paix et une civilisation de paix et de concorde, une culture qui rejette la violence et bannit la haine, et se place au-dessus des comportements racistes et rancuniers. Le peuple algérien n'a jamais cessé tout au long de son combat contre les forces de l'injustice et du mal de démontrer que sa terre ne saurait accepter la haine et que l'injustice ne saurait trouver une place en lui. L'exemple de Spartakus, ce rebelle amazigh qui a commandé la première révolte de l'histoire contre la hogra et l'asservissement des romains est une preuve irréfutable de l'ancrage de la culture de la paix et de la conciliation et du rejet de l'oppression et de l'hégémonie contre l'homme de cette terre dont l'attachement à la liberté, à la paix et à la tolérance et la foi dans la justice sociale sont à la mesure de sa disponibilité à mourir au lieu de subir l'humiliation et l'affront.

Les algériens ont poursuivi leur noble mission humanitaire et leur recherche constante de la paix dans les pays du Maghreb arabe, en Afrique du Nord et en Méditerranée. Ils ont défendu la civilisation et les peuples de la région, cultivé la paix et la stabilité pendant de longs siècles jusqu'au déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre. Une Révolution de paix, un message de dignité qui a éclairé par son rayonnement les peuples de la région, délivré un nouvel acte de naissance, donné rendez-vous à l'indépendance, à la liberté et à la paix des opprimés en Afrique tout entière et dans le monde. L'État algérien moderne s'enorgueillit d'avoir grandement

contribué à faire la paix entre ces peuples qui garderont vivant dans leur mémoire et dont l'histoire retiendra le prix élevé payé par l'Algérie pour faire triompher les idéaux de justice, de paix et du dialogue entre les peuples de la planète sans discrimination raciale, culturelle ou autre.

Cela n'est pas étranger au peuple algérien qui considère la paix comme sa sécurité sociale et son pain quotidien, et pour preuve, l'architecture algérienne s'intéresse à la djenina (jardin), la bhira (potager) et le haouche (cour). Celui qui parcourt l'Algérie ne trouve qu'un nombre infime de forêts et de forteresses ou de ce qui a trait à l'architecture de guerre et à la culture du combat, cela montre que nous sommes avant tout un peuple pacifique. Tout comme celui qui observe la société algérienne à différentes étapes de son histoire perçoit la profondeur de la solidarité et l'attachement à la concorde entre différentes catégories dans les villages, les dechras et les villes. Ses traditions sociales comme la touiza, la djemaa et les comités de réconciliation qui existent toujours sont l'expression sincère de cette profondeur, de cet attachement et de cette culture. Le peuple algérien est appelé aujourd'hui à œuvrer au rétablissement et à la promotion de ces valeurs authentiques, à la sauvegarde et au développement de ces nobles traditions.

La paix a besoin en permanence d'une force pour la protéger. Le peuple algérien a, tout au long de l'histoire, protégé sa paix avec la force de sa culture, l'authenticité de sa conscience, la profondeur de son patrimoine civilisationnel à l'instar des autres peuples du monde, ce monde qui a vécu une longue période où le colonialisme a imposé sa paix par la guerre. Ainsi, l'humanité n'aura pas vu de paix ni de stabilité, les guerres s'étant multipliées, les épidémies, la faim et la pauvreté accentuées. En dépit des appels au civisme, certains dans ce monde développent la machine de la mort au lieu d'assurer les conditions de vie et la sécurité des peuples.

Combien de fois ont été exploités les slogans de paix, de religion, des droits de l'homme, de démocratie, de protection des minorités. Pour faire passer une culture loin de la paix, qui n'a aucune relation avec la religion ou les droits de l'homme ou encore la démocratie et les minorités. Et combien de peuples ont-ils payé le prix des deux poids deux mesures et de la division des hommes sur des bases ethniques, religieuses, linguistiques ou encore de richesse. Ils ont alors assisté à leur déchirement, à l'effondrement de leur état, à la désintégration de leur unité et à la disparition de leur civilisation.

Aujourd'hui, au nom de la paix et de la sécurité, la logique de la souveraineté limitée, en contradiction avec la paix et la concorde internationales, est imposée aux peuples et aux États.

Aujourd'hui, à l'orée d'une nouvelle ère civilisationnelle, les peuples du monde ont de nouveau besoin de la force de la culture et de la sagesse des peuples, une culture qui fait la paix et la préserve et une sagesse qui sème la concorde et la cultive. Les algériens de par leur passé culturel séculaire, sont prêts et sont appelés une fois de plus à propager l'esprit de la paix, étendre la culture de l'amour et consacrer les traditions de la concorde.

La société civile avec ses associations, ses institutions et son élite culturelles, intellectuelles et religieuses, est appelée aujourd'hui plus que jamais, à rompre avec les pratiques politiciennes stériles afin d'accomplir une action profonde dans les milieux

familial et social notamment parmi les enfants et les jeunes. Une action dont l'objectif sera la redéfinition des structures et des formules linguistiques subversives pour l'enrichissement du lexique quotidien par les termes d'amour, de paix, de fraternité, de patriotisme, de tolérance, de solidarité et de pardon afin également de semer l'espoir et l'ambition, bannir le langage de la violence, de la marginalisation et du terrorisme intellectuel, abolir les expressions de hogra, de haine, de rancœur et de vengeance et enfin éliminer les causes du désespoir, de la déception et du pessimisme découlant des années de crise et entretenues par une culture politique médiocre et par des pratiques administratives sous-développées.

La société civile en Algérie doit adopter dans son action quotidienne, le dialogue, le respect mutuel, l'acceptation de l'opinion d'autrui et la sagesse entre les individus loin de toute rigidité et de tout préjugé.

Que les efforts de la société civile, de l'école, de la presse et de la famille se conjuguent pour l'émergence d'un citoyen algérien civilisé, producteur, efficace et imprégné d'une nouvelle conscience pacifique.

La paix dans la vie de l'individu algérien est un travail quotidien qui s'exerce à toute heure à partir du salut qui commence par la paix et la prière qui finit par la paix à la relation des membres de la famille où règne le respect des aînés, l'affection du grand à l'égard du petit, la sympathie entre les voisins et la compassion du riche à l'égard du pauvre. D'autres pratiques quotidiennes de l'individu Algérien pour la paix dans sa plus noble signification sont la preuve que la paix est la prière que pratiquent les algériens régulièrement et non pas occasionnellement. La paix est constante et non conjoncturelle.

L'histoire sociale de la famille algérienne qui confie ses affaires quotidiennes au chef de famille en l'occurrence, la femme la plus âgée qui fait régner la paix et l'harmonie et remplit la maison de chaleur et de tendresse, avance grâce à la promotion de la femme qui défend la paix et fait d'elle un symbole de fécondité, de générosité et d'amour. Il n'est pas étonnant alors qu'il lui confie le pouvoir et lui accorde une place sacrée.

Notre peuple a propagé la paix et sa culture dans le nord comme dans le sud et c'est là une partie du rôle de l'Algérie dans l'édification de la paix et sa capacité de servir l'homme.

L'Unesco, l'organisation internationale qui parraine la culture de la paix dans le monde en proclamant la dernière année de ce siècle année de la paix, du dialogue et de la non-violence, est parfaitement consciente que la culture de la paix exige qu'aucune culture ne doit dominer une autre, qu'aucune civilisation ne doit détruire une autre et qu'aucune histoire du peuple ne doit être falsifiée en faveur d'une autre histoire.

Les colombes de la paix se posent sur toutes les branches. Est-ce sans raison que l'humanité brandit notre rameau d'olivier comme symbole de la paix, et comme témoignage d'amour et gage de concorde ?

Le généreux peuple algérien qui s'associe aux peuples du monde pour célébrer l'année internationale de la paix, pratique lui-même cette paix. En effet, outre le programme officiel tracé et dont les manifestations se dérouleront tout au long de l'année, voilà que l'Algérie d'un bout à l'autre du territoire, se mue en un vaste atelier où

se construit la paix et où sont tissées les trames d'une société de concorde civile dans la perspective de mettre en branle le développement, bâtir l'économie algérienne et consolider les fondements d'un état fort de la paix, craint de par sa justice, un état fort de la confiance du citoyen.

Les algériens et les algériennes ont rendez-vous après demain avec l'histoire la leur pour rompre avec les années des scandales et de l'horreur, un rendez-vous qui se veut un test supplémentaire de leur capacité d'accéder au troisième millénaire mus par la volonté de la paix et de la fraternité, de la volonté de se mettre au travail et de retrousser les manches, gagnant leur vie par des procédés légaux, soucieux de bannir la division et de se départir de l'esprit d'assisté pour permettre aux nouvelles générations d'accéder à l'expérience et au savoir-faire et de prendre part à la gestion des affaires de l'Etat national de la meilleure façon qui soit et avec une abnégation infaillible.

Dans l'Algérie de demain, il n'y aura point de place à la marginalisation qui suscite la haine, point de place à l'exclusion qui provoque l'indignation, point de place non plus à l'annulation qui attise la violence et les feux de la fitna. Dans l'Algérie de demain il n'y aura pas de place au laxisme qui affecte la responsabilité et affaiblit l'Etat, ni à la paresse, synonyme d'indigence et de pauvreté.

Après-demain, les algériens et algériennes sortiront pour dire au monde : Nous sommes un peuple de paix et d'amour. Il n'y a pas de place pour ceux qui entretiennent la crise ou ceux qui alimentent la violence.

Après-demain, les algériens et algériennes diront le mot souverain au monde et à l'histoire. Ceux qui ont été à l'origine de la tragédie, qui ont fait du sang des algériens et algériennes un fond de commerce, qui ont exploité les souffrances et blessures des plus humbles parmi les enfants de ce peuple, bon et patient, et qui ont attisé le feu, tous ceux-là ne font pas partie de l'histoire de ce peuple, ils n'appartiennent pas à ses valeurs de paix et de concorde, n'expriment pas sa volonté et leurs concepts n'ont rien à voir avec sa culture.

Après-demain, les algériens et algériennes seront devant Dieu et devant leur conscience pour se prononcer sur une crise qui n'a que trop duré. Elle a trop duré dont chaque foyer et chaque famille a été brûlée par son feu.

Il seront devant Dieu et devant leur conscience pour affirmer leur compréhension profonde des significations de la religion, de la démocratie et des droits de l'homme, qui émanent toutes de l'océan de paix qui ne sera plus jamais pollué par les rivières de sang. La volonté du peuple est celle de Dieu, et Dieu est la paix. Ainsi que j'ai commencé mon discours, alors que je suis un algérien parmi vous et comme vous, par la paix...

Je le conclus par la paix.

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

1.7. Discours N°7

**LANCEMENT DE L'ANNEE INTERNATIONALE  
DE LA CULTURE DE LA PAIX**

**(Batna, Mardi 14 Septembre 1999)**

Au Nom de Dieu le Clément, et Miséricordieux,  
Chères sœurs,  
Chers frères,

L'Algérie célèbre, à l'instar des autres pays, en ce jour du 14 septembre 1999, l'ouverture, par l'Onu, de l'année internationale de la culture de la paix.

Si notre pays adhère à cet élan de solidarité humaine c'est autant pour exprimer sa foi en ce que la civilisation humaine a de valeurs sacrées, des valeurs appelées tolérance et respect d'autrui, que pour affirmer son engagement à réaliser les objectifs de paix et de concorde entre les gens et entre tous les groupes humains.

Heureuse coïncidence que le début de l'année internationale de la culture de la paix intervienne avec l'organisation du référendum sur la concorde civile dans notre pays et cela prouve une conformité absolue entre l'effort que déploie l'Algérie pour une réconciliation avec elle même et le devoir qu'elle assume pour contribuer à la réalisation des idéaux universels que sont la compréhension mutuelle, la dignité partagée entre les peuples et même entre les nations.

Mesdames et messieurs,

L'idée de la culture de la paix proposée par le directeur général de l'Unesco, Monsieur Frederico Mayor, avant d'être adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies est plus un projet généreux que la communauté internationale a réussi à insérer dans ses mœurs, qu'une définition du concept de culture de la paix. Cette dernière est, pour les Nations Unies, un ensemble de valeurs et de comportements qui reflètent et prônent la concorde, le partage fonde sur la liberté, la justice, la démocratie et tous les droits de l'homme, la tolérance, la solidarité, autant de valeurs qui préconisent d'éviter les différends en remédiant aux causes même profondes et en réglant les problèmes à travers le dialogue et la négociation. Ces mêmes principes qui assurent à tout un chacun les droits et les moyens de participer de manière effective au développement de la société.

Cette définition est en soi un programme courageux et perspicace pour renforcer la paix, un programme qui constitue une référence pour l'édification d'une communauté internationale véritable. Les actions approuvées par les communautés internationales à travers l'Assemblée générale des Nations Unies pour la consécration de la culture de la paix n'annoncent pas seulement le début de la culture de la paix mais contiennent aussi la proclamation de la première décennie du premier millénaire comme décennie internationale de la culture de la non violence et de la paix en faveur des enfants du monde et l'adoption de cette culture par chaque pays.

Toutes ces actions constituent de toute évidence un programme qui même s'il n'est pas salubre traduit tout de même une prise de conscience et une volonté internationale qui mérite d'être saluée pour ce qu'elle comporte comme espoirs dans la lutte contre la violence.

Ceci dit, je saisis cette occasion pour demander aux institutions publiques spécialisées d'entreprendre les actions que nécessitent la contribution de notre pays dans l'application de ce programme et je voudrais remercier les organisations non gouvernementales algériennes concernées d'appuyer cette contribution nationale ainsi que les différentes initiatives visant à consacrer la culture de la paix.

L'humanité a fait face depuis la nuit des temps au défi de la violence au point de croire que ce phénomène fait partie de la nature même de l'homme et ni le message divin ni le rayonnement apportée par les érudits parmi les hommes n'ont pu éradiquer la violence et ce qu'elle charrie comme injustice, déchirement, asservissement et destruction.

Ainsi tout ce que l'homme a bâti avec courage et détermination comme valeurs nobles et richesses intellectuelles et toutes les civilisations épanouies qu'il a édifiées ont été souvent proie à la destruction du fait de la violence dans ses manifestations patentes et latentes, même si la communauté internationale de plus en plus convaincue de l'impérieuse nécessité de respecter l'espèce humaine et de plus en plus consciente de la communauté de destin de l'humanité, semble enfin trouver les énergies nécessaires pour son salut face au défi de la violence, ce qui mérite d'être salué et encouragé.

Certes il resterait beaucoup à faire pour réaliser cet objectif. le chemin y serait encore long au vu du retard accusé en la matière, de la persistance des conflits et du déni des droits des peuples et des individus dont le droit à la vie, ce droit sacré, la persistance des pratiques racistes et de la xénophobie qui portent atteinte à la dignité de l'être humain. Ces pratiques malheureusement sont toujours de mise pour nous rappeler toute la difficulté du travail à accomplir, ce qui ne doit pas et ne peut pas être un motif d'abattement et de découragement. bien au contraire, l'amorce par l'humanité du troisième millénaire en tant qu'humanité véritablement civilisée implique une adhésion infaillible à la culture de la paix et des efforts collectifs qu'aura déployés l'humanité pour ce faire.

La promotion de la culture de la paix et le rejet de la culture de la rancœur constituent des actions hautement civilisationnelles susceptibles de rehausser la place de l'humanité et d'honorer les nations qui assument ces actions. Notre peuple qui a pourtant vécu tant d'hostilité extérieure tout au long de son histoire est capable de montrer les vertus de la tolérance avec lui-même et envers autrui. Notre peuple a toujours puisé de ces valeurs pour réaliser notre cohésion interne et en a puisé la force morale et physique qui lui permet de faire face aux situations de crise et de relever les défis auxquels il fait face.

Devant cette histoire séculaire dont tout algérien et toute algérienne doit s'enorgueillir à juste titre, nous ne pouvons qu'exprimer notre regret devant les déviations causées par le terrorisme à l'endroit de notre peuple durant ces dernières années, déviations dangereuses que nous déplorons et condamnons vivement surtout

que le terrorisme a tenté de dénaturer les valeurs sacrées et les enseignements de l'islam qui rejette totalement la violence, l'intolérance et l'injustice.

La démarche de la concorde civile que j'ai eu l'opportunité de proposer au cours de la campagne présidentielle, qui a été approuvée par les deux chambres du parlement et sur laquelle je vous invite à vous prononcer à travers le référendum du 16 septembre prochain, émane de ce que je considère comme un travail de fond pour réconcilier le peuple algérien avec ses valeurs authentiques. Tout comme j'estime, que la démarche de la concorde civile constitue également une action nécessaire pour éradiquer à la racine la division de la famille nationale et pour conjuguer les efforts de la nation en vue de gagner la seule bataille que nous devons mener, à savoir la bataille du développement du pays et le renforcement de sa place au sein des Nations et des États.

Que Dieu vous prête assistance.

Je vous salue.

#### 1.8. Discours N°8

### **DISCOURS A LA NATION (Alger, Vendredi 17 Septembre 1999)**

Au Nom de Dieu, Le Clément et Miséricordieux  
Chères sœurs, chers frères,

Le peuple algérien vient de dire son mot, il a choisi avec clarté, de dire oui à la démarche globale tendant au rétablissement de la paix et de la concorde civile.

Mais par delà la clarté du choix, le peuple, par son vote massif, jamais égalé depuis le recouvrement de l'indépendance nationale, a exprimé, tout aussi clairement, un message sublime à tous ceux qui le croyait incapable de raison, ceux qui le croyait incapable de ressaisissement, il vient de rappeler qu'il sait toujours discerner les enjeux essentiels et sait toujours, avec clairvoyance, s'inscrire dans le mouvement positif de l'histoire pour y enregistrer, chaque fois, de nouvelles avancées, de nouvelles victoires.

Oui, nous pouvons parler de victoire en ce jour béni du vendredi 17 septembre 1999, mais il faut bien savoir l'apprécier, car de quelle victoire s'agit-il ? Il ne s'agit certainement pas d'un bilan entre vainqueurs et vaincus, non, non et non. Il n'y a pas dans la démarche de concorde civile, de vainqueurs et de vaincus. C'est, tous simplement, la victoire du peuple sur lui-même.

Mais, aussi belle et grande que puisse être cette victoire, elle n'est cependant qu'une victoire d'étape, importante certes, mais elle n'est pas la victoire finale.

Car la victoire finale signifie le retour définitif de la paix dans notre pays, elle signifie la reprise de la croissance économique, le recul du chômage et le bien-être

social. Or, personne de sensé ne pensait, qu'à l'aube de ce vendredi 17 septembre 1999, l'Algérie se réveillerait comme par enchantement dans la paix et la concorde civile. Mais, chacun a conscience ou, tout le moins, ressent que l'Algérie s'est réveillée différente, oui, différente, car le vote d'hier a brisé beaucoup de tabous ou, plutôt, a montré que beaucoup de tabous sont désormais hors du temps et hors du champ national.

Pour la première fois, la société civile s'est mobilisée, dans son immense majorité, en faveur de la concorde civile. Tous, sans distinction, ont crié à l'unisson, leur appel pour la concorde civile, et ce n'est pas par simple option d'intérêts quelconques. Non, car pour la première fois, toute la société civile s'est retrouvée en un seul front, celui de la paix, sous un seul étendard, celui de l'Algérie.

On ne peut plus parler maintenant d'intégrisme de gauche et la construction de la maison commune, la maison Algérie, exige qu'il n'y ait plus d'intégrisme du tout. Chacun doit saisir, à cet égard, cette étape historique pour en faire un nouveau départ vers le renouveau national. Cette attitude de la classe politique conforte l'espoir d'un renouvellement des us politiques, de leur orientation vers l'approfondissement de la pratique démocratique et d'un pluralisme sereinement assumé.

Cet espoir n'est pas irréaliste, car il prend sa source dans la grande leçon administrée par le peuple et sa classe politique à l'occasion de ce scrutin. C'est une grande école que l'Algérie vient d'inaugurer, en ce jour béni, école de la responsabilité. Puisse chacun y retenir les meilleurs enseignements, pour qu'à l'avenir, chacun des compétiteurs en politique, garde l'œil rivé à la société et l'oreille attentive à son peuple.

J'en ai fait, quant à moi, une méthode de gouvernance. Chaque fois qu'une question engageant le devenir de la nation ou mettant en jeu des intérêts fondamentaux du peuple se pose, je n'hésiterai pas à en référer à lui, et je ne cesserai jamais être à son écoute. Il est, il sera le seul souverain devant la volonté duquel, seule, je m'inclinerai et devant laquelle devra s'incliner tout individu ou tout groupement quel qu'il soit. La souveraineté du peuple ne peut lui être confisquée indéfiniment, car il est le dernier recours lorsque s'entremêlent les intérêts et s'entrechoquent les idéologies.

Chères sœurs, chers frères,

Par votre vote massif et responsable, vous avez ouvert grandes les portes sur le chemin d'un renouveau national. Mais, si vous avez ainsi creusé des fondations solides, la construction reste à faire et l'effort le plus grand reste à venir. La paix que vous avez appelée hier, est, certes, aujourd'hui, en voie d'être réalisée, mais elle est loin de l'être totalement. Il ne faut pas se laisser bercer par l'incontestable succès du scrutin. Il faut savoir qu'aujourd'hui, seul le parfum des fruits de la paix nous parvient, cela est beau, mais cela n'est pas suffisant, il faut aller la cueillir, cette paix.

J'ai donné ma parole pour l'"Aman", et si cet engagement express est un des fondements de ma démarche, par votre vote massif, il devient aussi le vôtre. Chaque algérienne et chaque algérien, qui adhère à cette démarche, a le devoir de répandre autour de lui, les graines de la solidarité et du respect vis-à-vis de tous les algériens, mais plus particulièrement, vis-à-vis des plus vulnérables, dans ce processus de paix, que sont les victimes du terrorisme ou ceux qui, par les moments d'errements, ont répondu, enfin, à l'appel de leur peuple et réintégré les rangs de la société. A ceux-ci, ne

leur rappelez pas leur condition d'hier, aidez-les à regarder vers l'avenir qu'ils ont choisi de bâtir avec vous. A ceux-là, compensez l'absence de l'être cher par votre présence solidaire.

Bannissez de votre langage les mots inutilement blessant, il n'y a pas de place dans l'idée de concorde civile, ni à reddition, ni à repentir, car elle est fondée seulement sur le respect mutuel et la solidarité.

L'engagement du peuple pour la concorde civile oblige tous les agents de l'Etat à faire preuve de diligence dans le règlement des dossiers et d'un comportement responsable dans leurs relations avec les uns et les autres, car la paix à construire signifie, pour le peuple, la fin de tous les terrorismes, et pas seulement du terrorisme armé.

L'engagement du peuple est, enfin, une source d'émulation supplémentaire pour ceux qui sont encore dans la voie de la violence, pour se ressaisir et réintégrer la société.

La loi est en application, les portes sont ouvertes, mais la société ne saurait les attendre indéfiniment. Ceux qui temporisent, ceux qui laissent passer la chance qui leur est offerte de regarder de nouveau l'avenir avec espoir, ceux qui restent sourds à l'appel généreux de leur peuple, ceux-là, se seront mis définitivement hors-la-loi. L'État et le peuple seront alors en droit et auront même le devoir de mettre en œuvre tous les moyens pour les empêcher de nuire davantage. Je leur lance, solennellement, aujourd'hui encore, un appel pour qu'ils se ressaisissent. La loi est tolérante et, dans son immense générosité, le peuple leur a accordé sa clémence comme jamais ne l'a fait aucun peuple avant lui, si tant est qu'il existe un peuple qui a autant souffert.

Chères sœurs, chers frères,

Mon langage peut sembler en décalage par rapport à la joie, à la liesse qui égaye toutes les contrées de notre pays bien-aimé. Il peut aussi paraître surréaliste par rapport à toutes les souffrances endurées. Mais, si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon, c'est parce que je veux que cette joie et cette liesse deviennent permanentes. Pour cela, il faut consolider le processus que vous avez enclenché en vous rendant en masse aux urnes et en adhérant à la démarche globale.

Je prends acte du changement, je prends acte que le peuple, dans sa majorité, a choisi la paix. C'est maintenant la responsabilité de tout le peuple, de toute la société civile. C'est un véritable contrat de civilisation que le peuple vient de conclure avec lui-même. Désormais, chacun doit aussi en prendre acte, les rapports au sein de la classe politique et ceux entre la classe politique et l'État ne seront certainement plus comme avant.

Les lendemains de scrutin sont, en général, propices aux remerciements adressés à l'endroit des citoyennes et citoyens. J'y dérogerais pour ma part, car le peuple, aujourd'hui, a récupéré une grande part de sa souveraineté et c'est pourquoi, j'adresse plutôt, toutes mes félicitations à toutes et à tous ceux qui ont, chacun à sa manière, renouvelé le serment pour que vive l'Algérie.

Chères sœurs, chers frères,

Votre extraordinaire mobilisation et votre élan fraternel vers la paix, sont aussi des messages cristallins, à l'endroit de nos frères et de nos amis à l'étranger, mais aussi, de

tous nos partenaires. Tous sauront y lire votre volonté et celle de l'Etat algérien de réunir les conditions idoines pour amorcer la croissance économique pour laquelle, vous leur signifiez aussi, qu'ils ont toutes latitudes d'y jouer un rôle important.

Par leur extraordinaire ferveur, nos frères immigrés, ont voulu lancer un grand cri de cœur à la mère-patrie, ils proclament ainsi leur solidarité avec leur peuple et leur disponibilité à participer à la reconstruction du pays. La concorde civile est, pour eux, comme pour tous les autres algériens, le moyen de faire de leur beau pays, un havre de paix, un havre de bonheur, où chaque fois, peut se rendre, dans la sérénité, le frère travaillant ou vivant loin, pour y savourer le repos mérité au sein de son peuple.

Aujourd'hui, le désespoir est vaincu. Faisons en sorte, tous ensemble, pour que demain, soit très proche où sera dépassé même l'espoir, lorsque les larmes auront, définitivement, séché et pour toujours, laisser la place au sourire de nos enfants.

Témoignez, mon Dieu, que je ne déteste, que je ne réproûve, que je n'exècre rien plus que de répandre le sang des musulmans ou de tout humain.

Témoignez, mon Dieu, que je n'explique pas comment un algérien puisse s'autoriser à ôter la vie d'un algérien, ou comment un algérien puisse, de ses propres mains, détruire son foyer.

Témoignez, mon Dieu, que je n'aime pas les geôles, que je n'aime priver quiconque de ses libertés. Mais que puis-je faire lorsqu'il s'agit du droit de légitime défense de la société. N'avez-vous pas dit, mon Dieu : "Quiconque aura tué, ne serait-ce qu'une seule âme sans qu'elle ait commis de mal sur terre, c'est comme s'il avait tué l'humanité tout entière. Tandis que celui qui préserve la vie d'une seule âme, c'est comme s'il a préservé la vie du genre humain tout entier"?

Mon Dieu, soyez m'en témoin. Par la démarche qui est la mienne, je n'ai eu d'autre dessein que celui de mériter votre grâce.

Mon Dieu, soyez m'en témoin. Dans mon jugement, je n'ai favorisé aucun algérien sur un autre algérien.

Je me suis évertué, de toute la force, que vous, mon Dieu, avez bien voulu me prêter, à interpréter les événements et à sonder les cœurs de mes concitoyens, toutes couches sociales confondues. Je n'ai occulté, par ma foi, aucun courant, car je sais, en toute certitude, que mon pays grouille de tendances qui s'entrechoquent telles les vagues de la mer. Je me suis évertué à tenir compte des meurtrissures des uns et des autres. En toute intégrité, en toute sincérité, en toute bonne foi, j'ai tenté de rechercher les causes les plus profondes qui ont été à l'origine de cette tragédie nationale, cette funeste et odieuse tragédie, il m'a fallu, au bout du compte, me résigner à la volonté de Dieu et admettre que tel était le destin de notre pays, alors même que cette tragédie n'est pas sans justifications politiques, économiques, sociales, idéologiques et morales.

Je me suis évertué à faire justice à ceux que la tragédie nationale a endeuillés, qu'ils soient de ce camp ou de l'autre. Je suis allé de toute mon honnêteté, de toute ma franchise, de toute ma fidélité à la parole donnée, avec ceux qui m'ont investi d'une responsabilité, celle-là même dont il m'indiffère de rendre compte ici bas, alors que je

tremble de tout mon être à l'idée d'avoir à le faire le jour du jugement dernier, au cas où j'aurai failli à l'endroit de la société et du peuple.

En l'absence de ceux qui ont été réduits par des circonstances néfastes à être absents, je me suis évertué à défendre des positions difficilement défendables. Je pense honnêtement, et loin d'être satisfait, que j'ai réussi à obtenir le maximum possible, car l'essentiel dans une telle situation, était d'éteindre le brasier de la discorde, de l'éteindre de toutes les manières et par tous les moyens.

Dans une telle démarche, j'ai trouvé le soutien auprès de Dieu d'abord et ensuite du peuple, des partis alliés, des partis ralliés, des organisations de masses, des formations de la société civile et des corporations, mais surtout auprès des hommes et des femmes qui, plus dans l'ombre que sous les feux de la publicité, se sont acharnés à convaincre ceux-là qui n'ont pas eu encore l'opportunité d'exprimer publiquement des positions qui, alors même qu'elles ont évolué un tant soi peu par rapport à ce qu'elles étaient, persistent à se camper sur des conceptions qui ne tiennent pas compte des données engendrées par cette dernière décennie et des idées nouvelles qu'elle a générées, des idées qui considèrent l'avenir avec optimisme et ne perdent pas de vue que le monde est devenu un grand village, qu'il est à l'ère de la mondialisation, qu'il est sous l'empire de la globalisation, qu'il est secoué par l'ouragan des révolutions technologiques en cours dans les domaines de l'informatique, de l'Internet, de la conquête de l'Espace, de la robotique, etc.

Autant de sciences qui ne sauraient nous séparer ni de notre appartenance, ni de notre culture, ni de nos valeurs spirituelles, mais requièrent des concepts modernes qui nous sont inhabituels et auxquels il nous faut nous adapter, à défaut de quoi nous nous reléguerions à la traîne du monde.

Je le répète et réitère, j'insiste et je répète que la loi relative au rétablissement de la concorde civile qui vient d'être consacrée par un référendum populaire qui a traduit la volonté de la majorité écrasante du peuple, ne signifie nullement que ce peuple adhère unanimement à cette démarche. Cependant, que ce soit en politique ou en religion, le gouvernement des peuples, à notre époque, ne se fait qu'avec la majorité. Sachant, en toute bonne foi, que je n'ai négligé le droit de quinconce à s'exprimer librement et que, quoiqu'il en soit, le sort en est jeté, je garde confiance qu'à nouveau les fleurs s'épanouiront et que dans une société mieux civilisée s'ouvriront des perspectives plus larges pour plus de pluralisme. En toutes circonstances, je ne m'en remets qu'à Dieu. On ne donne que de ce que l'on a.

Je me suis adressé à vous aujourd'hui, et c'est en interpellant la conscience de chaque algérienne et de chaque algérien, que je vous exhorte à saisir l'opportunité de la concorde retrouvée et à renouer avec la fraternité et l'union pour faire face, et vous saurez le faire, ensemble la main dans la main, aux défis qui vous menacent à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

A présent que vous avez choisi la voie de la paix et du salut, que tout le monde sache que la paix et le salut sont une culture. Que tout le monde sache que la concorde est un comportement, un comportement dont la signification n'est connue que de ceux qui en ont été privés.

Sachez que tout un chacun d'entre vous a une part de responsabilité dans la consolidation des bases de l'édifice de la concorde retrouvée. Ne pensez surtout pas que les problèmes ont été résolus. Nous demeurerons vigilants.

Au nom du peuple algérien, et à son service exclusif, nous veillerons à accorder notre amitié à ses amis et à manifester notre inimitié à ses ennemis. Je ne répéterai jamais assez aux enfants de ce peuple qu'ils doivent comprendre une bonne fois pour toutes, que ni eux, ni les générations futures n'auront d'avenir que si, hommes et femmes, ils se retroussent les manches.

Gloire à nos martyrs.  
Vive l'Algérie.

#### 1.9. Discours N°9

### **DISCOURS A L'OCCASION DU NOUVEAU MILLENAIRE (Alger, Vendredi 31 Décembre 1999)**

Au Nom de Dieu, Le Clément et Miséricordieux,  
Mes frères Algériens, mes sœurs Algériennes,

Le monde célèbre aujourd'hui une transition fortement symbolique dans la chronologie de l'histoire de l'homme. En ce jour s'achèvent, tout à la fois, une année, un siècle et un millénaire selon le calendrier conventionnel international.

Pour nous, algériens, cette dernière année avant 2000 aura marqué un tournant important dans la suite d'épreuves qui meurtrit notre pays depuis une si longue période.

Il y a un peu plus de 100 jours, le 16 septembre écoulé, vous aviez, dans un vaste élan, exprimé la volonté du peuple algérien, votre volonté quasi-unanime, de mettre fin au déchirement national en ouvrant les voies de la compréhension et de la concorde.

Ce geste témoignait de la très large prise de conscience, après une décennie de dérive et d'horreurs, de l'inanité des visions porteuses d'exclusion et du recours à la violence, qui - au-delà des deuils et des larmes - n'ont fait qu'exacerber une crise sociale, économique et morale résultant en une tragique régression et en un humiliant abaissement national.

Ce message du peuple, dans ses profondeurs, avait une haute portée. Il a signifié que chaque algérien peut avoir3 doit avoir sa place en Algérie, dans l'acceptation mutuelle des différences et la confrontation pacifique des idées. Que chacun peut concourir, par-delà ces différences, à l'effort solidaire, devenu vital, de la collectivité, en vue de

restaurer la conscience nationale et les valeurs civiques, moraliser la vie publique, éliminer les injustices et les inégalités, développer les potentialités humaines et matérielles au service du progrès économique et de la justice sociale.

Le monde ne s'est pas trompé sur la portée du scrutin du 16 septembre et a modifié complètement son regard sur notre pays. Partout s'est imposée la conviction que l'Algérie, par cet acte essentiel, a mis fin à sa longue dérive et a nettement porté le cap sur son nouveau national. Partout s'est imposée la conviction que l'Algérie a résolument fermé la porte aux démons de la division et des extrémismes, de tous les extrémismes. Partout se manifeste la confiance retrouvée en notre pays et la disponibilité à le traiter en partenaire conséquent

La réhabilitation d'une image digne de l'Algérie, et son retour actif sur la scène internationale, à la place que lui assignent son poids spécifique, sa haute tradition d'engagement pour les causes justes, la promotion de ses solidarités et la défense de ses intérêts légitimes, ont été un des objectifs privilégiés de l'action que j'ai menée conformément aux orientations que je vous avais proposées.

Des évolutions significatives ont été enregistrées, qu'il s'agisse du résultat des efforts pour faire entendre à nouveau la voix de l'Algérie dans le concert des nations, ou de la recherche fructueuse de partenaires, prêts à parier sur notre pays et à s'associer à notre action de relance économique et de valorisation de nos ressources, pour autant que nous sachions, rapidement, éliminer les lourdeurs, les dépassements et les incohérences qui pénalisent encore l'investissement et l'activité économique.

En Algérie, très nombreux parmi ceux qui avaient, par conviction ou par désespoir, emprunté les chemins sans issue ont choisi, ou s'appêtent à choisir, de reprendre leur place au sein de la collectivité dans le cadre des dispositions de la loi sur la concorde civile.

Un très large éventail de forces sociales et politiques va, dans l'esprit du message du 16 septembre, s'associer activement à la réalisation des immenses chantiers de la régénération nationale et du développement qui vont démarrer prochainement en conformité des engagements que j'ai souscrits devant la nation.

Dans le sens du rassemblement autour des hautes exigences nationales et de la construction démocratique que je me suis engagé à promouvoir, jamais gouvernement en Algérie n'a été aussi ouvert, en associant loyalement, et en totale transparence, tous ceux qui ne se sont pas exclus ou marginalisés eux-mêmes.

Ces derniers mois ont ainsi marqué une évolution cruciale dans le cheminement du destin national. Seuls peuvent le contester ceux que la paix et les perspectives du nouveau national menacent dans leurs desseins troubles, dans leurs intérêts criminellement égoïstes ou dans leurs ambitions malades. Ceux qui s'attachent à semer la division ; ceux qui s'évertuent à insuffler le doute ; ceux qui se font, sans relâche, les chantres pernicious de l'abaissement national.

Algériens, Algériennes,

Je ne vous ai jamais caché quelle était la profondeur de la crise qui a ravagé notre pays. A quelles articulations de causes complexes renvoyait le déchaînement de

violence ; De quelles déviations graves de la morale publique, de quelles perversions des valeurs sociales il se nourrissait ; quelles blessures et quels déchirements il avait ouverts.

Je n'avais pas la naïveté de croire que cette crise multiforme et douloureuse pouvait être dépassée miraculeusement, c'est à dire hors d'un effort collectif et persévérant, et j'avais tenu, en conscience, à le souligner et à le répéter.

Car s'il s'agit de faire face aux manifestations tragiques d'une débâcle généralisée, il importe aussi, il importe surtout, et dans le même temps, de s'attaquer aux causes de cette longue accumulation de dégradations des valeurs essentielles et des mentalités, de détournements des finalités de l'action publique, d'accaparements des ressources communes et de déliquescence des institutions nationales, afin d'éviter la perpétuation des frustrations et des injustices et, partant, d'éliminer les facteurs de résurgence incessante de la haine et de la violence.

Ainsi le référendum sur la concorde civile n'a été que le départ d'un vaste processus dont tous les volets sont indissociables. Un processus qui vise, d'abord, à redéfinir les règles du pacte social afin de permettre à notre société de s'assumer, démocratiquement, dans ses différences, sans exclusion d'aucune sorte. A permettre, dans ce sens et en priorité, à tous ceux que le désordre moral et l'injustice sociale ont poussé vers des solutions désespérées la possibilité de se réconcilier avec eux-mêmes et avec la société, une société apaisée dans la conscience de sa diversité et désormais résolue à faire sa place à tous dans le respect des droits, tous les droits, de chacun. Aussi, le référendum a-t-il donné à l'Etat, fort de la volonté populaire, une détermination, et une légitimité accrues à protéger, par tous les moyens, sans exception, dont il dispose dans le cadre des lois, la société contre les menées criminelles de ceux qui persisteraient à refuser les voies largement ouvertes de la conscience et de la raison et continueraient à s'ériger en ennemis de leur peuple, de leur pays et de leur religion.

Parallèlement, le vaste processus qui a été enclenché vise à engager les mutations de tous ordres qui doivent créer les conditions de réalisation des aspirations à la dignité, à l'égalité des chances et à une vie décente pour chacun, dans un pays affermi dans ses valeurs propres et sa cohésion sociale, en phase avec l'évolution du monde, respecté et actif sur la scène internationale.

J'avais défini, dans le programme que vous avez ratifié en m'élisant à la présidence de la République, la nature et la finalité des mutations qui doivent toucher tous les domaines de la vie nationale. Mais celles-ci se doivent d'être menées de manière coordonnée, mûrement pesée, dans une démarche qui émancipe l'action des pouvoirs publics du jeu occulte des intérêts particuliers, qui bannisse les visions illusoire, les demi-mesures, les solutions de facilité sans lendemain et les fuites en avant qui n'ont fait, dans le passé, qu'aggraver la défiance et la désillusion vis à vis des pouvoirs et de la gestion étatiques.

Aussi me suis-je attaché à réunir les meilleures conditions - en l'état des choses - d'une action univoque, cohérente et efficace avant de désigner le gouvernement qui doit commencer l'exécution de la vaste entreprise de redressement et de rénovation qui va s'engager fermement dans les jours qui viennent.

Des instructions nettes ont été données pour que la mise en œuvre des orientations nouvelles de la politique nationale s'effectue dans la rigueur, la responsabilité et une complète transparence. Pour qu'elle sollicite, au sein de cadres adéquats, le concours de toutes les compétences sans exclusive, et qu'elle donne lieu à une concertation large et permanente des forces sociales comme à l'écoute attentive de toutes les franges de la société.

Dans la conduite du processus, la restauration de la confiance en l'Etat et celle de la crédibilité de ses administrations sont essentielles. Cet enjeu commande une attitude intransigeante face au laxisme qui encourage les pratiques néfastes du clientélisme et de la corruption, qui se traduit par le mépris et la dévalorisation de la loi. La mise en adéquation des compétences et la moralisation au sein des institutions et des administrations sont, ainsi, parmi les hautes priorités que j'assigne à l'action des pouvoirs publics.

Ces objectifs seront recherchés dans le cadre d'une stratégie globale de régénération et de modernisation de l'administration qui devra impérativement créer les conditions de la gestion pleinement transparente des affaires publiques, celles de la promotion du seul mérite, celles de la généralisation progressive, efficace et maîtrisée des techniques nouvelles. Elles devront aussi, assurer une rationalisation des structures et des moyens et mettre fin aux redondances coûteuses comme à la pratique des recrutements et des emplois de complaisance. Elles devront, enfin, aménager les cadres de l'émergence objective et d'une formation adéquate des élites administratives et techniques selon des modalités qui puissent assurer, notamment, la jonction indispensable du savoir et du savoir-faire.

La réhabilitation et la modernisation de la justice s'inscrivent dans le cadre général de cette transformation. Elles devront viser à supprimer les dérives et les défaillances, à combler les lacunes en vue de la promotion d'un Etat de droit qui donne leur sens et toute leur portée à la construction démocratique et au principe fondamental d'égalité des citoyens. Elles devront, également, concourir à la fluidité et la sécurité dans les relations et les échanges économiques ainsi qu'à l'élimination des pratiques malsaines qui pervertissent l'action de larges pans de l'administration publique.

Une évaluation critique du système judiciaire et une réflexion approfondie sur les modalités de sa mutation sont en cours au sein d'une commission indépendante, largement représentative des compétences nationales et de la société civile. Elles devront constituer la source essentielle d'inspiration et de référence de l'action des pouvoirs publics dans ce secteur essentiel.

Dans le même ordre de priorité, il s'agira d'engager, enfin, la réforme de notre système éducatif en vue de le mettre en phase avec l'évolution du monde et les besoins de notre société. Afin de mieux assurer l'épanouissement intellectuel et moral des générations nouvelles et d'offrir à chacun de nos jeunes, dans une stricte égalité des chances, les meilleures conditions d'une insertion adaptée et gratifiante dans la vie active.

L'ouverture indispensable à l'évolution du monde commande que l'on s'attache rapidement et énergiquement à combler le retard considérable accumulé en matière de technologies de l'information, par rapport même à des pays de niveau de développement

similaires. Ces technologies constituent une révolution comparable dans ses effets à la révolution industrielle qui avait créé le clivage entre pays du nord et du sud. Elle risque de rejeter dramatiquement, plus en arrière encore, parmi ces derniers, les pays qui ne s'y adapteraient pas suffisamment ou suffisamment vite.

Il importe donc qu'un programme coordonné soit rapidement conçu et qu'il soit mis en œuvre avec discernement. Il concernera, notamment, le développement des infrastructures et des réseaux de télécommunication, lequel devra solliciter fortement le partenariat étranger. Il concernera également l'introduction, progressivement intensive, à tous les niveaux des cycles d'enseignement et de formation de matériels et de programmes appropriés, la systématisation progressive et judicieuse, des techniques nouvelles dans les services publics. Il visera également la multiplication des vecteurs et des moyens d'utilisation des ressources de l'Internet ainsi que la mise en place des dispositifs d'incitation et de soutien aux opérateurs et prosateurs se spécialisant dans la diffusion et le développement des technologies de l'information.

L'adaptation au monde de technologie et de communication qui se façonne, resterait vaine si elle ne s'accompagnait d'une ouverture à l'expression libre et au débat d'idées, qui seule peut permettre de développer la création autonome, C'est à dire d'éviter une dépendance qui signifierait la dilution de notre culture, de nos valeurs propres et l'abdication de notre personnalité nationale.

L'action de l'Etat est nécessaire pour favoriser les conditions de ces échanges et de ces débats par un soutien accru aux vecteurs de diffusion de la création intellectuelle et artistique, ainsi qu'à l'aménagement de conditions plus favorables et plus transparentes en matière d'aide à la création.

La presse permet également le développement du débat d'idées. Elle doit par ailleurs, jouer un rôle essentiel dans l'approfondissement et la consolidation du projet démocratique en contribuant à la formation de la conscience civique et d'une opinion véritablement informée et responsable.

L'Etat devra veiller à favoriser la diversité et le pluralisme de la presse, comme il devra assurer, S'agissant du service public audiovisuel, les conditions et les moyens d'une qualité accrue dans le cadre d'une ouverture plus grande sur les évolutions du monde et de la société, de la promotion des valeurs et du génie national, du renforcement du pacte social.

Aussi essentielles que toutes ces transformations, sinon davantage, parce qu'elles les conditionnent en grande partie, sont les mutations à organiser dans l'ordre économique. Il est vital pour le devenir de notre pays que commence véritablement à se développer une économie de substitution aux hydrocarbures. Il est essentiel pour la cohésion sociale que soit rapidement retrouvées les voies d'une croissance forte, durable et auto-entretenu. Il est indispensable, dans cette perspective, que l'investissement et l'activité économique soient libérés des carcans bureaucratiques, des pratiques malsaines, de la prédominance d'intérêts occultes et de monopoles de fait, qui entravent leur essor. Il est nécessaire, en cette étape, que l'encouragement à l'initiative privée s'accompagne de dispositifs propres à l'orienter vers les activités productives, et parmi celles-ci, prioritairement, vers les activités à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.

Il est nécessaire de mettre fin à la passivité et à l'immobilisme qui caractérisent l'attitude vis-à-vis du secteur public économique. L'heure est venue de fixer clairement les choix, et de s'attacher, sans atermolement, à les mettre en œuvre. L'option incontournable et définitive d'une économie de marché, doit trouver pleinement son application ; ce qui ne signifie pas un systématisme dans la définition et la mise en œuvre du programme opérationnel de restructuration du secteur public économique, qui ne tiendrait compte ni des spécificités de notre économie, ni des réalités très diverses des situations, ni de l'urgence de la relance économique, ni de la nécessité d'une vision réaliste des possibilités objectives que peut permettre l'environnement national et international dans la phase actuelle.

Il est également impératif que soient clairement identifiés, puis engagés sans détour, les moyens de l'émergence d'un secteur bancaire performant, jouant véritablement son rôle d'intermédiation et d'allocation rationnelle des ressources.

Il est nécessaire de développer une action plus audacieuse, plus diversifiée pour le développement de l'agriculture, la mobilisation et la gestion des ressources hydriques, la promotion des ressources potentielles insuffisamment sollicitées, telles que le tourisme et la pêche.

La question foncière, en ce qu'elle limite les possibilités du développement agricole et qu'elle constitue l'un des facteurs essentiels du blocage de l'investissement industriel, devra recevoir un traitement prioritaire. Il est impératif que soit corrigée une situation qui fait le lit de la spéculation, de la corruption et du détournement de finalités du patrimoine foncier. Une situation caractérisée par un foisonnement brouillon de textes, la multiplication incohérente des intervenants, l'absence de suivi administratif et fiscal réellement efficient des opérations, la lenteur des procédures administratives et celles du règlement des contentieux.

Dans le cadre de l'action générale des pouvoirs publics, une attention particulière devra être accordée à la solidarité nationale. D'abord en mettant fin aux abus et aux surenchères démagogiques afin de mieux cibler l'effort en faveur de ceux qui en ont réellement et le plus besoin. Ensuite en l'organisant avec plus d'efficacité et plus de transparence dans ses modalités.

Dans la phase de difficultés que connaît le pays, l'Etat doit payer d'exemple en matière de rigueur et d'austérité. La réduction, nécessaire, de son train de vie, la lutte contre les abus et les gaspillages, ne doit pas être comprise et menée comme la recherche dérisoire d'économies de bouts de chandelles, mais comme un acte hautement symbolique et moralisateur visant à mettre fin à un système de prébendes, qui attire vers certaines fonctions et mandats publics, en les déconsidérant, ceux que la seule préoccupation du lucre doit autrement orienter.

Le traitement de l'évasion fiscale, en forte expansion ces dernières années et qui atteint actuellement un niveau inconcevable, et celle de l'économie parallèle qui la nourrit, devront emprunter plusieurs voies convergentes ; d'abord la facilitation administrative de l'investissement et de la création de sociétés ; parallèlement, le renforcement de la protection et de la garantie des opérateurs contre l'arbitraire ou les exactions de fonctionnaires indignes, qui devra être le corollaire de la mise en œuvre d'une recherche et d'une répression plus fermes des délits fiscaux. Enfin, la

réorganisation et la modernisation, concomitamment à leur moralisation, des administrations chargées du fisc et des douanes, ainsi que le développement judicieux de la coordination administrative qui permettront d'améliorer les moyens de prévention et de dépistage de la fraude.

Telles sont pour, l'essentiel, les grandes orientations de m'étais engagé devant vous à suivre dans l'accomplissement du mandat que vous m'avez confié. Ce sont ces mêmes orientations que je viens d'assigner au déploiement de l'action gouvernementale, constant dans mes résolutions et assuré dans ma conviction que là résident, de manière incontournable, les chances et les moyens d'un avenir viable pour notre pays.

Algériens, Algériennes,

Si l'action publique doit impulser la dynamique de rénovation et de développement, si elle est de nature à la canaliser, elle ne peut, à elle seule, l'entretenir et assurer son succès.

C'est de l'action de la collectivité toute entière, de chacun et de chacune d'entre vous, que dépendra la réussite. C'est par la réhabilitation de l'effort, par le goût retrouvé du travail achevé, par la promotion du mérite vrai, partout, dans les bureaux, dans les universités et les écoles, dans les champs, dans les usines et les chantiers. C'est en assumant, chacun d'entre nous, ses devoirs avant de revendiquer ses droits. C'est en veillant à la préservation du bien public, le bien de tous. C'est en se refusant au jeu du clientélisme et du passe-droit, en se mobilisant contre eux et contre les fraudes multiples au détriment de l'Etat, c'est à dire, en fin de compte, des plus démunis. C'est en prenant conscience que la loi est la seule garantie durable des droits de chacun et en œuvrant à la renforcer par son respect scrupuleux en toute circonstance. C'est par un exercice responsable des droits civiques, le choix conséquent des représentants et des édiles, par une implication active dans les affaires de la cité et leur contrôle.

C'est aussi, plus généralement, par le renforcement de la conscience nationale ; par la conviction partagée que l'unité de la nation est le devoir suprême qui exige de tous le sacrifice des préférences étroites ; par le sentiment ultime qu'il n'est, pour personne, de salut qui vaille hors du salut de la nation.

C'est seulement ainsi que nous réussirons ensemble nos espérances communes de paix, de justice et de solidarité. C'est seulement ainsi que nous pourrons réaliser le progrès économique et social ; que nous pourrons assurer pour notre pays, pour notre jeunesse et les enfants de nos enfants, les moyens d'une place digne et pleinement participative dans le monde exigeant et impitoyable où nous entrons symboliquement aujourd'hui.

Ce passage du millénaire, précisément, intervient durant le mois de Ramadhan. En cette période sacrée où nous pouvons nous rendre compte de l'unité fondamentale de la collectivité nationale, rassemblée toute, ici ou à l'étranger, dans sa foi et ses coutumes ancestrales, ne doit-on pas réaliser toute la vacuité des querelles identitaires, toute l'aberration des thèses et des entreprises porteuses de division ? C'est aussi en cette période sacrée que se révèlent avec le plus d'acuité l'étendue des difficultés du plus grand nombre et la détresse des démunis, devenus si nombreux. Comment ne pas, alors, au-delà de la compassion immédiate, mesurer avec douleur où en est arrivé notre pays,

en dépit de toutes ses promesses, et nous renforcer dans la conviction qu'il est l'heure, qu'il est décidément l'heure, du ressaisissement collectif.

Car le redressement, le développement et le progrès pour tous, ne peuvent résulter de l'action d'un homme seul ou d'un gouvernement. Ils ne peuvent venir que de la volonté d'un peuple, animé de l'ambition nationale, déterminé à assurer son bonheur et sa prospérité, et qui en assume, en conséquence, le juste prix par le travail et la cohésion.

Algériens, Algériennes,

En cet instant particulier, alors que s'ouvre symboliquement, avec l'année, une ère nouvelle, je veux vous souhaiter, à tous, la foi en l'Algérie, l'effort national et la persévérance sur le chemin du renouveau.

## Annexe 2 : Tableaux des résultats de l'analyse lexicométrique

## 2.1. Le style, toutes catégories de mots, verbes, adjectifs et relations

Tableau n°1 : les résultats de l'analyse du discours n°1

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
-Style plutôt argumentatif -Prise en charge par le narrateur. - 10 propositions remarquables - 4 épisodes détectés	<p><b>* Verbes :</b> Factif : 48.9% ( 88) Statif : 27.2% (49) Déclaratif : 21.1% (38) Performatif 2.8% (5)</p> <p><b>* Connecteurs :</b> Condition : 0.0% (0) Cause : 5.0% (5) But : 2.0%(2) Addition : 84.2%(85) Disjonction : 1.0%(1) Opposition : 3.0%(3) Comparaison : 4.0%(4) Temps : 1.0% (1) Lieu : 0.0%(0)</p> <p><b>* Modalisations :</b></p>	<p>Être : 20 pouvoir : 10 devoir : 6 Avoir : 6 vouloir : 5 contribuer : 4 prendre : 4 constituer : 3 assurer : 3 assumer : 3</p>	<p>National : 8 Plein : 6 Seul : 6 Démocratique :4 International : 3 Profond : 3 Économique : 3 collectif : 3 civil 3</p>	<p>(monsieur &gt; président) 4 (madame &gt; monsieur) 4 (nation &gt;Algérie) 3 (concours &gt;renforcement) 2 (productivité &gt; actions) 2 (renforcement &gt;promotion) 2 (fils &gt; nation) 2 (vie &gt; nation) 2 (renforcement &gt; nation) 2 (politique &gt;calme) 2 (renforcement</p>

	<p>Temps : 5.9%(5)</p> <p>Lieu : 14.1%(12)</p> <p>Manière : 21.2%(18)</p> <p>Affirmation : 1.2%(1)</p> <p>Doute : 0.0% (0)</p> <p>Négation : 7.1%(6)</p> <p>Intensité : 50.6%(43)</p> <p><b>* <u>Adjectifs</u> :</b></p> <p>Objectif : 62.1%(77)</p> <p>Subjectif : 37.9%(47)</p> <p>Numérique : 0.0%(0)</p> <p><b>* <u>Pronoms</u> :</b></p> <p>"Je" :17.3%(13)</p> <p>"Tu" : 0.0%(0 )</p> <p>"Il" : 16.0%(12)</p> <p>"Nous" :32.0%(24)</p> <p>"Vous" :10.7%(8)</p> <p>"Ils" : 4.0%(3 )</p> <p>"On" :0.0%(0)</p>			> institution) 2
--	---	--	--	------------------

Tableau n°2 : les résultats de l'analyse du discours n°2

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
- Style plutôt argumentatif -Prise en charge par le narrateur. -26 propositions remarquables -7 épisodes détectés	<p><b>* Verbes :</b></p> <p>Factif :53.2% (370)</p> <p>Statif : 22.4% (156)</p> <p>Déclaratif : 22.7% (158)</p> <p>Performatif : 1.7% (12)</p> <p><b>* Connecteurs :</b></p> <p>Condition : 2.5% (9)</p> <p>Cause : 3.6% (13)</p> <p>But : 1.7% (6)</p> <p>Addition : 79.3%(288)</p> <p>Disjonction : 3.3% (12)</p> <p>Opposition : 3.9% (14)</p> <p>Comparaison : 4.1% (15)</p> <p>Temps : 1.7% (6)</p>	<p>Être 72</p> <p>devoir 37</p> <p>avoir 20</p> <p>pouvoir 20</p> <p>faire 14</p> <p>assurer 11</p> <p>affirmer 8</p> <p>prendre 7</p> <p>réaliser 7</p> <p>commander 6</p> <p>voir 6</p> <p>vouloir 6</p> <p>dire 6</p> <p>permettre 6</p> <p>œuvrer 5</p> <p>attacher 5</p> <p>donner 5</p> <p>assumer 5</p> <p>venir 5</p> <p>déclarer 5</p> <p>adapter 5</p> <p>exprimer 5</p> <p>constituer 5</p> <p>savoir 5</p> <p>faire l'objet 4</p>	<p>National 23</p> <p>social 21</p> <p>économique 11</p> <p>nouveau 9</p> <p>grand 8</p> <p>seul 7</p> <p>plein 7</p> <p>commun 7</p> <p>possible 6</p> <p>droit 6</p> <p>profond 5</p> <p>immédiat 4</p> <p>individuel 4</p> <p>certain 4</p> <p>privé 4</p> <p>long 4</p> <p>ouvert 4</p> <p>particulier 4</p> <p>consacré 3</p> <p>faible 3</p> <p>culturel 3</p> <p>intellectuel 3</p> <p>nombreux 3</p> <p>indispensable 3</p> <p>nécessaire 3</p>	<p>(nation &gt; Algérie) 11</p> <p>(axe &gt; action) 3</p> <p>(nation &gt; unité) 3</p> <p>(investissement &gt; résident) 3</p> <p>(état &gt; devoir) 3</p> <p>(état &gt; expression) 2</p> <p>(législation &gt; nation) 2</p> <p>(droit &gt; nation) 2</p> <p>(souffrance &gt; mort) 2</p> <p>(détermination &gt; œuvre) 2</p> <p>(procédure &gt; réalisation) 2</p> <p>(état &gt; nation) 2</p> <p>(musulman &gt;</p>

Lieu : 0.0% (0)	convenir 4	légitime 3	berbère) 2
*	devenir 4	large 3	(intégration >
<b><u>Modalisations</u></b>	falloir 4	immense 3	développement)
<b>:</b>	offrir 4	fort 3	2
Temps : 9.6% (35)	mettre 4	matériel 3	(exigence >
Lieu : 13.4% (49)	garantir 4	actif 3	développement)
Manière : 18.6% (68)	procéder 4	humain 3	2
Affirmation : 2.7% (10)	veiller 4	cohérent 3	(action >
Doute 0.0% (0)	réunir 4	populaire 3	armée) 2
Négation : 9.6% (35)	initier 3	impératif 3	(armée > force
Intensité : 46.2%(169 )	compter 3	collectif 3	de sécurité) 2
<b><u>* Adjectifs :</u></b>	concourir 3		(nation >
Objectif : 54.0%(231)	lutter 3		calme) 2
Subjectif : 44.2% (189)	mériter 3		(solidarité >
Numérique : 1.9% (8)	comporter		nation)
<b><u>* Pronoms :</u></b>	3		2
"Je" :19.5% (49)	aller 3		(citoyen >
"Tu" :0.0% (0)	rester 3		devoir) 2
"Il" :	fonder 3		(nation >
	suffire 3		région) 2
	affecter 3		(nation >
			aspiration)
			2
			(législation >
			investissement)
			2
			(aide > dieu)
			2
			(chemin
			>avenir) 2
			(monopolisation

	20.3%(51)			>
	"Nous"			investissement)
	:29.1%(73)			2
	"Vous" : 4.8%			(modestie
	(12)			>prétention) 2
	"Ils" : 6.0%			(mouvement >
	(15)			solidarité) 2
	"On" : 3.6%			(ressource >
	(9)			solidarité) 2

Tableau n°3 : les résultats de l'analyse du discours n° 3

<i>Le style</i>	<i>Toutes catégories de mots</i>	<i>Verbes</i>	<i>Adjectifs</i>	<i>Relations</i>
Style plutôt argumentatif - Mise en scène : dynamique, action. - 10 propositions remarquables - 5 épisodes détectés	<b>* Verbes :</b>	Être 39	civil 9	(rétablissement
	Factif 46.2% (90)	devoir	national 5	> concorde)
	Statif 33.3% (65)	10	grand 3	5
	Déclaratif :20.0% (39)	avoir	nécessaire	(nation >
	Performatif	9	3	chance)3
	0.5% (1)	pouvoir	souverain	(1999 >
	<b>* Connecteurs :</b>	savoir	3	monsieur)2
	Condition	6		(juin >
	3.8% (3)	faire		monsieur) 2
	Cause 6.3% (5)	5		(potentiel >
But 2.5% (2)	prendre		nation)2	
Addition :67.5% (54)	3		(droit >	
Disjonction			nation) 2	
1.3% (1)			(législation >	
Opposition			nation)	
			(profondeur >	
			blessure)2	
			(respect >	
			Algérie) 2	

8.8% (7)			(législation >
Comparaison			concorde)2
7.5% (6)			(politicien >
Temps 2.5% (2)			nation) 2
Lieu 0.0% (0)			(monsieur >
<b>* Modalisations</b>			ministre) 2
:			(intérêt >
Temps : 12.1%			nation) 2
(15)			(importance >
Lieu : 7.3% (9)			profondeur)
Manière : 12.1%			2
(15)			(intérêt >
Affirmation :			Algérie) 2
8.1% (10)			
Doute : 0.0% (0)			
Négation : 13.7%			
(17)			
Intensité :			
46.8%(58)			
<b>* Adjectifs :</b>			
Objectif : 57.7%			
(56)			
Subjectif : 42.3%			
(41)			
Numérique :			
0.0% (0)			
<b>* Pronoms :</b>			
"Je" 10.7% (6)			
"Tu" 0.0% (0)			
"Il" 51.8%			
(29)			
"Nous" 14.3% (8)			
"Vous" 1.8% (1)			

	"Ils" 5.4% (3)			
	"On" 0.0% (0)			

Tableau n°4 : les résultats de l'analyse du discours n° 4

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
-Style plutôt argumentatif	<b>* Verbes :</b> Factif : 44.2% (122)	Être 47 avoir 17 devoir 10	National 8 politique 5 civil 4	(nation > Algérie) 6 (axe > effort) 3
-Prise en charge par le narrateur.	Statif : 35.1% (97)	pouvoir 8 vouloir 6	juridique 3 grand 3	(situation > fait) 3
-Prise en charge à l'aide du "Je".	Déclaratif : 20.3%(56)	faire 5 dire 4	économique 3	(crise > nation) 2
- 9 propositions remarquables	Performatif : 0.4% (1)	exprimer 4 décider 4	social 3 seul 3	(Algérie > monde) 2
- 6 épisodes détectés	<b>* Connecteurs :</b> Condition : 4.3% (4)	savoir 3 aller 3 comprendre 3		(homme > calme) 2 (langue > nation) 2
	Cause : 7.5% (7)	engager 3 mettre 3		(calme > croissance) 2
	But : 1.1% (1)	prendre 3		
	Addition : 64.5% (60)	donner 3 apprendre 3		2
	Disjonction : 4.3% (4)	attendre 3 mener 3		(calme > concorde)2
	Opposition : 7.5% (7)			(référendum > septembre) 2
	Comparaison : 7.5% (7)			(axe > relance)

	Temps : 3.2% (3)			2 (calme > Algérie) 2
	Lieu : 0.0% (0)			(espoir > Algérie) 2
	* -.			(rétablissement > concorde)
	<b><u>Modalisations</u></b> :			2 (effort > relance) 2
	Temps : 14.2% (22)			(rendez-vous > Algérie)
	Lieu : 7.1% (11)			2 (image > Algérie) 2
	Manière : 12.9% (20)			(fait > cessation) 2
	Affirmation : 9.7% (15)			(calme > cœur)2
	Doute : 0.0% (0)			(rendez-vous> calme) 2
	Négation : 16.1% (25)			(situation > cessation) 2
	Intensité : 40.0% (62)			(rétablissement > calme)
	<b><u>* Adjectifs :</u></b>			2 (septembre > 1999)2
	Objectif : 53.3% (65)			(solidarité >construction)
	Subjectif : 44.3% (54)			2
	Numérique : 2.5% (3)			
	<b><u>* Pronoms :</u></b>			
	"Je" : 28.3% (28)			
	"Tu" : 1.0% (1)			

	"Il" : 28.3% (28)			
	"Nous" : 7.1% (7)			
	"Vous" : 4.0% (4)			
	"Ils" : 4.0% (4)			
	"On" : 7.1% (7)			

Tableau n°5 : les résultats de l'analyse du discours n° 5

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
- Style plutôt argumentatif	<b>* Verbes :</b> Factif 50.0% (68)	être 2	civil 7 économique 6	(nation > Algérie) 6 (calme > concorde) 4
-Prise en charge par le narrateur.	Statif 27.9% (38)	avoir 5 pouvoir 4	social 5 national 5	(rétablissement > calme) 4
-11 propositions remarquables	Déclaratif 21.3% (29)	faire 4 falloir 4	plein 3	(rétablissement > concorde) 4
-5 épisodes détectés	Performatif 0.7% (1) <b>* Connecteurs :</b> Condition	constituer 3 donner 3 permettre 3		(calme > sécurité) 3 (démarche > rétablissement) 3

2.1% (2)	exprimer	(démarche >
Cause 3.2%	3	calme)3
(3)	forger 3	(démarche >
But 7.4%		concorde) 3
(7)		(sécurité >
Addition		stabilité)3
72.6% (69)		(calme >
Disjonction		stabilité) 3
1.1% (1)		(rénovation >
Opposition		développement)
4.2% (4)		2
Comparaison		(stabilité >
3.2% (3)		développement)
Temps 6.3%		2
(6)		(calme >
Lieu 0.0%		développement)
(0)		2
*		(paramètre >
<u>Modalisations</u>		état)2
⋮		(condition >
Temps 12.3%		calme)2
(10)		(conscience >
Lieu 3.7%		citoyen) 2
(3)		(paramètre >
Manière		cohésion
14.8% (12)		sociale)2
Affirmation		(but > nation) 2
12.3% (10)		(paramètre >
Doute 0.0%		érosion) 2
(0)		(nation >
Négation		besoin)2
11.1%		(concorde >
(9)		développement)2

	Intensité 45.7% (37)			(septembre > 1999)2
	<b>* Adjectifs :</b>			(méthode > travail)2
	Objectif 56.0% (56)			(dégradation > paramètre) 2
	Subjectif 40.0% (40)			(vie > société) 2
	Numérique 4.0% (4)			(rétablissement > développement) 2
	<b>* Pronoms :</b>			
	"Je" 19.1% (9)			
	"Tu" 0.0% (0)			
	"Il" 46.8% (22)			
	"Nous" 2.1% (1)			
	"Vous" 2.1% (1)			
	"Ils" 2.1% (1)			
	"On" 0.0% (0)			

Tableau n°6 : les résultats de l'analyse du discours n° 6

<i>Le style</i>	<i>Toutes catégories de mots</i>	<i>Verbes</i>	<i>Adjectifs</i>	<i>Relations</i>
-Style plutôt énonciatif	<b>* Verbes :</b> Factif 50.4% (64)	être 1	International 9	(culture > calme) 11
-Prise en charge par le narrateur.	Statif 24.4% (31)	devoir 5	civil 3	(calme > culture) 3
-10 propositions remarquables	Déclaratif 23.6% (30)	faire 4	humain 3	(ONU > culture) 3
-5 épisodes détectés	Performatif 1.6% (2)	constituer 4	sacré 3	(année > culture) 3
	<b>* Connecteurs :</b> Condition 1.5% (1)	réaliser 3		(année > calme) 2
	Cause 3.0% (2)	pouvoir 3		(millénaire > calme) 2
	But 0.0% (0)			(discours > décennie), 2
	Addition 74.6% (50)			(gens > droit) 2
	Disjonction 0.0% (0)			(régularité > droit)2
	Opposition 7.5% (5)			(valeur > tolérance)2
	Comparaison 11.9% (8)			(conflit > droit)2
	Temps 1.5% (1)			(calme > concorde)2
	Lieu 0.0% (0)			(culture > ressentiment) 2
	<b>* -.</b>			(nation > droit) 2
				(nation > valeur)2
				(millénaire >)

	<b><u>Modalisations</u></b>			culture) 2
	⋮			(civilisation >
	Temps 9.8%			valeur)2
	(6)			(décennie
	Lieu 4.9%			>culture) 2
	(3)			(foi > valeur) 2
	Manière			(droit > vie) 2
	16.4% (10)			(développement
	Affirmation			> nation)
	3.3% (2)			2
	Doute 0.0%			(première >
	(0)			décennie) 2
	Négation 9.8%			(droit >
	(6)			régularité)2
	Intensité			(promotion >
	55.7% (34)			culture) 2
	<b><u>* Adjectifs :</u></b>			(sacre >
	Objectif			culture)2
	51.4% (37)			(culture >
	Subjectif			actions)2
	44.4% (32)			(assemblée
	Numérique			générale >
	4.2% (3)			ONU) 2
	<b><u>* Pronoms :</u></b>			(droit >
	"Je" 25.9%			raciste)2
	(7)			(défi >
	"Tu" 0.0%			violence)2
	(0)			(septembre >
	"Il" 37.0%			1999)2
	(10)			(combat >
	"Nous" 14.8%			nation)2
	(4)			
	"Vous" 14.8%			

	(4)			
"Ils"	0.0%			
	(0)			
"On"	0.0%			
	(0)			

Tableau n°7: les résultats de l'analyse du discours n° 7

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
-Style plutôt descriptif	<b>* Verbes :</b> Factif 59.5% (113)	Être 31 faire 7 avoir 6	Quotidien 6 long 5 social 4	(gens > Algérie) 9
-Mise en scène : dynamique, action.	Statif 26.8% (51) Déclaratif 13.7% (26)	devoir 6 appeler 3 bannir 3 savoir 3	civil 4 culturel 3 nouveau 3 internationa 1	(Algérie > calme) 9 (culture > calme) 7 (calme > gens) 5 (calme > concorde) 5
-10 propositions remarquables	Performatif 0.0% (0)		3	(gens > calme) 5
-6 épisodes détectés	<b>* Connecteurs :</b> Condition 0.0% (0) Cause 1.4% (2) But 0.7% (1) Addition 82.4% (117) Disjonction 4.2%			(civilisation > calme) 4 (Algérie > monde) 4 (Algérie > histoire) 4 (calme > Algérie) 3 (culture > Algérie) 3 (gens > monde)

	(6)		3
	Opposition		(gens > culture)
	3.5% (5)		3
	Comparaison		(religion >
	7.0% (10)		démocratie) 3
	Temps 0.7%		(gens > force) 3
	(1)		(Algérie >
	Lieu 0.0%		année) 3
	(0)		(Algérie >
	*		scandale)2
	.-		(société >
	<b><u>Modalisations</u></b>		Algérie)2
	∴		(calme >
	Temps 22.2%		respect)2
	(22)		(famille >
	Lieu 11.1%		Algérie)2
	(11)		(calme >
	Manière		prière)2
	6.1% (6)		(force >
	Affirmation		culture)2
	2.0% (2)		(calme >
	Doute 0.0%		solidarité)2
	(0)		(Algérie >
	Négation		rendez-vous) 2
	23.2% (23)		(histoire > gens)
	Intensité		2
	35.4% (35)		(nation >
	<b><u>* Adjectifs :</u></b>		Afrique
	Objectif		du nord) 2
	59.8% (61)		(droits de
	Subjectif		l'homme >
	37.3% (38)		démocratie) 2
	Numérique		(Algérie >
	2.9% (3)		

	<b>* Pronoms :</b>			place) 2
	"Je" 7.3%			(point > place) 2
	(3)			(calme >
	"Tu" 0.0%			Afrique du nord)
	(0)			2
	"Il" 29.3%			(calme >
	(12)			stabilité) 2
	"Nous" 4.9%			(histoire >
	(2)			calme) 2
	"Vous" 12.2%			(Algérie > mot)
	(5)			2
	"Ils" 9.8%			(sagesse > gens)
	(4)			2
	"On" 0.0%			(recherche >
	(0)			Afrique du nord)
				2
				(année > calme)
				2
				(Algérie >
				force) 2
				(calme > force)
				2
				(histoire >
				Algérie)2

Tableau n°8:les résultats de l'analyse du discours n° 8

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
-Style plutôt argumentatif -Prise en charge par le narrateur. -Prise en charge à l'aide du "Je". -16 propositions remarquables -6 épisodes détectés	<b>* Verbes :</b> Factif 47.1% (179) Statif 31.6% (120) Déclaratif 20.8% (79) Performatif 0.5% (2) <b>* Connecteurs :</b> Condition 4.6% (7) Cause 9.2% (14) But 2.6% (4) Addition 50.0% (76) Disjonction 7.9% (12) Opposition 15.1% (23) Comparaison 5.9% (9) Temps 4.6% (7) Lieu 0.0% (0) *	être 6 3 avoir 1 7 faire 1 1 savoir 1 1 pouvoir 10 falloir 7 venir 6 devoir 5 signifier 5 évertuer 4 prendre 4 choisir 4 adresser 4 dire 3 exprimer	civil 13 cher 9 grand 8 seul 7 national 6 nouveau 5 beau 3 massif 3	(vendredi > septembre) 3 (nation > Algérie) 3 (sœur > frère) 0003 (septembre > 1999) 3 (dieu > témoignage) 2 (concorde > comportement) 2 (homme > femme) 2 (Algérie > accalmie) 2 (calme > concorde) 2 (nation > accalmie) 2 (démarche > concorde) 2 (rétablissement > concorde) 2 (engagement > nation) 2 (nation > société) 2 (calme > nation)

<b><u>Modalisations</u></b>	3		2
⋮	répéter		
Temps 13.8%	3		
(32)	retrouver		
Lieu 10.3%	3		
(24)	vouloir 3		
Manière	devenir		
9.5% (22)	3		
Affirmation	rendre 3		
5.2% (12)	penser 3		
Doute 0.0%	adhérer		
(0)	3		
Négation	agir 3		
19.0% (44)	laisser 3		
Intensité			
42.2% (98)			
<b><u>* Adjectifs :</u></b>			
Objectif			
52.7% (78)			
Subjectif			
47.3% (70)			
Numérique			
0.0% (0)			
<b><u>* Pronoms :</u></b>			
"Je" 34.3%			
(59)			
"Tu" 0.0%			
(0)			
"Il" 25.6%			
(44)			
"Nous" 5.8%			
(10)			
"Vous" 9.3%			

	(16)			
"Ils"	6.4%			
	(11)			
"On"	1.7%			
	(3)			

Tableau n°9: les résultats de l'analyse du discours n°9

Le style	Toutes catégories de mots	Verbes	Adjectifs	Relations
-Style plutôt narratif	<b>* Verbes :</b> Factif 58.3% (218)	être 39 devoir 25 pouvoir 13	National 20 Économique 11 essentiel 9	(changement > monde) 5 (action > pouvoir public) 4
-Mise en scène : dynamique, action.	Statif 21.4% (80) Déclaratif 19.8% (74)	assurer 8 avoir 8 permettre 6	social 8 seul 7 public 5 fort 5	(rénovation > administration) 3 (chance > vie) 2
-13 propositions remarquables	Performatif 0.5% (2)	engager 6 faire 5	administratif 5 nouveau 4	(condition > vie) 2
-8 épisodes détectés	<b>* Connecteurs :</b> Condition 1.3% (3) Cause 4.9% (11) But 2.7% (6) Addition 79.9% (179) Disjonction 4.0%	viser 5 développer 4 attacher 4 venir 4 mettre fin 4 mener 4 donner 4 agir 4 importer 4 aller 3	international 4 dernier 4 large 4 actif 4 vaste 4 haut 4 civil 3 indispensable 3 grand 3 démocratique 3 moral 3 ouvert 3	(changement > besoin) 2 (égalité > vie) 2 (investissement > activité) 2 (réorganisation > administration) 2 (raisonnement > nation) 2 (rénovation > justice) 2 (Algérie >

	(9)	retrouver 3	particulier 3	consentement) 2
	Opposition	mettre 3	objectif 3	(volonté >
	2.7% (6)	créer 3	long 3	nation) 2
	Comparaison	solliciter 3	technique 3	(morale >
	3.1% (7)	accroître 3		administration) 2
	Temps 1.3%	assumer 3		(unité > nation)2
	(3)	associer 3		(ennemi > nation)
	Lieu 0.0%	assigner 3		2
	(0)	constituer		(Algérie >
	*	3		transition) 2
	<b><u>Modalisations</u></b>	signifier 3		(moyen > usage)
	:	entrer 3		2
	Temps 8.8%	éliminer 3		(Algérie >
	(19)			monde) 2
	Lieu 17.2%			(mutation >
	(37)			ordre) 2
	Manière			(clément >
	18.1% (39)			Algérie) 2
	Affirmation			(1999 > Algérie)
	4.7% (10)			2
	Doute 0.0%			(rénovation >
	(0)			environnement) 2
	Négation			(frère > Algérie)
	7.0% (15)			2
	Intensité			(Algérie >
	44.2% (95)			confrontation) 2
	<b><u>* Adjectifs :</u></b>			(Algérie >
	Objectif			différence) 2
	51.0% (156)			(ouverture >
	Subjectif			changement) 2
	48.7% (149)			(technologie >
	Numérique			changement) 2
	0.3% (1)			(moyen > monde)

	<b>* Pronoms :</b>			2
	"Je" 13.7%			(ouverture >
	(17)			monde)2
	"Tu" 0.0%			(soutien >
	(0)			émission)2
	"Il" 30.6%			(Algérie >
	(38)			moment) 2
	"Nous" 8.1%			(débat > idée) 2
	(10)			(égalité > chance)
	"Vous" 6.5%			2
	(8)			
	"Ils" 8.1%			
	(10)			
	"On" 1.6%			
	(2)			

### 3.1. Liste des univers de référence

#### 3.1.1. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N°1

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
nation 17	nation 6	nation 0016
comportement 12	Afrique_du_nord11	Algérie 0011
Afrique 11	homme 8	monsieur 0008
politique 10	état 7	état 0007
sentiment 9	moralité 6	effort 0006
cognition 8	liberté 6	renovation 0005
homme 8	problème 5	problème 0005
liberté 7	amélioration 5	moyen 0005
droit 7	responsabilité 4	but 0004
état 7	intelligence 4	respect 0004
temps 6	femme 4	monde 0004
communication 5	respect 4	part 0004

vie 5		dirigeant 4	moralité 0004
catégorie professionnelle		temps 3	renforcement 0004
4		justice 3	madame 0004
finance4		vie 3	responsabilité 0004
femme 4		volonté 3	président 0004
service public 4		travail 3	aptitude 0004
entreprise 3		entreprise 3	exigence 0004
emploi 3		voie 3	ressource 0003
crise 3		service public 3	besoin 0003
voie 3		institution 3	promotion 0003
sécurité 3		politique 3	condition 0003
paix 3		citoyen3	entreprise 0003
organisation 3		paix 3	travail 0003
agressivité 3			justice 0003
			productivité 0003
			avenir 0003
			volonté 0003
			vie 0003
			expression 0003
			voie 0003
			ordre 0003
			activité0003
			progrès 0003
			institution 0003
			principe 0003
			calme 0003
			cadre 0003
			mérite 0003

### 3.1.2. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N°2

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
nation 0072	nation 0072	nation 0070
sentiment 0063	afrique_du_nord 0027	Algérie 0026
comportement0049	état 0019	état 0019
droit 0044	temps 0018	action 0015
politique 0036	citoyen0015	environnement 0014
Afrique 0032	enseignement 0015	respect0013
temps 0027	droit 0013	désespoir 0012
quantité 0024	respect0013	citoyen0012
état 0019	entreprise 0012	ressource 0011
finance0017	désespoir 0012	développement 0011
religion 0015	voie 0011	entreprise 0011
éducation 0015	quantité 0011	condition 0011
cognition 0013	choix 0011	valeur 0010
lieu 0012	lieu 0011	problème 0010
entreprise 0012	développement 0011	législation 0010

service_public0012		renommée 0010	monde 0010
agressivité 0011		solidarité 0010	solidarité 0010
voie 0011		problème 0010	justice 0009
sécurité 0010		justice 0010	effort 0009
commerce 0010		législation 0010	mise_en_oeuvre 0009
communication 0010	0010	possession 0008	situation 0009
organisation 0010		espoir 0008	devoir 0009
liberté 0010		connaissance 0008	exigence 0008
vie 0010		âge 0008	espoir 0008
intégration 0008		religion 0008	jeunesse 0008
œuvre 0008		économie 0008	mouvement 0008
croissance 0008		moralité 0008	dieu 0008
économie 0008		stabilité 0007	économie 0008
famille 0008		agressivité 0007	droit 0007
propriété 0008		vie 0007	réalisation 0007
santé 0007		famille 0007	vie 0007
classe_sociale 0007		catastrophe 0007	unité 0007
corps 0007		aide 0007	procédure 0007
catastrophe 0007		générosité 0006	changement 0006
emploi 0007		baisse 0006	base 0006
richesse 0006		armée 0006	domaine 0006
armée 0006		intégration 0006	progrès 0006
conflit 0006		service_public 0006	voie 0006
jugement 0005		liberté 0006	place 0006
étranger 0005		investissement 0006	principe 0006
paix 0005		pouvoir_public 0006	investissement 0006
agriculture 0005		paix 0005	pouvoir_public 0006
avantage 0005		système 0005	regard 0006
système 0005		étranger 0005	avenir 0006
habitat 0005		délit 0005	orientation 0006
crise 0005		institution 0005	possession 0006
enfant 0004		instance_politique 0005	mode 0006
erreur 0004		organisation 0005	perspective 0006
impôt 0003		politique 0005	école 0005
mathématique 0003		œuvre 0005	adaptation 0005
Europe 0003		maladie 0005	stabilité 0005
mort 0003		homme_politique 0005	baisse 0005
système_social 0003	0003	richesse 0004	besoin 0005
arabe 0003		intérêt 0004	moralité 0005
groupe_social 0003		amélioration 0004	but 0005
destruction 0003		privilège 0004	considération 0005
succès 0003		estimation 0004	intérêt 0005
		erreur 0004	calme 0005
		aristocratie 0004	rigueur 0005
		travail 0004	moyen 0005
		contrainte 0004	œuvre 0005
		africain 0004	détermination 0005
		souffrance 0004	part 0005
		enfant 0004	étranger 0005
		pensée 0004	intégration 0005

volonté	0004	priorité	0005
doctrine_politique	0004	chemin	0004
agriculture	0004	aide	0004
prétention	0004	compétence	0004
mois	0004	crise	0004
création	0004	lieu	0004
confiance	0004	conséquence	0004
islam	0004	aspiration	0004
crise	0004	berbère	0004
achat	0003	souffrance	0004
durée	0003	violence	0004
commerce	0003	confiance	0004
immeuble	0003	malade	0004
fierté	0003	réalité	0004
classe_sociale	0003	année	0004
danger	0003	privilège	0004
succès	0003	expression	0004
sécurité	0003	organisation	0004
chômage	0003	acte	0004
destin	0003	initiative	0004
exagération	0003	politique	0004
peur	0003	institution	0004
mort	0003	prétention	0004
mathématique	0003	épreuve	0004
capacité	0003	conviction	0004
qualité	0003	patriotisme	0004
solution	0003	travail	0004
rivalité	0003	volonté	0004
sensibilité	0003	parlement	0003
cœur	0003	patriote	0003
système_social	0003	hlm	0003
discours	0003	frustration	0003
impôt	0003	évaluation	0003
poids	0003	fierté	0003
arabe	0003	capacité	0003
frustration	0003	mort	0003
destruction	0003	application	0003
comportement	0003	mesure	0003
dimension	0003	lourdeur	0003
		liberté	0003
		création	0003
		contrainte	0003
		sécurité	0003
		richesse	0003
		péril	0003
		égalité	0003
		effet	0003
		engagement	0003
		esprit	0003
		ensemble	0003

	dépassement	0003	
	collectivité	0003	
	cause	0003	
	concorde	0003	
	constitution	0003	
	conquête	0003	
	sens	0003	
	retard	0003	
	spécificité	0003	
	déchirement	0003	
	arabe	0003	
	résident	0003	
	mobilisation	0003	
	génie	0003	
	ordre	0003	
	promotion	0003	
	potentiel	0003	
	heure	0003	
	cohésion_sociale		0003
	passé	0003	
	destin	0003	
	temps	0003	
	système	0003	
	sentiment	0003	
	tracas	0003	
	administration	0003	
	succès	0003	
	service_public	0003	
	solution	0003	
	honneur	0003	
	activité	0003	
	axe	0003	
	attention	0003	
	qualité	0003	
	soutien	0003	
	décision	0003	
	renovation	0003	
	diversité	0003	
	choix	0003	
	enfant	0003	
	victime	0003	
	seigneur	0003	
	force_de_sécurité		0003
	cœur	0003	
	chômage	0003	
	armée	0003	
	équité	0003	
	exagération	0003	
	erreur	0003	
	comportement	0003	

		achat 0003 élite 0003 générosité 0003 pensée 0003 destruction 0003 barbarie 0003 productivité 0003 leçon 0003
--	--	--

### 3.1.3. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N° 3

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
politique 0016	nation 0016	nation 0016
nation 0016	agressivité 0012	Algérie 0012
droit 0013	afrique_du_nord 0012	violence 0011
agressivité 0013	état 0008	concorde 0009
Afrique 0012	législation 0006	état 0008
sentiment 0011	respect0006	rétablissement0006
état 0008	entreprise 0005	respect0006
temps 0007	citoyen0004	entreprise 0005
comportement0006	temps 0004	citoyen0004
cognition 0006	crise 0004	crise 0004
quantité 0005	paix 0004	besoin 0004
entreprise 0005	développement 0003	condition 0004
finance0005	gens 0003	initiative 0004
corps 0005	sang 0003	législation 0004
santé 0004	instance_politique 0003	calme 0004
paix 0004	enfant 0003	croyance 0003
communication 0004	discours 0003	intérêt 0003
crise 0004	raisonnement 0003	sang 0003
gens 0003	croyance 0003	gens 0003
œuvre 0003	chance 0003	cause 0003
chance 0003	lésion 0003	raisonnement 0003
religion 0003	politique 0003	lutte contre 0003
croissance 0003		avenir 0003
enfant 0003		chance 0003
conflit 0003		projet 0003
		développement 0003
		constitution 0003

### 3.1.4. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N° 4

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
Afrique 0027		Algérie 0024
paix 0021	afrique_du_nord 0026	calme 0021
nation 0020	paix 0021	nation 0020
politique 0015	nation 0020	langue 0011
corps 0013	bouche0011	situation 0005
temps 0013	élection 0009	état 0005
communication 0010	temps 0008	investissement0005
sentiment 0010	accord 0005	condition 0005
finance0007	mois 0005	concorde 0005
comportement0006	investissement0005	effort 0004
droit 0006	état 0005	savoir 0004
religion 0006	crise 0004	procédure 0004
quantité 0005	confiance 0004	confiance 0004
état 0005	science0004	message 0004
commerce 0004	Proche-Orient 0004	espoir 0004
science0004	religion 0004	accord 0004
agressivité 0004	justice 0004	rétablissement 0004
Proche-Orient 0004	espoir 0004	nom 0004
crise 0004	renommée 0003	1999 0004
richesse 0004	pauvreté 0003	vote 0004
santé 0003	croissance 0003	fait 0004
cognition 0003	agressivité 0003	avenir 0004
étranger 0003	étranger 0003	monde 0004
croissance 0003	intérêt 0003	axe 0003
		crise 0003
		violence 0003
		pauvreté 0003
		partie 0003
		référendum 0003
		justice 0003
		croissance 0003
		loi 0003
		étranger 0003

### 3.1.5. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N° 5

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
nation 0018		nation 0018
politique 0016	nation 0018	Algérie 0011
Afrique 0011	afrique_du_nord 0011	calme 0010
paix 0010	citoyen0010	citoyen0010
temps 0008	paix 0010	concorde 0008
sentiment 0008	stabilité 0006	développement 0006
finance0007	développement 0006	travail 0005
sécurité 0006	élection 0005	stabilité 0005
société 0005	travail 0005	devoir 0005
emploi 0005	temps 0005	société 0005
communication 0005	société 0005	référendum 0005
cognition 0005	sécurité 0005	sécurité 0005
quantité 0005	cognition 0004	rétablissement 0005
vie 0005	économie 0003	sens 0004
comportement 0005	choix 0003	valeur 0004
intégration 0003	croissance 0003	aspiration 0004
état 0003	exclusion 0003	but 0004
croissance 0003	état 0003	conscience 0004
agressivité 0003	vie 0003	économie 0003
organisation 0003	agressivité 0003	état 0003
économie 0003		conviction 0003
		démarche 0003
		vie 0003
		besoin 0003
		violence 0003
		exclusion 0003
		paramètre 0003
		condition 0003
		croissance 0003

### 3.1.6. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N° 6

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
nation 0016		nation 0016
culture 0013	nation 0016	culture 0013
paix 0013	paix 0013	calme 0013
comportement 0012	culture 0013	valeur 0008
temps 0011	humain 0007	humain 0007
sentiment 0009	afrique_du_nord 0007	Algérie 0007
communication 0008	agressivité 0006	violence 0006
humain 0007	valeurs mobilières 0006	actions 0006
Afrique 0007	temps 0006	concorde 0005
conflit 0007	ONU 0005	collectivité 0005
finance 0006	homme 0004	ONU 0004
politique 0006	générosité 0004	année 0004
agressivité 0006	famille 0003	septembre 0003
droit 0006	combat 0003	tolérance 0003
organisation internationale 0005	droit 0003	combat 0003
homme 0004	élection 0003	homme 0003
organisation 0004	société 0003	gens 0003
cognition 0004	institution 0003	programme 0003
gens 0003	respect 0003	respect 0003
société 0003	programmation 0003	droit 0003
famille 0003	gens 0003	défi 0003
	mois 0003	effort 0003
		participation 0003

### 3.1.7. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N° 7

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
paix 0054		calme 0054
Afrique 0046	paix 0054	Algérie 0042
sentiment 0029	afrique_du_nord 0044	gens 0027
gens 0027	gens 0027	culture 0018
culture 0018	culture 0018	histoire 0011
comportement 0016	société 0012	monde 0009
temps 0015	histoire 0011	concorde 0008
quantité 0014	religion 0010	année 0007
politique 0012	temps 0010	état 0007
société 0012	état 0007	civilisation 0007
religion 0012	ressentiment 0007	place 0007
conflit 0012	liberté 0007	dieu 0005
histoire 0011	famille 0007	amour 0005

cognition 0009	amitié 0006	famille 0005
richesse 0008	combat 0006	conscience 0004
communication 0008	lieu 0005	haine 0004
état 0007	amour 0005	violence 0004
famille 0007	cognition 0005	force 0004
langue 0006	solidarité 0005	solidarité 0004
lieu 0006	révolte 0004	amitié 0004
droit 0005	générosité 0004	volonté 0004
liberté 0005	pauvreté 0004	sagesse 0003
agressivité 0004	force 0004	révolte 0003
classe sociale 0004	richesse 0004	religion 0003
sécurité 0003	agressivité 0004	profondeur 0003
terre 0003	volonté 0004	crise 0003
homme 0003	respect 0003	société_civile 0003
commerce 0003	justice 0003	homme 0003
crise 0003	tradition 0003	feu 0003
organisation 0003	terre 0003	pratique 0003
feu 0003	régime politique 0003	droits_de_1_homme 0003
	homme 0003	preuve 0003
	linguistique 0003	justice 0003
	feu 0003	démocratie 0003
	quantité 0003	rendez-vous 0003
	dimension 0003	guerre 0003
	crise 0003	respect 0003
	aristocratie 0003	terre 0003
	accord 0003	conversation 0003
	conversation 0003	tradition 0003
		action 0003
		aristocrate 0003
		pauvreté 0003
		combat 0003

### 3.1.8. Liste des univers de référence 1 et 2 et références utilisées dans le discours N° 8

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
nation 0038	nation 0038	nation 0038
politique 0024	afrique_du_nord 0022	Algérie 0022
afrique 0022	paix 0016	calme 0013
sentiment 0021	famille 0013	concorde 0012
temps 0018	société 0012	dieu 0010
paix 0016	religion 0011	succès 0009
comportement 0016	élection 0009	démarche 0008
famille 0013	temps 0009	vote 0008
religion 0013	succès 0009	société 0007
société 0012	catastrophe 0006	frère 0007
succès 0011	politique 0006	loyauté 0005
droit 0010	jour 0006	avenir 0005
cognition 0009	loyauté 0006	idée 0004
communication 0007	enseignement 0005	espoir 0004
conflit 0006	joie 0005	classe politique 0004
catastrophe 0006	science 0004	joie 0004
corps 0006	volonté 0004	catastrophe 0004
éducation 0005	espoir 0004	appel 0004
finance 0005	gens 0004	solidarité 0004
liberté 0004	majorité 0004	société civile 0004
langue 0004	solidarité 0004	sœur 0004
gens 0004	pensée 0004	majorité 0004
lieu 0004	responsabilité 0004	gens 0004
science 0004	liberté 0004	responsabilité 0004
vie 0004	vie 0003	volonté 0004
construction 0003	droit 0003	intérêt 0003
plantes 0003	construction 0003	droit 0003
voie 0003	mois 0003	autonomie 0003
croissance 0003	amitié 0003	état 0003
état 0003	terrorisme 0003	manière 0003
	voie 0003	engagement 0003
	cognition 0003	endroit 0003
	citoyen 0003	1999 0003
	lieu 0003	part 0003
	présence 0003	mouvement 0003
	état 0003	vendredi 0003
	lumière 0003	jour 0003
	comportement 0003	citoyen 0003
	épargne 0003	acte 0003
		vie 0003
		septembre 0003
		loi 0003
		terrorisme 0003

		comportement 0003
--	--	-------------------

### 3.1.9. Liste des univers de référence 1 et 2 et référence utilisées dans le discours N° 9

Univers de référence 1	Univers de référence 2	Références utilisées
nation 0028		nation 0027
temps 0026	nation 0028	Algérie 0020
droit 0024	afrique_du_nord 0020	action 0015
sentiment 0021	temps 0012	développement 0010
Afrique 0020	développement 0010	changement 0010
cognition 0019	entreprise 0010	entreprise 0010
comportement 0017	amélioration 0009	renovation 0009
service public 0014	service public 0009	conscience 0008
politique 0013	cognition 0008	monde 0008
communication 0011	enseignement 0008	état 0007
entreprise 0011	délit 0008	administration 0007
finance 0010	voie 0006	condition 0007
quantité 0009	mois 0006	moyen 0007
éducation 0008	lieu 0006	promotion 0006
croissance 0007	économie 0005	conviction 0006
lieu 0006	état 0005	ressource 0006
voie 0006	choix 0005	effort 0006
technique 0006	système 0005	place 0005
économie 0006	élection 0004	but 0005
vie 0005	investissement 0004	économie 0005
état 0005	volonté 0004	procédure 0005
système 0005	création 0004	activité 0004
religion 0004	droit 0004	renforcement 0004
œuvre 0004	construction 0004	volonté 0004
agressivité 0004	législation 0004	législation 0004
perception 0004	baisse 0004	voie 0004
organisation 0004	justice 0004	mise_en_oeuvre 0004
sécurité 0004	connaissance 0004	année 0004
crise 0004	pensée 0004	justice 0004
construction 0004	pouvoir public 0004	pratique 0004
mathématique 0003	vie 0004	programme 0004
avantage 0003	jour 0004	investissement 0004
télécommunication 0003	technologie 0004	environnement 0004
conflit 0003	discours 0004	mutation 0004
emploi 0003	confiance 0004	intérêt 0004
	programmation 0004	orientation 0004

	injustice	0003	création	0004
	croissance	0003	pouvoir public	0004
	gestion	0003	valeur	0004
	vision	0003	fraude	0003
	aide	0003	modalité	0003
	durée	0003	ordre	0003
	travail	0003	croissance	0003
	respect	0003	septembre	0003
	partenariat	0003	ouverture	0003
	mathématique	0003	heure	0003
	recherche	0003	jour	0003
	instance politique	0003	recherche	0003
	solidarité	0003	niveau	0003
	ressentiment	0003	formation	0003
	agressivité	0003	situation	0003
	crise	0003	compétence	0003
			possibilité	0003
			transparence	0003
			respect	0003
			injustice	0003
			concorde	0003
			différence	0003
			nécessaire	0003
			gestion	0003
			idée	0003
			division	0003
			débat	0003
			besoin	0003
			vision	0003
			renouveau	0003
			cause	0003
			solidarité	0003
			période	0003
			vie	0003
			priorité	0003
			baisse	0003
			millénaire	0003
			dérive	0003
			progrès	0003
			gouvernement	0003
			violence	0003

#### 4. Les différents épisodes représentatifs de la chronologie du discours

##### 4.1. Episode 1

EPISODE 1	LE NOMBRE DES OCCURRENCES
Modalisation Temps	7
Modalisation Négation	4
calme	18
Pronom "Je"	12
situation	5
accord	4
fait	5
Pronom "Je"	4
investissement	5
Pronom "On"	7
confiance	4
Connecteur Comparaison	4
Pronom "Je"	8
Modalisation Affirmation	12
langues	11
Modalisation Négation	5
Modalisation Temps	4
Message	4
Algérie	4
Pronom "Vous"	7
nom	7
savoir	6
Pronom "Je"	5

## 4.2. Episode 2

<b>EPISODE 2</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Modalisation Manière</b>	<b>6</b>
<b>président</b>	<b>4</b>
<b>moyen</b>	<b>5</b>
<b>but</b>	<b>4</b>
<b>monsieur</b>	<b>8</b>
<b>rénovation</b>	<b>5</b>
<b>effort</b>	<b>6</b>
<b>exigence</b>	<b>4</b>
<b>madame</b>	<b>4</b>
<b>renforcement</b>	<b>4</b>
<b>ressource</b>	<b>4</b>
<b>Algérie</b>	<b>9</b>
<b>aptitude</b>	<b>6</b>
<b>nation</b>	<b>4</b>
<b>mérite</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Vous"</b>	<b>6</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>10</b>
<b>ordre</b>	<b>6</b>
<b>Pronom "Nous"</b>	<b>27</b>
<b>souffrance</b>	<b>4</b>
<b>nation</b>	<b>4</b>

## 4.3. Episode 3

<b>EPISODE 3</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Modalisation Lieu</b>	<b>4</b>
<b>patriote</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Manière</b>	<b>6</b>
<b>désespoir</b>	<b>6</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>4</b>
<b>unité</b>	<b>4</b>
<b>malade</b>	<b>4</b>

## 4.4. Episode 4

<b>EPISODE 4</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>état</b>	<b>7</b>
<b>aspiration</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>4</b>
<b>compétence</b>	<b>4</b>

## 4.5. Episode 5

<b>EPISODE 5</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>prétention</b>	<b>4</b>
<b>école</b>	<b>5</b>
<b>berbère</b>	<b>4</b>
<b>monde</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>10</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "On"</b>	<b>7</b>

## 4.6. Episode 6

<b>EPISODE 6</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Connecteur Condition</b>	<b>6</b>
<b>intégration</b>	<b>4</b>
<b>domaine</b>	<b>6</b>
<b>condition</b>	<b>4</b>
<b>expression</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Manière</b>	<b>6</b>
<b>adaptation</b>	<b>5</b>
<b>économie</b>	<b>7</b>
<b>réalité</b>	<b>4</b>
<b>investissement</b>	<b>6</b>
<b>Verbe Performatif</b>	<b>4</b>
<b>développement</b>	<b>4</b>
<b>action</b>	<b>4</b>
<b>environnement</b>	<b>8</b>
<b>solidarité</b>	<b>4</b>
<b>effort</b>	<b>4</b>
<b>ressource</b>	<b>7</b>
<b>pouvoir_public</b>	<b>4</b>
<b>regard</b>	<b>5</b>
<b>situation</b>	<b>4</b>
<b>jeunesse</b>	<b>6</b>

## 4.7. Episode 7

<b>EPISODE 7</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>8</b>
<b>dieu</b>	<b>5</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Vous"</b>	<b>5</b>
<b>œuvre</b>	<b>4</b>
<b>Connecteur Comparaison</b>	<b>4</b>
<b>concorde</b>	<b>6</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>6</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>4</b>
<b>sang</b>	<b>4</b>
<b>Algérie</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>5</b>
<b>crise</b>	<b>4</b>
<b>besoin</b>	<b>5</b>

## 4.8. Episode 8

<b>EPISODE 8</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>combat</b>	<b>4</b>
<b>concorde</b>	<b>5</b>
<b>respect</b>	<b>6</b>

## 4.9. Episode 9

<b>EPISODE 9</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>7</b>
<b>rétablissement</b>	<b>8</b>

<b>exclusion</b>	<b>4</b>
<b>but</b>	<b>4</b>
<b>aspiration</b>	<b>4</b>
<b>sens</b>	<b>4</b>
<b>conscience</b>	<b>4</b>
<b>citoyen</b>	<b>11</b>
<b>devoir</b>	<b>6</b>
<b>Connecteur Temps</b>	<b>5</b>
<b>référendum</b>	<b>8</b>
<b>sécurité</b>	<b>5</b>
<b>valeur</b>	<b>4</b>
<b>entreprise</b>	<b>4</b>

4.10. **Episode 10**

<b>EPISODE 10</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>développement</b>	<b>6</b>
<b>Connecteur But</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Affirmation</b>	<b>7</b>
<b>stabilité</b>	<b>7</b>
<b>concorde</b>	<b>4</b>

## 4.11. Episode 11

<b>EPISODE 11</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>ONU</b>	<b>4</b>
<b>participation</b>	<b>4</b>
<b>calme</b>	<b>5</b>
<b>septembre</b>	<b>5</b>
<b>collectivité</b>	<b>5</b>
<b>message</b>	<b>4</b>
<b>travail</b>	<b>9</b>
<b>valeur</b>	<b>9</b>
<b>preuve</b>	<b>5</b>
<b>tolérance</b>	<b>5</b>
<b>injustice</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>5</b>
<b>Pronom "Vous"</b>	<b>6</b>
<b>combat</b>	<b>6</b>
<b>homme</b>	<b>6</b>
<b>humain</b>	<b>10</b>
<b>aristocrate</b>	<b>4</b>
<b>civilisation</b>	<b>10</b>
<b>Connecteur Comparaison</b>	<b>4</b>
<b>force</b>	<b>4</b>
<b>amitié</b>	<b>4</b>
<b>droits_de_l_homme</b>	<b>4</b>
<b>démocratie</b>	<b>4</b>
<b>monde</b>	<b>4</b>
<b>haine</b>	<b>4</b>
<b>histoire</b>	<b>15</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>4</b>
<b>amour</b>	<b>5</b>
<b>année</b>	<b>6</b>

<b>Connecteur Comparaison</b>	<b>4</b>
<b>famille</b>	<b>7</b>
<b>état</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>4</b>
<b>place</b>	<b>7</b>
<b>volonté</b>	<b>5</b>
<b>dieu</b>	<b>5</b>

## 4.12. Episode 12

<b>EPISODE 12</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Affirmation</b>	<b>5</b>
<b>succès</b>	<b>9</b>
<b>concorde</b>	<b>4</b>
<b>Algérie</b>	<b>79</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>7</b>
<b>Connecteur Cause</b>	<b>6</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>7</b>
<b>société civile</b>	<b>8</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>4</b>
<b>feu</b>	<b>5</b>
<b>Pronom "Vous"</b>	<b>4</b>
<b>Connecteur Temps</b>	<b>4</b>
<b>vendredi</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Lieu</b>	<b>4</b>
<b>appel</b>	<b>4</b>
<b>classe_politique</b>	<b>4</b>
<b>Connecteur Cause</b>	<b>5</b>

## 4.13. Episode 13

<b>EPISODE 13</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>vote</b>	<b>10</b>
<b>joie</b>	<b>4</b>
<b>Connecteur Opposition</b>	<b>22</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>62</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>7</b>
<b>Pronom "Vous"</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Affirmation</b>	<b>6</b>
<b>frère</b>	<b>7</b>
<b>sœur</b>	<b>4</b>
<b>nation</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Lieu</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>4</b>
<b>Connecteur Disjonction</b>	<b>7</b>
<b>dieu</b>	<b>10</b>
<b>catastrophe</b>	<b>4</b>
<b>loyauté</b>	<b>5</b>
<b>Pronom "Nous"</b>	<b>6</b>
<b>idée</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Je"</b>	<b>60</b>
<b>concorde</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Vous"</b>	<b>9</b>
<b>Modalisation Temps</b>	<b>6</b>
<b>jour</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Lieu</b>	<b>5</b>
<b>Connecteur Disjonction</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Lieu</b>	<b>5</b>

4.14. **Episode 14**

<b>EPISODE 14</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>but</b>	<b>4</b>
<b>procédure</b>	<b>4</b>
<b>entreprise</b>	<b>7</b>
<b>formation</b>	<b>4</b>
<b>mutation</b>	<b>4</b>
<b>pratique</b>	<b>4</b>

4.15. **Episode 15**

<b>EPISODE 15</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>Pronom "Nous"</b>	<b>4</b>
<b>pouvoir_public</b>	<b>4</b>
<b>changement</b>	<b>7</b>
<b>Modalisation Manière</b>	<b>5</b>
<b>monde</b>	<b>4</b>
<b>administration</b>	<b>7</b>
<b>rénovation</b>	<b>8</b>
<b>condition</b>	<b>4</b>
<b>promotion</b>	<b>5</b>

4.16. **Episode 16**

<b>EPISODE 16</b>	<b>LE NOMBRE DES OCCURRENCES</b>
<b>création</b>	<b>5</b>
<b>Modalisation Négation</b>	<b>5</b>
<b>développement</b>	<b>9</b>
<b>économie</b>	<b>5</b>
<b>renforcement</b>	<b>4</b>
<b>moyen</b>	<b>4</b>
<b>Modalisation Manière</b>	<b>4</b>
<b>Pronom "Nous"</b>	<b>6</b>
<b>Modalisation Lieu</b>	<b>5</b>